QUARANTE ET UNIÈME ANNÉE – N° 12226 – 4 F – VENDREDI 18 MAI 1984

La coalition gouvernementale menacée en RFA

LIRE PAGE 6

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry – Directeur : André Laurens

« Le Monde des livres »

Pages 23 à 29

- *Le testament de Marc Bernard*
- *Drieu et Valéry*

Panama : la poudrière...

Alors que les félicitations adressées par les principaux dirigeants de l'Internationale socialiste au démocrate-chrétien Napoleon Duarte pour sa victoire du 6 mai apportent une fragile lueur d'espoir au Salvador ensanglanté, un nouveau « front d'inquiétude » vient d'apparaître dans l'isthme centraméricain : à Panama, devenu une poudrière en raison de l'incertitude persistant sur le résultat du scrutin présidentiel du même 6 mai.

Les circonstances expliquent en partie que le grand espoir d'un prochain rétablissement dans ce pays de la démocratie, après seize ans de régime militaire, soit aujourd'hui sérieusement douché : qui aurait imaginé qu'il n'y aurait que 1 713 voix (sur 650 000 inscrits !) pour séparer, au moment de l'avant-dernier décompte officiel, le candidat populiste soutenu par le régime militaire, M. Nicolas Barletta, de son adversaire, le candillo conservateur M. Arnulfo Arias ? Mais certains hommes ont aussi leur part de responsabilité dans le gâchis actuel.

Les citoyens eux-mêmes ont manifesté un civisme exemplaire en se rendant aux urnes massivement et dans un ordre parfait. Le dérapage enregistré dans les heures qui ont suivi n'en est que plus navrant.

Sans doute faut-il, d'abord, incriminer la passion des militants des deux principales coalitions en présence, l'Union nationale démocratique et l'Union nationale d'opposition. Les amis de M. Arias (de l'UNO) ont, semble-t-il, multiplié de façon extravagante les demandes d'invalidation de procès-verbaux des bureaux de vote. Les quatre-vingt-trois printemps de ce vieux cheval de retour ne sont pas, il est vrai, son seul motif d'impatience : élu trois fois chef de l'Etat depuis 1940, il a trois fois été chassé du pouvoir par un coup d'Etat militaire ; on conçoit donc que la neutralité proclamée pour ce scrutin par la force de défense (ex-garde nationale) l'ait laissé sceptique et qu'il ait pu donner carte blanche à ses partisans pour qu'ils aident le destin !

Les sympathisants de M. Barletta n'ont pas été mieux inspirés lorsqu'ils ont, le 7 mai, exercé une pression sur la junte électorale. L'affaire s'est soldée par une fusillade bien dans le ton de la région qui a fait un mort et quarante blessés.

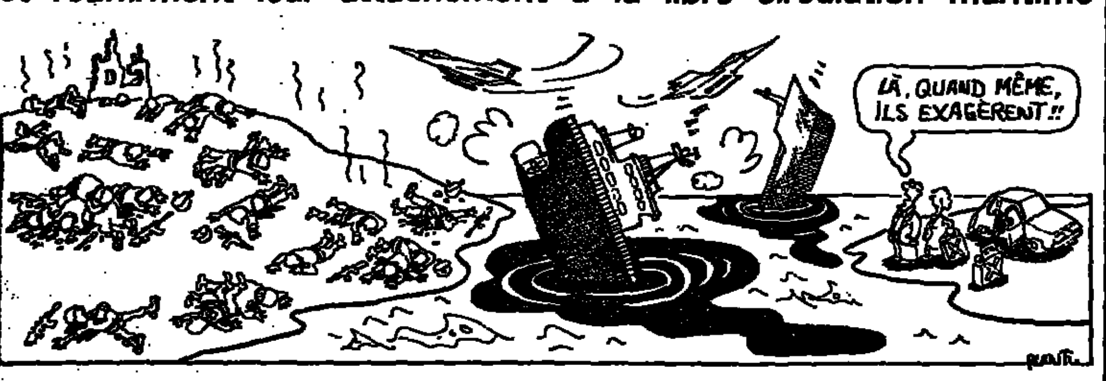
La force de défense, elle, a laissé les incidents s'amplifier ; son « patron », l'homme fort du pays, le général Noriega, n'a certes pas convaincu lorsqu'il a justifié cette passivité par un souci de neutralité...

Enfin les juges du contentieux électoral ont été totalement inférieurs à leur tâche, en s'empêtrant en première instance dans des décomptes tout de même assez peu sorciers, puis en proclamant élu M. Barletta, avant d'annoncer, quelques heures plus tard, que le pays n'avait « toujours pas de président » – quatre-vingt-six cas de contestation restant à examiner !

Au risque de désordres intérieurs graves que comporte cette situation s'ajoute, en théorie, l'hypothèse d'une menace extérieure : par un amendement (dit « de Concini ») aux traités Carter-Torrijos de 1977 sur la voie d'eau interocéanique, le Congrès américain a reconnu, de façon unilatérale, le droit pour Washington, d'intervenir à Panama « en cas de troubles mettant en péril la sécurité du canal et les installations militaires américaines dans la zone ». En fait, ni M. Barletta ni M. Arias ne sont hostiles aux Etats-Unis. Mais à trop tourner avec une torche autour d'un baril de poudre...

Escalade militaire dans le Golfe

Les capitales occidentales appellent à la cessation des hostilités et réaffirment leur attachement à la libre circulation maritime



Les capitales occidentales ont exprimé leur inquiétude mercredi 16 mai, après l'attaque – attribuée par les Etats-Unis à l'Iran – d'un pétrolier au large de l'Arabie Saoudite. Washington, Londres, Tokyo et Paris ont appelé à la cessation des hostilités et réaffirmé leur attachement à la libre navigation dans le Golfe. Les ministres des affaires étrangères du Conseil de coopération du Golfe devaient d'autre part se réunir jeudi 17 mai.

La nouvelle escalade militaire dans le Golfe était prévisible. Depuis près de deux ans déjà, les dirigeants de Téhéran avaient averti les Etats pétroliers qui aident financièrement et militairement l'Irak qu'ils feraient régner l'insécurité dans toute la région si l'une des routes pétrolières du Golfe (c'est-à-dire celle qui permet à Téhéran d'exporter son brut) cessait d'être sûre.

L'Iran ne pouvait rester sans réagir devant les attaques de l'aviation irakienne qui, depuis fin avril, sont devenues particulièrement efficaces et commencent à mettre en péril le financement de l'effort de guerre iranien.

En août 1982, l'Irak avait décrété le blocus du terminal pétrolier de l'île de Kharg, pour tenter d'imposer à l'Iran un blocus économique, en faisant savoir aux compagnies maritimes internationales qu'il bombarderait « *sans avertissement* » tous les bâtiments qui se trouveraient dans certaines zones d'exclusion militaire.

Téhéran avait aussitôt réagi en menaçant de « *créer l'insécurité dans la région pour que les puissances ennemies ne puissent pas exporter du pétrole* », si l'Irak poursuivait ses efforts en vue de priver l'Iran de sa source de devises pétrolières.

Selon Bagdad, plus de deux cents attaques contre des bâtiments *contrevenant au blocus de Kharg* ont été effectuées depuis cette date. Mais elles n'avaient pas réussi, jusqu'à il y a deux semaines, à inquiéter outre mesure les autorités iraniennes, car la plupart des « *cibles flottantes* » visées étaient des petits navires iraniens, grecs, turcs et indiens atteints près du port de Bandar-Khomeiny.

Comment expliquer ce délai de grâce accordé à l'ennemi iranien par l'aviation irakienne qui, jusqu'en avril dernier, a hésité à franchir le pas en évitant de s'attaquer aux pétroliers qui chargeaient au terminal de l'île du Khard par où est exportée la presque totalité de l'or noir iranien ?

JEAN GUEYRAS.

(Lire la suite page 3.)

Un ballon d'oxygène pour la recherche scientifique

Après de lourdes réductions de crédit le premier ministre autorise le recours à l'emprunt

Deux pas en arrière, un pas en avant. Ainsi en va-t-il de la politique *budgétaire appliquée à la recherche* scientifique. Aux chercheurs et aux services administratifs des organismes de recherche de s'accommoder de ces coups d'accordéon budgétaires. A peine s'étaient-ils remis des déceptions provoquées par la rigueur du budget 1984, qu'ils étaient, dès la *fin du mois de mars*, saisis par les annulations de crédits pratiquées, selon certains, « *sans discernement* », par les services de M. Jacques Delors, ministre de *l'économie, des finances et du budget (le Monde* du 17 avril). Et voilà que moins de six semaines après l'annonce de ces restrictions, les chercheurs se voient offrir un ballon d'oxygène.

En accord avec les services du premier ministre, le ministère de l'industrie et de la recherche *devrait, en effet, autoriser* prochainement deux organismes, le Commissariat à l'énergie atomique (CEA) et le Centre national d'études spatiales (CNES), à *emprunter auprès des banques* pour compenser une fraction des annulations de crédits (1 642 millions de francs) faites à la fin de mars.

Ces emprunts devraient permettre de dégager 250 millions de francs : 140 millions de francs par l'intermédiaire du CEA et 110 millions de francs par celui du CNES. *Une partie de ces sommes*, à concurrence d'une cinquantaine de millions de francs, devrait être utilisée en propre par ces deux organismes, le reste étant redistribué à d'autres établissements de recherche (1).

Ces derniers avaient, en effet, été durement touchés par les suppressions de crédits. Sous couvert d'austérité, il avait été décidé d'amputer tous les domaines de recherche du *quart de leurs crédits* en autorisation de programmes, à l'exception de quelques secteurs protégés : engagements internationaux, filière électronique, Institut Pasteur, musée de la Villette, dont beaucoup déplorent « *le budget colossal et la construction à marche forcée* », etc.

JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU.

(Lire la suite page 19.)

(1) Déjà, l'an dernier, le CEA et le CNES avaient eu l'autorisation de faire des emprunts pour leurs propres besoins, cela en raison du fait que ces deux organismes génèrent des produits et des services. Ce qui est nouveau et qui choque *nombre de chercheurs, c'est que l'on soit* obligé de recourir à l'emprunt pour financer, par le canal de deux organismes de recherche, la recherche d'autres établissements publics.

RIGUEUR, CHOMAGE ET RALENTISSEMENT DE LA HAUSSE DES PRIX

Une longue parenthèse

par ALAIN VERNHOLES

La politique de rigueur menée par le gouvernement depuis mars 1983 développe lentement mais sûrement ses effets. Les prix et les salaires ralentissent *nettement* leur course, le chômage s'accroît très rapidement : le chiffre de 2,3 millions de sans-emploi est presque atteint.

Il ne faut certes pas attribuer à la politique actuelle tous les fruits – y compris les fruits empoisonnés – maintenant récoltés : il est plus que probable que le chômage augmenterait en France, même si le plan Mauroy-Delors de mars 1983 n'existait pas. Cela étant dit, la politique économique choisie il y a treize mois avait sa logique.

Les résultats obtenus depuis quelque temps – les uns positifs, les autres négatifs – sont cohérents avec cette logique : rétablissement *des équilibres financiers publics*, freinage de la demande intérieure, amélioration de la compétitivité des entreprises, primauté donnée à leur rentabilité. Le tout sous-tendu par un *objectif essentiel : le rééquilibrage* des comptes extérieurs.

Si la politique actuelle est efficace – et elle commence à l'être, – *la question se pose de savoir combien* de temps la rigueur s'imposera. M. François Mitterrand a répondu à sa façon à cette interrogation : « *J'insiste*, a-t-il dit dans son interview à *Libération* de la semaine dernière, *la politique de rigueur n'est qu'une parenthèse.* » Si dans l'esprit du président de la République, la parenthèse est de longue durée, alors on peut être d'accord avec ce qui a *été* dit. Car si « *rigueur* » *ne signifie* pas forcément baisse du pouvoir d'achat, impôts de plus en plus lourds, stagnation ou même recul de l'activité, elle implique sûrement que nous changions – et pour très longtemps – nos habitudes en matière de prix, de salaires, de gestion des entreprises... Elle implique aussi que nous réduisions un certain nombre de dépenses publiques et sociales.

Il y a peut-être d'autres formes de rigueur que celle imposée par l'actuel gouvernement : le Parti communiste, l'aile gauche du Parti socialiste (CERES) ont à ce propos des conceptions différentes. Mais, quelle que soit sa forme, la rigueur s'imposera à nous et pour longtemps. Ne jouons donc pas trop sur les parenthèses...

(Lire la suite page 43.)

Le trafic de la SNCF gravement perturbé par une succession de grèves locales

Manifestations d'usagers à la gare Saint-Lazare

LIRE PAGE 46

AU JOUR LE JOUR

Piège

Les banlieusards pris au piège d'une grève-surprise ont exprimé mercredi leur révolte d'usagers-otages. L'heure de pointe à Saint-Lazare est devenue celle de la révolte et la salle des pas perdus la salle du temps volé.

On les comprend. Comme on avait compris la fureur des camionneurs qui furent bloqués cet hiver au Mont-Blanc par des douaniers et l'indignation des automobilistes ensuite coincés par les routiers.

La société moderne est un réseau complexe de communications où chacun – agent de l'EDF, cheminot, routier, postier, banquier... – tient entre ses mains la fluidité des autres.

Si chaque catégorie pense que son intérêt prime tout, il faut le dire clairement et remplacer la devise de la République par celle-ci : un pour un, tous contre tous.

BRUNO FRAPPAT.

L'UNESCO et le retrait américain

« Une organisation internationale ne peut fonder son action sur les intérêts d'un État »

nous déclare M. M'Bow

Le conseil exécutif de l'UNESCO, *réuni à Paris* depuis le 9 mai, s'attaque à présent au problème du retrait des Etats-Unis, qui doit prendre effet à la fin de l'année. Le directeur général, M. Amadou Mahtar M'Bow, a bien voulu répondre aux questions que *le Monde* lui a posées à ce sujet, comme aux autres questions qui agitent l'UNESCO.

« L'UNESCO repose sur un consensus. Que se passe-t-il quand il n'existe pas ?

– Le vote majoritaire a été la règle jusqu'à mon élection en 1974. Les tensions qui avaient marqué, avant cette élection, la *conférence* générale m'ont amené à suggérer que le consensus soit recherché sur toutes les questions essentielles soumises à la conférence générale. Venu d'une société et d'une famille où j'ai appris les vertus du dialogue. J'avais retenu, de huit années passées à l'UNESCO, au conseil exécutif puis comme sous-directeur général pour l'éducation, que, pour permettre à l'organisation de poursuivre sa mission, dans un monde marqué de tant de clivages et d'inégalités, il fallait promouvoir le consensus le plus large sur les programmes qui fondent son action puisque les décisions des organisations internationales ne sont pas obligatoires.

» Depuis 1976, les programmes ont été adoptés par un consensus de tous les Etats membres. Il en a été ainsi du plan à moyen terme pour 1984-1989, ainsi que du programme et du budget pour 1984-1985.

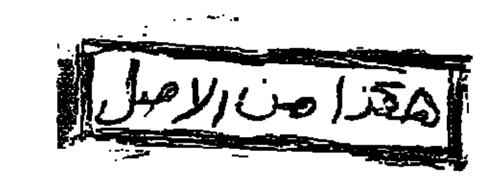
– Dans le cas du retrait américain, on n'est plus seulement en présence de la contestation d'un Etat – sur une question. Il y a une sorte de rejet à la suite d'une appréciation globale sur le travail de l'UNESCO, ses méthodes, etc. Que pouvez-vous faire ?

» – C'est au Conseil exécutif qu'il appartient d'apprécier la décision américaine. C'est la raison pour laquelle je l'ai inscrite à l'ordre du jour de la présente session.

» On dit depuis longtemps que l'UNESCO est politisée. Mais il faut rappeler que l'une des finalités premières assignées à l'UNESCO par son Acte constitutif est d'« *atteindre graduellement, par la coopération des nations du monde dans les domaines de l'éducation, de la science et de la culture, les buts de paix internationale et de prospérité commune de l'humanité.* »

Propos recueillis par ANDRÉ FONTAINE et BERNARD BRIGOULEIX.

(Lire la suite page 2.)



Le Monde

idées

Un entretien avec M. M'Bow

(Suite de la première page.)

» Il n'a pas manqué, cependant, dès les origines, de voix pour souhaiter que la dimension intellectuelle de l'Organisation fut privilégiée par rapport à toute autre. La délégation française présidée par Léon Blum avait même proposé que la majorité des participants à la conférence générale soit constituée de représentants des activités intellectuelles.

» Le texte finalement adopté s'écarta des propositions françaises, mais il fut admis que les représentants des Etats membres seraient nommés *« après consultation avec le Comité national, s'il en existe, ou avec les institutions ou corps éducatifs, scientifiques et culturels »*. Il fut décidé par ailleurs que le conseil exécutif, qui recommande à la conférence générale le programme et le budget préparés par le directeur général, serait composé de membres élus par la conférence générale, parmi les délégués des Etats membres. Les membres du conseil exécutif seraient aussi des personnalités siégeant à titre personnel et ne représentant que la conférence générale dans sa totalité et non les gouvernements des pays dont ils étaient les ressortissants.

» Un amendement à l'Acte constitutif adopté, en 1954 à Montevideo dispose cependant que chaque membre du conseil exécutif bien qu'élu à titre personnel, représente le gouvernement de l'Etat dont il est ressortissant et peut être remplacé par celui-ci.

Comment, dans ces conditions, les vues des gouvernements qui sont politiques par nature, pourraient-elles ne pas se manifester tant à la conférence générale qu'au conseil exécutif ?

» Il faut cependant distinguer entre les points de vue exprimés dans les débats par les délégués et les décisions prises par la conférence générale, qui seules engagent l'Organisation en tant que telle. Les problèmes de la communication, comme ceux relatifs à la paix, au désarmement, aux droits de l'homme et aux droits des peuples, qui représentent, du reste, moins de 3 % du budget de l'Organisation, font l'objet de décisions adoptées par consensus.

» Ce que le directeur général peut faire, c'est d'appeler sans cesse les Etats membres à rechercher l'accord le plus large, non en ignorant les problèmes qui agitent le monde, mais en les abordant dans un esprit constructif, à la lumière des dispositions de l'Acte constitutif et de la Déclaration universelle des droits de l'homme. Il s'efforce aussi de les aider, dans toute la mesure de ses moyens, à atteindre le consensus le plus large. Mais une organisation internationale ne pourrait fonder son action sur les seuls intérêts d'un Etat ou d'un groupe d'Etats sans perdre le caractère international qui fait sa raison d'être.

– Si les Etats-Unis mettent vraiment leur menace à exécution, quel type de problèmes posera-t-elle à l'UNESCO, notamment sur le plan budgétaire ?

– Il faudra bien trouver des ressources supplémentaires pouvant compenser tout ou partie des 25 % du budget que les Etats-Unis ne paieront plus, ou réduire en conséquence le programme et les dépenses. Certains sont hostiles à tout accroissement des charges des Etats membres. D'autres pensent que des contributions supplémentaires pourraient être fournies, notamment sur une base volontaire, pour permettre à l'Organisation de maintenir ses programmes, en particulier ceux qui sont les plus essentiels à la coopération intellectuelle internationale, ou ceux qui permettent aux pays en développement d'accroître leurs capacités scientifiques, éducatives et culturelles.

« La coopération avec les Américains peut être sauvegardée de diverses manières »

– Quels seraient les effets d'un retrait américain sur le plan politique ?

– Entre 1979 et 1983, plus de deux mille ressortissants américains ont été associés directement ou indirectement à des activités de l'UNESCO. Nous devons nous efforcer de sauvegarder cette coopération. Elle peut l'être de diverses manières, notamment à travers les nombreuses organisations non gouvernementales avec lesquelles nous coopérons, les institutions scientifiques, éducatives et culturelles, mais aussi directement avec les personnes intéressées elles-mêmes.

» Mais le retrait des Etats-Unis met en cause le principe de l'universalité qui est à la base de la création du système des Nations unies. Il ne s'agit pas, bien sûr, d'une obligation juridique, mais d'une exigence morale.

» Le caractère d'universalité paraissait si évident que la Charte des Nations unies, si elle envisage la possibilité d'exclure un Etat membre pour infraction à ses principes, ne prévoit aucune possibilité de retrait.

» La Convention de Londres de 1945 qui a créé l'UNESCO, ne prévoit quant à elle aucune disposition relative à l'exclusion d'un Etat membre. En revanche, un amendement australien adopté en 1954 mentionne explicitement la possibilité d'un retrait.

– Pourquoi cette modification ?

– C'est à la suite du retrait de l'UNESCO de la Pologne, de la Tchécoslovaquie et de la Hongrie que cette modification a été introduite. Ces pays sont du reste très vite revenus sur leur décision. Par la suite, l'Afrique du Sud s'est retirée définitivement de l'UNESCO en 1955, puis l'Indonésie, dont le préavis de retrait n'a pas été suivi d'effet, son gouvernement ayant repris sa place au sein de l'Organisation après quelques mois.

– L'UNESCO est-elle prête à faire un certain nombre de gestes susceptibles de faire revenir les Etats-Unis sur leur décision ?

– Mon souhait est que tous les Etats membres, demeurent à l'UNESCO. Il appartient aux Etats-Unis de dire ce qu'ils souhaitent pour y rester. Tout ce que je puis dire, c'est qu'ils ont été associés à toutes les décisions majeures prises au sein de l'Organisation ; et notamment du plan à moyen terme de l'Organisation pour 1984-1989, et du programme pour 1984-1985.

» Pour ce qui concerne mes propres responsabilités, et je l'ai dit dans la lettre que j'ai adressée à M. Shultz, j'ai toujours estimé que nous devrions faire tout ce qui dépend de nous pour améliorer les conditions et les modalités de fonctionnement du secrétariat, en respectant bien sûr les règlements en vigueur et les décisions de la conférence générale.

– La controverse avec les Etats-Unis avait pris aussi un tour personnel vous concernant, puisqu'il y avait eu une démarche du Congrès demandant une enquête sur votre gestion. Vous-même avez répliqué en disant : « Qu'à cela ne tienne. Faisons » donc une enquête, une commis- » sion d'enquête internationale, et » mettons tout sur la table. » Où en est-on ?

– Il serait exagéré de parler de controverse avec les Etats-Unis, du moins à mon niveau. Je me suis toujours abstenu de répondre au calomnies colportées à mon sujet. Je continuerai.

» Je ne puis considérer des déclarations faites de-ci de-là comme reflétant le point de vue du gouvernement des Etats-Unis. Je m'en tiens, en ce qui concerne les aspects dits personnels, aux termes de la lettre fort aimable que m'a adressée le secrétaire d'Etat en date du 28 décembre 1983. Les mêmes points de vue ont été exprimés récemment à l'occasion des « auditions » qui ont eu lieu au Congrès à Washington.

» Les Etats-Unis ont soulevé certes un certain nombre de questions relatives au fonctionnement et à la gestion, comme celle de la « croissance zéro » du budget, qui sera certainement abordée par le conseil exécutif, lors de sa session de septembre. Dès ma prise de fonctions, en 1974, j'ai indiqué à la conférence générale ma volonté de perfectionner sans cesse la gestion de l'Organisation, en tenant compte des directives de la conférence générale et du conseil exécutif.

» Bien avant la décision de retrait des Etats-Unis, j'avais annoncé mon intention de revoir les structures et les méthodes de travail de l'Organisation pour les adapter aux exigences du programme issu du nouveau plan à moyen terme dont l'exécution de la première tranche biennale a commencé au début de cette année. Je dois consulter le conseil exécutif au cours de sa présente session sur les modifications utiles.

– Pour en revenir au problème de la commission d'enquête, ce n'est pas une initiative du gouvernement des Etats-Unis, ni du département d'Etat, mais du Congrès américain.

– Si l'initiative appartient au Congrès, la demande m'est venue du gouvernement des Etats-Unis d'Amérique. J'ai reçu le 24 février dernier la visite d'un membre du Congrès américain, qui m'a dit tout l'intérêt que nombre de ses collègues et lui-même avaient de voir les Etats-Unis demeurer à l'UNESCO, et que pour ce faire un certain nombre d'initiatives pourraient faciliter les choses.

» Parmi ces initiatives figurait en premier lieu l'envoi d'une mission du *« General Accounting Office »* pour examiner la participation des États-Unis à l'UNESCO. J'ai donné mon accord, en précisant les conditions dans lesquelles cet examen pourrait être effectué dans le respect des dispositions réglementaires en vigueur.

– Il n'y a pas eu aussi une demande de commission d'enquête sur votre gestion ?

– Le congressman américain en question avait souhaité, en effet, étendre l'examen auquel devait procéder le GAO (General Accounting Office) à la vérification des comptes de l'Organisation. Ma réponse a été négative. La vérification des comptes relève en effet de l'autorité de la conférence générale de l'UNESCO qui désigne à cet effet des contrôleurs extérieurs au secrétariat.

» Depuis la création de l'UNESCO, le contrôle des dépenses est assuré par un commissaire aux comptes qui est le vérificateur général des comptes du Royaume-Uni il vérifie les comptes de l'Organisation, y compris tous les fonds fiduciaires et comptes spéciaux. Il a seul compétence pour accepter en tout ou partie les attestations et justifications fournies par le directeur général.

« Washington a été associé à toutes les décisions sur le nouvel ordre de l'information »

– Venons-en au problème de l'ordre mondial de l'information...

– En ce qui concerne ce problème, les Etats-Unis ont toujours été associés à toutes les décisions prises jusqu'ici. La création du programme international de développement de la communication (PIDC) a son origine dans une proposition américaine. Mais il y a sur la question de la communication un grave malentendu.

» L'UNESCO, prétend-on, veut mettre la presse sous le contrôle des gouvernements ; elle voudrait faire délivrer des licences aux journalistes pour supprimer leur liberté, leur imposer des codes de conduite. Rien n'est plus faux et je mets au défi qui que ce soit de trouver dans les décisions de l'UNESCO, dans ses programmes comme dans ses activités quoi que ce soit qui aille dans ce sens. Mais il y a des légendes qui, à force d'être reprises et diffusées, finissent par acquérir aux yeux mêmes des honnêtes gens une certaine crédibilité.

» Que des individus, des groupes et même des gouvernements aient des points de vue différents et même opposés sur la question, cela est possible et je dirais même normal. Nous sommes loin de vivre dans un monde en tout harmonieux. Mais les points de vue des uns ou des autres ne sauraient engager l'UNESCO. Ce qui engage l'UNESCO ce sont les décisions prises par sa Conférence générale, et les activités qu'elle mène. Or toutes les décisions et les activités de l'UNESCO sur la communication ont été adoptées par consensus, avec donc l'accord des Etats-Unis et de tous les pays membres.

– Dans cette affaire du nouvel ordre mondial de l'information, on reproche à l'UNESCO de s'obstiner dans une querelle qui, divise les Etats membres, et qui de toute façon, n'est guère du ressort de l'UNESCO – non pas juridiquement, mais matériellement, notamment pour des questions d'argent. On ne voit pas l'UNESCO fonder une sixième agence mondiale de presse qui serait, elle, complètement indépendante de l'Occident ou de l'agence Tass.

– L'UNESCO n'a pas à son programme la création d'une quelconque agence mondiale de l'information. Elle ne peut le faire et ne le fera certainement jamais : cela ne relève absolument pas de ses activités. Le problème du nouvel ordre mondial de l'information a été posé par les États membres et particulièrement par les pays en développement, qui se sont plaints des déséquilibres de l'information dans le monde. Ces pays considèrent que la liberté de l'information suppose le pluralisme. Pour qu'il y ait une circulation vraiment de l'information, il faudrait d'une part que celle-ci ne circule plus seulement du Nord vers le Sud, mais aussi qu'elle circule du Sud vers le Nord.

De graves déséquilibres

– Ne pensez-vous pas que cette argumentation serait plus convaincante si elle ne venait pas de pays qui justement sont particulièrement ennemis de l'information et de sa libre circulation ?

– Laissez-moi aller jusqu'au bout de ma pensée. En même temps ces pays estiment que la liberté suppose la possibilité pour chacun de recevoir de l'information, mais aussi celle de pouvoir faire entendre sa voix. Ils estiment qu'il y a à cet égard de graves déséquilibres qu'il est essentiel de surmonter. C'est à partir de cette constatation que l'idée d'un nouvel ordre mondial de l'information et de la communication a été émise au sein de l'UNESCO au moment où l'idée du nouvel ordre économique mondial était lancée aux Nations unies. Mais la question du déséquilibre de l'information avait déjà suscité des débats dès le début des années 70.

» Pour revenir maintenant à votre question, il me paraît essentiel que soit assurée la liberté de l'information partout, mais je ne puis partager un jugement aussi global sur les pays en développement. Je ne me permettrais pas, du reste, de porter des jugements sur un pays quelconque. Mais pour ce qui est de l'UNESCO, les choses sont claires : elle est pour la liberté de l'information et pour une circulation libre et équilibrée de l'information. C'est pourquoi elle apporte son concours au développement des moyens d'information partout dans le monde, y compris pour le développement d'agences de presse régionales ou sous-régionales.

« Des progrès ont été réalisés »

– En dehors du problème juridique et moral, il y a un problème pratique. La division du tiers-monde étant ce qu'elle est à l'heure actuelle, comment imaginer qu'on pourrait constituer une agence de presse qui soit acceptée en fait par tous les pays du tiers-monde ?

– La question que vous posez me paraît des plus pertinentes. Il est certain que les pays du tiers-monde connaissent parfois des divisions profondes. Je ne puis que les regretter, car ils gagneraient à unir leurs efforts au lieu d'épuiser les maigres moyens dont ils disposent en des affrontements qui les affaiblissent. Mais les divisions ne sont pas l'apanage du seul tiers-monde. Concernant l'information, des progrès ont été réalisés dans différentes régions du tiers-monde, grâce notamment à l'aide de l'UNESCO. Par exemple l'Agence panafricaine de presse est devenue opérationnelle. Créée par une décision de l'Organisation de l'Unité africaine et ayant son siège à Dakar, elle fonctionne déjà depuis quelques mois.

– Et ses dépêches sont diffusées dans l'ensemble des pays ?

– Dans l'ensemble des pays, sans restriction.

» L'Agence latino-américaine des services d'information (ALASEI) fonctionne également à Mexico depuis la fin de l'année dernière. Nous avons apporté aussi notre coopération à la CANA (Agence des nouvelles des Caraïbes) et à l'ANN qui est une agence des pays de l'Asie.

» L'existence de ces agences ne garantit pas toujours le développement de l'information dans les régions intéressées en raison notamment du coût élevé de la transmission des dépêches. Les tarifs de transmission des dépêches des pays en développement entre eux, et de ces pays vers les pays industrialisés sont, en général, plus élevés que ceux pratiqués dans les pays industrialisés. La question est à l'étude depuis longtemps, en coopération notamment avec l'UNESCO et les ministres de l'information et des télécommunications des pays non-alignés, réunis au Caire du 9 au 10 mai, viennent de prendre à cet égard des mesures importantes. Ils ont en effet décidé de réduire d'au moins 50 % les tarifs de transmission des dépêches entre leurs pays respectifs et d'établir un groupe de travail chargé d'étudier la question des tarifs relatifs à la transmission des nouvelles et des programmes télévisés.

» Il va sans dire que la création d'agences de presse dans les pays en développement ne devrait pas empêcher les agences de presse d'autres régions d'opérer dans les mêmes zones, et vice versa. Il n'y a en effet aucune raison pour que les agences d'information des pays en développement ne puissent, elles aussi, opérer dans les pays industriels. Ainsi l'information pourra-t-elle s'épanouir dans les conditions d'un meilleur équilibre.

« L'UNESCO aide au développement des moyens de communication de masse »

– Pensez-vous que des pays qui auraient travaillé à ce nouvel ordre mondial de l'information et de la communication se sentiraient ensuite plus tournés vers la liberté de l'information ?

– Il faut aborder ces questions sans préjugé. Il y a des pays où le pluralisme des moyens d'information est assuré, d'autres où il ne l'est pas, d'autres encore où la liberté est restreinte. Dans certains pays, l'absence de moyens d'information réguliers ne signifie pas que l'information ne circule pas. Le bouche à oreille est sans doute mieux utilisé dans les pays en développement que dans les pays industrialisés. On ne peut museler un peuple et empêcher de communiquer quand il a la volonté de le faire. Ensuite, le transistor est répandu partout, et aucun gouvernement ne peut empêcher qui que soit d'écouter les nouvelles venant d'ailleurs.

» Concernant les moyens modernes d'information, il faut voir la réalité des choses, et c'est ce que l'UNESCO s'efforce de faire. La plupart des moyens d'information des pays anciennement colonisés ont été créés par les colonisateurs ; quand ces pays sont devenus indépendants, ils les ont utilisés avec les mêmes méthodes, sans presque rien changer. Par ailleurs, dans ces pays, il n'y a généralement pas de capitaux permettant de développer des moyens d'information privés. En outre, beaucoup d'entre eux n'ont pas de spécialistes de la communication en nombre suffisant. Ce que l'UNESCO fait, et c'est là qu'elle apporte une précieuse contribution à l'épanouissement de la liberté de l'information, c'est d'apporter son aide au développement des moyens de communication de masse dans ces pays.

» En ce qui concerne le problème de fond, je ne pense pas que la liberté de l'information soit uniquement liée à la propriété des médias. Il ne manque pas d'exemples où des médias créés par des gouvernements assurent une information indépendant et libre, comme il ne manque pas d'organes d'information créés par des groupes ou des particuliers qui ne tolèrent pas une information opposée à leurs vues ou à leurs intérêts. La liberté de l'information me paraît dépendre surtout de la possibilité donnée aux journalistes de faire leur métier en toute indépendance.

– Reste que dans des circonstances dramatiques – il est difficilement imaginable qu'un gouvernement propriétaire d'un média laisse vraiment ce média l'importuner.

– Je ne voudrais pas me référer à un pays particulier. Mais, partout dans le monde, la communication est devenue un des domaines si essentiels et si fondamentaux de la vie sociale et même économique que tous les groupes - politiques, gouvernementaux, privés - s'efforcent d'en influencer le contenu et d'orienter l'information diffusée par les médias dans un sens conforme à leurs vues ou à leurs intérêts. Il peut naître donc des contradictions et même des conflits entre les autorités établies, les groupes d'intérêts et ceux qui travaillent dans les médias. Les travailleurs des médias, il faut avoir l'honnêteté de le reconnaître, ne sont pas toujours eux-mêmes exempts de critiques.

» Je crois que l'UNESCO y peut malgré tout quelque chose. Elle a été créée notamment pour contribuer à favoriser la connaissance et la compréhension mutuelles des nations et pour faciliter la libre circulation des idées par le mot et par l'image. Elle s'efforce de le faire, malgré les difficultés d'un monde où grandissent l'intolérance et les préjugés.

Éliminer l'analphabétisme

– Il y a aussi le problème de l'analphabétisme...

– Un des buts de l'UNESCO est d'imprimer une impulsion vigoureuse à l'éducation populaire et à la diffusion de la culture en aidant ses États membres à développer leur action éducative.

» L'alphabétisation occupe donc une place importante dans ses programmes, notamment par le moyen de la radio et de la presse écrite. L'UNESCO aide nombre de ses États membres à développer, en particulier, une presse rurale dans les langues parlées par les populations et dans lesquelles elles ont été alphabérisées. Les journaux sont entièrement préparés par les adultes eux-mêmes, qui en écrivent les articles, les impriment sur du matériel simple et en assurent la diffusion.

» En dehors du programme ordinaire de l'UNESCO, le programme international de développement de la communication (PIDC) apporte son concours à de nombreux projets de cette nature. Le PIDC, dont le conseil vient de terminer ses travaux à Paris, a examiné 81 projets et en a approuvé 76 dont 63 nouveaux. Nombre de ces projets concernent les moyens de communication (livres, radio, télévision), la formation dans tous les domaines de la communication. Même si les moyens demeurent limités, je ne vois pas de raison pour que le PIDC n'apporte pas son concours à des groupements de journalistes souhaitant développer la presse là où elle n'existe pas et là où elle serait insuffisante.

» Les moyens audiovisuels ouvrent en tout cas des perspectives nouvelles à l'élimination de l'analphabétisme qui affecte plus de 800 millions de personnes dans les pays en développement et qui resurgit dans les pays industriels. L'UNESCO a lancé de nouveaux programmes destinés à éliminer avant la fin de ce siècle l'analphabétisme en Afrique, en Amérique latine et dans les Caraïbes. C'est une tâche gigantesque, mais qui est à la mesure des possibilités de notre époque si les hommes retrouvent les chemins de la solidarité qui sont aussi ceux de la sagesse. »

Propos recueillis par
André Fontaine
et Bernard Brigouleix

Le Monde

étranger

LA GUERRE DU GOLFE

Inquiétude dans les capitales occidentales et hausse modérée des produits pétroliers

L'attaque, mercredi 16 mai, d'un pétrolier saoudien de 212 000 tonnes, le *Yanbu-Pride*, au large du port saoudien de Ras-Tunura *par un appareil non identifié* – le cinquième navire touché en cinq jours dans cette région, – soulève une vive inquiétude dans le Golfe comme dans les capitales occidentales. Washington a aussitôt accusé l'Iran d'être responsable de cette action. *« Nous pensons que cette attaque a été effectuée par l'Iran, alors que le navire saoudien qui a été endommagé se trouvait à trente ou quarante milles marins au large de la côte est de l'Arabie Saoudite »*, a précisé le porte-parole du département d'Etat M. John Hugues. Les Etats-Unis y voient *« une dangereuse escalade de la guerre entre l'Irak et l'Iran et une menace grave contre la liberté de navigation »*, a ajouté le porte-parole, qui a rappelé la volonté du président Reagan de *« prendre les mesures nécessaires »* pour empêcher un blocus du Golfe.

Peu auparavant, le Koweït, dans un communiqué publié après le conseil des ministres du 16 mai, avait accusé Téhéran d'être responsable des dommages infligés à deux pétroliers koweïtiens, les 13 et 14 mai, *« en violation flagrante de la charte internationale et des relations de bon voisinage »*. Le Koweït *a aussi demandé une réunion d'urgence* des ministres des affaires étrangères du Conseil de coopération du Golfe (Arabie Saoudite, Bahrein, Emirats arabes unis, Koweït, Qatar et Oman). Celle-ci devait se tenir dans la journée du 17 mai.

Plusieurs pays européens ont exprimé leur inquiétude. Dans un communiqué, le ministère français des relations extérieures a demandé à *« toutes les parties concernées de mettre en œuvre dans les meilleurs délais les résolutions du Conseil de sécurité visant au rétablissement de la paix dans la région »*.

Le gouvernement britannique s'est dit, de son côté, *« fortement préoccupé »* par la recrudescence des attaques contre les pétroliers dans le Golfe, *qui « semblent avoir été montées à la fois par l'Irak et par l'Iran »*. Le Foreign Office, qui appelle à la cessation des combats, demande que, *« entre-temps, la liberté de navigation dans le Golfe et dans le détroit d'Ormuz soit respectée, comme l'a réclamé la communauté internationale à plusieurs reprises »*. Ce communiqué, qui *renvoyait dos à dos les deux belligérants*, a suscité l'ire de Bagdad, qui a convoqué l'ambassadeur de Grande-Bretagne et protesté contre une texte qui *« ne fait aucune distinction entre l'Iran, l'agresseur, et l'Irak, qui invite à négocier »*.

Assurance spéciale pour hauts risques

Le marché pétrolier, qui n'avait pas réagi lors des précédentes attaques, a enregistré une poussée de fièvre dans la journée du 16 mai. Le brut Brent de la mer du Nord – l'un des baromètres des cours pétroliers mondiaux – *a été coté à* 30,70 dollars le baril, contre 29,75 la veille, et dépassait de 70 cents son prix officiel, avant de redescendre à 30,50 dollars. Il atteignait ainsi son plus haut niveau depuis le mois de septembre dernier. Une *même tendance à la hausse a été* enregistrée sur le marché libre de Rotterdam et sur les marchés à terme outre Atlantique. Deux raisons peuvent expliquer cette hausse des prix. Les Lloyds de Londres ont, en effet, annoncé une extension géographique de la *« zone de danger »* du Golfe, pour laquelle *une prime d'assurance spéciale pour* hauts risques de guerre est appliquée. Cette zone inclut désormais tous les ports du Golfe situés au nord du 28e parallèle. Dans les ports les plus exposés, la prime réclamée (3 % de la valeur de la cargaison) *approche désormais du dollar* par baril, un niveau qui peut encore, *il est vrai*, être compensé par des rabais des pays producteurs sur un marché pléthorique. La seconde raison est la réticence grandissante des affréteurs à envoyer *leurs navires dans cette zone* exposée depuis la recrudescence des attaques. Selon les milieux maritimes londoniens, les derniers événements auraient provoqué un gel des affrètements de pétroliers, et aucun affrètement pour le port iranien de Kharg n'aurait été enregistré depuis dix jours.

L'idée continue pourtant de prévaloir dans les milieux pétroliers que les pays occidentaux pourraient faire face à une fermeture temporaire – *au demeurant improbable* – du détroit d'Ormuz, ce chenal large de 38 à 55 km qui relie le Golfe à l'océan Indien. (Même si le Japon, qui reçoit les deux tiers de son approvisionnement pétrolier par cette voie, ne cache pas son inquiétude). Globalement les 20 % de la production mondiale qui transitent *par cette artère pourraient momentanément* être trouvés par une augmentation de la production en dehors du Golfe et une réduction des stocks. D'autant que les pays occidentaux ont fortement réduit leur dépendance à l'égard de cette région. Au premier trimestre 1984, par exemple, l'Arabie Saoudite n'a *représenté que 13 % des* approvisionnements français contre 25 % *pour la même période en 1983 et* 50 % au début de la décennie. Mais le second choc pétrolier, purement artificiel – on s'est aperçu *à posteriori* que l'offre n'avait cessé de dépasser la demande en 1980-1981, – est assez présent dans *les mémoires pour que l'on n'oublie pas que le marché du pétrole peut être un marché spéculatif*.

BRUNO DETHOMAS.

Escalade militaire

(Suite de la première page.)

Certains rappellent que les Irakiens n'ont pris livraison des Super-Etendard français et des Exocet que vers la fin du mois d'octobre dernier, et estiment qu'il a fallu un certain temps à leurs pilotes pour se familiariser avec ces engins perfectionnés. D'aucuns affirment que la prudence dont ont fait preuve les Irakiens était plutôt due au veto des Etats pétroliers du Golfe qui souhaitaient éviter à tout prix une explosion qui déstabiliserait toute la région.

Une solution de désespoir

En s'attaquant les 26 avril et 7 mai à deux pétroliers – de surcroît saoudiens – qui avaient chargé au terminal de Kharg, les Irakiens ont donc fait clairement savoir à leurs *« financiers »* du Golfe qu'ils étaient désormais *décidés à passer outre leurs* conseils, quitte à entraîner l'ensemble de la région dans une escalade aux conséquences imprévisibles. La décision de Bagdad est des plus habiles. Elle contraint les Etats pétroliers du Golfe à participer à leur corps *défendant* à un conflit qu'ils souhaitaient éviter à tout prix. Elle oblige du même coup les dirigeants de Téhéran à mettre à exécution leurs menaces répétées de s'en prendre aux Etats arabes qui financent l'Irak.

Toutes les conditions d'une internationalisation du conflit, tant souhaitée par Bagdad, sont désormais réunies. Ebranlés par les offensives répétées de l'armée iranienne, les Irakiens comptent de plus en plus sur une intervention internationale pour obtenir une paix négociée que *Téhéran s'obstine à leur refuser*, avec l'espoir de voir le régime de Bagdad s'effondrer tôt ou tard sous les coups de boutoir que lui administre l'Iran à intervalles plus ou moins réguliers.

Les dirigeants de Téhéran se trouvent désormais au pied du mur. Il n'est évidemment pas question pour eux *de bloquer le détroit* d'Ormuz, une entreprise impraticable sur le plan technique et dont ils seraient les premiers à souffrir. Ils peuvent cependant perturber gravement le trafic maritime dans cette zone en rendant dangereuses toutes *les routes pétrolières du golfe* Persique, ainsi que l'a affirmé à nouveau l'ayatollah Rafsandjani. C'est apparemment en faveur de cette solution de désespoir que Téhéran a opté en s'en prenant à des pétrolier koweïtien et saoudiens, avec l'espoir que *Koweït et Ryad contraindront* Bagdad à renoncer à ses attaques contre les pétroliers qui se rendent au terminal de l'île de Kharg.

Un pari dangereux

C'est un pari dangereux. Rien n'indique en effet que l'Arabie *Saoudite* et le *Koweït* sauront se montrer suffisamment persuasifs pour contraindre Bagdad à renoncer à une stratégie qui semble être l'ultime recours dont disposent les Irakiens pour tenter d'affaiblir la machine de guerre iranienne. Le *président Saddam Hussein a été en* effet des plus clairs en s'adressant au début du mois à un groupe de journalistes koweïtiens. Il leur a notamment laissé entendre que le « siège » maritime de l'Iran serait intensifié au cours des prochaines semaines et pourrait même *aboutir* à une attaque contre les installations pétrolières de l'île de Kharg. Les récentes déclarations du ministre saoudien du pétrole, cheikh Ahmed Zadi Yamini, qui a presque justifié l'attaque par l'Irak du pétrolier saoudien, *semblent indiquer* que certains milieux saoudiens *ne paraissent pas* du tout mécontents de la tournure des événements.

Une attaque aérienne contre l'île de Kharg *semble* toutefois improbable dans les conditions actuelles. Elle coûterait en effet trop cher aux attaquants irakiens, et Bagdad n'aura vraisemblablement recours à cette extrémité qu'au cas où ses troupes seraient incapables de faire face à une nouvelle offensive terrestre iranienne. En fait, celle-ci demeure le grand point d'interrogation. *Annoncée depuis plusieurs* semaines comme imminente par les Américains, qui ont signalé d'énormes concentrations de troupes iraniennes à la frontière sud de l'Irak, elle tarde curieusement à venir.

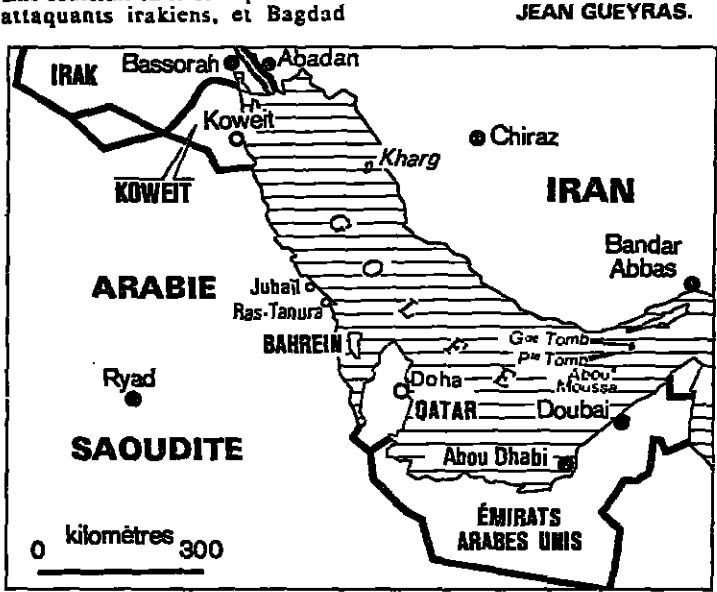
Régionaliser la guerre

Les autorités iraniennes, pour leur part, n'ont rien fait pour démentir les informations de Washington, et les milieux diplomatiques *occidentaux* de Téhéran confirment que toutes les dispositions *ont été prises* pour que la nouvelle offensive ne s'enlise pas à nouveau dans les marais de Howeiza. L'île de Majnoun, conquise au début de mars, a été transformée en une tête de pont militaire d'où partirait l'offensive iranienne, dont l'*objectif essentiel* serait d'encercler les 3e et 4e corps d'armée irakiens, qui défendent Bassorah, et de couper la grande route qui relie le port irakien à Bagdad.

Il est évident que le succès d'une telle opération, qui isolerait la région de Bassorah du reste du pays, porterait un coup sévère à l'armée irakienne et au régime de Bagdad. Son succès est cependant loin d'être assuré. Le retard de la nouvelle offensive est apparemment dû à des problèmes de logistique, ceux-là mêmes qui ont voué à l'échec l'offensive de mars dernier, et que les militaires de Téhéran s'efforcent actuellement de résoudre.

Dans ce cas, la décision du président Saddam Hussein de régionaliser la guerre en contraignant ses amis saoudiens et koweïtiens à s'engager malgré eux dans la *bataille viserait à créer un nouveau* rapport de forces dans la région avant le déclenchement de la prochaine offensive iranienne.

JEAN GUEYRAS.



Le détroit d'Ormuz, qui ferme le Golfe, est pratiquement à l'abri de toute tentative de sabotage. Selon une étude réalisée aux Etats-Unis, si le détroit était miné par l'un des protagonistes de la guerre du Golfe, il suffirait qu'un dragueur de mines effectue un seul passage par jour pour maintenir libre en permanence un chenal de 411 mètres de large, suffisant pour les super-pétroliers. En outre, l'intérêt de l'Iran n'est pas de fermer toute circulation par le détroit d'Ormuz, dans la mesure où ses propres exportations de pétrole utilisent ce passage, faute de disposer de terminaux pétroliers au sud du détroit.

Embarras à Washington

De notre correspondant

Washington. – La brutale dégradation de la situation dans le *Golfe persique survient au plus* mauvais moment possible pour l'administration américaine. Trois mois après le piteux échec essuyé par les Etats-Unis au Liban, et cinq mois avant l'élection présidentielle de novembre, M. Reagan ne bénéficie, en effet, ni du crédit nécessaire dans la région pour contrôler efficacement le développement de la crise, ni de la liberté de manœuvre *indispensable dans son propre* pays pour pouvoir, le cas échéant, envisager, sans grave danger politique, de risquer une intervention militaire.

Avec un mélange de fermeté et de prudence, déguisant mal une certaine perplexité, les porte-parole officiels se sont donc attachés à la fois, mercredi 16 mai, à rappeler que M. Reagan avait personnellement déclaré, le 22 février, qu'il *« ne permettrait en aucun cas la fermeture »* du détroit d'Ormuz, et à souligner que *le Golfe* n'était actuellement pas fermé.

La Maison Blanche s'est refusée à préciser à quel moment elle considérerait que ce serait le cas. Le département d'Etat n'a pas voulu davantage indiquer ce que les Etats-Unis pourraient alors *« faire ou ne pas faire »*. L'une *comme l'autre ont « déploré cette série d'attaques aériennes (...) qui constituent une dangereuse escalade de la guerre irako-iranienne et une menace contre la liberté de navigation* (dans le détroit) *que les Etats-Unis sont décidés à maintenir ouvert »* en faisant *« ce qui est nécessaire »*.

« Une fois de plus, il est impératif que les parties concernées par les combats dans la région recherchent une solution pacifique », a déclaré le porte-parole de la Maison Blanche, M. Speakes, tandis que celui du département d'Etat, M. Hugues, faisait savoir que Washington avait demandé à *« plusieurs pays »* en relation avec l'Iran d'intervenir auprès du gouvernement de Téhéran pour que cessent les attaques contre les pétroliers. Il s'agirait notamment du Japon et de l'Algérie. L'ambassadeur d'Arabie Saoudite avait eu, par ailleurs, mardi, de longs entretiens à *la Maison Blanche*.

Selon un haut fonctionnaire de *la présidence*, l'*ambassadeur n'aurait* pas formulé à cette occasion de demande d'intervention, et la chaîne de télévision NBC croyait savoir, mercredi soir, que l'Arabie Saoudite et plusieurs autres pays arabes pro-occidentaux auraient *catégoriquement rejeté toute idée de* démarche militaire commune avec les Etats-Unis.

Il semble néanmoins que les quatre avions-radars américains AWACS, opérant dans l'espace aérien saoudien depuis 1980 et qui sont en liaison permanente avec Washington, avaient averti les *autorités de Ryad de l'attaque qui* allait être lancée mercredi matin contre l'un de leurs pétroliers.

Le département d'Etat – comme il l'avait fait mardi soir pour celles de dimanche et lundi – a imputé cette dernière attaque à l'Iran, en affirmant disposer d'indications *« très sérieuses »* montrant que l'aviation iranienne avait utilisé à cette occasion un appareil de fabrication américaine fourni sous le règne du chah.

B.G.

Israël

L'inflation a atteint en avril le taux record de 20,6 %

De notre correspondant

Jérusalem. – A dix semaines des élections législatives, les prix à la consommation en Israël continuent de grimper : l'*« hyper-inflation »* a atteint 20,6 % en avril. Il s'agit du deuxième plus fort indice depuis la création de l'Etat en *1948 et* du taux record pour une telle période. Seul le chiffre d'octobre 1983 fut légèrement supérieur : 21,3 %. Mais cette piètre performance était largement due à la crise boursière qui secoua alors le pays. Au rythme actuel, l'inflation cumulée – qui a atteint 263 % au cours des douze derniers mois – sera de 406 % en 1984.

Le mauvais pourcentage d'avril, même si les variations saisonnières l'expliquent en partie, constitue un nouveau revers pour le ministre des finances, M. Cohen Orgad. De son propre aveu, l'accélération de la hausse des prix *résulte de la politique* d'austérité mise en place en octobre 1983, et qui vise avant tout à redresser la balance des paiements.

L'ennui, pour le grand argentier, c'est que, hormis le déficit commercial en légère baisse, tous les autres indicateurs économiques empirent. Ainsi, la dette extérieure, a-t-on appris *il y a quelques jours*, a augmenté de 8 % l'an dernier, atteignant 22,5 milliards de dollars, malgré la transformation en dons d'une partie des prêts américains. Pendant les six derniers mois, le chômage s'est accru de 43 % et frappe maintenant 80 000 travailleurs, soit 5,7 % de la population active.

Tout cela, bien sûr, ne renforce pas la main du Likoud à l'orée de la campagne électorale, que l'opposition travailliste s'efforcera d'axer sur l'échec économique patent de la coalition *sortante*. *Tout en jurant* qu'il ne versera pas, comme avant le scrutin de 1981, dans son qu'on appelle ici *« l'économie électoraliste »*, le gouvernement tente au moins de ne pas aggraver son cas face à une population dont le pouvoir d'achat a décliné de 7 % depuis janvier.

Les dernières hausses sur les produits de base ont été limitées au maximum. Le Trésor s'apprête à faire adopter une réforme des tarifs de l'impôt qui profitera à deux cent mille contribuables de revenus modestes. *Il a accepté d'accorder dès le* début de juin une indemnité spéciale en guise d'avance sur le versement de la *« prime de vie chère »*, laquelle permet pratiquement d'indexer, quoique avec retard, tous les revenus sur l'inflation. Il espère enfin *de meilleurs* indices des prix *en mai* et juin, mois où l'inflation est d'ordinaire plus faible. Mais l'actuel « boom » sur le marché noir du dollar – le billet vert étant négocié à 20 % au-dessus de sa valeur – montre que la confiance sera difficile à restaurer d'ici au 23 juillet.

La centrale syndicale Histadrout, fief des travaillistes, fera d'autant moins de cadeaux au pouvoir qu'elle s'est donné, le mardi 15 mai, un nouveau *chef*, combatif et populaire, M. Israël Kessar, cinquante-six ans. Signe des temps : le neuvième secrétaire général de la Histadrout est, pour la première fois, un séfarade. Immigré du Yémen alors qu'il était enfant, il remplace Yeroham Meschel, *soixante et onze* ans, ashkenase bon teint et cacique du travaillisme, qui occupait le poste depuis dix ans. A cet égard, l'avènement de M. Kessar marque la fin d'une époque.

L'origine de M. Kessar est un bon point pour le parti travailliste, trop souvent identifié dans le passé à la classe politique d'origine européenne aux yeux d'un peuple issu aujourd'hui en majorité du monde arabe. Habile négociateur qui a su avec patience attendre *son heure* depuis sept ans, M. Kessar veut *« revitaliser »* la Histadrout. Véritable empire économique, la centrale syndicale emploie un salarié de l'industrie sur cinq et produit un quart des exportations du pays. Quatre travailleurs *israéliens sur cinq* en sont membres.

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

Le Monde

5, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 PARIS – Télex MONDPAR 650572 F
Tél. : 246-72-23

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 380 m. ; Allemagne, 1,70 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 28 fr. ; Canada, 1,10 $; Côte-d'Ivoire, 300 F CFA ; Danemark, 7,50 kr. ; Espagne, 110 pes. ; E.-U., 95 c. ; G.-B., 55 p. ; Grèce, 65 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 500 L ; Liban, 375 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 28 f. ; Norvège, 8,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 85 esc. ; Sénégal, 300 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,50 f. ; Yougoslavie, 182 nd.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérant :
André Laurens, directeur de la publication
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IX

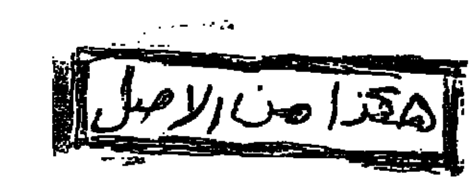
Reproduction interdite de tous articles sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	341 F	605 F	859 F	1080 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	661 F	1 245 F	1 819 F	2 360 F
ÉTRANGER (par messageries) I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	381 F	685 F	979 F	1 240 F
II. – SUISSE, TUNISIE	454 F	830 F	1 197 F	1 530 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.
Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.
Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.
Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.
Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.



PROCHE-ORIENT

DANS LE SUD DU LIBAN

L'expédition israélienne contre le camp d'Ain-Heloué donne lieu à des versions contradictoires

L'importante opération de perquisition effectuée dans la nuit de mardi à mercredi à l'intérieur du camp palestinien d'Ain-Heloué, dans le sud du Liban (*le Monde* du 17 mai) a donné lieu à des versions contradictoires.

A Jérusalem, ainsi que le rapporte notre correspondant, le porte-parole de l'armée, interrogé à plusieurs reprises, a démenti la plupart des informations en provenance du Liban au sujet de cette affaire. Selon la version israélienne, l'armée est bien intervenue mercredi au matin au camp palestinien d'Ain-Heloué afin de perquisitionner dans certaines maisons qu'elle soupçonnait d'abriter des stocks d'armes. Elle a voulu ensuite arrêter deux des résidents du camp chez qui elle avait découvert des caches d'armes. Ceux-ci ont pris la fuite et ont alors été blessés par les soldats israéliens ; il n'y a eu aucun mort, et plusieurs autres suspects ont été arrêtés.

Les chars de l'armée israélienne, précise-t-on à Jérusalem, n'ont ni ouvert le feu ni pénétré à l'intérieur d'Ain-Heloué. Le camp a seulement été bouclé. Aucun couvre-feu n'a été imposé. On ne confirme ni ne dément, en revanche, que l'armée ait dynamité plusieurs maisons du camp. Cette intervention à Ain-Heloué, ajoute-t-on, a été décidée parce que l'armée avait découvert que plusieurs personnes soupçonnées d'avoir participé à des attentats contre elle avaient ensuite trouvé refuge dans le camp, utilisé comme base arrière.

En revanche, nous signale notre correspondant à Beyrouth, on ne peut nier que l'armée israélienne ait mené une « *opération punitive* » à Ain-Heloué. Les informations sont concordantes sur quelques points de l'opération : l'encerclement du camp par des blindés ; l'entrée des soldats israéliens dans son enceinte ; l'arrestation de suspects ; le dynamitage de locaux ; l'existence de victimes. Elles sont divergentes, toutefois, sur son ampleur et ses résultats. Radio-Liban, contrôlée par la milice chiite Amal, en donne la version la plus dramatique : mille cinq cents hommes et cent cinquante véhicules militaires auraient pénétré dans le camp, procédant à cent cinquante arrestations, dynamitant vingt maisons et locaux de commerce, faisant un tué et trente blessés. Selon le témoignage de certains habitants, dix-sept chars et véhicules ont pénétré dans le camp : cent cinquante jeunes gens ont été arrêtés, trente maisons dynamitées, et vingt personnes blessées. Le rapport de la police libanaise confirme le chiffre de cent cinquante arrestations, mais ne fait état que de deux boutiques dynamitées.

L'UNRWA (Office des Nations unies pour le secours aux réfugiés), la plus neutre des sources d'information, précise que « *huit maisons du camp palestinien ont été dynamitées par les forces israéliennes* », et que « *les chars ne sont pas entrés dans le camp et n'ont pas ouvert le feu* ».

L'intervention israélienne a été accueillie par une manifestation constituée principalement de femmes du camp, suivie d'une grève de trois jours. Les populations des camps de Beyrouth, de Sabra et de Chatila se sont à leur tour associées au mouvement de protestation en déclenchant une grève de leur côté. Le comité exécutif de l'OLP a demandé une réunion d'urgence du Conseil de sécurité de l'ONU pour « *prendre les mesures nécessaires et punir les auteurs du massacre* ».

AMÉRIQUES

Etats-Unis

La Chambre des représentants accepte la construction de quinze missiles MX au lieu des quarante demandés par le Pentagone

De notre correspondant

Washington. — Oubliant un instant leurs violentes batailles, les deux principaux candidats à l'investiture démocrate, MM. Mondale et Hart, avaient adressé une lettre commune aux membres de la Chambre des représentants. Le MX est une « *arme dangereuse et vulnérable* », leur avaient-ils écrit pour les appeler à retirer du budget de la défense qu'ils examinaient, mercredi 16 mai, tous crédits pour le missile intercontinental dit Peacekeeper. M. Jesse Jackson, avait, lui, envoyé séparément un télégramme allant dans le même sens.

Les représentants, dont la majorité est démocrate, se trouvaient donc soumis à une double pression de leur propre parti et du président qui, lui, leur avait pratiquement enjoint, lundi dernier, de ne pas « faiblir » et encourager ainsi « *l'Union soviétique à ignorer nos efforts en faveur du contrôle des armements* ».

Après deux jours et demi de marchandages, d'intrigues, de coups de téléphone et de rendez-vous à la Maison Blanche, on est arrivé à une demi-mesure qui ne satisfait pleinement ni les candidats démocrates ni la Maison Blanche, mais souligne cruellement, pour MM. Mondale, Hart et Jackson, que la Chambre est encore légèrement moindre que celle de M. Reagan.

Par 218 voix contre 212, les représentants ont, en effet, refusé de « tuer » purement et simplement le MX, comme le leur demandait également M. O'Neill, le président de la Chambre. Ils ont préféré adopter (par 229 voix contre 199) le compromis qu'avait proposé M. Aspin, un démocrate modéré, grâce auquel l'administration avait déjà obtenu, l'année dernière, une majorité de neuf voix pour la production des vingt et un premiers missiles qui devraient être déployés à cent exemplaires à partir de 1986.

Aux termes de ce compromis, il n'en sera construit, pour cette deuxième tranche, que quinze et non pas quarante, comme l'avait souhaité le Pentagone, ni même trente, comme l'avait suggéré la commission des forces armées. De surcroît, les fonds débloqués (1,8 milliard de dollars) ne pourront être utilisés avant avril prochain afin de laisser à l'URSS un délai conséquent pour revenir à la table des négociations de Genève sur les armes stratégiques (START).

Le Sénat, à majorité républicaine, doit encore se prononcer, et l'accord qui devra être trouvé entre les deux Chambres devrait logiquement être plus acceptable pour M. Reagan. Le vote ambigu des représentants — dans lequel soixante-douze démocrates ont soutenu les républicains, tandis que dix-huit républicains faisaient le mouvement inverse — illustre cependant bien le débat montant dans tout le pays sur le bilan de la politique de « *paix par la force* » du président sortant.

Contrairement à ce qu'avait prédit M. Reagan, disent les uns, le réarmement américain n'a nullement conduit les Soviétiques à assouplir leur position, mais a, au contraire, conduit dans l'impasse les négociations sur le désarmement. Nous nous sommes heurtés, répondent les autres, à la paralysie de la direction soviétique provoquée par les morts successives de Brejnev et d'Andropov, mais il n'en est pas moins vrai que les Etats-Unis ne pourront pas, le moment venu, négocier avec succès en étant en position de faiblesse.

Ce débat, qui pèsera lourd dans la campagne électorale, n'est en fait tranché ni dans l'opinion ni dans le monde politique, ni même dans les rangs démocrates qui comptent nombre de « *faucons* ». Le fait que M. Mondale ait été le vice-président de M. Carter, qui avait jeté les bases du réarmement américain et souhaité déployer non pas cent mais deux cents MX, symbolise d'ailleurs, à lui seul, le paradoxe de la situation. Une situation d'autant plus biaisée que les plus grands doutes pèsent sur l'efficacité militaire du Peacekeeper.

B. G.

Le Pentagone veut renforcer la présence américaine au Honduras

De notre correspondant

Washington. — Les autorités américaines envisagent d'affecter d'ici à 1988 un budget de 149 millions de dollars au développement d'installations militaires en Amérique centrale et dans les Caraïbes. Ces crédits, indique un rapport que le département de la défense vient de soumettre au Congrès, devraient permettre de « *réduire significativement le temps nécessaire aux Etats-Unis pour pouvoir, si besoin était, fournir une assistance militaire* » dans la région.

Le Pentagone souhaite notamment consacrer 21 millions de dollars à l'allongement des pistes des aéroports honduriens de Palmerola et de La Cieba, sur la côte atlantique, afin qu'elles puissent offrir un soutien tactique à l'armée de l'air américaine. Le Honduras est aujourd'hui devenu une plaque tournante de la présence militaire des Etats-Unis en Amérique centrale, et c'est dans ce pays que pourrait être transféré le siège du commandement sud-américain à l'expiration, à la fin du siècle, des traités sur le canal de Panama.

Le projet du Pentagone prévoit également la création, pour 2,9 millions de dollars, de facilités de stockage sur l'aéroport hondurien de San-Lorenzo, proche du golfe de Fonseca, que bordent au sud les côtes du Nicaragua ; 43 millions devraient, enfin, être engagés pour l'amélioration des installations de Guantanamo, la base américaine au sud-est de Cuba.

Commentant ces propositions, M. Bill Alexander, un démocrate qui est membre actif de la sous-commission de la Chambre des représentants pour les installations militaires, s'est déclaré « *préoccupé de ce que l'administration table si fortement sur une stratégie militaire en Amérique centrale, sans faire preuve d'autant d'esprit d'initiative en matière diplomatique* ». C'était là, en substance, le reproche que le chef de l'Etat mexicain, M. Miguel de la Madrid, a adressé aux autorités américaines tout au long de la visite officielle de trois jours qu'il vient d'achever aux Etats-Unis — où le Salvadorien M. Duarte est attendu, lui, samedi prochain.

Le président — élu — démocrate-chrétien du Salvador passera quatre jours à Washington. Il devrait s'entretenir avec M. Reagan et plusieurs personnalités du Congrès dont, peut-être, M. Jesse Helms, sénateur d'extrême droite de Caroline du Nord, qui reproche à l'administration d'avoir dépensé, par le canal de la CIA, quelque deux millions de dollars pour favoriser la victoire de M. Duarte.

Selon le *Washington Post*, les nouvelles manœuvres que l'armée américaine doit commencer la semaine prochaine au Honduras auraient par ailleurs suscité un conflit entre le Pentagone et le commandant du front sud, le général Paul Gorman. Souvent décrit par des diplomates du département d'Etat comme l'homme de confiance de la Maison Blanche en Amérique centrale, le général Gorman avait prévu d'engager plus de 3 600 hommes dans ces manœuvres (« Granadero ») de lutte « *anti-insurrection* », qui dureront jusqu'au 30 juin et succèdent aux manœuvres Big Pine 2. Le département de la défense a déclaré pour sa part que mille hommes seulement prendraient part à cet exercice.

BERNARD GUETTA.

Chili

LE RÉGIME MILITAIRE RENFORCE LES MESURES DE SÉCURITÉ

Santiago (*AFP, AP, Reuter*). — La circulation automobile nocturne vient d'être interdite pour une période indéterminée dans les rues de la capitale chilienne. La mesure, qui s'applique à partir de la nuit du jeudi 17 au vendredi 18 mai, vient d'être prise par décret des autorités militaires en vue de mettre un terme à une vague d'attentats à la bombe commis ces derniers temps à Santiago. Dans la seule nuit de mardi à mercredi, une quarantaine d'explosions ont été enregistrées. Valparaiso et Concepcion, les deux autres grandes villes chiliennes, ont également été touchées par ces attentats, qui n'ont fait aucune victime. La circulation automobile sera prohibée de minuit à 5 heures du matin. Le couvre-feu, en vigueur pendant dix ans à la suite du coup d'Etat militaire contre l'Unité populaire, avait été levé en août 1983.

Le mardi 15 mai, d'autre part, une nouvelle législation antiterroriste avait été promulguée par les autorités militaires. La police secrète du régime (CNI) pourra officiellement arrêter, interroger et écrouer toute personne suspecte.

Nicaragua

Les restrictions à la liberté de la presse pourraient être légalisées

Managua (*AFP, AP, Reuter*). — Le Conseil d'Etat nicaraguayen a commencé, le mercredi 16 mai, la discussion d'un projet de loi sur la presse prévoyant de sévères limitations à la libre expression. Des peines allant d'une simple admonestation à la fermeture ou à la saisie de l'organe de presse sont prévues.

Ce texte, s'il était adopté, légaliserait la censure préalable en vigueur depuis deux ans.

Le projet, mis au point par le Front patriotique de la révolution (FPR, organe dirigeant du Mouvement sandiniste), interdit notamment la publication de toute information sur la pénurie de produits de base, qui est devenu l'un des principaux problèmes pour le régime au cours des derniers mois.

Le texte interdit également que les informations « *se fassent l'écho des intérêts de l'impérialisme ou reproduisent des campagnes de propagande promues par des ennemis intérieurs et extérieurs de la révolution* ». « *La liberté de la presse ne peut se concevoir comme une simple liberté d'entreprise considérant l'information comme une marchandise et non comme un bien social* », affirme le projet.

Le texte prévoit de plus que les chaînes de télévision seraient réservées « *au bénéfice exclusif de l'Etat* ».

La création d'un conseil national de communication sociale — où les représentants du gouvernement seraient majoritaires — est prévue, afin de « *veiller à la défense et au renforcement de la liberté d'information, d'expression et de diffusion de la pensée* ».

Les partis d'opposition — notamment le Parti social-chrétien et le Parti libéral indépendant — ont indiqué qu'ils participeront aux discussions de ce projet de loi.

De son côté, M. Horacio Ruiz, responsable du principal quotidien d'opposition *la Prensa*, a émis le vœu que « *la loi disparaisse avec la censure brutale, scandaleuse et unique dans l'histoire du Nicaragua qui prévaut actuellement* ».

D'autre part, les autorités ont décidé de créer des délégations du ministère de la défense dans plusieurs provinces pour répondre aux interrogations des journalistes étrangers « couvrant » le conflit entre les sandinistes et les rebelles contre-révolutionnaires. Les correspondants accrédités n'auront plus d'autorisations spéciales à demander pour visiter certaines régions.

Enfin, le gouvernement a annoncé que l'économie du pays allait être placée « *sur le pied de guerre* ». Les subventions jusque-là accordées à un certain nombre de produits de première nécessité seront réduites.

El Salvador

L'INTERNATIONALE SOCIALISTE FÉLICITE M. DUARTE DE SA VICTOIRE

Le président de l'Internationale socialiste, M. Willy Brandt, et trois vice-présidents de l'organisation ont envoyé en leur nom propre, le mercredi 16 mai, une lettre au président élu du Salvador, M. Napoleon Duarte, pour le féliciter de son élection qui traduit une « *victoire des idées démocratiques* ». Cette lettre à M. Duarte est signée par l'ancien chancelier ouest-allemand et par MM. Felipe Gonzalez, chef du gouvernement espagnol, José Francisco Pena Gomez (maire de Saint-Domingue) et leader du parti révolutionnaire dominicain au pouvoir et Carlos Andres Perez, ex-président du Venezuela. La missive est « *personnelle mais conforme aux idées de l'Internationale* », a déclaré à Caracas M. Perez.

Les quatre dirigeants sociaux-démocrates estiment que le succès électoral de M. Duarte est « *une victoire des idées démocratiques et des aspirations du peuple salvadorien à vivre en paix dans un Etat de droit* ».

Dans leur message, les quatre dirigeants de l'Internationale offrent au président élu leur appui pour qu'il entame des négociations avec la guérilla. Organiquement, l'Internationale socialiste a, plusieurs fois dans le passé, manifesté son soutien au FDR (Front démocratique révolutionnaire) que préside le social-démocrate M. Guillermo Ungo, et qui est partisan de la lutte armée, aux côtés des guérilleros du Front Farabundo Marti de libération nationale.



Nouveau cours en Corée du Nord

II. – La nécessaire réforme économique

Dans un premier article, Alain Jacob a décrit le rééquilibrage en cours dans la diplomatie nord-coréenne qu'illustre notamment le prochain voyage du maréchal Kim Il-sung à Moscou (*le Monde* du 17 mai).

De notre envoyé spécial
ALAIN JACOB

Nampo. – De la capitale jusqu'à ce port – le second du pays, – sur la côte ouest, le paysage et les rencontres offrent sans doute, en raccourci, une assez bonne image du genre de prospérité qu'ont atteint les Nord-Coréens. Image en contrastes, d'ailleurs, et qui n'incite pas plus au triomphalisme qu'à l'amertume.

La montagne n'est jamais très loin, même dans cette large vallée du fleuve Daidong, et la terre cultivable est donc rare : un peu plus d'un dixième d'hectare en moyenne par tête d'habitant pour l'ensemble du pays, soit à peu de chose près la même proportion qu'en Chine – *« le grenier du pays est au sud »*, observe notre guide avec regret. Comme en Chine donc, le premier objectif est de ne pas laisser inactif un pouce de terrain, et les champs s'étendent sans interruption du bord de la route aux premières pentes qui s'élèvent à l'horizon. En cette fin de printemps, grâce à de considérables travaux d'irrigation, les rizières sont mises en eau pour recevoir les jeunes plants cultivés sous plastique, les labours malaxent une terre durcie par le gel et par la sécheresse, y mêlent l'engrais qui enrichira les cultures.

Point ici, cependant, de ces bataillons qui partent à la même saison à l'assaut des campagnes chinoises. La main-d'œuvre est relativement rare en Corée du Nord, particulièrement dans le monde rural où vit moins d'un tiers de la population (et un dixième, nous dit-on, de la force de travail nationale), et de vigoureux efforts ont été déployés pour mécaniser les activités agricoles. Une ferme coopérative exhibe avec fierté les batteries d'engins divers – y compris plusieurs dizaines de machines à repiquer le riz – dont elle dispose pour cultiver quelque 600 hectares de céréales, les stocks de pièces de rechange, les ateliers de réparation qui assurent le maintien en état de ce parc impressionnant.

Ici comme dans d'autres pays socialistes, il est rare que le visiteur étranger soit admis à visiter d'autres unités de production que celles d'avant-garde. Relativisons donc. Plus significatif nous a paru le nombre de tracteurs aperçus au travail à travers les champs, par rapport en tout cas à celui des bêtes de trait, largement minoritaires.

Etape à Dai-An. C'est l'une des plus importantes usines de machines-outils du pays. Ville-usine, car non seulement la quasi-totalité du personnel qu'elle emploie est logée à proximité immédiate, mais, sur ses dix mille salariés, trois mille travaillent dans les champs dépendant de l'exploitation pour nourrir l'ensemble de la communauté. Les ateliers que nous visitons fabriquent des équipements lourds, des pièces de turbines en particulier. Locaux vastes et clairs, machines de toutes provenances – française et ouest-allemande notamment. Ce genre de production représente l'un des points forts de l'économie nord-coréenne, les débouchés étant assurés tant par l'équipement intérieur du pays qu'à l'exportation vers les pays du tiers-monde.

Eloquente mais préoccupante illustration du dialogue Sud-Sud : si les équipements qui sortent de ces ateliers sont essentiels à toute forme de développement économique, la manière dont ils sont fabriqués ne ressemble encore que de loin aux procédés en usage dans des industries modernes. Va pour les pièces lourdes, usinées sur des machines en général contrôlées par un ou deux ouvriers. Mais, dans l'allée voisine, des jeunes femmes assurent à l'unité le filetage de vis et d'écrous...

Un confort de base

A Nampo comme à Pyongyang, les constructions modernes sont impressionnantes. Hauts ensembles de douze, quinze étages et plus, qui prennent au soleil du soir sur l'estuaire du Daidong des allures séduisantes de front de mer au pied duquel on s'attendrait presque à voir bientôt mouiller les voiliers d'une marina. Un centre de tourisme est d'ailleurs en cours d'aménagement tout à côté. La capitale elle-même en est à sa troisième reconstruction : pratiquement rasée il y a trente ans, elle se couvre aujourd'hui de tours qui remplacent progressivement les constructions plus modestes élevées dans les années 60, en lieu et place des habitations plus ou moins provisoires et en partie souterraines, datant du lendemain de la guerre, et dont ne subsistent plus que des vestiges. Ce n'est pas le luxe, mais un confort de base dont rêvent encore bien des citadins de quelques pays de la région...

Il s'agit là d'un des succès les moins contestables du régime, et qui dépasse le domaine du logement. Tous les visiteurs étrangers en Corée du Nord ont été frappés par cette prise en charge par l'Etat d'une large part des besoins du citoyen. Cela va des produits alimentaires distribués par les unités de production aux vêtements attribués une ou deux fois par an à diverses catégories sociales – écoliers et étudiants notamment – et, bien sûr, aux logements, dont les locataires payent tout juste le chauffage et l'éclairage. Sans oublier les soins médicaux entièrement gratuits, l'éducation – généralisée au niveau de l'enseignement secondaire, – les loisirs et les vacances, dont les frais sont eux aussi le plus souvent couverts par la collectivité. Cest pourquoi, avec un salaire mensuel moyen de 90 wons (1), les citoyens nord-coréens parviennent sans trop de difficultés à couvrir les dépenses quotidiennes de leur existence. A condition, bien entendu, d'être un peu tous habillés de la même façon – l'uniforme est d'ailleurs de règle pour les écoliers et les étudiants – et de ne pas vouloir faire de folies. Car un rationnement de fait est pratiqué pour des produits de luxe encore trop rares, qui met – sauf attribution de bons de réduction par les unités de travail – le réfrigérateur à 400 wons, la machine à coudre à 450 et le récepteur de télévision en couleurs à 620.

Raisonnable succès d'une économie strictement planifiée et contrôlée par l'Etat, mais qui approche de ses limites. On s'en rend fort bien compte à Pyongyang en éprouvant les contraintes qu'a imposées un développement quasi autarcique conforme à l'idéologie du *« djoutché »*, dont le sens se résume à l'obligation de *« compter sur ses propres forces »*.

A quelques années encore de la cinquantaine, très à l'aise dans son complet gris clair, sobrement égayé d'une cravate à rayures sur une chemise bleu pâle, M. Tchoe Hong-kym, directeur de la gestion économique à la planification, ferait volontiers penser – n'était le badge porté au revers du veston à l'effigie de Kim Il-sung – à un homme d'affaires de Singapour... ou à ce jeune économiste rencontré l'an passé, qui exerçait alors des fonctions équivalentes à Séoul.

L'intéressement de capitaux étrangers

Passé l'exposé rituel des objectifs fixés pour la fin de la présente décennie, M. Tchoe accepte assez volontiers de parler des problèmes auxquels il devient désormais urgent de trouver des solutions. A travers son propos, se dessine l'ébauche d'une nouvelle politique économique qui constitue un élément essentiel des réorientations actuelles du régime.

Le plus neuf – parce que le plus inédit sur le plan politique – est l'idée d'un recours accru à l'aide et aux participations extérieures. L'appel à une coopération plus active avec l'URSS et les pays socialistes d'Europe de l'Est a déjà été mentionné, et il est l'un des objectifs principaux du prochain voyage à Moscou du président Kim Il-sung. Moins connu, mais plus significatif d'une évolution profonde est le projet de *joint ventures* – c'est-à-dire comportant l'intéressement de capitaux étrangers en provenance de pays occidentaux – dans des secteurs où les moyens nationaux sont incapables de répondre aux besoins nouveaux de l'économie nord-coréenne. L'énergie en est un, car si la Corée du Nord est riche en charbon, elle est totalement démunie de pétrole et souhaite inviter des compagnies occidentales – à risques partagés – à explorer les gisements potentiels existant sur son territoire ou à proximité de ses côtes.

Plus vital encore est le secteur des industries de pointe, de l'électronique en particulier, où tout est pratiquement à faire, et qui pourtant commande le passage de l'industrie nationale à un nouveau stade de développement. L'exemple du Sud est-il présent à l'esprit de M. Tchoe lorsqu'il exprime sa *« préoccupation »* et décrit ce domaine comme l'un des *« points faibles »* de l'économie nord-coréenne ? Toujours est-il qu'il n'a aucun complexe pour annoncer non seulement que Pyongyang souhaite vivement *« coopérer »* avec des compagnies occidentales porteuses des technologies les plus récentes, mais encore que des projets sont déjà à un stade de réalisation avancé avec la RFA.

« Autonomie de gestion »

Les difficultés qu'éprouve le gouvernement de Pyongyang à régler ses dettes extérieures n'inquiètent-elles pas les partenaires sollicités pour ce genre nouveau d'opérations ? *« Nous avons effectivement un peu dépassé nos capacités d'achat à l'étranger ces dernières années*, répond M. Tchoe. *Mais les équipements que nous avons acquis commencent maintenant à tourner, et leur production va permettre de régler nos dettes. Nous pensons que ce problème sera résolu d'ici trois ou quatre ans. »*

Mais, de toute évidence, se posent également des problèmes internes qui touchent au système de production et amènent quelques réexamens des méthodes de gestion de l'économie. *« Question de stratégie économique »*, comme l'observe notre interlocuteur, la priorité donnée traditionnellement au secteur de l'industrie lourde est en partie mise en cause, une « réorientation » des investissements vers l'industrie légère ayant été entreprise dans le courant de 1982 (soit deux ans après le sixième congrès du parti).

L'amélioration de la productivité du travail *« est un problème ici comme dans tous les pays »*. Quel que soit le degré de mobilisation idéologique, divers systèmes de primes, individuelles ou collectives, sont appliqués pour stimuler l'ardeur des travailleurs – et en cours d'*« amélioration »*. A l'usine de Dai-An, nous avons appris que les systèmes en question pouvaient permettre à un ouvrier de doubler son salaire et au-delà.

S'agissant des méthodes de planification, M. Tchoe n'hésite pas à parler d'une *« réforme nécessaire »*. Depuis 1981, celle-ci s'effectue dans le sens d'une décentralisation, des Comités régionaux de direction économique ayant été créés pour jouer un rôle d'*« intermédiaire »* entre les unités de production et la direction centrale du plan. On souhaite apparemment leur voir prendre des responsabilités croissantes, *« le centre se réservant plutôt un rôle de coordination »*. Quant aux entreprises elles-mêmes, largement consultées, nous assure-t-on, dans l'établissement de leurs programmes de production, elles doivent assumer les obligations de *« leur autonomie de gestion dans le cadre du plan »*. Concrètement parlant, cela signifie que profits ou pertes peuvent, *« dans certaines limites »*, se répercuter sur les rémunérations du personnel et dans les investissements.

Reste un problème d'ordre beaucoup plus politique : celui du rôle du parti dans la direction de l'appareil de production. Problème inhérent au système socialiste – Soviétiques et Chinois, entre autres, s'y sont attaqués avec plus ou moins de bonheur... et de persévérance, – mais qui se pose en Corée du Nord en termes particulièrement aigus. Dès le début de la planification – c'est-à-dire pendant la guerre, – on a en effet procédé ici à un choix aussi simple que radical : c'est le comité du parti lui-même, sans autorité parallèle ou rivale, qui dirige l'usine. En font partie : le directeur, l'ingénieur en chef, l'administrateur en chef, des *« ouvriers et techniciens expérimentés »* et des *« représentants des organisations de masse »*. Les trois premiers étant *« proposés par l'échelon supérieur du parti »* – les autres sont théoriquement *« élus à bulletin secret*, – on mesure le degré d'encadrement politique dans lequel fonctionnent les entreprises.

Si de telles structures ont donné des résultats appréciables dans la phase de reconstruction et d'industrialisation du pays – avec un taux de croissance moyen de l'industrie de plus de 19 % entre 1957 et 1970, – il est clair qu'elles se concilient mal avec l'esprit de la *« réforme nécessaire »* dont parle M. Tchoe. Mais on touche ici aux structures politiques mêmes du pays, aux délicats problèmes que pose leur évolution, leur inévitable transformation plutôt, dans la perspective de l'inéluctable fin de règne du « Grand Leader ».

---

(1) Un won nord-coréen vaut environ 3 francs au cours officiel, mais cette équivalence est sans signification en matière de pouvoir d'achat. A noter, en revanche, quelques prix relevés dans les magasins : 15 à 20 wons pour une paire de chaussures d'homme, 40 à 50 pour un chandail, 130 pour un complet, 30 pour une chemise en textile artificiel.

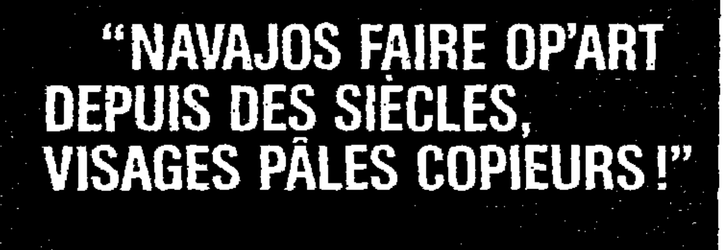
Prochain article :

D'UNE ÈRE A L'AUTRE



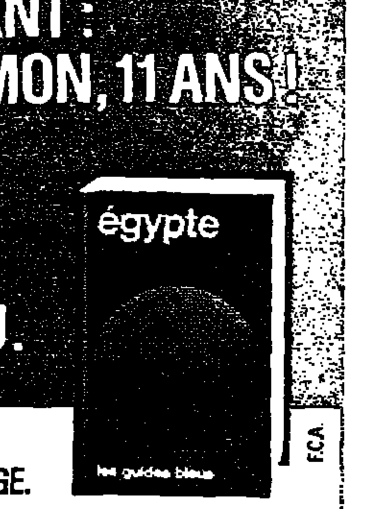












هكذا من الاصل

ASIE

Philippines

APRÈS LES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

L'opposition s'inquiète du retard dans le dépouillement du scrutin

De notre correspondant

Tokyo. — Manille ne veut plus de M. Marcos, mais M. Marcos ne veut apparemment pas du verdict de Manille. Et, à défaut du soutien populaire, le président philippin dispose encore *de facto* des pleins pouvoirs, civils et militaires, et du soutien américain.

La situation restait confuse, ce jeudi 17 mai, dans la capitale des Philippines, trois jours après le scrutin parlementaire du 14, alors que l'on annonçait de source officielle un probable retard de sept à dix jours dans le décompte des votes. Ce que l'opposition a immédiatement dénoncé comme une manœuvre destinée une nouvelle fois à transformer frauduleusement l'échec du parti de M. Marcos sur le terrain en une victoire sur le papier. On rappelle à cet égard le « scénario » des élections parlementaires de 1978 organisées sous le régime de la loi martiale. Déjà à l'époque les premiers résultats avaient montré une forte poussée du parti d'opposition (LABAN, dirigé par le sénateur Aquino, alors emprisonné par M. Marcos). Le décompte avait été suspendu sous prétexte de désordres. Peu après, alors que les accusations de fraude se multipliaient, les résultats définitifs avaient consacré le triomphe du parti gouvernemental (KBL, ou Mouvement pour la nouvelle société).

Un « non » au régime

La situation telle qu'elle apparaissait jeudi matin était à peu près la suivante : les deux camps, celui du président et celui de l'UNIDO (rassemblement d'une quinzaine de mouvements d'opposition), affirmaient avoir pratiquement gagné, alors que le dépouillement du scrutin était loin d'être terminé. La radio gouvernementale se hasardait à affirmer que le parti présidentiel avait remporté une centaine de sièges sur les cent quatre-vingt-trois à pourvoir. M. Marcos lui-même, sans que l'on sache très bien d'où il tire ses certitudes, déclarait aux télévisions américaines que son parti obtiendrait *« environ cent quarante sièges »*. Selon la NAMFREL, une organisation de contrôle indépendante, patronnée par les milieux d'affaires et par l'Église, l'UNIDO serait déjà assurée de soixante-treize sièges contre quatre-vingt-un au parti présidentiel et une quinzaine d'indépendants. L'opposition souligne que, sans les fraudes qui ont été constatées au cours de la campagne du côté gouvernemental, la déroute du KBL, et partant, celle du régime, serait encore plus prononcée.

Le Comité électoral gouvernemental dément les accusations de manipulation. Il n'a pas non plus confirmé les pronostics du président Marcos ni fait état de résultats, même partiels, trois jours après le vote. Il apparaît néanmoins que l'ampleur du soutien à l'UNIDO, pour imprévu qu'elle soit, est difficilement contestable, surtout à Manille où des milliers de citoyens vigilants assistent aux opérations de dépouillement. Il en va certes différemment en province. Mais le vote de la capitale, qui est le siège du pouvoir, et dont le gouverneur est Mme Marcos elle-même, apparaît comme une véritable motion de censure infligée à un régime habitué à se faire plébisciter. C'est un nouveau coup porté à la crédibilité du président Marcos.

Nous écrivions au soir de l'enterrement d'Aquino — après avoir été témoins de l'hommage que lui rendirent par milliers les habitants de Manille — que si tous ces gens avaient voté le 30 août, M. Marcos aurait été écrasé. Manille aura attendu près de neuf mois pour faire connaître une deuxième fois son verdict.

Il n'est pas exclu que, par un nouveau tour de leur façon, M. Marcos et les siens opèrent un *« renversement »* de tendance. Ce n'est pas impossible, mais c'est aujourd'hui plus difficile et beaucoup plus dangereux que par le passé. Alors que ses adversaires l'accusent de s'y préparer, M. Marcos vient de lancer un appel au *« respect de l'intégrité du vote »*. Certains pensent néanmoins que l'habitute et les intérêts d'un clan aidant, l'autocrate vieillissant n'acceptera pas une défaite qui est d'abord la sienne et dont il lui faudrait alors tirer les conclusions politiques. *« Il est le seul*, nous disait un diplomate, *à ne pas vouloir admettre qu'il est détesté et que son régime est en faillite. »*. D'autres au contraire imaginent que le président saura habilement s'accomoder de l'adversité et de l'opposition, quitte à tenter de la récupérer d'une façon ou d'une autre.

Il est trop tôt pour se livrer à des spéculations. La situation reste confuse, et bien des éléments plus ou moins inquiétants forment la toile de fond de ces élections. Une chose est cependant certaine : de quelque façon que l'on envisage cette consultation, elle constitue un tournant, un point de non-retour. Pour la première fois depuis longtemps, ni la force, ni la fraude, ni l'argent ne sont parvenus à empêcher une grande partie de la population de dire *« non »* à la dictature.

R.-P. PARINGAUX.

EUROPE

RFA

La coalition gouvernementale est menacée

Correspondance

Bonn. — Confronté à une grave crise de confiance au sein de la coalition et à une extension des grèves qui commencent à affecter gravement le secteur de l'automobile dans toute l'Allemagne, le gouvernement du chancelier Helmut Kohl traverse sa première épreuve importante depuis son arrivée au pouvoir, il y a dix-neuf mois.

Obligés du fait de la rébellion d'une majorité des députés libéraux, de renoncer mercredi *16 mai* à leur projet d'amnistie pour les auteurs de dons illicites aux partis politiques, les deux partis de l'union chrétienne ne peuvent à terme que revoir leur position à l'égard des libéraux, dont l'affaiblissement politique avait été jusqu'ici occulté par la loyauté sans faille de leur président, M. Hans Dietrich Genscher, envers le chancelier.

Le chef du Parti libéral devra-t-il, comme croit le savoir l'hebdomadaire *Die Zeit*, tirer des conséquences personnelles de cette affaire, et abandonner la présidence du FDP ? « La fin de l'ère Genscher » titrait jeudi l'influent journal de Hambourg. Le principal intéressé, qui fêtait la veille ses dix ans à la tête du ministère allemand des affaires étrangères, affirmait lui-même qu'il ne fallait pas prendre cette question d'amnistie trop au sérieux, que celle-ci n'avait jamais été *« un thème essentiel à la coalition »*. Mais il n'y avait vraiment que sa sérénité apparente pour démentir l'agitation des milieux politiques. M. Genscher avait toujours réussi jusque-là, notamment lors du changement des coalitions fin 1982, à tenir ses troupes en mains dans les moments difficiles. Elles viennent cette fois-ci de lui infliger un revers d'autant plus cinglant qu'il remet en question ses rapports personnels avec le chancelier lui-même.

Il y a quelques jours à peine, on démentait, dans l'entourage de M. Helmut Kohl, les rumeurs faisant état d'une possible candidature de M. Genscher à la présidence de la commission européenne, en soulignant combien son rôle était *« essentiel »* à Bonn. Le chef du gouvernement, qui avait toujours pu compter sur le soutien de son partenaire pour faire contrepoids à Frantz Josef Strauss, devra peut-être réviser son jugement.

Pour le moment, tout le monde au sein du Parti démocrate chrétien essaie de sauver ce qui peut l'être. Au cours d'une rencontre avec M. Genscher et le chef du groupe parlementaire libéral, M. Adam Mischnick, le chancelier était convenu mercredi matin qu'il valait mieux éviter une épreuve de force décisive au sein du Parti libéral, en retirant tout de suite le projet d'amnistie.

Le président du groupe parlementaire d'Union, M. Alfred Dregget (CDU), affirmait, pour sa part, qu'il n'y avait *« pas de raison de laisser la coalition se rompre pour ça »*. Mais le chancelier a pu se rendre compte par lui-même en fin d'après-midi des nouvelles difficultés qui l'attendaient ; le ministre président de Bavière, M. Frantz Josef Strauss, paraît, en effet, décidé à exploiter la situation. Dans un éditorial paru le même jour, le *Bayern Kurier*, organe de la CSU, estimait à Munich que *« le manquement d'Hans Dietrich Genscher à sa parole »* constituait la crise la plus grave que la coalition ait traversée jusqu'à présent.

Comme par un fait exprès, ces remous au sein du pouvoir ont coïncidé avec un durcissement général du conflit sur les trente-cinq heures. Les grèves dans la métallurgie, qui en sont à leur quatrième jour, se sont étendues aux usines Mercedes de Sindelfingen, dans la banlieue de Stuttgart.

Dans l'imprimerie, quatre-vingt-dix entreprises ont été affectées mercredi par des arrêts de travail qui ont gravement perturbé la parution des journaux, selon la tactique du coup de poing adoptée jusqu'à présent par le syndicat IG Druck und Papier. Le syndicat des banques et assurances, qui réclame, lui aussi, la semaine de trente-cinq heures à salaire égal, a lancé à son tour une première grève d'avertissement, tandis que le DGB (Union des syndicats allemands) appelait tous ses adhérents à montrer leur solidarité avec les métallurgistes face aux menaces de lock-out du patronat de Gesamt Metall.

Les grèves de la métallurgie commencent à avoir de sérieuses répercussions dans l'automobile. La plupart des grands constructeurs comme Audi, NSU, Opel, BMW, Volkswagen ont dû ralentir leur production ou envisagent de le faire dans les jours à venir, en raison de la pénurie de pièces détachées due à la paralysie des quinze principaux sous-traitants du secteur. Des piquets de grève ont fait leur apparition jeudi, à l'aube, chez Mercedes de Sindelfingen, où les responsables d'IG Metall ont appelé, sans même attendre l'accord de leur centrale, à un arrêt de travail immédiat pour riposter à la décision de la direction de renvoyer chez eux 22 000 des 33 000 salariés de l'usine. Au total, 35 000 salariés de la célèbre firme se trouvent aujourd'hui frappés par les arrêts de production dans quatre usines de Mercedes en Allemagne.

Chez BMW, 20 000 ouvriers devaient être renvoyés chez eux jeudi soir en Bavière, après la relève de la dernière équipe dans les différentes usines du groupe. On annonçait également mercredi que 300 des 1 300 salariés d'une unité de production de moteurs située en Autriche seraient également affectés à partir de lundi prochain. Aucune lueur de négociations ne se profile pour le moment à l'horizon, le patronat de la métallurgie ayant rejeté mercredi les propositions d'IG Metall de reprendre des discussions au niveau de la seule région du nord Wurtemberg (nord Bade).

HENRI DE BRESSON.

Hongrie

DISCRET HOMMAGE A WALLENBERG

Le rôle de Raoul Wallenberg, le diplomate suédois qui a contribué à sauver plusieurs dizaines de milliers de juifs en Hongrie en 1944 avant de disparaître en URSS, a été rappelé à Budapest à l'occasion des cérémonies du quarantième anniversaire de la déportation (environ quatre cent mille juifs de Hongrie ont été envoyés dans les camps de la mort en 1944, tandis que deux cent mille autres étaient tués sur place).

Les autorités hongroises ont donné un éclat particulier à cet anniversaire, et la presse a fait état de l'hommage rendu par le grand rabbin de Budapest, Lazlo Salgo, à Wallenberg, qui *« a fait tout son possible pour sauver les persécutés »*.

Arrêté par les forces soviétiques d'occupation, en 1945, le diplomate suédois a disparu depuis : les autorités de Moscou ont laissé entendre qu'il était mort en détention en 1947, mais, selon certains témoignages de détenus, il aurait survécu — du moins jusqu'à une période récente, — toujours emprisonné dans un camp. — *(AFP, UPI.)*

Espagne

Le nouveau président du Parti nationaliste basque devra faire face à de graves dissensions

De notre correspondant

Madrid. — C'est un changement dans la continuité qui s'est produit le mercredi 16 mai à la tête du PNV (Parti nationaliste basque) avec la relève de M. Xavier Arzallus, qui dirigeait cette formation depuis décembre 1979, par l'un de ses dauphins, M. Roman Sodure, un ingénieur de trente-six ans. Ce dernier présidait la section de Guipuzcoa du PNV et occupait la mairie de sa ville natale, Azcoitia, d'où est également originaire M. Arzallus.

La tâche de M. Sodure sera malaisée. M. Arzallus est, en effet, une forte personnalité, dont le prestige était immense dans le parti. Non sans difficultés, il a su moderniser, en quatre années et demies, un parti qui en avait bien besoin depuis son retour à la légalité en 1977. Il n'a pas hésité, pour ce faire, à affronter le secteur le plus traditionnaliste, les « sabiniens » (du nom du fondateur, M. Sabino), à la fois nationalistes intransigeants et politiquement très conservateurs. Pourtant, M. Arzallus lègue à son successeur un parti en proie à de sérieuses dissensions.

Le désaccord le plus profond porte sur la stratégie à suivre en matière d'alliance au niveau national. L'arrivée au gouvernement à Madrid en décembre 1982 du PSOE (Parti socialiste ouvrier espagnol), ancien allié du PNV dans l'opposition, a divisé les nationalistes. Déçus par l'attitude des socialistes, qu'ils jugent plus restritive que celle de leurs prédécesseurs centristes dans le domaine des autonomies, M. Arzallus et ses partisans prônent une attitude « dure » face au gouvernement espagnol. Ils n'écartent pas l'idée d'un front commun avec l'Alliance populaire, la formation conservatrice de M. Fraga, aux élections législatives de 1986. En revanche, M. Garaikoetxea, qui se définit lui-même comme *« social-démocrate »*, est opposé à toute intégration du PNV dans un *« front de droite »*. Il préfère améliorer les relations avec le PSOE, pour tenter de le convaincre de se montrer plus généreux dans sa politique de transfert d'attribution aux régions.

THIERRY MALINIAK.

URSS

LE SORT DES SAKHAROV ET LE PROJET DE VOYAGE DE M. MITTERRAND A MOSCOU

M. Mauroy justifie à son tour l'attitude française

Le sort d'Andreï Sakharov et de son épouse, Elena Bonner, dont on est toujours sans nouvelles depuis que le physicien a entamé, il y a deux semaines, une grève de la faim, continue à soulever une grande émotion dans le monde, où les pétitions et les déclarations officielles se multiplient, tandis que les autorités françaises sont amenées à justifier le maintien, dans ces conditions, du projet de voyage de M. Mitterrand en URSS.

A l'Assemblée nationale, le premier ministre a répondu lui-même, mercredi 16 mai, à une question de M. François Léotard (UDF), portant sur l'opportunité de ce voyage dans le contexte actuel marqué par un durcissement général de la politique soviétique, y compris à propos de l'affaire Sakharov : *« Il est scandaleux de porter la moindre ombre sur l'action du gouvernement en faveur des droits de l'homme »*, a répondu M. Mauroy. *« Nous intervenons en Afrique comme en Amérique latine, à Washington comme à Moscou, chaque fois qu'il le faut »*, a ajouté le premier ministre, applaudi sur les bancs des groupes socialiste et communiste. M. Mauroy reprenait là une formule utilisée la veille, en Norvège, par le président de la République.

M. Mauroy a ajouté que l'action *« des autorités françaises a permis au fils et à la belle-fille* (de M. Sakharov) *de quitter l'URSS »*. (Il semble, en fait, que le premier ministre ait voulu faire allusion à Mme Liza Alekseïeva, qui, à la suite d'une première grève de la faim d'Andreï Sakharov, avait finalement été autorisée, en décembre 1981, à rejoindre aux Etats-Unis sont mari Alexei Semionov, beau-fils de M. Sakharov. M. Semionov, lui-même, avait quitté l'URSS dès 1977. L'action que l'actuel gouvernement français a pu mener pour faciliter sinon son propre départ, du moins celui de son épouse, était inconnue jusqu'à présent.

Dans sa réponse au député de l'opposition, M. Mauroy a ajouté : *« Quand un membre du gouvernement se rend en URSS, il ne manque jamais de procéder aux interventions nécessaires. »* Reprenant le thème déjà développé par M. Mitterrand, le premier ministre a poursuivi : *« Le spectaculaire n'est pas toujours opportun si l'on a, comme nous, le souci de l'efficacité »*, avant d'ajouter : *« Nos relations avec l'URSS doivent être appréciées globalement. »*

Mercredi également, la fille de Mme Elena Bonner (née d'un premier mariage), Tatiana Yankelevitch, a annoncé au cours d'une conférence de presse à Paris qu'elle avait demandé audience à M. Mitterrand, tout en priant le chef de l'Etat d'intervenir de toute urgence auprès des autorités soviétiques : selon elle, les époux Sakharov pourraient mourir d'ici quelques jours si rien n'est fait pour les sauver. (Selon les indications qu'elle avait données par avance, Mme Bonner-Sakharov avait décidé d'entamer elle-même une grève de la faim dix jours après son mari, c'est-à-dire le 12 mai.

On ignore cependant quelle est la situation actuelle des Sakharov à Gorki, puisqu'ils sont désormais totalement coupés de tout contact avec l'extérieur. Mme Yankelevitch a rappelé que, lors de leur grève de la faim de l'automne 1981, ils avaient été hospitalisés par les autorités soviétiques au bout de treize jours.

Le sort des Sakharov a également été l'objet d'un vif échange à New-York, aux Nations unies, entre représentants des Etats-Unis et de l'URSS, le délégué soviétique accusant les Etats-Unis de *« verser des larmes de crocodile sur le sort des Sakharov »*. Reprenant à peu près textuellement la thèse développée il y a une dizaine de jours à Moscou par l'agence Tass, le délégué soviétique a aussi accusé Washington de vouloir faire sortir Mme Bonner-Sakharov d'URSS pour l'utiliser comme *« une dirigeante de l'agitation antisoviétique à la solde des services secrets américains »*. Le délégué américain avait exhorté tous les membres de l'ONU à faire pression *« dans les termes les plus fermes possibles et au niveau le plus élevé »* sur les autorités soviétiques pour qu'elles respectent la volonté des Sakharov.

• *Le spectacle des Ballets de Moscou* a été momentanément interrompu mercredi 16 mai au Théâtre Dominion à Londres par des manifestants demandant la libération d'Andreï Sakharov.

AFRIQUE

Tunisie

TUNIS A RAPPELÉ SON AMBASSADEUR A TRIPOLI

Tunis *(Reuter)*. — La Tunisie a rappelé, mercredi 16 mai, son ambassadeur en Libye, pour protester contre les efforts des autorités libyennes pour l'impliquer dans le coup de force d'un commando d'opposants au colonel Kadhafi, le mardi 8 mai à Tripoli.

Les autorités libyennes ont affirmé que le commando s'est infiltré en Libye à partir du territoire tunisien et ont mis en garde la Tunisie contre *« le grave danger »* pour les relations entre les deux voisins que représenterait l'utilisation du territoire tunisien pour des *« attaques terroristes »*.

De son côté, Tunis a démenti les affirmations libyennes, accuse la Libye d'avoir délibérément enlevé trois gardes nationaux tunisiens, et dénonce les *« conséquences graves »* de l'*« escalade »* des organes de presse officiels libyens.

Après l'annonce de la décision du président Bourguiba de rappeler son ambassadeur à Tripoli, l'agence de presse tunisienne a annoncé, mercredi, l'expulsion de Libye d'une cinquantaine de travailleurs tunisiens.

Des informations non confirmées officiellement font état de concentrations de troupes libyennes à la frontière commune. De source informée tunisienne, on fait même état d'escarmouches entre unités libyennes et tunisiennes, mardi, à la frontière.

Cameroun

Quarante-six personnes ont été condamnées à mort,

indique un premier bilan officiel

Le tribunal militaire de Yaoundé a prononcé quarante-six condamnations à mort, dont trois par défaut, à l'encontre des personnes impliquées dans la tentative de coup d'Etat du 6 avril dernier, a annoncé, mercredi 16 mai, la radio nationale camerounaise. Le tribunal a en outre condamné deux personnes à la réclusion à perpétuité et cent quatre-vingt-trois autres à des peines allant de deux à vingt ans d'emprisonnement. La radio camerounaise a précisé que cent quatre-vingt-trois autres prévenus ont été relaxés par le tribunal et vingt-deux cas ont été renvoyés pour complément d'enquête.

Sur mille cinquante-trois personnes interpellées lors de la tentative de putsch ou après celle-ci, six cent dix-sept avaient été libérées. Radio-Cameroun n'a donné aucune précision concernant les dates des audiences du tribunal et les noms des condamnés, ni indiqué si des exécutions ont déjà eu lieu. Ces indications, qui constituent la première annonce officielle du déroulement de procès, ne permettent pas de savoir s'il s'agit ou non d'un bilan provisoire et si celui-ci concerne les procès qui se sont déroulés à Mbalmayo, Mfou et Yaoundé (*le Monde* du 17 mai).

Rappelons cependant que, selon différentes sources non officielles concordantes, trente-cinq personnes ont déjà été exécutées, à Mbalmayo, le 1er mai (*le Monde* du 5 mai).

Ces procès se sont déroulés à huis clos, et on ignore dans quelle mesure les accusés ont pu toujours bénéficier de l'assistance d'un avocat. A Yaoundé — où l'état d'urgence est toujours en vigueur, — les dirigeant camerounais se réfugient dans un mutisme total.

DIPLOMATIE

LA VISITE DE M. MITTERRAND A STOCKHOLM

Faste royal et divergences...

De notre envoyée spéciale

Stockholm. – La garde royale, les fanfares, les parades, les grenadiers, les chambellans, la cour au grand complet dans les salons du château : on n'avait pas vu cela de mémoire de Suédois depuis la visite de la reine d'Angleterre.

Il ne manquait à la tradition que l'arrivée en calèche de M. Mitterrand au palais royal de Stockholm, une coutume à laquelle les services de sécurité français avaient préféré ne pas sacrifier. *« C'est ce que j'ai vu de mieux dans le genre »*, confiait, à *la sortie du dîner au palais royal*, l'un des membres de la délégation française, légèrement éprouvé par le port prolongé de l'habit, mais néanmoins séduit par ce gigantesque cérémonial. Le roi Charles XVI Gustav et son épouse n'avaient pas lésiné sur l'accueil à offrir au président de la République française et à sa suite, laquelle s'est élargie depuis Oslo, *puisque sont arrivés directement* à Stockholm MM. Defferre et Fabius, *ainsi que les conseillers de* l'Elysée, MM. Debray et Attali.

Mais ces fastes ne sont pas le seul but de la visite française à Stockholm. *M. Mitterrand s'est* entretenu mercredi pendant plus *d'une heure avec le chef du gou*vernement, M. Olof Palme.

Il le rencontre à nouveau longuement ce jeudi au cours d'un déjeuner sur l'eau à bord du vapeur *Gustafsberg* et le recevra, vendredi matin, juste avant le départ du président français. C'est beaucoup pour deux hommes qui ont quelques raisons de ne pas s'entendre.

Leurs désaccords sont de taille et portent avant tout sur les questions de sécurité. Un domaine que M. Mitterrand a déjà abordé à Oslo et qu'il ne peut négliger dans la ville où se tient la Conférence sur le désarmement en Europe. *Les deux hommes prônent*, certes, la reprise du dialogue, mais ils ne l'entendent pas de la même manière.

Chef du gouvernement d'un pays neutre, M. Palme n'a jamais *pris directement position* dans le débat sur les euromissiles, mais toutes ses initiatives depuis quatre ans vont à contre-courant des positions françaises : la fermeté, le rétablissement de l'équilibre, d'accord dit M. Mitterrand ; le rétablissement de la confiance d'abord, dit M. Palme, qui propose la création d'une zone dénucléarisée en Europe du Nord, dans *ces parages de la Baltique, où*, depuis des années, rôdent des *sous-marins « non identifiés »*.

La commission internationale qu'il a créée et qui porte son nom défend, en outre, l'idée d'un cou*loir dénucléarisé* en Europe centrale de part et d'autre de la frontière entre les deux blocs.

On vient d'apprendre, d'autre part, que la Suède s'apprête à présenter la semaine prochaine, en même temps que les Grecs, les Tanzaniens, les Indiens et les Mexicains, des propositions en neuf points sur le désarmement nucléaire, dont M. Palme a dû informer M. Mitterrand.

Le premier ministre suédois a *été rejoint* en Europe par *certains* partis sociaux-démocrates, notamment ceux qui sont entrés dans l'opposition ces dernières années : les Allemands, les Danois, les Norvégiens. Mais on voit mal sur quelles bases pourrait se faire un rapprochement avec les socialistes français.

Les désaccords ne portent d'ailleurs pas que sur les questions de sécurité. Si les manifestants contre les essais nucléaires français *étaient* venus peu nombreux mercredi à l'aéroport pour *accueillir M. Mitterrand au cri de « Menteur ! »*, M. Palme, lui-même, a voté une résolution de l'Internationale socialiste protestant contre la France dans le même sens.

Si *une action* commune est menée par les deux pays en direction de l'Amérique latine, on ne souscrit pas toujours à Paris aux méthodes choisies par le chef du gouvernement suédois.

Le *premier* objectif des *entre*tiens, en dehors des questions purement bilatérales, est, dit-on, l'échange d'informations dans des domaines où les positions des deux pays sont proches : le conflit Iran-Irak, l'Afrique australe, le Nicaragua, auquel M. Palme vient de rendre visite.

CLAIRE TRÉAN.

La tournée européenne du premier ministre sud-africain

« IL N'EST PAS PRÉVU DE RECEVOIR M. BOTHA A PARIS » déclare M. Nucci

M. Christian Nucci, ministre délégué chargé de la coopération et du développement, a évoqué, mercredi 16 mai, à l'Assemblée nationale, en réponse à une question de M. Odru (PC, Seine-Saint-Denis), l'éventualité d'une visite en France de M. Pieter Botha, premier ministre sud-africain. *« S'il est vrai que M. Botha pourrait effectuer une tournée dans les capitales étrangères*, a-t-il indiqué, *il n'est pas prévu de le recevoir à Paris. »*

Rappelant, d'autre part, que l'indépendance de la Namibie reste l'objectif du gouvernement français, M. Nucci a ajouté : *« Quant à l'apartheid* (en République Sud-Africaine), *force est de constater que rien n'a changé. Le gouvernement continuera à dénoncer une situation intolérable. La lutte contre l'apartheid est inséparable de notre lutte pour les libertés dans le monde. »*

La question de l'apartheid a été également évoquée mercredi par le secrétaire d'Etat adjoint américain chargé des affaires africaines, M. Chester Crocker, au cours d'une conférence de presse à Washington. *« Nous voyons des éléments positifs de changement se produire en Afrique du Sud »*, a-t-il dit.

Concernant la présence cubaine en Angola, M. Crocker a indiqué : *« A notre avis, si nous pouvons obtenir un engagement sur le problème cubain, nous aboutirons à l'indépendance de la Namibie. »*

A STRASBOURG

M. Dumas a présenté au Conseil de l'Europe les objectifs de Paris pendant la présidence française

De notre correspondant

Strasbourg. – La France occupe pour six mois, du 16 mai au 15 novembre prochain, la présidence du comité des ministres du Conseil de l'Europe, alors qu'elle préside encore, à Bruxelles, jusqu'au 30 juin, les travaux de la Communauté européenne. Venu à *cette occasion* à Strasbourg, M. Roland Dumas, ministre des affaires européennes, a indiqué, mercredi 16 mai, devant le comité des délégués des ministres, les lignes de force qui devraient caractériser l'action du Conseil de *l'Europe* pendant *la période de la* présidence française.

Il a mis l'accent, tout d'abord, sur la politique de défense des droits de l'homme. *« Il n'y a jamais d'acquis définitifs en ce domaine »*, a-t-il rappelé en reprenant la déclaration du président de la République à Oslo. La France œuvrera pour l'adoption, par l'Assemblée parlementaire des Vingt et un, du protocole additionnel à la Convention européenne des droits de l'homme sur l'extension des droits civils et politiques, de même qu'elle entend faciliter la pratique du recours individuel devant la commission des droits de l'homme.

M. Dumas s'est rallié à l'idée de la création de *« casques bleus des droits de l'homme »*, groupe de personnalités du monde des sciences, des lettres ou de l'économie sur le plan international, qui seraient appelées à enquêter sous l'égide du Conseil de l'Europe, sur les cas des violations des droits fondamentaux.

Le ministre des affaires européennes s'est également prononcé pour le renforcement de la préven*tion et de la lutte contre la drogue*, en souhaitant un accroissement des moyens du « groupe Pompidou », organisme spécialisé du Conseil de l'Europe. L'organisation de Strasbourg veut empêcher que les trafiquants de drogue jouent des disparités entre les réglementations nationales, et s'attaquer, par ailleurs, au *vide juridique* qui *favorise* la libre circulation de la drogue en haute mer.

J.-C. H.

Le ministre vietnamien de la défense en visite à Moscou

En visite à Moscou, le ministre vietnamien de la *défense*, le *général* Van Tien Dung, membre du bureau politique du PCV, a été reçu, mercredi 16 mai, par son homologue soviétique, le maréchal Oustinov. La veille, la *Pravda* avait accusé la Chine de *« provocations militaires »* contre le Laos et le Cambodge.

La visite du ministre vietnamien, observe-t-on de source occidentale à Hanoï, intervient au lendemain de l'annulation de la visite de M. Arkhipov à Pékin et alors que Chinois et Vietnamiens échangent, depuis le *début* d'avril, des *tirs* d'artillerie de part et d'autre de leur frontière commune. Il est possible que le général Dung soit aussi venu demander aux *Soviétiques de nouvelles armes*, en particulier pour compenser la four*niture par les Etats-Unis à la Thaï*lande d'avions de combatgt F-16.

D'autre part, selon Hanoï, *« au moins une centaine »* de soldats chinois ont été « anéantis », mardi, alors qu'ils tentaient de prendre d'assaut une colline située en territoire vietnamien, dans la province de Ha-Tuyen. Pour sa part, l'agence Chine nouvelle a indiqué que les gardes-frontières chinois avaient repoussé plusieurs incursions dans la province du Yunnan. – *(UPI, AFP.)*

A TRAVERS LE MONDE

Afghanistan

- KABOUL ANNONCE LA FIN DE LA RÉSISTANCE AU PANSHIR. – Le trafic est redevenu normal entre Kaboul et la vallée du Panshir où la population a repris ses activités habituelles, a annoncé Radio-Kaboul, mercredi 16 mai, ajoutant que la résistance dirigée par le commandant Massoud avait été « éliminée pour toujours ». Deux maquisards venant du Panshir sont d'autre part arrivés à Peshawar (Pakistan), souffrant de plaies suppurantes, que le parti Jamiat-i-islami a attribuées aux conséquences de l'utilisation de gaz toxiques par les forces soviéto-afghanes. – *(AFP.)*

Colombie

- TRENTE-HUIT BLESSÉS LORS D'AFFRONTEMENTS ENTRE POLICE ET ÉTUDIANTS. – *De violents affron*tements autour de l'Université nationale, à l'ouest de Bogota, ont fait vingt-trois blessés dans les rangs des forces de l'ordre et quinze parmi les étudiants, le *mercredi 16 mai*. Cinquante personnes trouvées en possession d'armes ont été arrêtées en vertu de la législation sur l'état de siège imposée le 1er mai après l'assassinat du ministre de la justice. Les incidents auraient pour origine l'assassinat, dans des circonstances obscures, d'un professeur de l'université. – *(AFP.)*

Namibie

- ATTENTAT A L'EXPLOSIF A WINDHOEK. – Une explosion a eu lieu, mercredi 16 mai, à Windhoek, capitale de la Namibie, dans un centre commercial situé dans l'avenue principale de la ville, faisant deux blessés et *des dégâts importants. – (AFP.)*

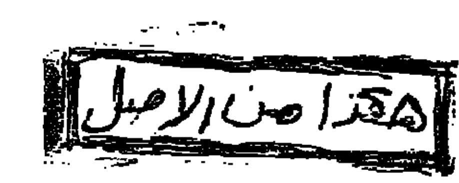
Portugal

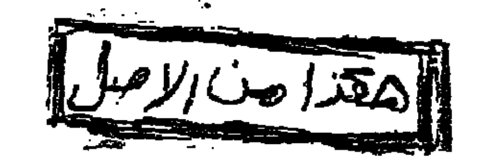
- DES DÉPUTÉ PORTUGAIS PLAIDENT A PARIS POUR LA CEE. – Une délégation de *l'Assemblée de la République* portugaise conduite par son président, M. Tito de Morais, séjourne actuellement à Paris à l'invitation de M. Louis Mermaz. Au cours d'un entretien avec la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale française, M. Tito de Morais a souligné l'importance politique que revêtait, pour la démocratie portugaise la demande d'adhésion de son pays à la Communauté européenne. Il a expliqué qu'il y avait, pour le Portugal, grande urgence à connaître la réponse, positive ou négative, de la CEE. M. Manuel Alegre, *président de la commis*sion des affaires étrangères de l'Assemblée portugaise, a affirmé que le Portugal serait certainement conduit à retirer sa demande d'adhésion *si une clarifi*cation n'intervenait pas rapidement.

OFFICIERS MINISTÉRIELS
VENTES PAR ADJUDICATION

Rubrique O.S.P. - 64, rue La Boétie, 563.12.66







Le Monde

politique

LA CAMPAGNE POUR LES ÉLECTIONS EUROPÉENNES

L'ORGANISATION DES DÉBATS TÉLÉVISÉS

Le PC renouvelle ses critiques contre M. Jospin et relance le projet d'un face-à-face Pons-Marchais

Le PC revient à la charge contre M. Jospin et demande un face-à-face entre MM. Georges Marchais et Bernard Pons sur TF 1, après le refus du premier secrétaire du PS de participer sur cette chaîne à un débat à quatre avec Mme Simone Veil et MM. Marchais et Pons (*le Monde* du 17 mai).

« *Faut-il vous dire combien je déplore que le refus de Lionel Jospin vous conduise à priver les téléspectateurs d'un débat d'idées démocratique qui aurait pu être un grand moment de clarification?* écrit M. Pierre Juquin dans une lettre adressée à M. Hervé Bourges, président de TF 1. *J'ai conscience d'exprimer le sentiment profond de tous les membres de la liste présentée par le Parti communiste français en souhaitant une nouvelle fois que Lionel Jospin revienne sur sa décision.*

» *Comme vous savez, au cours des négociations qui ont entouré l'initiative de TF 1, Georges Marchais n'a nullement rejeté l'idée d'un débat avec M. Pons. Pas plus d'ailleurs qu'aucune autre confrontation politique sérieuse. Il s'est déclaré d'emblée disponible et prêt à rechercher un accord sur les modalités. Ce débat peut encore avoir lieu, et notre liste y reste tout à fait favorable.* »

Le PC propose cette nouvelle solution « *dès lors que le débat Simone Veil-Jospin* [dont il avait d'abord demandé l'annulation] *est maintenu sur Antenne 2* » et propose la date du 15 juin pour ce débat Pons-Marchais.

Par la plume de son rédacteur en chef François Hilsum, l'hebdomadaire *l'Humanité-Dimanche* estime que le refus de M. Jospin « *revient à écarter Georges Marchais* ». Cette attitude « *n'est pas innocente* », écrit-il. « *Elle vise à reproduire, lors des élections européennes, le réflexe du* «votre utile» *qui servit au premier tour des présidentielles. Réducteur de la vie démocratique nationale, il tend à la cantonner en deux camps, deux partis. Il contredit donc le scrutin proportionnel.* »

L'éditorialiste ajoute : « *Il saute aux yeux, de surcroît, qu'elle comporte un risque politique : celui d'apporter de l'eau au moulin des commentateurs qui voudraient voir poindre à l'horizon une nouvelle majorité de laquelle les communistes, bien entendu, seraient écartés.* »

Aux arguments déjà énoncés pour justifier l'attitude de M. Jospin (*le Monde* du 17 mai) le PS ajoute de son côté qu'il ne souhaite pas de débat avec deux membres (Mme Veil et M. Pons) de la liste d'opposition, débat qui ne manquerait pas de poser des problèmes d'organisation et de répartition du temps de parole.

● **Intentions de vote pour les élections européennes.** – La liste UDF-RPR est en recul, selon un sondage de l'IFOP publié par *Magazine-Hebdo*. Cette enquête, réalisée du 27 avril au 4 mai auprès d'un échantillon représentatif de neuf cent cinq personnes, indique en effet que la liste conduite par Mme Veil obtiendrait 41 % des suffrages, au lieu de 48 % en février, 46 % en mars et 43 % en avril. Ce recul sensible s'explique vraisemblablement par l'apparition d'une nouvelle liste d'opposition : « Réussir l'Europe », présentée par Mme Gomez. Cette liste, qui ne figurait pas dans les précédentes enquêtes, est créditée de 4 % des intentions de vote.

Dans la majorité, la liste socialiste conduite par M. Jospin gagne un point par rapport au mois dernier (23 % au lieu de 22 %). La liste communiste conduite par M. Marchais, qui recueille 13 % des suffrages, en perd un.

La liste de Mme Gomez

Quatre-vingt-un socio-professionnels pour *Réussir l'Europe*

A la tête d'une liste *Réussir l'Europe*, composée de socio-professionnels, Mme Francine Gomez, PDG de Waterman, a décidé de se lancer dans la bataille des européennes pour, dit-elle, « *faire marcher l'entreprise Europe* » avec ceux qui ont su déjà sur le terrain « *faire la preuve de leurs compétences* » (*le Monde* du 15 mai). Mme Gomez se félicite de compter sur sa liste 49 % de femmes – *élément déterminant pour* Mme *Monique Pelletier, ancien ministre, qui, après avoir démissionné du PR, a créé l'association* Dialogue des villes de France – et 55 % de moins de quarante ans. Parmi ceux-ci, neuf membres de l'Union des jeunes responsables économiques qu'anime M. Jean-Jacques Orif et qui souhaite « *imprimer une dynamique et participer à l'effort nécessaire pour que l'Europe de demain ne soit pas une simple zone de libre échange mais un espace social et économique cohérent* ». Mme Alix de la Bretesche, qui figure en huitième position, est l'une des animatrices de la fédération de l'Ile-de-France du PR et proche de M. Giscard d'Estaing.

M. Corentin Calvez (Rad.), membre sortant de l'Assemblée des Communautés européennes, « recalé » de la liste Veil et de la liste Stirn-Doubin-Lalonde, qui ne figure plus sur la liste de Mme Gomez en raison, dit-on, de ces exigences de classement, a fondé de son côté l'association Initiatives européennes, qui s'efforce de constituer sa propre liste, une liste « *véritablement européenne, se déclarant pour les Etats unis d'Europe* ».

Voici dans l'ordre de leur présentation, les candidats de la liste Réussir l'Europe :

Mme Francine Gomez, chef d'entreprise ; M. Yves Rousset-Rouard, chef d'entreprise (Ile-de-France) ; Mme Monique Pelletier, ancien ministre, avocate (Ile-de-France) ; MM. Charles Delatte, membre sortant de l'Assemblée des Communautés européennes, membre du Conseil économique et social (Bourgogne) ; Pierre de Villard, conseiller général de l'Isère (Rhône-Alpes) ; Mme Marielle Goitschel, ancienne championne olympique de ski (Provence-Côte d'Azur) ; M. Dominique Fache, administrateur général adjoint et ingénieur de Sophia-Antipolis (Provence-Côte d'Azur) ; Mme Alix de la Bretesche, conseillère en formation (anciennement conseillère pour les femmes à l'UDF (Ile-de-France) ; M. Paul Etienne, cadre supérieur, président des clubs République et Démocratie (Languedoc-Roussillon) ; Mme Marie-Thérèse Casanova, VRP (Haute-Normandie) ; M. Patrice Queneau, professeur de médecine (Rhône-Alpes) ; Mme Marie-Jacqueline Chapron, maire de Rouffiac (Poitou-Charentes) ; MM. Hugues Hartleyb, maire d'Obernai (Alsace) ; Michel Barda, conseiller municipal de Gentilly (Ile-de-France) ; Mme Anne Langlois, présidente du pôle d'animation et de rencontres culturelles de Nantes (Pays-de-Loire) ; M. Jean-Jacques Orif, maire-adjoint d'Aulnay-sous-Bois (Ile-de-France) ; Mme Véronique d'Estalenx, chef d'entreprise (Midi-Pyrénées) ; M. Jean-Pierre Alfandari, chirurgien (Centre) ; Mme Danièle Clément, chef d'entreprise (Ile-de-France) ; M. Jean-Jacques Guyon, champion olympique d'équitation (Limousin).

Mme Sonia Koutchenski, vice-président de l'Agence nationale pour la création d'entreprises (Ile-de-France) ; M. Bernard Ophele, maire adjoint de Fourqueux (Ile-de-France) ; Mme Nicole Noe, conseillère municipale de Bordeaux (Aquitaine) ;M. Emmanuel Argo, chef du personnel (Martinique) ; Mme Anne-Michèle Donnet-Niedzielski, architecte (Lorraine) ; M. Christian Therond, président délégué régional du Centre des jeunes dirigeants d'entreprise (Ile-de-France) ; Mme Chantal Picciochi, ingénieur chimiste (Nord-Pas-de-Calais) ; M. Jacques Christaud, chef d'entreprise (Rhône-Alpes) ; Mme Monique Saulnois, maire adjoint de Sceaux (Ile-de-France) ; M. Alain Carré, designer industriel (Ile-de-France) ; Mme Anne-Marie Nivelle, administrateur de biens (Poitou-Charentes) ; M. Dominique Adjian, conseiller municipal d'Alfortville (Ile-de-France) ; Mme Marcelle Folliot, avocat (Nord-Pas-de-Calais) ;M. Gérard Bourrat, conseiller municipal d'Antibes (Provence-Côte-d'Azur) ; Mme Christiane Duparc, secrétaire de direction (Ile-de-France) ; M. Gérard Chouraqui, huissier (Ile-de-France) ; Mme Marie-Antoinette Charlet, enseignante (Champagne) ; M. Bruno Ravaze, délégué général du Centre national des jeunes cadres (Ile-de-France).

Mme Martine Menard, comptable (Pays-de-Loire) ; M. Claude Collard, cadre supérieur (Ile-de-France) ; Mme Martine Banti, directrice de société (Nord-Pas-de-Calais) ; M. Paul Sancoignet, ingénieur (Aquitaine) ; Mme Josette Renesson, professeur (Centre) ; M. Alain Gauville, chef d'entreprise (Pays-de-Loire) ; Mme Marie-Andrée Gaignières, avocate (Provence-Côte-d'Azur) ; M. Jean-François Jacq, président du groupe Europe Informatique ; Mme Paulette Fontanier, maire adjoint de Roquefort-La-Plume (Aquitaine) ; M. Georges Brunaud, professeur (Rhône-Alpes) ; Mme Michèle Rieger, expert-comptable (Ile-de-France) ; M. Jean Larmande,délégué général de la Fédération nationale des anciens élèves des grandes écoles (Ile-de-France) ; Mme Marie-Blanche Davancens, consultante (Rhône-Alpes) ; M. Jean-Claude Reydel, commissaire aux comptes (Ile-de-France) ;Mme Geneviève Prevost, responsable d'association (Picardie) ; M. Jean-Claude Aymard, directeur général de l'Agence nationale pour la création d'entreprises (Ile-de-France) ; Mme Isabelle Coutiaux, cadre (Provence-Côte-d'Azur) ; M. Marc Delachaux, administrateur de sociétés (Ile-de-France) ; Mme Odette Soulary, déléguée départementale à la condition féminine et à la jeunesse (Ile-de-France) ; M. Patrick Davennes, secrétaire de l'Association des transports sanitaires urgents (Ile-de-France).

Mme Suzanne Becker, responsable d'association (Centre) ; M. Martial Thevenot, président de l'Association des jeunes professionnels libéraux (Ile-de-France) ; Mme Catherine Panchet, étudiante (Ile-de-France) ; M. Gaëtan Lepeu, chef d'entreprise (Ile-de-France) ; M. Stan Le Scolan, conseiller municipal de Saint-Dizier (Champagne) ; Mme Monique de Thieulloy, agent immobilier (Ile-de-France) ; M. Etienne Bayle, cofondateur du Mouvement national des étudiants indépendants (Ile-de-France) ; M. Jacques Nahon, directeur de société (Languedoc-Roussillon) ; M. Michel Cohet, vice-président du comité économique et social d'Alsace (Alsace) ; Mme Nicole Douillard, chef d'entreprise (Ile-de-France) ; Mme Catherine Monnoyeur, responsable d'association (Ile-de-France) ; M. Jean-Michel Mathieu, conseiller en informatique (Ile-de-France) ; M. Alain Stutz, jurisconsulte international (Ile-de-France).

Mme Alix Demargne, cadre (Ile-de-France) ; M. Max Lagneau, vice-président du Syndicat des taxis de province (Rhône-Alpes) ; Mme Michèle Sachs-Gilormini, attachée de presse (Provence-Côte-d'Azur) ; M. François Vuitton, cadre commercial (Ile-de-France) ; Mme Sandrine Wiart, pésidente de la commission de formation du Centre national des jeunes cadres (Aquitaine) ; M. Philippe Giffard, président de l'IPO (Pays de Loire) ; Mme Simone Conte-Kalfon, sans profession (Ile-de-France) ; M. André Matzneff, publicitaire (Ile-de-France) ; Mme Gisèle Pommeranc, chef d'entreprise (Ile-de-France) ; M. Christian Laue, chef d'entreprise (Ile-de-France).

M. CAILLAVET SE MET EN CONGÉ DU MRG ET SOUTIENT LA LISTE SOCIALISTE

M. Henri Caillavet, ancien ministre, ancien sénateur, vient d'adresser à M. Jean-Michel Baylet, président de son parti, le Mouvement des radicaux de gauche, une lettre dans laquelle il lui signifie : « *Afin de ne pas égarer ma voix sur une* « liste sans espoir », *je soutiendrai les candidats socialistes et leur programme réaliste, notamment au plan de nos intérêts économiques du Sud de la France. En conséquence, je vous demande de prendre acte de ma mise en congé du MRG, dont j'ai été l'un des premiers et principaux fondateurs.* »

M. Cavaillet reproche au MRG sa participation à la liste dite ERE (Entente radicale écologiste européenne), de MM. François Doubin, Brice Lalonde et Olivier Stirn, une « *troïka désarticulée* », selon lui. Pour l'ancien sénateur, M. Stirn « *ne représente déjà presque plus rien* » et M. Lalonde « *contredit nos choix économiques et nos engagements nucléaires essentiels* ».

M. Caillavet ajoute « *avec gravité* » que cette conduite du MRG « *pénalise surtout notre partenaire socialiste à un moment où grâce à la lucidité, au courage, à la ténacité du président de la République, ce dernier met en œuvre une politique de redressement conforme à notre destin national dans la mouvance et la projection européenne.* »

Propos et débats

Mme Veil : une impérieuse nécessité

Mme Simone Veil a insisté, mercredi 16 mai, à Poitiers, sur « l'impérieuse nécessité de constituer des économies fortes et de mettre au point une union suffisante pour affronter la comparaison avec les Etats-Unis et le Japon ». Le chef de file de la liste d'union de l'opposition, qui a estimé que la France n'a pris « aucune initiative » au moment où elle assure la présidence de la Communauté, a observé : « Nos adversaires constatent que le socialisme en France a échoué et pensent qu'avec l'Europe ce sera plus facile. » Après que Mme Veil eût été prise à partie par une vingtaine de jeunes gens se réclamant du mouvement Laissez-les vivre, M. Bernard Pons, secrétaire général du RPR, a expliqué que le vote pour les « listes marginales » n'aura « aucune signification sur la politique intérieure de la France ». « C'est un vote sanction, a-t-il ajouté, que doivent donner les Français. »

M. Jobert : la double tutelle de l'Europe

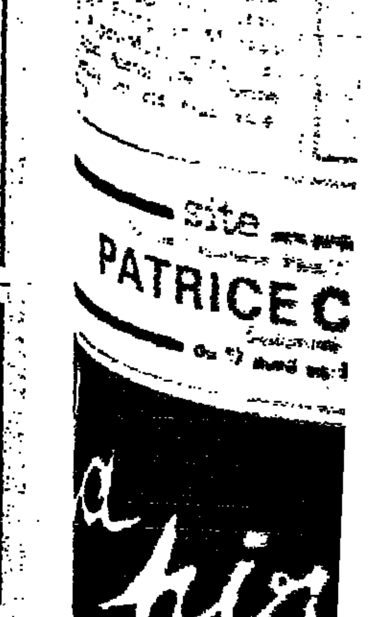
Estimant que l'abstention qu'il préconise pour le scrutin du 17 juin « n'est pas une attitude négative », M. Michel Jobert a déploré, d'une part, l'absence « dans les listes de gens favorables à la liberté de l'Europe », d'autre part, la réduction du débat à « une affaire de politique intérieure ». Le président du Mouvement des démocrates qui participait, mardi 15 mai à Lille, à une conférence de l'Ecole des hautes études commerciales, a relevé : « Aucun homme politique français n'a dit qu'il avait fait le choix d'une Europe plus libre vis-à-vis de la double tutelle dont elle est l'objet de la part des Etats-Unis et de l'Union soviétique ». Se déclarant favorable à l'entrée de l'Espagne et du Portugal dans le Marché commun, l'ancien ministre a estimé qu'on ne peut « continuer l'Europe avec le traité de Rome, tel qu'il est ».

M. Fiszbin : le cap est maintenu

Interrogé, mercredi 16 mai, sur France-Inter, M. Henri Fiszbin, président de Rencontres communistes, qui dirige avec M. Serge Depaquit, secrétaire national du PSU, une liste pour les européennes, a estimé que l' « escalade » à laquelle se livrent les dirigeants du PCF « n'est pas sans rappeler la période 1977-1978, qui a abouti à la rupture de l'union de la gauche ». Pour l'ancien député de Paris, « tout se passe comme si les dirigeants du PCF espéraient se faire évincer du gouvernement, alors même que la droite en fait un de ses objectifs principaux, sachant que la gauche en serait gravement atteinte ». Il a ajouté : « Mais cette tactique se heurte à l'opposition d'un électeur communiste sur deux, ainsi que le montrent tous les sondages. » Selon lui, « cet électorat communiste est engagé dans un soutien résolu au pouvoir de la gauche même s'il est exigeant, car tout confirme que le cap de la politique qui l'a emporté en mai 1981 est maintenu ».

M. Pierret : procédure surprenante

Le rapporteur général de la commission des finances de l'Assemblée nationale, M. Christian Pierret (PS), député des Vosges, a réagi vivement, dans un communiqué, aux travaux de la commission d'enquête du Sénat sur la dette extérieure (le Monde du 17 mai). Il estime qu'il s'agit là d' « une procédure surprenante » puisque le ministre de l'économie évalue officiellement l'endettement extérieur de la France. Pour M. Pierret, « ce sont des raisons purement politiciennes et irresponsables tentant de ternir à l'étranger l'image de la France et son crédit qui ont conduit les oppositions à retenir la procédure d'une commission d'enquête pour examiner un problème que le gouvernement, contrairement à ceux du passé, n'a pas cherché à cacher et qu'il a la volonté de maîtriser ».



A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

La pêche en eau douce

Les associations de défense de l'environnement pourront se porter partie civile

L'Assemblée nationale a adopté *en deuxième lecture, mercredi* 16 mai, le projet de loi relatif à la pêche en eau douce et à la gestion des ressources piscicoles *(le Monde* des 15 décembre 1983 et 21 avril). Ce projet, qui avait été adopté à l'unanimité en première lecture, l'a été de la même façon en deuxième lecture.

Les sénateurs ayant introduit, en deuxième lecture, des modifications qui, selon Mme Huguette Bouchardeau, secrétaire d'État chargée de l'environnement, ne *« bouleversent pas l'économie générale »* du texte mais dont certaines *« le rendent plus malaisément applicable »*, Mme Bouchardeau a suggéré aux députés d'adopter *« souvent, en revenant au texte initial, des dispositions sans ambiguïté »*. Pour sa part, le rapporteur de la commission de la production et des échanges, M. Georges Colin (PS, Marne), a rappelé que le sénateur rapportant le projet du palais du Luxembourg s'est déclaré *« à peu près certain »* que les deux Assemblées, au terme de ces deux lectures dans chaque enceinte, aboutiront à un accord en commission mixte paritaire.

Les divergences entre l'Assemblée et le Sénat portent notamment sur la formule retenue pour l'application des dispositions du projet qui imposent que les ouvrages installés dans le lit d'un cours d'eau permettent le maintien d'un débit garantis*sant la vie, la circulation et la reproduction des poissons.*

Par ailleurs, les députés ont rétabli la possibilité – supprimée par les sénateurs – pour les associations de défense de l'environnement de se porter partie civile pour les infractions relatives à la protection des *milieux aquatiques*. De même, les députés ont rétabli la responsabilité pénale – en cas de faute professionnelle – de l'auteur d'une vidange effectuée conformément à une autorisation.

L'affaire des « avions renifleurs »

L'ASSEMBLÉE NATIONALE DÉCIDE DE CRÉER UNE COMMISSION D'ENQUÊTE

L'Assemblée nationale a décidé, le mercredi 16 mai, par 328 voix (PS-PC), le RPR et l'UDF ne prenant pas part au vote, de créer une commission d'enquête parlementaire sur l'affaire des « avions renifleurs ». Cette commission sera *« chargée d'examiner les conditions dans lesquelles des fonds ont pu être affectés depuis 1976 à une invention scientifique susceptible de bouleverser la recherche pétrolière »*. Toutefois, comme le prévoit la législation, *« les faits de recel d'escroquerie »* faisant l'objet actuellement d'une information judiciaire ne pourront pas être examinés par cette commission, qui, en revanche, devra étudier les raisons pour lesquelles *« il n'a pas été donné suite »* au rapport de la Cour des comptes.

La création de cette commission avait été souhaitée dès la fin de décembre et au début du mois de janvier par les députés communistes, puis socialistes.

Au cours de la discussion, M. Parfait Jans (PC, Hauts-de-Seine) a souhaité que la commission puisse découvrir qui avait finalement bénéficié des fonds escroqués à ELF-ERAP, et que soit mis au jour le rôle de M. Antoine Pinay. M. Philippe San Marco (PS, Bouches-du-Rhône) a remarqué que certaines personnes *« avaient pris des arrangements avec l'histoire »* devant la mission d'enquête qu'avait créée sur ce sujet la commission des finances, et qu'elles devront donc s'exprimer plus clairement devant la commission d'enquête. M. Adrien Zeller (app. UDF, Bas-Rhin) a estimé que la majorité faisait preuve d'*« un acharnement thérapeutique autour d'un pseudo-scandale qui est en train de mourir de sa belle mort »*. M. Michel Noir (RPR, Rhône) a annoncé que son groupe *« ne participe [rait] pas à cette mascarade »*, bien qu'il soit toujours *« soucieux de rechercher la vérité »*.

● *M. Estier élu président de la délégation parlementaire pour l'audiovisuel.* – Réunie mercredi 16 mai au Sénat, la délégation parlementaire pour la communication audiovisuelle a procédé au renouvellement de son bureau. La présidence étant confiée alternativement chaque année à un député et à un sénateur, M. Claude Estier (PS, Paris) remplace à ce poste M. Claude Fuzier (PS, Seine-Saint-Denis), qui a été élu premier vice-président. M. Dominique Pado (Un. cent. Paris), Mme Françoise Moreau (UDF, Alpes-Maritimes) et M. François Asensi (PC, Seine-Saint-Denis) ont été élus vice-présidents.

AGENCES ET COMITÉS DE BASSIN

L'Assemblée nationale, le mercredi 16 mai, a adopté en première lecture un projet de loi relatif au régime et à la répartition des eaux et à la lutte contre la pollution, qui modifie la composition des comités de bassin et des conseils d'administration des Agences de bassin. Les députés du PS et du PC ont approuvé ce texte, ceux du RPR et de l'UDF s'abstenant.

Suivant les recommandations de M. André Lotte (PS, Saône-et-Loire), rapporteur de la commission des lois, et le souhait de Mme Huguette Bouchardeau, secrétaire d'État à l'environnement, la majorité a rétabli les dispositions qu'avait supprimées le Sénat lorsqu'il avait étudié le texte *(le Monde* du 19 avril 1984).

C'est ainsi que les représentants des organisations d'employeurs et de salariés siégeront aux comités de bassin et que des personnes compétentes pourront être nommées au conseil d'administration des Agences de bassin. De même, le représentant du personnel de l'Agence pourra être nommé président de celle-ci.

AU SÉNAT

Le projet sur la formation des fonctionnaires territoriaux adopté à l'unanimité

La mise en place de la décentralisation, avec les pouvoirs accrus dévolus aux élus, a renforcé la nécessité d'un personnel territorial qualifié. Le souci de créer une fonction publique territoriale *« majeure et attractive »* impose d'*« assurer la qualité de formation des agents »*. Cet objectif ainsi défini par M. Georges Lemoine, secrétaire d'État auprès du ministre de l'intérieur, est commun à tous les sénateurs qui conviennent que le projet de loi adopté par l'Assemblée nationale après déclaration d'urgence *(le Monde* des 19 et 20 avril) relatif à la formation des agents de la fonction publique territoriale et complétant la loi du 26 janvier 1984 portant *dispositions statutaires relatives à la* fonction publique territoriale y répond. Toutefois les uns et les autres portent des appréciations différentes sur les moyens à mettre en œuvre pour y parvenir. C'est ce qui explique que, voté à l'unanimité, le texte amendé n'ait pas recueilli un assentiment total. Comme elle l'avait fait lors de l'examen de la loi de janvier 1984, la majorité sénatoriale a retenu deux impératifs : rendre le système moins lourd et moins onéreux et préserver la liberté du choix de leurs collaborateurs par les élus.

Ces deux principes ont inspiré les propositions de modifications exposées par M. Daniel Hoeffel (Un. cent., Bas-Rhin), rapporteur de la commission des lois. Ainsi, le Sénat, malgré l'avis défavorable du gouvernement et de sa majorité, a supprimé la faculté d'une prise en charge par les centres de gestion des rémunérations des fonctionnaires suivant une formation professionnelle. Il a également supprimé l'obligation pour l'établissement des plans de formation d'une négociation avec les organisations syndicales. Il a donné au conseil d'administration du centre de formation la faculté de diminuer la cotisation d'une collectivité qui assure elle-même une formation spécifique de ses personnels, même en dehors du programme régional.

A propos de la composition des conseils d'administration des centres de formation, sur proposition de sa commission, le Sénat a augmenté la *représentation des départements* et l'a ouverte aux représentants de syndicats catégoriels de fonctionnaires.

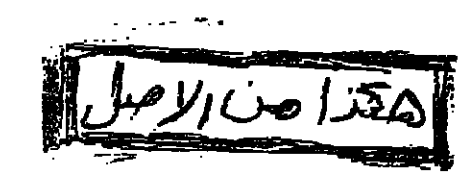
Malgré les réserves du RPR et de M. Pierre Schiele (Un. centr., Haut-Rhin), *ancien président du CFPC* (Centre de formation des personnels communaux), supprimé par le projet, le Sénat maintient l'existence, prévue dans le texte, des conseils d'orientation auprès des centres de formation. Toutefois, il précise que ses membres sont nommés par les conseils d'administration et que leur président sera un élu. Bien que RPR et PC s'y opposent, est adopté un amendement du gouvernement prévoyant une participation financière des offices publics d'HLM pour la formation spécifique de leurs agents.

Le Sénat a suivi sa commission pour instituer trois centres de formation dans la région parisienne. En revanche, c'est contre son avis qu'il a approuvé le gouvernement, qui *souhaitait le maintien de deux délégations* interdépartementales dans la région Rhône-Alpes.

Enfin, la majorité sénatoriale a préféré supprimer la disposition prévoyant une contribution financière des collectivités qui refuseraient un candidat proposé par un centre de gestion, et celles touchant aux membres de cabinet.

A. Ch.

● *La troisième tranche du Fonds spécial de grands travaux.* – Le Sénat a approuvé définitivement, mardi soir 15 mai, le projet de loi (déjà adopté par l'Assemblée nationale le 24 avril) modifiant, à compter du mois d'avril 1985, le taux de la taxe spécifique sur les produits pétroliers instituée par la loi d'août 1982 portant création du Fonds spécial de grands travaux. Ce texte per*met une augmentation de 2 centimes* du taux de cette taxe, qui passera de 4,7 à 6,7 centimes. En réponse au rapporteur de la commission des finances, M. Josy Moinet (Gauche dém., Charente-Maritime), M. Henri Emmanuelli, secrétaire d'État au budget, a précisé que le financement du TGV Atlantique ne *repose pas sur les collectivités* locales, mais que ces dernières pourraient être appelées à participer à des *aménagements* périphériques.





POLITIQUE

L'ÉLECTION MUNICIPALE PARTIELLE DE HOUILLES

Le pari perdu de « Selesko »

Dimanche 20 mai, les électeur de Houilles (Yvelines) retourneront aux urnes pour choisir leur conseil municipal. Les élections de mars 1983, qui avaient vu la victoire de la liste conduite par le maire sortant communiste, M. Eugène Seleskovitch, avec 50,64 % des suffrages, ayant été annulées par le Conseil d'Etat.

Pour le PC le coup a été dur. Les communistes étaient persuadés que l'élection ne serait pas cassée. M. Eugène Seleskovitch, sûr de son fait, avait même parié publiquement 20 000 F que le recours en annulation déposé par son adversaire RPR du deuxième tour, M. Alain Mahiet (battu de 164 voix), ne serait pas accepté.

« Selesko », comme l'appellent familièrement ses supporters, a bien failli gagner. Dans un premier temps, le tribunal administratif lui a donné raison. Mais les « juges » du Conseil d'Etat ont porté une appréciation différente sur les griefs formulés par M. Mahiet.

Ils ont retenu un ensemble de faits qui ont pu altérer les résultats du scrutin. C'est tout d'abord le collage massif d'affiches en faveur de l'union de la gauche sur les panneaux réglementaires réservés à la liste d'opposition à la place d'affiches de cette dernière arrachées ou lacérées. C'est ensuite l'appel au désistement en faveur de la gauche lancé par M. Dubernard, tête d'une liste éliminée au premier tour avec 4,37 %. Un appel largement diffusé par la gauche mais en contradiction avec l'attitude des membres de la liste qui avaient décidé de ne pas donner de consigne de vote.

Enfin, deux heures avant la clôture du scrutin du 13 mars, le président d'un bureau de vote désigné par la municipalité sortante, a transmis à un responsable local du PC un document établi à partir de listes d'émargement. Suivant les conclusions du commissaire du gouvernement, M. Pierre-François Racine, le Conseil d'Etat a vu dans cet acte une mesure tendant à porter atteinte à l'égalité des moyens des deux listes en présence et surtout un risque de pression de dernière

De notre correspondant

heure susceptible d'altérer la liberté de vote.

M. Eugène Seleskovitch va donc retourner devant les électeurs et trouver à nouveau sur son chemin M. Alain Mahiet. Le maire sortant n'en est pas encore revenu que l'on puisse mettre en doute sa bonne foi. *« C'est scandaleux de voir une haute juridiction prendre une telle décision à propos d'une pièce qui n'a jamais été au dossier et dont on suppute le contenu. »* Selon lui, le document en cause ne contenait que des chiffres sur la participation, mais pas de noms de personnes n'ayant pas encore accompli leur devoir électoral, comme le prétend l'opposition.

Compétences

« M. Mahiet n'a pas la preuve de ce qu'il avance », affirme M. Seleskovitch, qui a choisi de faire campagne avec trois slogans : *« Moralité - honnêteté »*, *« Union renforcée »* et *« Compétences du maire »*. Il demande aux électeurs de ne pas casser un programme municipal qui se développe normalement et prêche pour un large rassemblement au-delà des clivages politiques.

L'idée n'est pas mauvaise dans cette commune dont la politique locale fut longtemps marquée par des hommes de centre gauche. On y trouve d'ailleurs un peu plus de suffrages « flottants » que dans d'autres villes de même taille, des électeurs indécis qui ne se reconnaissent pas vraiment dans un groupe politique et qui, l'année dernière encore, avaient largement apporté leurs voix aux listes divers droite et écologistes.

Dans un tel contexte, M. Eugène Seleskovitch croit encore pouvoir se poser en rassembleur. Ce n'est pas, bien sûr, l'avis de M. Alain Mahiet, qui estime que les Ovillois en ont assez de leur maire invalidé et de l'emprise communiste sur la ville. Avenue Charles-de-Gaulle, dans sa permanence, on se gausse aussi des documents de campagne de la gauche où il n'est presque pas fait mention de l'appartenance de la tête de liste au PCF.

La campagne de l'opposition est une sorte de cocktail. Une moitié de critiques de l'action gouvernementale, une moitié de thèmes purement locaux et, pour réunir le tout, un zest de rappel de ce que la droite nomme *« la tromperie communiste »* ... et une ouverture vers le « marais ». Une place plus large qu'en 1983 a été faite aux non-inscrits (socio-professionnels, responsables d'associations), qui se retrouvent à parts égales avec les autres composantes UDF et RPR.

M. Alain Mahiet est confiant. *« Je mène une campagne digne et sereine »* précise-t-il. Professeur d'histoire-géographie, âgé de trente-trois ans, il continue d'aller tous les jours au collège et corrige ses copies entre deux réunions publiques. A ceux qui s'étonnent de cette apparente quiétude il répond : *« Je suis en campagne depuis trois ans contre M. Seleskovitch. »* De fait les deux hommes se connaissent bien. Ils se sont déjà trouvés seuls face à face lors de deux scrutins. Au premier round, les cantonales de 1982, le candidat du RPR l'avait emporté. Au second, en mars 1983, M. Seleskovitch avait pris sa revanche. Qui gagnera la belle ?

Nul ne veut se risquer à un pronostic. Beaucoup pourtant pensent que l'arbitrage pourrait venir des écologistes. Ces derniers auront dimanche une liste conduite par M. Yannick Ginoux. Au premier tour de mars 1983, les « verts » avaient recueilli 990 suffrages. Même si du côté de l'opposition on considère cette liste comme un *« sous-marin »* du PC, dans les deux camps on la prend au sérieux. Et chacun d'essayer de séduire ces voix écologistes en battant campagne sur les thèmes de la propreté, de l'aménagement du centre ville, voire du *« fleurissement »*.

PATRICK DESAVIE.

[Mars 1983. – *1[er] tour :* Inscr., 17 940 ; abst., 26,50 % ; suff. expr., 12 969. – Un. g. (M. Seleskovitch, PC, m. s.) 5 647 (43,54 %) ; un. opp. (M. Mahiet, RPR) 5 606 (43,22 %) ; verts (M. Coulon) 990 (7,63 %) ; div. d. (M. Dubernard) 568 (4,37 %) ; ext. g. (M. Rosenfeld) 158 (1,21 %).

***2[e] tour :* Inscr., 17 940 ; abst., 22,78 % ; suff. expr., 13 560. – Un. g. (M. Seleskovitch) 6 867 (50,64 %), *27 ELUS* ; un. opp. (M. Mahiet) 6 693 (49,35 %), *8 ELUS.*]**

● *Quatre anciens maires communistes du Val-de-Marne dénoncent la gestion de leurs successeurs.* – Quatre maires communistes du Val-de-Marne battus soit en mars 1983 (M. Guy Gibout à Joinville-le-Pont), soit lors d'élections partielles consécutives à des annulations (MM. Roger Gaudon à Villeneuve-Saint-Georges et Guy Berjal à Limeil-Brévannes), soit après une inversion des résultats (M. Claude Romeo à La Queue-en-Brie), ont, au cours d'une conférence de presse, fait le point sur la gestion des villes dont ils étaient, il y a encore quelques mois, les premiers magistrats. Les quatre anciens maires ont notamment déploré la façon dont le budget primitif 1984 avait été préparé et regretté l'absence de débat avec les habitants et la maigreur des documents présentés. Ils se sont indignés devant les changements apportés dans l'attribution de subventions aux associations. Ici France-URSS et France-RDA ne reçoivent plus rien. Là la CGT a vu sa subvention diminuée quand FO voyait la sienne augmentée. – *(Corresp.)*

● *M. Lemoine à Mayotte.* – Le secrétaire d'Etat aux DOM-TOM, M. Georges Lemoine, doit se rendre vendredi 18 et samedi 19 mai à Mayotte *« pour examiner la mise en place des secours après le cyclone Kamisy qui a ravagé l'île le 10 avril »*. M. Lemoine discutera également, avec les élus locaux, de l'avenir du statut de la collectivité territoriale qui doit en principe, faire l'objet d'une consultation de l'électorat mahorais avant la fin de l'année *(le Monde* du 8 mai).

● *Le maire de Papeete soutient le PS.* – M. Jean Juventin, député non inscrit de la Polynésie française, maire de Papeete, qui avait été candidat aux élections européennes sur la liste de M[me] Veil en 1979, a annoncé, mercredi 16 mai, qu'il soutiendra, cette fois, la liste conduite par M. Jospin. M. Juventin a confirmé son appui aux socialistes au terme d'un entretien avec le premier secrétaire du PS.

● *Le GODF et l'extrême droite.* – Le Grand Orient de France organise, samedi 19 mai, à partir de 9 heures, à son siège, 16, rue Cadet, à Paris 9[e], un colloque consacré à « L'extrême droite, démagogie et réalité », qui sera animé par plusieurs universitaires et journalistes. *« Restant fidèle à sa tradition et à son histoire, le Grand Orient de France veut ainsi à la fois mettre en garde contre un péril croissant et affirmer son combat incessant pour toutes les libertés et contre toutes les aliénations »*, indique notamment la principale obédience maçonnique.

● *Le Prix des arts, des lettres et des sciences du judaïsme français décerné à Beate et Serge Klarsfeld.* – Beate et Serge Klarsfelfd, qui se consacrent tous deux à la recherche des criminels de guerre nazis, ont reçu, mercredi 16 mai, le Prix des arts, des lettres et des sciences du judaïsme français.

Ce prix, d'un montant de 100 000 F, qui récompense une œuvre ou l'ensemble d'une action ou d'une création illustrant l'histoire, la tradition et la culture juives, leur a été remis par MM. David de Rothschild, président de la Fondation, et André Lwoff, prix Nobel de médecine, président du jury, en présence, notamment, de MM. Pierre Bérégovoy, Jean Laurain, Lionel Jospin, Claude-Gérard Marcus, du grand rabbin René Sirat et du cardinal Jean-Marie Lustiger.

M. LE PORS S'ÉTONNE QU'IL N'Y AIT PAS DAVANTAGE DE COMMUNISTES DANS L'ADMINISTRATION

(De notre correspondant.)

Vesoul. – *« Indécente »*, c'est le qualificatif employé mercredi 16 mai à Vesoul par M. Anicet Le Pors à propos de l'annonce publiée dans *le Monde* du 3 avril par vingt-cinq élèves de l'Ecole nationale d'administration proposant leurs services au secteur privé.

Le secrétaire d'Etat chargé de la fonction publique et des réformes administratives a annoncé, lors d'une conférence de presse à la préfecture de Haute-Saône, que *« des dispositions très fermes seront prochainement prises, non pour sanctionner des individus, mais pour restaurer la notion de service public »*, convaincu qu'il est qu'il faut *« lutter contre un état d'esprit ayant des origines lointaines »* se traduisant notamment par un *« laisser-aller et un abandon du sens de l'Etat »*.

M. Le Pors a déclaré devant les représentants des organisations syndicales de la fonction publique et les chefs des services départementaux : *« Il n'y aurait plus de chômeurs en France si toutes les entreprises avaient fait le même effort que l'Etat en faveur de l'emploi et de la durée du travail. »*

Interrogé sur la campagne du Parti communiste contre le Conseil d'Etat à la suite des annulations de scrutins municipaux, le ministre communiste s'est félicité de ses bonnes relations avec la haute juridiction administrative. Et, en réponse *« à l'accusation sans preuves »* de la mainmise du PCF sur l'Etat, M. Le Pors s'est étonné, au contraire, qu'il n'y ait *« pas davantage de communistes »* dans la haute administration. A l'heure où le PCF et la CGT critiquent le gouvernement, il n'affiche aucun état d'âme et ne voit même *« aucun obstacle à la poursuite de sa carrière ministérielle »*.

A.M.

M. Jospin et la défense des droits de l'homme

L'OPPOSITION EST ATTEINTE DE « TORTICOLIS IDÉOLOGIQUE »

Tours. – *« Nous sommes les seuls à vouloir défendre la liberté partout »*, a réaffirmé M. Lionel Jospin, mercredi 16 mai, à Tours. Le chef de file de la liste socialiste aux élections européennes a dénoncé ceux qui, atteints de *« torticolis idéologique »*, ignorent ce qui se passe en Afrique du Sud, au Chili, en Turquie, aux Philippines.

M. Jospin a indiqué qu'il se rendrait à l'ambassade d'Union soviétique lundi 21 mai, jour du soixante-troisième anniversaire d'Andreï Sakharov, afin de rappeler le souhait des socialistes que soient respectés les droits de la personne humaine en URSS. Selon lui, les discussions préparatoires au voyage de M. Mitterrand à Moscou sont de nature à *« protéger le couple Sakharov »*.

A propos des restructurations industrielles, le premier secrétaire du PS a déclaré : *« Il faut que le PC comprenne, il faut que sa direction admette que ces mutations sont indispensables et qu'elle doit pleinement assurer son rôle de force gouvernementale pour être digne de sa fonction historique de diriger les affaires de la France. »*

FIN DE LA CRISE DU RPR DU BAS-RHIN

Le RPR du Bas-Rhin devrait enfin pouvoir oublier la querelle qui le déchire depuis de longues années. La mission des médiateurs parisiens, MM. Jacques Chartron et Jean-Claude Grosbens, a abouti, lundi 14 mai, à l'élection, par un comité départemental renouvelé, d'un nouveau président : M. Jean-Paul Hammann, maire d'Ittenheim et président de la chambre d'agriculture du département, par soixante voix et neuf abstentions.

Les désaccords profonds entre MM. André Bord, ancien ministre, et M. Robert Bailliard, premier adjoint au maire de Strasbourg, avaient culminé en décembre 1983 avec une double candidature RPR aux cantonales partielles de Strasbourg-Neudorf.

Au conseil municipal de Strasbourg, chaque tendance avait ses partisans et, au total, la position du RPR dans la « majorité alsacienne » dominée par le CDS se trouvait davantage affaiblie.

Le nom de M. Bernard Schreiner, maire de Brumath, est avancé en tant que prochain secrétaire fédéral du mouvement. – *(Corresp.)*

SUÈDE

II. – Avantages et inconvénients de la neutralité

Les dessous (marins) de la politique étrangère

LES touristes de passage à Karlskrona se jettent immédiatement sur la carte postale représentant le sous-marin soviétique *U-137* de la catégorie Whiskey, échoué *sur un rocher* de l'archipel de ce périmètre interdit. Quatre-vingt mille exemplaires de cette photo – un record – ont été vendus depuis ce fameux jour d'octobre 1981 où un pêcheur, Ingvar Svensson, allant remonter ses filets au large, aperçut un submersible dans le brouillard matinal.

Si l'équipage n'avait hissé le drapeau de la marine soviétique sur le kiosque, ce brave homme, habitué qu'il est aux manœuvres de nuit de bateaux *suédois dans* les parages, aurait sans doute calmement poursuivi son chemin sans donner l'alerte. Heureusement qu'il avait l'œil perçant car les militaires, eux, n'avaient absolument rien remarqué sur les écrans de leurs radars... Et qui sait si l'intrus n'aurait pas réussi à se dégager de l'écueil et à s'échapper incognito ?

Les responsables touristiques et commerçants locaux ont été prompts à réagir. Quelques jours seulement après la découverte du sous-marin, les magasins de souvenirs de cette base navale du sud de la Baltique alignaient en vitrine une gamme étonnante de gadgets : briquets, stylos à bille, cendriers *U-137*, posters et maillots portant l'inscription Whiskey on the rocks. Pour décorer sa cheminée, le visiteur pouvait acheter de petites *sculptures en bois peint réalisées par* des figuratifs de la région, représentant le sous-marin trônant sur son haut-fond.

Bien contents d'avoir joué un tour aux Soviétiques, les habitants *ont* moins ri le jour où ils apprirent que le *U-137* était porteur de torpilles à tête nucléaire... Des femmes fondaient en larmes, on crut que la guerre approchait. Il faut dire que la Suède, neutre et pacifique, n'a pas connu de conflit depuis 1809.

Toujours est-il que la marine soviétique a rendu, bien involontairement, un fier service à la ville. En deux ans, le chiffre d'affaires du tourisme a doublé. L'idée d'un voyage organisé de quatre jours en autocar, avec une étape à Karlskrona, pour moins de 200 marks tout compris, a fait mouche chez les Allemands de Berlin ou de Cologne, et toutes les places sont retenues pour l'été.

L'année passée, M. Sonnie Nilsson, le directeur régional du tourisme, avait dit en riant à l'attaché militaire soviétique, venu assister à une régate de vieux trois-mâts, que *la municipalité était prête à inviter* le capitaine Guzjin, commandant du *U-137*, pendant une semaine en guise de remerciements. La plaisanterie n'a pas été appréciée. Malheureusement, les vacanciers, du moins les étrangers, doivent se contenter d'une visite rapide de la cité. Pas de promenades en bateau car la rade et l'archipel sont des zones militaires. Et les autorisations de circulation ne sont délivrées qu'avec parcimonie. *« Lorsque mes amis britanniques viennent me voir, je ne peux même pas leur montrer notre maison d'été dans l'île de Tjurkö et les convier à prendre l'apéritif chez nous*, dit un commerçant. *Les militaires refusent, et nous devons dîner en ville ! »*

Des monstres du loch Ness

Dans cette ville de garnison de trente-huit mille habitants, les militaires ont perdu de leur prestige. Depuis l'affaire du *U-137* qui avait été repéré par un civil, d'autres sous-marins étrangers « non identifiés », donc plus habiles, sont revenus presque à intervalles réguliers dans la rade ainsi que devant les ports de Stockholm et Sundsvall, au nord. Mais jamais la marine n'a réussi à les capturer ni à les obliger à faire surface. A croire, selon certains, qu'il s'agit de cousins germains du monstre du loch Ness.

« En matière de chasse au sous-marin en eau peu profonde et dans les archipels, nous sommes des pionniers, assure le général Ljung, commandant en chef des forces armées. *Aucun pays n'a eu à faire face à une telle situation avant nous. »* Il admet que cet aspect de la défense suédoise a été trop négligé au cours des vingt dernières années, que les équipements sont insuffisants et que les militaires ne savent pas exactement ce qu'ils pourchassent : des sous-marins conventionnels, des sous-marins de poche, des torpilles habitées téléguidées, des *plongeurs motorisés, voire des* leurres.

Les opérations en tout cas paraissent bien coordonnées et on suppose que les intrus sont envoyés en mission d'espionnage *ou pour tester* de nouveaux matériels. La « visite » la plus récente, mais sans doute pas la dernière, remonte aux mois de février et mars de cette année. Et la population locale n'est pas près de l'oublier : pendant plusieurs semaines, elle a été soumise à un véritable état d'exception conformément à une loi sur la sécurité du territoire, qui n'avait plus été appliquée depuis 1940.

De la mi-février aux premiers jours de mars, tous les conscrits de la région s'étaient installés sur les îlots et montaient la garde. Une bonne centaine de grenades de semonce, de charges de trotyl et de mines ont explosé *« au point que le plancher des maisons vibrait »*. Les soldats ont lancé soixante-trois grenades à main dans la mer et ont même tiré à différentes reprises au pistolet-mitrailleur... sur des cygnes et autres oiseaux de mer qu'ils avaient confondu avec des hommes-grenouilles.

Deux ou trois fois par jour les riverains devaient présenter leurs papiers d'identité à d'incorruptibles sentinelles qui, un jour, firent preuve d'un *zèle* macabre en interceptant un convoi funèbre pour ouvrir un cercueil et vérifier si la place du mort n'avait pas été prise par un espion. Bon gré mal gré, les habitants ont accepté ces désagréments et tapages nocturnes, pensant que cette fois les intrus seraient capturés. Les chenaux de l'archipel étaient fermés par d'épais filets métalliques, les hélicoptères survolaient les lieux en permanence et plusieurs frégates patrouillaient *dans le bassin.*

Espoirs déçus. Les fantômes qui affolent les sonars ont réussi à s'échapper, et seules quelques carcasses de vieilles voitures ont pu *jusqu'à présent être remontées du* fond de la rade. Piteux butin qui conduit les gens de Karlskrona à s'interroger, à juste titre, sur l'efficacité de leur défense nationale.

Selon le rapport du commandant en chef des forces armées sur les incidents de Karlskrona, présenté le 3 mai, il est sûr que des sous-marins de différents formats (d'une longueur de 5 à 50 mètres et d'un poids variant de 40 à 500 tonnes) ainsi *que des hommes-grenouilles ont* opéré dans l'archipel il y a environ trois mois. Mais leur nationalité n'a pu être déterminée. *« Techniquement, nous nous améliorons de jour en jour, et les auteurs des incursions s'exposent à des risques de plus en plus grands »*, affirme le général Ljung, et le ministre de la défense se déclare persuadé, pour sa part, que la crédibilité de la défense et de la neutralité suédoises demeure intacte : *« La Suède montre au monde qu'elle n'est pas passive et qu'elle fait tout ce qui est en ses moyens pour lutter contre ces violations. »*

Les démentis de Moscou

Sans détenir de preuves, bien entendu, beaucoup sont convaincus que ces mystérieux engins ne viennent pas du Costa-Rica, comme le dit un député conservateur, mais fort probablement de l'autre côté de la Baltique. Dans ces milieux on reproche à M. Olof Palme de vouloir raccommoder la Suède et l'URSS à n'importe quel prix, c'est-à-dire avant même que les incursions aient cessé définitivement.

Les propos parfois flous du premier ministre social-démocrate contribuent à entretenir le doute sur ses intentions réelles. Au lendemain de l'échouement du Whiskey *U-137*, le gouvernement bourgeois de M. Fälldin avait été ferme et avait protesté officiellement. Moscou avait présenté des excuses pour cet incident *« regrettable »*, dû à une *« erreur de navigation »*. Théorie jugée plausible d'ailleurs par certains Suédois.

ALAIN DEBOVE.

(Lire la suite page 12.)

IVAR LO-JOHANSSON

Survivant et témoin de l'autre Suède

CE 9 mai 1984, le printemps fait des caprices à Stockholm. Il s'est mis à neiger. J'ai rendez-vous avec un *survivant et un témoin de l'autre* Suède. Pas la Suède du pseudo-modèle. L'autre Suède, rurale, *misérable, encore proche par* certains aspects de la Russie de Tolstoï.

Ivar Lo-Johansson est le dernier des écrivains « autodidactes » des années 30, de ceux qui, avec les ouvriers passés par l'université populaire, *ont fait de leur pays une société* social-démocrate et moderne.

Né en 1901, il a connu l'indicible misère des *statares. Il* vit depuis cinquante ans à Söder, ce quartier du sud cher aux habitants de Stockholm pour son parler gouailleur, ses rues escarpées, ses vieilles maisons peintes comme des décors d'opéra, une sorte de Montmartre ou de Ménilmontant *peut-être.*

Pour arriver chez Ivar Lo, je prends des escaliers de bois, je longe des maisons vétustes, que la Suède moderniste semble avoir oublié de raser. Ivar Lo m'accueille dans son appartement, une simple pièce qui rappelle la cabine d'un quartier-maître. Une table et deux *fauteuils sans style, quelques* tableaux et surtout des piles de livres posés à même le sol.

Une vue magnifique sur la ville. C'est tout. Après bien des années, il a acquis une autre pièce – un lit, une chaise – sur le même palier.

Les deux pièces ne communiquent pas. Dans l'une, il dort. Dans l'autre, il travaille. Il quitte sa chambre chaque matin pour aller « au travail ». Pas de cuisine. Il a mangé chaque jour de sa vie au restaurant quand il avait de l'argent. Pas de « frigo ». *Pas de femme.* Pas d'enfant. Des livres partout, dont cinquante ou soixante de *lui-même, traduits dans dix ou* vingt langues.

Fils de « statare »

L'homme est de petite taille, râblé, avec des épaules de paysan. Le visage est rond et bon, avec quelque chose d'enfantin peut-être, qui rappelle celui de Jean Renoir. *Il entend* mal. Ses yeux bleus un peu voilés voient-ils encore bien ? D'abord timide *ou réservé, Ivar Lo* (prononcez « Lou »), ainsi que l'appellent affectueusement ses compatriotes, me propose de m'asseoir et de le tutoyer. Aujourd'hui, tout le monde dit « tu » en Suède.

On dit « tu » au premier ministre *mais pas au roi.* C'est peut-être une conquête de la génération des autodidactes et des sociaux-démocrates.

La neige a cessé. Le soleil illumine *les îles et les canaux* de la ville. Ivar Lo raconte son enfance de fils de *statare.* Il définit à présent ce terme intraduisible.

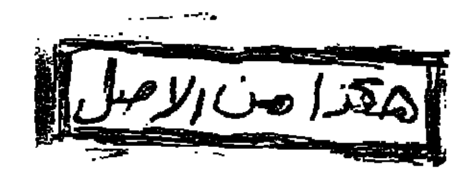
Pendant deux-cent cinquante ans, *jusqu'en* 1945, les grands exploitants de domaines agricoles, vivant souvent dans des *châteaux, ont entretenu des statares,* sortes d'ouvriers agricoles, en théorie liés par contrat annuel, en pratique aussi peu libres que nos serfs ou les moujiks russes. Un grand domaine comptait quarante ou cinquante *statares,* payés pour moitié en nature. La Suède avait ainsi cinquante mille familles représentant environ deux-cent cin*quante mille personnes. Cette* population analphabète et sans défense se nourrissait de gruau et de grosses crêpes. On avait froid. On ne savait où aller. On reconduisait donc chaque année le contrat et l'on restait sur le domaine, de père en fils.

Pour échapper à la condition insupportable des *statares,* Ivar Lo, qui était allé à l'école jusqu'à treize ans, devint *luffare,* c'est-à-dire vagabond. Il y avait de nombreux *luffares* sur les chemins de la Suède. L'été, on pouvait dormir à la belle étoile, *mais l'hiver, il fallait trouver* quelque grange. Du moins Ivar Lo était-il libre : il avait des livres, un dictionnaire de français et il voulait écrire sur les prolétaires du monde entier pour témoigner, pour protester contre sa condition. Pourquoi écrire ? *« Parce que j'étais si malheureux et si seul. Il fallait que j'exprime tout cela, que cela sorte. Et puis, je le dis sans vanité, j'avais toujours le sentiment d'être unique dans l'univers. »*

Le vagabond fait vingt métiers qui ne sont le plus souvent, *avoue-t-il, que de « la mendicité déguisée ».* Il vend du fil et des aiguilles, il scie des arbres, il devient sculpteur. Chômeur, il se rend en 1925 en France avec vingt-cinq couronnes en poche. De nouveau, il sera vagabond et même, plus tard à Paris, une sorte de clochard. *« J'avais un Tzigane en moi : j'aurais voulu épouser une Tzigane, vivre et écrire dans une roulotte. »* A Rouen, il sculpte et fait un Christ dans l'église des marins scandinaves. A Paris, avec un photographe suédois, il cherchera à faire un reportage sur la misère : *« Une nuit de Noël, nous avons erré dans les rues sans argent. »*

PATRICK GRIOLET.

(Lire la suite page 16.)



هكذا من الاصل

SUÉDE : AVANTAGES ET INCONVÉNIENTS DE LA NEUTRALITÉ

Les conservateurs en campagne contre une bureaucratie envahissante

LES mouvements politiques conservateurs se portent bien en Scandinavie. Au Danemark et en Norvège, ils sont au pouvoir en coalition avec des partis centristes et libéraux. A Copenhague, ils s'appellent officiellement les « conservateurs populaires », à Oslo « la droite ». En Suède, le « rassemblement des *modérés* », qui séduit maintenant 30 % de l'électorat, se présente volontiers *comme le « deuxième* parti ouvrier » du pays. Il est particulièrement dynamique, et, au lendemain des dernières élections législatives, ses stratèges ne cachaient pas que l'objectif était, avec le concours des deux autres formations « bourgeoises », de reléguer la gauche dans l'opposition et d'occuper le poste de premier ministre. La droite libérale n'ayant pas dirigé les affaires depuis 1923, ce serait un *événement historique*.

Les conservateurs de M. Ulf Adelsohn ont choisi d'attaquer les sociaux-démocrates sur le terrain idéologique et sur celui de la lutte contre la bureaucratie et le contrôle de l'individu. En fait, ils disent tout haut ce que beaucoup de Suédois, même à gauche, pensent tout bas, et c'est la raison principale de leur succès. L'Etat-providence est devenu un colosse qui réglemente excessivement la vie quotidienne du citoyen, et le zèle d'une administration envahissante décourage souvent l'initiative privée. Un dalécarlien, ancien député *communiste*, envisageait ainsi cette année d'ouvrir un hôtel dans un endroit calme et isolé d'une forêt. Il dut finalement renoncer à son projet. D'une part, parce qu'il devait obligatoirement peindre la vieille maison qu'il convoitait en vert, et il la voulait jaune. D'autre part, parce que les « autorités compétentes », intraitables, lui *imposaient* d'installer dans un bâtiment de deux étages et d'une vingtaine de chambres pas moins de trois ascenseurs : un pour la clientèle, un autre pour les handicapés et un troisième pour le transport des détritus...

La phobie de l'initiative privée

Pour les conservateurs, le pouvoir croissant des grandes organisations — les syndicats en particulier — est néfaste à la démocratie. Il risque de plonger la Suède dans une société de corporatisme, où les décisions sont prises par une poignée de dirigeants d'associations puissantes et influentes mais de moins en moins représentatives de leurs membres payants, ou qui imposent leurs vues à une *minorité* de 49,9 %. On tient compte de l'avis des « organisations » et plus tellement de celui des citoyens. « *Il faut libérer l'individu*, dit M. Adelsohn, *faire confiance à son jugement, son esprit d'initiative, sa capacité à régler personnellement ses problèmes sans le secours de l'Etat.* »

La social-démocratie, si longtemps au pouvoir, est directement visée. Pendant près de cinquante ans, elle a « organisé » la société et toujours privilégié les solutions collectives aux problèmes sociaux. En matière de santé publique, elle semble souffrir d'une phobie de l'initiative privée, systématiquement soupçonnée de rechercher le *profit*. Combien d'élus sociaux-*démocrates* ne se sont-ils pas *insurgés par exemple* lorsqu'une équipe de médecins *ouvrit un* cabinet privé d'urgences médicales, Cityakuten, dans le centre de Stockholm, en promettant que les délais d'attente n'excéderaient pas quinze minutes, alors qu'il est de plusieurs heures dans les hôpitaux ?

Le tarif de la consultation est de 50 couronnes (autant de *FF*), soit 10 de plus que dans les établissements publics. Plusieurs conseillers généraux réclamèrent la fermeture de Cityakuten. Mais les malades, en revanche, ont afflué : 50 000 visites en un an. Cityakuten a maintenant des succursales dans d'autres villes du pays, ainsi qu'à Londres et bientôt peut-être à Paris.

L'idée lancée dernièrement par le fabricant d'aspirateurs Electrolux d'ouvrir des crèches privées, qui *seraient* supervisées par les collectivités locales, mais *qui* reviendraient 15 % *moins* cher que les garderies publiques, a été repoussée par le ministre des affaires sociales, M. Sten Andersson, qui a déclaré, indigné : « *On n'a pas le droit de se servir des enfants pour gagner de l'argent.* » *Personne ne s'attendait que le projet* soit approuvé, mais le fait même qu'il ait été discuté au Parlement, et que certains sociaux-démocrates osent dire qu'il n'est pas « absurde », est remarquable. Un tel débat eût été impensable il y a seulement cinq ans.

Les *sociaux-démocrates* doivent tenir compte de la campagne offensive des conservateurs sur le thème de la « liberté de choix ». Le vice-premier ministre, M. Ingvar Carlsson, organise d'ailleurs cette année des cercles d'études dans le parti sur ces questions. Les résultats seront discutés lors du congrès national cet automne. *M. Bo Holmberg, l'un* de ses collègues au gouvernement, a décidé de créer, à titre d'expérience, des « zones franches ». Dans ces quelques communes, les responsables municipaux pourront faire fi des réglementations bureaucratiques qui leur paraissent inutiles et qui compliquent la vie du citoyen et des petites entreprises, submergées de bordereaux administratifs.

Reste à savoir si la gauche, par cette forme d'autocritique, souhaite réellement introduire une certaine concurrence privée dans le secteur public des services, ou s'il s'agit d'une opération visant en premier lieu à contrer l'offensive des conservateurs avant les prochaines élections.

A. De.

Un centre laminé

LES progrès des conservateurs dans l'opinion publique se font aux dépens des deux « partis du milieu ». D'abord le centre (ex-agrarien) *de l'ancien premier ministre, M. Thorbjörn Fälldin*g, aussi discret *dans l'opposition qu'il l'était* au pouvoir, qui attend sans doute 1985 pour prendre sa revanche. Il se présente volontiers comme le champion de la sagesse et de la mesure, et espère toujours être le chef de file de l'opposition pendant la prochaine campagne électorale, bien que *ses électeurs soient deux fois moins nombreux que les conservateurs.*

Les libéraux, eux, ne cessent de perdre du terrain, mais leur *nouveau dirigeant*, le quatrième *en sept ans*, M. Bengt Westerberg, *économiste compétent, ne* possède pas l'art d'enthousiasmer les foules. *La nécessité* de réduire les dépenses publiques, et donc de revenir sur les acquis sociaux, ainsi que l'engagement de démanteler les fonds salariaux en cas de victoire « bourgeoise » l'année prochaine sont les deux points qui unissent les trois formations.

Minoritaire, le gouvernement social-démocrate dispose toutefois d'un plus grand nombre de sièges au Parlement que les conservateurs, centristes et libéraux *réunis. Pour être renversé*, il faudrait donc que les vingt députés communistes votent avec le camp bourgeois, ce qui est exclu. En cas de désaccord, ils préfèrent s'abstenir. Jusqu'à présent, *M. Palme s'est appuyé sur les voix des communistes. Il préférerait sans doute se rapprocher* des centristes, *mais ses opérations* de séduction ont échoué. Les deux blocs de la vie politique suédoise, de force sensiblement égale, se regardent en chiens de faïence et, en matière de politique étrangère, le fossé se creuse *entre* les sociaux-démocrates et *les conservateurs. Ceux-ci reprochent au premier ministre de définir* la politique suédoise « *avec ses amis de l'Internationale socialiste* », d'être trop doux avec l'URSS, de proposer des zones dénucléarisées qui font le jeu des Soviétiques et de mener une diplomatie personnelle et secrète.

De son côté, le gouvernement soupçonne les conservateurs de vouloir abandonner la politique traditionnelle de non-alliance militaire en temps de paix, visant à *la neutralité en cas de conflit et d'épouser les thèses de* l'OTAN. *La querelle provoquée par les incursions de sous-marins* étrangers dans les eaux territoriales suédoises pourrait bien être un thème de la campagne électorale de 1985.

A. De.

L'INSTITUT DE STOCKHOLM DE RECHERCHE SUR LA PAIX

Le SIPRI, deuxième grand dans le monde pour l'étude des problèmes d'armements

« *INSTITUTION indépendante pour la recherche sur les problèmes de la paix et des conflits, particulièrement en ce qui concerne la maîtrise des armements et le désarmement. Fondée en 1966 pour célébrer le cent cinquantième anniversaire de la paix suédoise ininterrompue.* » Cette annonce, qui figure sur chacune des productions du SIPRI, l'Institut international de recherche sur la paix de Stockholm, est bien sommaire pour rendre compte des très nombreuses activités de cet établissement, dont le nom a très vite débordé des frontières de la Suède au point de devenir un article d'exportation comme Volvo ou l'akvavit.

Avec l'IISS, l'Institut international des études stratégiques de Londres, le SIPRI est devenu le deuxième grand du monde pour les études sur les armements. L'un comme l'autre entendent bien d'ailleurs déborder leur cadre géographique et se proclament *internationaux*. Ils ont aussi pour point commun d'être tous deux dirigés par des Britanniques et d'avoir l'anglais pour seule langue de travail.

Mais le parallèle s'arrête là. *La* production du SIPRI, beaucoup plus abondante, comporte chaque automne un gros annuaire rempli d'études savantes sur les grands conflits ou problèmes de l'année écoulée, sur les négociations en matière d'armements et surtout sur les dépenses militaires et les transferts d'armes dans le monde, deux domaines qui constituent son point fort. L'Institut publie aussi de nombreux ouvrages séparés (huit sont prévus pour la seule année 1984) sur la course aux armements, les rapports entre le militaire et l'écologie, les armements du futur, etc.

L'IISS, lui, est surtout connu pour sa *Military Balance* annuelle, qui reste le meilleur inventaire « sec » des arsenaux des divers pays, ainsi que pour les remarquables études de ses *Adelphi Papers*. Mais ses moyens paraissent beaucoup plus limités.

La différence est aussi politique. Peut-être parce qu'il est financé par le Parlement de Stockholm, donc qu'il émarge au budget de l'Etat suédois, le SIPRI reflète une certaine philosophie scandinave. Dès l'abord tourné vers les problèmes spécifiques à la région, comme celui des zones dénucléarisées, il met l'accent sur le désarmement plus que sur les armements, sur les excès des militaires plus que sur leurs motivations. Ses deux derniers directeurs, MM. Frank Barnaby d'abord, Frank Blackaby aujourd'hui — un économiste de formation, — appartiennent tous deux à la gauche du Parti travailliste britannique. Ils ne cachent pas leurs sympathies personnelles pour les « mouvements de paix » européens, et l'on a noté une attitude plus militante du SIPRI dans ce sens à partir de 1981 et 1982, ce qui a aidé la campagne contre les Pershing. L'IISS, tout en faisant figure plus « conventionnelle » au sens atlantique du terme, reste plus factuel.

Pas d'alignement

Les « sensibilités » des deux instituts se distinguent aussi par les manifestations qu'ils organisent. Alors que l'assemblée annuelle de l'IISS rassemble chaque automne tout le gratin des stratèges occidentaux (mais aussi des pays neutres et quelques représentants roumains ou chinois), le SIPRI a une préférence pour les colloques à participation communiste. Son conseil d'administration compte un Allemand de l'Est et un Yougoslave, aux côtés de M. Egon Bahr, le célèbre stratège du SPD ouest-allemand, et de M. Jakobson, diplomate et historien finlandais.

Est-ce à dire que les analyses du SIPRI *sont biaisées, comme* l'affirment *ses* détracteurs ? Il est vrai que les gouvernements occidentaux ont dû parfois attirer l'attention de l'Institut sur certaines erreurs commises par ses auteurs, et que M. Arbatov, l'américanologue du Kremlin, ne lui a pas rendu le meilleur service en faisant l'éloge de son annuaire à la télévision soviétique. A propos des euromissiles, le SIPRI a repris à son compte la thèse soviétique selon laquelle les Américains auraient pris les devants en développant le Pershing-2 avant l'apparition du SS-20 — une thèse qui ne tient pas devant la comparaison des dates. En 1982, un chercheur néo-zélandais, avec lequel le SIPRI avait conclu un contrat, fut expulsé de Suède sous le soupçon d'espionnage, après l'avoir été de Norvège.

Cela dit, le SIPRI n'est certainement aligné sur personne. Sa dernière production, *No First Use*, *explique* honnêtement les thèses des partisans et des adversaires de la renonciation au *premier* emploi des armes nucléaires, et, *si elle conclut* en faveur des premiers, elle se hâte d'ajouter que l'engagement pris dans le même sens par l'URSS restera sans valeur tant que la « posture » militaire soviétique n'aura pas été ajustée en conséquence. C'est-à-dire tant que Moscou n'aura pas retiré des armes nucléaires du champ de bataille, au lieu d'en introduire de nouvelles comme c'est le cas aujourd'hui.

Quoi que l'on puisse penser de leurs conclusions, les études du SIPRI sont presque toutes précieuses à tous ceux qui s'intéressent aux problèmes des armements, tant par l'étendue de leur documentation *que par* la compétence de leurs *auteurs*. La France est encore loin d'avoir une *institution* équivalente.

MICHEL TATU.

Les dessous (marins) de la politique étrangère

(Suite de la page 11.)

En avril 1983, ce fut au tour de M. Palme, de retour au pouvoir, de réagir et d'adresser une nouvelle note sévère à Moscou après que la commission Andersson eut établi que, six mois plus tôt, six sous-marins soviétiques, dont trois sous-marins de poche, avaient opéré dans un bras de mer de l'archipel de Stockholm, proche de la base ultra-secrète de Muskö.

Ce rapport avait profondément agacé Moscou. Selon le Kremlin, il ne contenait que des présomptions et aucune preuve irréfragable étant donné que les prétendus sous-marins n'avaient jamais fait surface. Curieux cependant de savoir comment les Suédois avaient procédé pour identifier ces bateaux, les Soviétiques ont, par la suite, demandé à Stockholm des détails supplémentaires qui ne figuraient pas dans la version officielle du rapport et ils les ont obtenus. Mais ce complément d'information ne les a pas convaincus. Moscou est catégorique : aucun sous-marin soviétique n'a violé les eaux territoriales suédoises depuis l'incident de Karlskrona, en octobre 1981.

C'est ce que le chef de la diplomatie soviétique, M. Gromyko, a rappelé à M. Palme, le 16 janvier, lors de son passage à Stockholm pour l'ouverture de la Conférence sur le désarmement en Europe, en ajoutant que l'URSS respectait la neutralité et l'intégrité territoriale de la Suède, et qu'il appartenait à celle-ci de faire un peu plus d'efforts pour rétablir des relations bilatérales normales. En fait, après un gel de ces rapports pendant deux ans, M. Palme a donné le feu vert à une reprise en douceur des échanges de visites officielles : le secrétaire général, puis le chef du service politique du ministère des affaires étrangères ainsi que le secrétaire d'Etat au commerce extérieur se sont rendus tour à tour à Moscou. Le ministre soviétique de l'agriculture est attendu à Stockholm avant l'été.

Les Suédois sont préoccupés par la détérioration du commerce bilatéral. Les exportations vers l'URSS ont nettement diminué en volume ces dernières années alors que les importations ont fortement augmenté en raison des achats de pétrole entre 1982 et 1983. Un important contrat d'une valeur de 260 millions de dollars portant sur la construction d'un port céréalier à Tallin a échappé à la société Johnson Construction Company, pourtant bien placée et familière des affaires avec les pays de l'Est depuis soixante-cinq ans. *On n'exclut pas* que les Soviétiques *aient confié* les travaux à des *entreprises finlandaises* et ouest-allemandes, pour des raisons *politiques*.

Au nom de la neutralité

La Suède, qui se demande ce qu'elle a bien pu faire pour mériter un tel traitement, a choisi de ne pas hausser le ton et, lors d'un récent débat parlementaire, le ministre des affaires étrangères, M. Bodström, a défini la ligne officielle en ces termes : « *La crédibilité de notre politique de neutralité nous impose de réagir vigoureusement. L'absence de réaction de notre part pourrait être mal comprise non seulement par ceux qui violent nos frontières mais aussi par les pays tiers. De même, des malentendus aux conséquences graves pourraient surgir si le gouvernement, sans détenir de preuves convaincantes, faisait des déclarations désignant les coupables de ces incursions. Il ne doit apparaître aucun doute quant à notre détermination de poursuivre avec cohérence et fermeté notre politique de neutralité.* »

Lorsqu'ils discutent de ces questions au Parlement, tous les partis politiques, des communistes aux conservateurs, *approuvent sans mot dire, ou presque, cette position.* Mais, en dehors de l'enceinte, les *débats sont beaucoup plus vifs*. Le Parti conservateur, principale formation de l'opposition, tire à boulets rouges sur M. Palme. Il lui reproche son long silence sur les événements de Karlskrona — une affaire, selon le chef du gouvernement, « *du ressort des militaires* », — de vouloir passer l'éponge sur les violations antérieures, de renouer trop vite le dialogue avec l'URSS. Il remarque que le premier ministre est désormais plus discret sur l'Afghanistan et la Pologne que sur les interventions des Etats-Unis en Amérique centrale. Et il redoute que la « *politique de concessions* » menée actuellement n'aboutisse à une forme de neutralité idéologique.

A ces attaques, le premier ministre réplique qu'une politique solide et crédible ne peut reposer sur le soupçon ; en d'autres termes, que la Suède ne pourra réagir avec force que le jour où les militaires réussiront à mettre la main sur un sous-marin. Par ailleurs, la Suède ne peut pas indéfiniment entretenir de mauvaises relations avec un voisin — et quel voisin ! — qui représente, de surcroît, un grand marché potentiel pour son industrie exportatrice.

ALAIN DEBOVE.

LA MARQUE D'UNE IMAGE.



Notre marque est le symbole de notre image. Pour nous, servir l'homme est véritablement au cœur de notre action. Dans le monde automobile, Volvo est synonyme de Sécurité, de Qualité et de Confiance. Les normes de Sécurité développées par Volvo sont maintenant imposées par la loi dans de nombreux pays : le pare-brise feuilleté adopté par Volvo dès 1947, la ceinture de sécurité dès 1955 et l'habitacle de Sécurité Volvo imité par tous. En Amérique, la Sécurité routière (NHTSA) a choisi la Volvo 240 comme base de référence de ses tests. Les normes de qualité Volvo sont les plus exigeantes du monde. L'espérance de vie d'une Volvo, mesurée par le Bureau Suédois des Immatriculations, dépasse 20 ans. On pourra rouler dans une Volvo de 1984 au-delà de l'an 2000. Dans le monde du Transport routier, des véhicules industriels et des travaux publics, ces qualités nous valent une réputation hors de pair auprès des chefs de parc, des transporteurs et des chauffeurs routiers. Ils apprécient hautement la fiabilité et la rentabilité de notre matériel, son confort et la compétence dévouée du réseau Volvo. Chez nous depuis 10 ans, le développement des modes de travail, la modernisation de l'outillage, la robotisation, ont rendu plus créatif le travail de chacun. Responsables devant eux-mêmes, ouvriers et techniciens le sont envers le client. Ces conceptions prévalent dans l'ensemble de nos activités : transport automobile, moteurs marins, réacteurs d'avion, recherche et exploitation du pétrole et de ses dérivés, industrie alimentaire. Ainsi, Volvo 20ᵉ groupe européen, répond à 3 besoins essentiels de l'homme : transport, énergie et alimentation. 90 % de notre chiffre d'affaires est réalisé hors de Suède, dans 120 pays. Volvo apporte dans ses échanges commerciaux le même souci de qualité et de considération avec ses partenaires. En 1983, une fois encore, la balance des échanges commerciaux entre le groupe Volvo et la France a été bénéficiaire pour la France. En effet, Volvo a acheté à l'industrie française et exporté dans le monde entier pour 2 milliards FF de composants. Ces exportations de produits français dépassent largement nos ventes en France. Elles représentent 12.000 emplois. Satisfaire de son mieux les besoins des hommes aujourd'hui et garder leur confiance demain, telle est la devise de Volvo, son image. 49, Av. d'Iéna 75016 Paris. **VOLVO**

هكذا من الأصل

SUÈDE : AVANTAGES ET INCONVÉNIENTS DE LA NEUTRALITÉ

Une politique scientifique efficace

S'IL y a un modèle suédois, c'est dans le bon usage de la science qu'il faut le rechercher. Avec 8,3 millions d'habitants, ce pays où vit 0,2 % de la population du globe est responsable, au plein sens du mot, de 1 % de la production scientifique mondiale.

Sans charbon, sans pétrole, ayant, de surcroît, décidé de démanteler son système électronucléaire en 2010, la Suède résiste à la crise, maintient le niveau moyen de vie le plus élevé d'Europe, la pression fiscale la plus lourde et la politique scientifique la plus conséquente. Les Suédois considèrent que leur avenir repose sur l'efficacité marchande, sur la prospérité industrielle, sur l'obsession de la qualité, sur le génie de la technologie, sur l'avancement des connaissances scientifiques et sur la compétence de leurs chercheurs.

Pour l'année 1983-1984, l'effort national suédois de recherche et de développement s'élève à 18,2 milliards de couronnes, soit 2,5 % du PNB. La part de l'Etat est de 9,24 milliards, et les entreprises financent 50 % du total. Par rapport à 1982-1983, l'augmentation est de l'ordre de 9 %.

Dès leur retour au pouvoir, les sociaux-démocrates ont décidé de privilégier la recherche. Un poste de vice-premier ministre a été créé pour en assurer la prévision à long terme et la coordination. M. Ingvar Carlsson et le jeune secrétaire d'Etat à la recherche, Mme Kerstin Niblaeus, ont, s'appuyant sur les directives d'Olof Palme, recréé le conseil de recherche du gouvernement, petit groupe de savants, d'ingénieurs, d'industriels et de personnalités politiques, qui fait régulièrement le point sur l'état de l'art et sur les décisions à prendre.

L'effort public mobilise près de 48 000 chercheurs par an et s'applique dans les laboratoires, le plus souvent superbement informatisés, répartis dans six universités auxquelles s'ajoutent quatre écoles polytechniques qui forment les ingénieurs et développent des recherches tant fondamentales que finalisées...

Il faut encore y ajouter une université d'agriculture et une trentaine de centres de recherche coopérative, où les crédits de l'Etat et ceux des entreprises se conjuguent pour répondre au besoin de développement technologique. Certains d'entre eux, tel l'Institut de recherche coopérative sur le bois, peuvent être considérés comme des modèles du genre.

La hiérarchie de la compétence

Le financement des projets de recherche est assuré, en plus des ressources de base, par des conseils de recherche qui pèsent sur l'orientation de l'activité scientifique, tant par leurs choix que par la pratique d'un système d'évaluation très sélectif. Une agence extrêmement dynamique du ministère de l'industrie, la direction nationale pour le développement technique (STU), assure, de son côté, la sélection et le financement de projets de recherche plus appliqués.

Socialement égalitaire et caractérisé par un sévère écrasement de la hiérarchie des salaires, le système suédois repose en partie sur la hiérarchie de la compétence. Il y a un *numerus clausus* de fait à l'entrée dans les universités. La sécurité d'emploi des chercheurs y est moindre qu'en France. La flexibilité du comportement et de la formation subie prédisposent à l'adaptabilité à d'autres métiers que ceux de la recherche, si on n'y est pas parmi les meilleurs. Les chercheurs peuvent assurer des fonctions de responsabilité dans les laboratoires industriels dont, en retour, les directeurs peuvent faire fonction de professeur dans les universités. Dans l'informatique, l'électronique, les biotechnologies, nombre de chercheurs créent leur propre petite entreprise.

Il faut ajouter encore un souci permanent de la popularisation du savoir scientifique et technique, qui, officiellement encourage, amène les chercheurs sur toutes les brèches des médias, dans les pages de quotidiens, dans les cours populaires du soir, et autres activités profondément démocratiques du type « portes ouvertes ».

Par la force des choses, la Suède est tournée vers le monde extérieur. Ses liens avec les Etats-Unis sont très forts, et, si les directives gouvernementales orientent les chercheurs suédois vers le « continent » — l'Europe, — c'est sans renoncer à l'ancrage américain, ce qui permet parfois de se sentir ici dans le cinquante et unième Etat des Etats-Unis. Les Suédois sont présents dans les affaires scientifiques internationales.

On trouve enfin en Suède une Académie royale des sciences (KVA), établissement non gouvernemental subventionné par l'Etat, et qui procède à l'attribution des Prix Nobel de physique, de chimie, et, à la mémoire de Nobel, du Prix d'économie. Le Nobel de physiologie et de médecine est pour sa part attribué par l'assemblée *ad hoc* de l'Institut carolin.

Depuis le début du vingtième siècle, la Suède dispose aussi d'une Académie des sciences pour l'ingénieur (IVA), dont les membres se recrutent parmi les professeurs des écoles polytechniques. Elle propose la promotion des travaux de recherche et de développement dont l'industrie a besoin, en s'appuyant sur un conseil industriel de cinq cents membres.

La recherche au service du profit

A cet ensemble public, s'ajoute — extrêmement puissant dans le domaine de l'électronique, de l'optique, des biotechnologies, de la robotique, de la pharmacie, de l'aéronautique et des transports — tout l'appareil de recherche des industries, essentiellement privées. Les états-majors industriels sont convaincus que le profit, la rentabilisation, la compétitivité, tiennent à la qualité de la recherche et du développement.

La coopération scientifique et technique franco-suédoise est importante. En liaison avec le service scientifique de l'ambassade de France, une Association franco-suédoise pour la recherche (AFSR), de droit privé, subventionnée à part égale par les deux gouvernements, constitue l'instrument privilégié pour les contacts scientifiques et technologiques entre les deux pays. On ne rendra jamais assez hommage au professeur Sven Brohult pour l'œuvre qu'il a accomplie en créant l'AFSR, donnant ainsi aux coopérations franco-suédoises une impulsion sans précédent.

Les coopérations franco-suédoises s'opèrent aussi par de multiples biais : des accords entre organismes et établissements homologues ou de même profil qui chez nous mettent en jeu le CNRS, l'INSERN, l'INRA, le CNES, l'AFME, et des universités ou centres nationaux polytechniques. Un récent accord vient de lier l'Académie des sciences de l'Institut de France et l'Académie royale des sciences de Suède. D'autres sont en gestation.

Colloques, séminaires et voyages industriels sont organisés par l'AFSR. Exemples : sociologie familiale, économie de la santé, hydrologie des zones arides, physico-chimie des surfaces, économies d'énergie, combustibles de substitution, génie chimique, biotechnologies, création d'entreprises, robotique, etc. Il faut signaler pour leur importance les coopérations entre la France et la Suède dans le domaine des combustibles irradiés ainsi que dans le spatial, pour l'utilisation du satellite Spot.

Un patriotisme farouche

La Suède participe à la construction de certains éléments d'Ariane, la France contribue à la construction du satellite suédois « Telex-X », qu'Ariane mettra en orbite en 1986. Les accords Renault-Volvo ont fait, il y a peu, l'objet d'entretiens importants. Cela étant, les retombées des coopérations scientifiques et techniques au niveau des coopérations industrielles n'ont pas l'ampleur souhaitable. Les raisons en seront analysées à l'occasion de la venue en Suède du président de la République, au cours du colloque qui, sur le thème : « Sciences techniques, industrie pour l'an 2000 », réunira une centaine de responsables scientifiques et industriels des deux pays, le 17 mai prochain.

Le projet de budget pour la recherche 1984-1985 est déposé devant le Parlement suédois. Il se maintient à 2,5 % ou 2,6 % du PNB et demande que le financement de la recherche publique soit exempté de la diminution de 2 % des crédits que devront supporter tous les ministères.

La recherche fondamentale sera partout prioritaire, et cent soixante-dix postes de jeunes chercheurs seront créés. Les PME sont incitées à faire elles-mêmes de la recherche, et elles seront aidées. Enfin, *la nouvelle loi comporte un programme imposant de formation de jeunes chercheurs suédois à l'étranger.* C'est avec l'Europe, et notamment avec la France, que la Suède souhaite accroître des échanges.

Les Suédois sont avides d'indications leur permettant d'améliorer sans cesse le bon usage de la science qu'ils pratiquent depuis si longtemps. Ce consentement national est caractéristique d'une société où certaines qualités individuelles sont largement répandues : le sens de la responsabilité individuelle et la valeur attachée à l'esprit de libre examen, le souci de la concertation, l'aptitude à la réflexion sur le long terme, le sérieux des engagements. Tout cela sous-tendu par un patriotisme farouche, proche de l'égoïsme sacré. Au sein d'une structure fortement décentralisée, ces qualités forment le lien moral qui, sans contrainte, dirige les efforts vers le but implicitement toujours présent dans les cœurs et les esprits : la prospérité et le bonheur de la Suède.

MICHEL DURAND.
Conseiller scientifique près de l'ambassade de France en Suède.

« Un bon risque »

LA France s'est, jusqu'à une période récente, assez peu tournée vers la Scandinavie sur le plan des échanges économiques. Elle arrive très loin derrière la République fédérale d'Allemagne comme partenaire de la Suède, dont elle est le septième client et le septième fournisseur. Les échanges commerciaux avec ce pays restent déficitaires pour la France, en dépit d'une forte progression des exportations en 1983. Une dizaine d'entreprises françaises seulement ont des filiales industrielles en Suède et une quarantaine de sociétés y sont présentes par l'intermédiaire de filiales commerciales.

Le fort potentiel économique de ce pays, son haut niveau de vie, incitent cependant à développer les échanges. Avec notamment une industrie exportatrice très vivace, la Suède constitue ce que l'on nomme en termes bancaires « *un bon risque* ». Une vingtaine de banques étrangères disposent de bureaux de représentation dans ce pays. Parmi elles, six banques françaises : la Société générale, le Crédit lyonnais, la BNP, Indo-Suez, Worms et Paribas. Elles cherchent à transformer ces bureaux en filiales, mais elles se sont heurtées jusqu'à maintenant à une législation qui l'interdit. Les choses sont en train d'évoluer, après quelques avatars : une commission, créée sous le précédent gouvernement, a rendu un avis favorable sur l'ouverture du pays aux banques étrangères. Avec les élections de 1982 et le changement de gouvernement, ses conclusions sont devenues lettre morte. Une nouvelle commission a été créée, qui doit rendre son rapport vers le milieu de l'année 85.

On compte dans les milieux bancaires français sur un nouvel avis favorable. Mais on craint un délai assez long avant que ne soit prise la décision politique qui suppose une approbation parlementaire. Reste à savoir aussi combien de banques françaises pourront profiter de l'autorisation, lesquelles et qui les choisira. La BNP paraît bien placée dans la compétition, non seulement en raison de sa taille mais parce que son bureau de Stockholm est plus ancien que d'autres et y a déployé des efforts considérables. Son président est parmi les invités personnels qui accompagnent M. Mitterrand dans son voyage en Suède.

C. T.

Peu de sans-emploi, mais des « semi-chômeurs »

LES syndicats suédois sont hostiles à la réduction du temps de travail comme moyen de résorber le chômage. Accepter cette solution serait à leurs yeux un acte de passivité et de capitulation. Avec le patronat, ils soulignent que les réformes sociales portant sur le congé parental, le congé pour études, la possibilité de rester chez soi pour soigner un enfant malade ainsi que l'extension rapide de l'emploi à temps partiel ont entraîné une diminution déjà sensible de la durée hebdomadaire du travail en Suède. Elle est actuellement de trente-six heures pour les hommes et de trente pour les femmes.

A l'*avenir*, un passage à la journée de six heures est sans doute souhaitable, *mais en premier lieu pour améliorer la qualité de la vie familiale.* En attendant, la *Confédération générale du travail* (L.O.), qui paraît bien *conservatrice dans ce domaine à une partie de la gauche, ne voit d'autre issue que le renforcement de la panoplie déjà existante de mesures de formation professionnelle, de recyclage et de création d'emplois conjoncturels ou de dépannage, qui coûtent cette année 18 milliards de couronnes à l'Etat.*

Au mois de mars, 134 000 Suédois, soit 3,1 % de la main-d'œuvre active, étaient sans travail. Comparé à celui d'autres pays européens, ce pourcentage est faible, mais pour la Suède il est quand même l'un des plus élevés depuis la guerre et il ne reflète pas tout à fait la réalité. A la même époque, 160 000 personnes suivaient parallèlement des coups de formation ou occupaient des emplois *temporaires subventionnés par l'Etat ou les collectivités locales, ce qui fait dire au patronat que le chômage réel est de l'ordre de 8 %.*

Afin d'enrayer le chômage des jeunes de moins de vingt-cinq ans (5,7 %), le gouvernement social-démocrate a poursuivi la politique engagée par ses prédécesseurs « bourgeois ». Ceux-ci avaient déjà veillé à ce que les élèves qui sortent du cycle scolaire obligatoire, à seize ans, se voient garantir une formation dans les collèges ou un apprentissage pendant deux ans. Dans ce dernier cas, ils touchent 85 couronnes (soit autant de FF) par jour. Pour favoriser l'embauche des jeunes, et des chômeurs de longue durée, dans l'industrie, l'Etat verse désormais aux entreprises une subvention correspondant à 50 % du salaire, pendant six mois.

Quatre heures de travail par jour pour les jeunes

Au début de l'année, le Parlement a voté de nouvelles mesures et, en particulier la « *loi pour les jeunes* », qui oblige les communes et les conseils généraux à fournir aux dix-huit-dix-neuf ans quatre heures de travail par jour. Fin avril, près de 29 000 places avaient ainsi été dégagées. Cette loi n'avait d'abord pas été vue d'un très bon œil par les syndicats qui craignaient que ces jeunes prennent la place des chômeurs assistés. Des négociations ont finalement permis de dissiper les malentendus et les résultats sont aujourd'hui jugés satisfaisants.

Certes la formule est loin de résoudre le problème du chômage, elle embellit les statistiques, mais on estime qu'il est préférable « *d'occuper les jeunes plutôt que de les laisser toute la journée désœuvrés* ». Pour ce travail à mi-temps, ils gagnent 30 couronnes de l'heure, payées par l'État. S'ils n'acceptent pas les postes qu'on leur offre, l'ancienne allocation journalière de 100 couronnes leur est automatiquement retirée. Ces refus, assez fréquents il y a quelques mois, sont devenus exceptionnels. Ce sont surtout les parents qui se plaignent. Il n'est pas rare qu'ils téléphonent à la commune pour dire que leur fille « *mérite mieux que la distribution du courrier dans les bureaux du conseil municipal* ».

Ces jeunes, que font-ils ? A Karlskrona, ville de trente-huit mille habitants du sud de la Suède, la plupart des deux cent dix intéressés effectuent de petites besognes dans l'administration, les hôpitaux, les bibliothèques et les cantines scolaires. D'autres aident les personnes âgées à faire le ménage et les commissions, nettoient les jardins, entretiennent le stade de football ou distribuent des brochures touristiques dans les boîtes aux lettres. Ils travaillent généralement en équipes de quatre et sont encadrés par un instructeur, qui est habituellement un agent local expérimenté.

Annika, elle, a eu de la chance. La commune l'a placée dans une crèche. « *C'est le métier que je désire faire,* dit-elle, *mais à la sortie du lycée, je n'ai pu entrer à l'école de puériculture en raison du nombre de places limité. L'avenir est donc assez sombre, car l'année prochaine j'aurais vingt ans et je risque de me retrouver au chômage.* »

Les deux régions de Suède les plus touchées par le chômage sont le Nord, minier, et le Sud, où dominent l'industrie mécanique et la construction navale. A Karlskrona, il y a 5 % de chômeurs : 1 100 habitants sans travail sont secourus, 300 suivent des cours de recyclage (informatique, secrétariat, examen du permis de conduire poids lourds), qui n'ouvrent pas obligatoirement des débouchés, et 700 effectuent des travaux temporaires de réfection d'immeubles ou de voierie, mis en route par la commune, mais financés à 90 % par l'État. Ces derniers ne sont pas de véritables chômeurs, mais ils ont le sentiment d'appartenir à une « *deuxième* » classe de travailleurs, une sorte d' « *équipe B* » dont les effectifs ne cessent de s'accroître dans toute la Suède en raison des compressions de personnel dans l'industrie.

La situation n'est donc pas idéale, « *mais que faire d'autre,* dit Mme Berit Rollen, secrétaire d'État au ministère du travail, *puisque nous refusons d'accepter, comme dans d'autres pays d'Europe, des taux de chômage très élevés ? Les mesures prises ont tout de même permis de donner une occupation, une formation, un apprentissage à tous nos jeunes de moins de vingt ans* ».

A. De.

Tennis : une pépinière de jeunes talents

MATS WILANDER, au lendemain de sa victoire à Roland-Garros en 1982, à moins de dix-huit ans, était considéré comme le successeur de Bjorn Borg, qui venait de prendre sa retraite. A l'époque déjà, beaucoup enviaient la petite Suède de huit millions d'habitants qui avait réussi à produire deux tennismen de cette envergure en si peu de temps. Aujourd'hui, les spectacteurs et les experts se grattent la tête lorsqu'ils voient plusieurs autres jeunes talents scandinaves contester la première place de Wilander dans son propre pays et entrer, par-là même, dans l'élite mondiale. Ces garçons irrespectueux s'appellent Henrik Sundstroem, Joakim Nystroem et surtout Stefan Ederg. *Celui-ci n'a pas encore le droit de vote mais il a déjà réalisé le fameux grand chelem, chez les juniors, l'année passée, et au mois d'avril il a battu son compatriote* Wilander, en trois sets, en finale du Tournoi de Monte-Carlo.

Chaque année, de nouveaux noms venus du Nord apparaissent. Comment ces diables de Suédois font-ils pour fabriquer des champions de tennis à la chaîne ? « Nous n'avons pas de recette particulière et croyez bien que nous sommes les premiers surpris par cette accumulation de succès. Le fait curieux est que nos garçons réussissent tandis que nos filles, en revanche, sont restées à un niveau très moyen. Et pourtant elles sont encadrées de la même façon et leur fédération bénéficie d'un budget identique à celui des garçons. » Le secrétaire général de la fédération suédoise, Thomas Hallberg, est modeste.

Un sport populaire

Le sport occupe une place de choix dans la vie des Nordiques, en particulier à l'école : un Suédois sur quatre pratique une activité sportive et, lorsqu'il décide de s'y consacrer, pleinement, il devient un véritable forçat de l'entraînement. Les joyeuses « troisièmes mi-temps » sont inconnues sous ces latitudes. D'autre part, il existe ici, une longue tradition de tennis. Avant Borg, il y a eu Bergelin, Davidson, Schmidt, Jan-Erik Lundkvist, mais il est évident que le quintuple vainqueur de Wimbledon a donné une coup de fouet au sport blanc au cours des dix dernières années. Partout en Suède, les gamins saisissent la raquette à deux mains et imitent leur idole.

Aujourd'hui, il y a en Suède environ mille clubs de tennis, cent vingt cinq mille licenciés et deux cent cinquante mille autres amateurs. Le tennis est un « sport populaire », accessible à tous et il n'est pas nécessaire, comme en Grande-Bretagne, de faire partie d'un club pour jouer sur les courts. Le plus chic de Suède est le Club royal de tennis (KLTK). La cotisation annuelle est de l'ordre de 1 000 F, somme pour laquelle l'adhérent peut jouer gratuitement deux à trois fois pas semaine. Les non-membres paient 90 couronnes de l'heure mais il s'agit là du tarif le plus élevé de Suède. En province, les prix varient entre 25 et 30 couronnes, avec des réductions importantes pour les jeunes de douze ou treize ans.

Les installations ne manquent pas : trois mille cinq cents courts en plein air et environ deux mille couverts. Les communes suédoises ne lésinent pas sur les dépenses d'infrastructures sportives et elles remplacent actuellement les tentes gonflables « peu esthétiques et grosses consommatrices d'énergie » (elles sont revendues d'occasion, notamment en France) par des centres modernes permanents. Ce réseau de stades couvrant l'ensemble du pays explique pourquoi la plupart des jeunes viennent de province et sont généralement issus de milieux modestes. Les parents de Borg étaient commerçants à Soedertaelj, ceux de Wilander ouvriers à Vaemjoe.

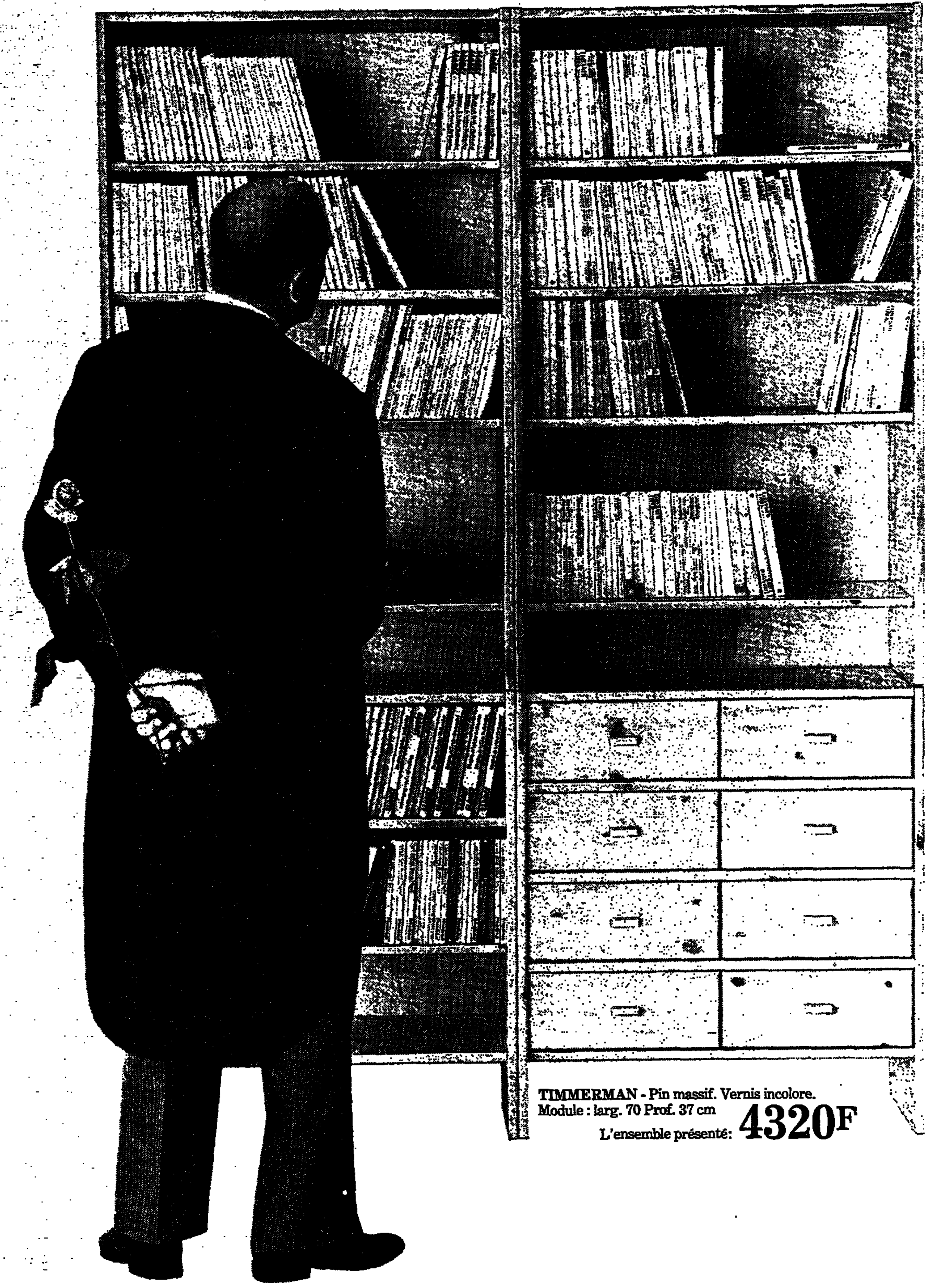
Mille trois cents moniteurs ont été formés en 1983. Ils ne sont pas appointés, et cet « idéalisme » est considéré comme une raison importante des succès actuels. Chaque année, douze mille jeunes âgés de moins de quinze ans participent, depuis 1969, à la coupe Donald Duck. Les vingt-trois meilleures raquettes se retrouvent traditionnellement pour la finale, fin juillet, sur les courts du stade de Baastad, le temple du tennis suédois. Pour les jeunes de dix-sept ans, un tournoi similaire, la coupe Opel, est organisé, en salle, en hiver. Chaque année toujours, un stage réunit en mai et juin l'élite des treize-quatorze ans, quinze à seize joueurs et autant d'entraîneurs de première catégorie.

La Fédération nationale (sept employés permanents) finance intégralement la formation, les déplacements, et les jeunes gardent les revenus de leurs victoires éventuelles jusqu'au jour où ils peuvent financièrement voler de leurs propres ailes. Les promoteurs professionnels, comme le groupe Mac Cormack ou Pro-Serve, ne sont guère aimés en Suède. Ils s'intéressent, dit-on, de trop près aux garçons de treize-quatorze ans, leur font beaucoup de promesses, mais les abandonnent totalement si les résultats tardent à venir...

La machine à fabriquer des champions continue à bien fonctionner et on entendra sans doute bientôt parler de Kent Carlsson, seize ans, Jonas Svensson et Johan Carlsson, qui sont supervisés par Jon-Anders Sjoegren, l'entraîneur de Wilander. Le niveau du tennis suédois actuel est tel que personne ne s'étonne ici si le numéro un national est battu par le numéro quinze... Douze Scandinaves au moins participeront aux prochains Internationaux de France.

A. De.

Monsieur le Président, nous savons que le modèle suédois vous fascine, mais pourquoi aller si loin?



TIMMERMAN - Pin massif. Vernis incolore.
Module : larg. 70 Prof. 37 cm
L'ensemble présenté: **4320F**

Doyle Dane Bernbach

Monsieur le Président, à vous qui partez en Suède, nous souhaitons bon voyage d'heureuses rencontres et de nombreuses découvertes. Mais savez-vous qu'il vous suffisait d'aller à Evry, Bobigny et Lyon pour connaître le mode de vie suédois?

Là, chez IKEA, vous auriez pu admirer les dernières créations des designers de Suède. Les meubles et tous les objets qui font la vie quotidienne des suédois. Vous auriez remarqué que ce mode de vie a du bon puisque tous les modèles IKEA ne sont pas seulement de bonne qualité et agréables à vivre. Ils ont un charme supplémentaire indéniable: leur bas prix.

Et cela grâce à la participation des clients qui montent leurs meubles eux-mêmes. Vive la participation, Monsieur le Président.

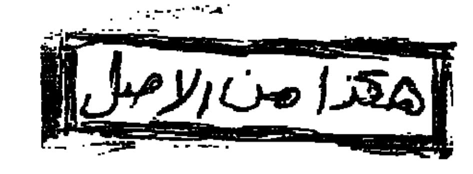
IKEA EVRY - AUTOROUTE DU SUD
SORTIE AIRE DE LISSES TEL. (6) 497.65.65.
Lun., Mar., Mer., Ven.: 11-20 h - Jeu.,: 11-22 h
Sam.: 9-20 h - Dim.: 11-19 h.
RESTAURANT - PARADIS D'ENFANTS

Ils sont fous ces Suédois



IKEA BOBIGNY. CENTRE COMMERCIAL BOBIGNY 2
TEL. (1) 832.92.95 (à 5 mn de la Porte de Pantin)
Lun., Mar., Mer.: 11-20 h - Jeu. et Ven.: 11-22 h - Samedi: 9-20 h

IKEA LYON. CENTRE COMMERCIAL DU GRAND VIRE.
VAULX-EN-VELIN. TEL. (7) 879.23.26
Heures d'ouverture: Lun. - Vend.: 11-20 h - Samedi: 9-20 h



SUÉDE : AVANTAGES ET INCONVÉNIENTS DE LA NEUTRALITÉ

RELATIONS ET VIE CULTURELLES

Des traductions (presque) à sens unique

LA Semaine française du livre, qui a eu lieu du 7 au 12 mai à Stockholm, fait partie de ces manifestations peu spectaculaires, mais importantes en profondeur, qui contribuent à tisser des *liens plus solides que bien des festivals ronflants.* Ainsi ont pu se rencontrer, dans la capitale suédoise, des éditeurs, des traducteurs, des écrivains, des journalistes, des universitaires, des fonctionnaires, qui ont comparé la place faite au livre dans chacun des pays, tandis que la rencontre était plus spécialement consacrée à un séminaire franco-scandinave sur la traduction.

Indubitablement, les Suédois ont une meilleure connaissance de notre littérature — classique et contemporaine — que nous en avons de la leur, connaissance qui repose sur une longue tradition et sur une volonté de *ne pas se limiter à la connaissance* de sa propre culture. Les chiffres de traductions en suédois sont, à cet égard, significatifs : pour 1982, on dénombrait 180 titres traduits du français (108 ouvrages de fiction, 35 essais et techniques, 37 livres pour enfants), 180 titres traduits de l'allemand, 1 540 de l'anglais et 230 pour les autres langues... Les traductions du suédois en français sont en moyenne d'une douzaine par an seulement.

Moyennant quoi, on connaît bien en Suède — mais aussi en Finlande et en Norvège — Roland Barthes, Claude Lévi-Strauss, Sartre, André Breton, Yves Bonnefoy, Nathalie Sarraute, Claude Simon (dont on a publié l'an dernier les *Géorgiques*), Julien Gracq, Philippe Jacottet, Robbe-Grillet, Butor, Modiano, Yourcenar, Tournier... *A la Recherche du temps perdu*, de Proust, publié en quinze ans tome par tome, s'est déjà vendu à 14 000 exemplaires — selon Carl-Otto Bonniers, son éditeur — et a valu à sa traductrice d'être admise à l'académie Nobel.

Les traducteurs du suédois en français — tels Philippe Bouquet, qui a traduit notamment Stig Dagerman ou *Lo-Johansson*, et Vincent Fournier, qui a traduit Pär Lagerkvist — ont montré, avec beaucoup de conviction, leurs raisons de se passionner pour une littérature et une poésie tout à fait originales. « *Ma collection de traductions inédites commence à être très importante* », disait avec mordant Philippe Bouquet, qui veut faire découvrir des *auteurs suédois aux Français et qui* nous annonce pour l'automne un roman-fable philosophique de Wijkmark, *la Draisine*. Exposant rapidement la série de refus opposés par les éditeurs, il s'enflammait : « *Je lis avec plus de plaisir la poésie suédoise que dans ma langue propre. C'est inadmissible que la France ne connaisse pas la poésie de Martinson, qui est quand même prix Nobel. Seule, la première partie des* Orties fleurissent *a été publiée !* »

Mais peut-on attendre des grands éditeurs parisiens présents à Stokholm — Michel Chodkiewicz (Le Seuil), Pierre Ajame (Robert Laffont), Christian Bourgois — qu'ils se tournent vers le domaine scandinave ?... Hubert Nyssen, d'Actes Sud, qui a déjà publié Dagerman, Lo-Johansson, est bien décidé à poursuivre. Il ne faudrait pas non plus oublier que, grâce aux Presses de la Renaissance, nous avons pu découvrir en France Sven Delblanc et, surtout, Lars Gustafsson, avec ce très beau livre : *la Mort d'un apiculteur.*

Il pouvait être intéressant — tant pour M. Jean Gattegno, directeur du livre au ministère de la culture, que pour son homologue suédois, M. Leif Sundkvist, responsable du livre au Conseil national suédois de la culture — de faire le point sur leur *politique en faveur de la traduction* (en 1982, un total de 2 700 ouvrages étrangers ont été traduits en français, sur 25 000 titres publiés) et de comparer la situation et les droits des traducteurs, qui, en Suède, sont beaucoup mieux considérés socialement et *qui bénéficient en outre* d'un système de bourses et d'une garantie de revenus (de 50 000 couronnes) qui leur permettent de vivre décemment. La somme versée au traducteur n'est pas seulement calculée sur les ventes, mais aussi sur les prêts dans les bibliothèques, ce qui n'est pas négligeable dans un pays comme la Suède où la moyenne des livres empruntés dans les bibliothèques est de 8,8 par an par lecteur (2,5 en France). « *La Suède est un pays où on lit encore des livres... ce qui tient peut-être au climat* », disait M. Stig Strömholm, vice-recteur de l'université d'Uppsala.

En attendant Arles...

De plus, en Suède, a été reconnu au traducteur un droit moral sur sa traduction... Autant de sujets qui seront débattus en Arles, lors des assises de la traduction qui vont s'y tenir à l'automne.

Jusqu'au 25 mai, l'Institut français de Stockholm présente une exposition de quelque 2 000 livres, édités par 80 maisons et relevant de la littérature, des sciences humaines, de l'enseignement, des arts, du spectacle. Les visiteurs ont été nombreux et l'ensemble des livres exposés ont été vendus à divers libraires suédois. *En outre, vient de s'ouvrir une* petite librairie française — la première depuis de nombreuses années — où les lecteurs francophones pourront trouver la production récente ou moins récente (n'est-il pas étrange, tout de même, que le « livre de poche » en français qui s'est le plus vendu en Suède en 1983 a *été le Nom de la rose*, d'Umberto Eco ?...).

Bien que la langue française ait perdu depuis longtemps sa prééminence en Suède, il ne faudrait pas mésestimer le capital de sympathie qui survit dans la mémoire collective. Tournée depuis deux générations vers le monde anglo-saxon — la langue anglaise est enseignée dès l'école primaire, — la Suède montre un renouveau d'intérêt pour les manifestations culturelles françaises. « *Depuis quelques mois, la baisse relative de l'apprentissage du français semble arrêtée, et les chiffres montrent que notre langue, dans certaines villes, commence à devancer l'allemand* », nous disait le conseiller culturel français, M. Jean-Pierre Armengaud. C'est ainsi que, dans les fédérations d'éducation populaire, le nombre d'élèves de français a augmenté de 20 % à la suite d'une campagne publicitaire dans le métro et sur les autobus, en septembre 1983. La diffusion prochaine de la télévision française (trois heures par jour) par satellite sur les réseaux câblés de huit villes suédoises devrait aussi être bénéfique.

NICOLE ZAND.

UN SUPERBE SPECTACLE

« Le Roi Lear », d'Ingmar Bergman

LA superbe mise en scène du *Roi Lear* qu'Ingmar Bergman vient de créer au Théâtre royal de Stockholm a fait *l'unanimité dans* la critique suédoise, toujours attendrie par le retour (à la scène) de ce fils prodigue qui avait été, il y a vingt ans, le prestigieux directeur du « Dramater », où il est revenu... Retour aussi à Shakespeare, car on n'a pas oublié le bonheur de théâtre que fut *la Nuit des rois*, avec Bibi Anderson, en 1975, et que Paris avait pu voir *en 1980, à l'Odéon.*

Il n'y a pas de début au spectacle, et le public, qui remplit la salle, *n'arrive jamais assez tôt pour trouver* la scène vide : les comédiens sont déjà là, la cour du vieux roi est en place dans un décor unique, un demi-cercle rouge sang qui emprisonne les humains, un lieu sans issue où les acteurs sont condamnés à stagner, à *s'affronter*, à se *trucider*. Car les acteurs sont l'unique matériau du spectacle, ils en sont les protagonistes, les accessoires, le mobilier ; ils ne quitteront pas le plateau avant que l'action soit achevée, âmes errantes d'un purgatoire qui les a transformés en otages de la tragédie.

Rouge et noir est le tableau. Couleur pourpre sont les courtisans de *Goneril (remarquablement interprétée* par Margarethe Byström, lisse et glacée), plus orangés sont ceux de Régane (Ewa Fröling, l'interprète principale de *Fanny et Alexandre*), tandis que que la trop franche Cordelia (interprétée par une toute jeune actrice, Lena Olin) reste *seule, le plus* souvent, sombre dans sa robe aubergine sans décolleté. Noirs sont les soldats, *insectes capitonnés* qui rythment l'action de leurs apparitions inquiétantes et qui composent une garde de cuir noir évoquant à la fois les samouraïs, les chevaliers teutoniques et les robots de *la Guerre des mondes...*

Au centre, le roi, pâle silhouette jaunie, pauvre fou qui a laissé tomber sa couronne et qui *se croit encore roi* parce que tout le monde, autour de lui, a l'air de se plier aux règles *passées et continue à danser*, interminablement, sur un cérémonial décadent. Au fur et à mesure, quand les malheurs dus à sa folie et sa sénilité s'abattent sur le royaume, Lear devient plus émacié, plus ricanant, le cheveu plus rare, le costume effrangé, vieux bouffon coléreux qui a semé le chaos et à qui son fou — un sage — fait les cornes...

C'est toute une société qui va *s'écrouler* devant nous ; le tableau du début, qui évoque la Renaissance italienne et *Piero Della Francesca*, va *s'effondrer* — au sens propre, — laissant pétrifiés les victimes comme les *coupables*. Les *meurtres* ont eu lieu devant nous, les suicides, les yeux crevés et le catafalque, fait de corps d'hommes, emporte Cordelia et son père... La pièce est finie, selon Shakespeare, mais Bergman a voulu avoir le dernier mot, qui n'est pas dans le texte et *qui a suscité* des discussions passionnées : Edgar — le bon fils — et le duc d'Albany sont *vainqueurs* et, tandis qu'un soldat relève la couronne laissée si longtemps à terre, vifs comme l'éclair, ils tirent l'épée tandis que s'effondre le théâtre, le décor, le pays d'Albion, tout ce monde qui, peut-être, ne tenait debout qu'à cause du roi Lear, ce vieux fou.

A la mise en scène, indissociable et primordial, il faut associer le travail de la scénographe-décoratrice-costumière, Gunilla Palmstierna-Weiss (la veuve de Peter *Weiss*), *qui, on le sent à tout* moment, a, autant que le metteur en scène, donné la forme du spectacle. Il est question, paraît-il, que les Suédois envoient ce *Roi Lear* au Festival d'Avignon 1985 ; on ne peut que le souhaiter...

N. Z.

Ivar Lo-Johansson

Survivant et témoin de l'autre Suède

(Suite de la page 16.)

Avec les années, il publie des articles, des livres et perce, en 1933, avec *Bonjour la terre* (non traduit en français). Ses parents ont honte de lui : « *Les journaux ne parlent que des criminels et des voleurs.* » Puis il continue à écrire et à mener des campagnes sans d'ailleurs adhérer à aucun *parti. Il lutte*, avec *ses livres*, pour l'abolition de la condition des *statares*, pour l'émancipation des Tziganes, pour la suppression des asiles de vieillards et autres maisons de retraite, contre ce qu'il appelle « *la solitude suédoise* ». Son œuvre est une œuvre de témoignage et de combat.

La solitude

Sculpteur, il travaille le marbre, comme il travaille les mots. Photographe par le texte ou l'image, il décrit Stockholm dans *Kungsgatan* (1935) et Paris dans cet album enfin publié en 1954 et intitulé *Paris inconnu* (non traduit en français), où l'on trouve *d'effrayantes photos de la Salpêtrière.*

A-t-il réussi ? « *Notre littérature prolétarienne est encore méprisée par la littérature bourgeoise, par l'académie suédoise et les critiques. Et pourtant, la seule vraie littérature suédoise, c'est la littérature prolétarienne qui a sa propre esthétique, comme j'ai tenté de le montrer dans* Tröskeln *(Le Seuil). La littérature bourgeoise en Suède n'est qu'une « littérature d'épigones », tournée vers les grands pays.* »

Ivar Lo paraît encore révolté, un peu amer. Il regarde par la fenêtre : le soleil a disparu et il grêle. « *C'est étrange au mois de mai ; d'habitude, c'est en avril.* » Son œuvre est immense : sa série de livres sur les *statares*, le dernier en 1943, deux ans avant l'abolition du système ; son autobiographie depuis *l'Analphabète* (histoire de son père) en 1951, jusqu'à *l'Ecrivain prolétarien* (1960) ; neuf romans de genres très différents ; onze recueils de nouvelles en *tout (il admire* Maupassant) ; des reportages et des essais ; enfin, des mémoires. A *quatre-vingt*-trois *ans*, il rédige le quatrième volume, auquel il conviendrait peut-être d'ajouter *le Journal des années 20.* Depuis *Mona est morte* (Stock 1952), un seul ouvrage a été publié en français, grâce aux efforts du professeur Philippe Bouquet, de l'université de Caen, et d'un éditeur courageux, Hubert Nyssen : *la Tombe du bœuf, Actes sud* (1982).

Il conviendrait de mieux connaître Ivar Lo-Johansson et l'autre Suède. On a parlé de lui pour le prix Nobel, mais les Suédois auraient *l'air, s'ils le lui accordaient*, de trop favoriser leurs propres auteurs. Refuserait-il le *prix, comme* Jean-Paul Sartre ? Ivar Lo se met à rire : « *Je prendrai l'argent et je le donnerai à de jeunes écrivains prolétariens.* »

Il se fait tard. Ivar Lo me raccompagne à la porte et me dit : « *Oui, nos années 30 ont été un âge d'or pour la littérature suédoise.* » Puis, après un temps : « *As-tu remarqué la forme des grêlons pendant que nous causions ? Ils étaient carrés ; d'habitude, ils sont ronds.* »

Le vieil homme voit toujours bien.

PATRICK GRIOLET.

Un nouveau Strindberg ?

LA Suède aurait-elle, cent ans après *Mademoiselle Julie*, enfin trouvé avec Lars Norén, le nouveau Strindberg qui lui faisait si cruellement défaut ? Force est de constater que la Suède, pays de poètes et de narrateurs, n'a guère brillé sur les scènes, et ce n'est pas médire de Pär Lagerkvist ou de Stig Dagerman que de rappeler que le premier était avant tout poète — même dans ses récits en prose — et le second, romancier. Or aujourd'hui, ce pays de nostalgie et de solitude semble enfin avoir trouvé un écrivain capable de porter devant le public la relation dramatique avec « l'autre ».

Lars Norén vient tout juste d'avoir quarante ans, et les théâtres rivalisent pour monter ses pièces, les comédiens se disputent des rôles exigeants mais exaltants, la critique épuise son stock de louanges et le public fait la queue. Aussitôt joué dans tous les autres pays scandinaves, il a fait, l'année dernière, une apparition au Festival de Nancy avec *le Sourire de l'enfer* ; il a été joué à Amsterdam et Yale ; *en juin*, sa dernière pièce *les Démons* — qui vient d'être présentée au Stadsteatr *de Stockholm*, — *sera montée* au Schauspielhaus de Bochum dans une mise en scène de Claus Peymann, *qui s'est déjà* assuré la première mondiale de la prochaine, intitulée *la Cène.*

Au Théâtre dramatique de Stockholm, c'est *La nuit est la mère du jour* que l'on donne. Quatre personnages : le père, gérant d'un hôtel-restaurant au bord de la faillite, sa femme et ses deux fils : l'un viril, brutal, mais avec l'inquiétude obtuse de celui qui ne sait se servir que de ses poings ; l'autre, adolescent encore incertain de son identité, même sur le plan sexuel, à la fois attiré et effrayé par le monde extérieur. *Il fait le pitre, le* cœur plein d'angoisse et veut à la fois échapper à l'enfer familial et se lover dans le sein maternel. *Car c'est l'enfer* : le père boit et l'alcool le rend hâbleur, sentimental, menteur. Les fils essaient *brutalement de l'arracher* à sa déchéance, ou du moins de sauver leur mère, mais celle-ci reste, malgré *les apparences, complice* du père.

Le nombre de personnages et le titre font penser au *Long voyage vers la nuit* d'O'Neill, mais il y dans le titre de la pièce de Norén un mot essentiel : mère. Et le dialogue, d'apparence réaliste, dévie vers ce *mélange de rêve et de réalité* qui imprègne *la Sonate des spectres* ; les scènes quotidiennes, vulgaires, prennent une *allure irréelle* ; *les actes non* accomplis prennent forme pour aussitôt disparaître comme s'ils n'avaient jamais existé.

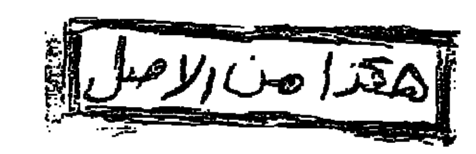
La nuit est la mère du jour est encore ancré dans une réalité sociologique et historique. *Les Démons* nous montre des êtres ordinaires au point d'être presque abstraits ; c'est une *Danse de mort* où les personnages n'ont presque pas d'histoire — à part les cendres de la mère que le mari rapporte dans une urne et qu'il finira par verser sur la tête de sa femme. Leur individualité déchirée tient tout entière dans les paroles qu'ils échangent, agressives, insidieuses, désespérées. Dans ce couple qui s'aime et se déteste — avec toute l'ambiguïté que comporte ici le pronom « se », — chacun veut aimer et surtout être aimé, chacun veut blesser *l'autre au fond de l'âme pour* enfin se sentir vivre. Ayant invité un autre couple à les rejoindre, ils *trouvent à s'exprimer* et à se défier une jouissance dans la souffrance qui les attache irrémédiablement l'un à l'autre, chacun s'agitant devant le mur que lui oppose l'autre, mais surtout à l'intérieur de sa propre contrainte.

Au-dessus ou à travers ce dialogue de sourds passent les répliques incisives qui provoquent des blessures à la fois voulues et involontaires. Et au centre de ce monde aux *identités incertaines*, où la tendresse est sans cesse bafouée par la peur, s'ouvre la blessure la plus profonde — la mère. Dans la pièce précédente elle avait une présence sensuelle, excitante et trouble. Ici elle est absence presque parodique.

Poète, Lars Norén a tout mis dans les mots, pourtant quotidiens au point que nous ne pouvons nous empêcher de reconnaître des phrases que nous avons nous-mêmes *dites et redites. Leur banalité mais* aussi leur agressivité, est portée au paroxysme. Visionnaire, Norén a su entrelacer ce dialogue, où les répliques se répondent avec retardement ou par la bande, d'une série de symboles, le plus souvent par le geste, qui donnent quelque chose d'envoûtant au spectacle, symboles simples, sans grandiloquence, comme des plages de tendresse au milieu de ce combat sans merci. Théâtre sombre, désespéré, où pourtant on rit malgré soi, tant la tragédie quotidienne côtoie parfois le vaudeville et tant nous avons besoin, sans doute, de nous défendre contre le déchirement et le trouble que nous transmet ce dialogue « de tous les jours ».

C. G. BJURSTRÖM.

• De Lars Norén ont été publiés en français le poème « In memoriam » dans le numéro spécial Finlande-Suède des *Lettres nouvelles*, mars 1972, et le cycle de poèmes *Roi Moi*, consacré au peintre Hill, mort dans un asile d'aliénés, dans le recueil collectif *Vivre de dépit des jours — trois poètes du Nord*. Éditions François Maspero, coll. « Voix », 1977.


هكذا من الأصل

Le Monde

société

DEUX CONGRÈS SYNDICAUX ET LA « CHASSE AUX FUITES »

Les policiers en tenue et en civil veulent une police « transparente »

Le Syndicat des commissaires de police et des hauts fonctionnaires de la police nationale réunit, jeudi 17 mai, un congrès extraordinaire en réponse aux attaques dont est victime, selon lui, la hiérarchie policière. Il s'émeut notamment, après l'« affaire Genthial », de l'« affaire Schwad », cette proposition de mise à la retraite d'office, au nom de la « chasse aux fuites », du directeur départemental des polices urbaines des Hauts-de-Seine (*le Monde* du 25 avril et du 11 mai).

La « *chasse aux fuites* » est aussi l'un des thèmes évoqués cette semaine par deux autres congrès syndicaux, celui du Syndicat général de la police (SGP-FASP), majoritaire parmi les policiers en tenue de la région parisienne, et celui du Syndicat national autonome des policiers en civil (SNAPC), majoritaire parmi les inspecteurs et enquêteurs. MM. Robert Badinter et Gaston Defferre devaient prendre la parole, vendredi 18 mai, à Fontenay-sous-Bois (Val-de-Marne), devant les congressistes du SGP.

Secrétaire général du SGP, brillamment réélu, mercredi 16 mai, avec 19 809 mandats sur 20 370, également secrétaire général de la puissante Fédération autonome des syndicats de police (FASP), dont le SGP est l'un des cinq syndicats, M. Bernard Deleplace aime brouiller les pistes . A Fontenay-sous-Bois, celui que ses adversaires présentent volontiers comme un « boutefeu » de la police en tenue, adversaire acharné de la hiérachie policière, a démenti cette caricature en parlant, au-delà des intérêts catégoriels des gardiens de la paix, au nom de la police tout entière.

C'est ainsi qu'il a tenu — alors que, reconnaît-il, « *ce n'est pas dans l'habitude du SGP de se mettre en avant dans la défense des patrons* » — à s'étonner des sanctions déguisées ou explicites prises contre deux commissaires de police, MM. Jacques Genthial et Robert Schwab. Il ne comprend pas que l'on puisse « *donner l'impression que la politique suivie à l'égard de la police se résume aux mutations de deux commissaires, d'autant plus qu'il semble s'agir de chefs de service proches de leurs subordonnés, considérés comme de bons professionnels, respectueux du droit et ayant la confiance de la magistrature* ». Selon M. Deleplace, la « *chasse aux fuites* », le souci excessif du secret, ne sont qu'un écran aux réels problèmes, dans la mesure où ils ne s'accompagnent pas d'une réflexion sur la « *transparence* » de l'institution policière.

« *Une politique du secret se retournera toujours contre nous-mêmes, contre les policiers de base,* a-t-il expliqué. *Si la population a le sentiment que la police est une maison mystérieuse, elle s'en méfiera. Pis, elle finira par la suspecter à tout moment. (...) On ne peut se lancer dans une excessive chasse aux fuites, alors qu'on ne prend pas le temps de définir une politique claire en matière d'information sur l'activité des services de police, alors que rien n'est dit, non plus, sur l'information des usagers, qui, après tout, ont bien le droit de nous poser des questions, de nous demander des comptes, puisqu'ils sont nos clients ! (...) La transparence que nous réclamons, la déontologie que nous revendiquons sont les conditions de bons rapports entre la population et sa police. Si l'on se connaît mieux, on se comprend mieux.* »

Ancêtre du syndicalisme policier, né en 1911, le SGP réclame donc du pouvoir politique une cohérence, un projet clair, une ambition qui aille au-delà d'une succession d'« *affaires* » policière, qui, selon lui, accroissent la confusion et nourrissent « *des blocages corporatistes, des crispations sur les situations acquises, entretenus par des campagnes plus ou moins orchestrées et très souvent malveillantes* ». En clair, il souhaite un conseil des ministres consacré à la police et à la sécurité, accompagné d'un « *plan de rénovation étalé sur plusieurs années* ». « *Il faut obliger le gouvernement à jeter les bases de la police de l'an 2 000* », a lancé aux sept cents délégués M. Deleplace, qui cite, comme contre-exemple, le comportement du préfet de police de Paris, M. Guy Fougier : « *Que le préfet de police s'attaque à la restructuration de la préfecture de police et à sa modernisation, plutôt que de se distinguer dans une spectaculaire chasse aux fuites ! Il y a mieux à faire que de multiplier les opérations « coups de poing » sans lendemain ou de chausser les bottes « marcellinesques » en déployant un important service d'ordre pour le carnaval lycéen !* »

Droit de grève

Sentiment partagé, à Lille, par les congressistes du SNAPC, qui fut, l'espace d'une année — de 1981 à 1982 — adhérent de la FASP. Dans une résolution adoptée, mercredi 16 mai, les quelque cent soixante-dix délégués des policiers en civil ont « *dénoncé la suspicion qu'entretient l'administration à l'égard de fonctionnaires systématiquement accusés de manquer de réserve et de divulguer à la presse diverses informations* ». Mieux, le SNAPC estime que ses propres « *relations avec les médias doivent être organisées de façon systématique et à tous les niveaux afin de concourir à une parfaite transparence de l'institution policière* ».

Rapportant au nom de la commission sur les « *conditions de travail* », M. José Razafindranaly a, lui aussi, réclamé une cohérence dans la politique suivie à l'égard de la police, qui aille au-delà de la seule gestion de l'événement et du quotidien. Face à la « *crise organisationnelle* » que vit la police, le SNAPC réclame une réflexion en termes d'« *optimisation* » des tâches, de « *productivité* » du service public policier, une « *harmonisation des structures de la police nationale* ». Selon M. Razafindranaly, le réflexe de « *capture* » l'emporte encore dans l'idéologie policière, sur celui d'« *écoute* » et de « *demande* » : « *Le policier devrait au contraire apparaître aux usagers comme un homme de prestation plutôt que comme un homme de prescription.* » Bref, il faut entendre, écouter avant d'interdire.

Réflexion générale qui s'oppose, selon le SNAPC, aux « *tentations du bétonnage et du bricolage* ». « *Bétonnage* » que le « *simple renforcement quantitatif de l'appareil policier* », « *bricolage* » que le recours à la seule « *vue de l'uniforme* », alors qu'il existera toujours des tâches nécessitant l'emploi de policiers en civil. L'attente d'une volonté politique donc, qui, selon le syndicat, tarde cependant à se manifester au sommet de l'État. Sinon les policiers continueront de s'impatienter, explique le SNAPC, dont le secrétaire général, M. Gérard Munaut, revendique les mêmes « *moyens de pression que l'ensemble des travailleurs et salariés de ce pays* ». En clair, la grève « *moyen d'action suprême* », qu'interdit cependant le « *statut particulier* » de la police nationale.

Tel est le paradoxe de l'état actuel de la police : le discours de la réforme, de la remise en cause et de la réflexion, est un refrain syndical avant d'être un projet politique.

EDWY PLENEL.

AU TRIBUNAL DE PARIS

Rothschild n'est pas Rothschild

« Tout le monde ne peut pas s'appeler Durand », chantait en son temps Georges Brassens. Mais n'importe qui peut s'appeler Rothschild sans avoir la moindre parenté avec l'illustre famille qui a fait de ce nom un symbole et un mythe. Encore faut-il, en ce cas, savoir rester à sa place. C'est ce que mesure aujourd'hui M. Helmut Rothschild, citoyen de la République fédérale d'Allemagne, à qui les barons Guy, Elie, Philippe, Edmond, Eric, David et Nathaniel de Rothschild, ainsi que six sociétés ou groupements créés par la célèbre famille, reprochent d'avoir lancé sur le marché des marques Rothschild en se disant qu'il pouvait habilement tirer parti de sa flatteuse homonymie.

L'affaire qui se plaidait, mercredi 16 mai, devant la première chambre du tribunal de Paris a pour origine des dépôts de marque de commerce effectués entre 1978 et 1983 par une société de droit allemand créée à Düsseldorf par M. Helmut Rothschild. Il s'agissait de lancer sur le marché des cosmétiques, des articles de fumeurs, des vêtements, des lunettes et autres produits de luxe, notamment un parfum Rothschild frappé d'un « R » du plus bel effet. Or, pour cette entreprise, M. Helmut Rothschild avait fait procéder à un sondage. Il voulait savoir ce que le nom représentait dans le public. Il apprit ainsi que ce nom exprimait bien dans l'idée de ses contemporains la richesse, la puissance, la fortune, la notoriété, l'élégance, le bon goût et une façon d'être. Fort de cette consultation, il lança donc son parfum qui devait être distribué en France par une société anonyme portant toujours son nom, avec un prospectus dans lequel était vantée *« l'apparition d'un concept nouveau bâti sur un nom qui par son prestige et sa résonance masculine occupe le sommet de la hiérarchie : Rothschild »*.

Voilà bien, plaident donc en substance devant la première chambre Mes François Sage, Charles Korman et Etienne Ribeton, la démonstration d'une volonté parasitaire de s'emparer de la notoriété d'autrui. Voilà bien un comportement *« dolosif et frauduleux »* qui occasionne un préjudice incontestable à nos clients. Il affaiblit le caractère distinctif et le pouvoir attractif des marques dont ils sont les détenteurs. Certes M. Helmut Rothschild, puisqu'il porte le même nom qu'eux, a le droit de l'utiliser. Mais, s'il avait été de bonne foi, il aurait veillé à ce qu'aucune confusion ne puisse se produire. Au contraire, il a entretenu cette confusion.

Noblesse et négoce

Aussi bien les Rothschild demandent-ils au tribunal de condamner en réparation l'imposteur à leur verser 4 260 000 F de dommages et intérêts, à prononcer l'annulation de tous les dépôts de marque qu'il a faits sous le nom de Rothschild et de dire qu'à l'avenir tout ce qu'il vendra sous ce nom devra porter la précision *« sans lien de parenté avec la famille des barons de Rothschild »*.

Est-ce gagné d'avance ? Pas dans l'esprit de Me Xavier Desjeux, qui plaidait pour le Rothschild infortuné. Pour lui, c'est une autre confusion que créent les membres de la famille en mêlant droit civil et droit commercial. Car, a-t-il dit, il faut distinguer entre les sept demandeurs, les sept barons personnes physiques, et les six autres qui sont leurs sociétés, personnes morales. Quel préjudice peuvent invoquer les premiers ? La réputation de leur patronyme n'a pas souffert des activités de M. Helmut Rothschild. Au contraire, puisque ce qu'ils semblent reprocher est en réalité une reconnaissance même de leur qualité d'entrepreneurs avisés et d'hommes de négoce réputés.

Sans doute, la jurisprudence montre que des firmes ont pu être condamnées pour avoir baptisé un de leurs produits d'un nom de famille noble, mais c'était justement pour montrer que noblesse et négoce ne vont pas de pair. Ici rien de tel : ceux qui se plaignent le font en invoquant précisément leurs compétences et leurs aptitudes commerciales.

Restent alors les sociétés dans lesquelles ils ont des intérêts. Mais ces sociétés ont des activités de banque ou de viticulture comme, notamment, la société civile Château-Lafite Rothschild ou la société civile Mouton-Rothschild. Leurs activités n'ont rien à voir avec les produits de parfumerie ou les articles de vêtements, de fumeurs, lancés par Helmut Rothschild. Il ne saurait donc y avoir confusion.

Cependant, Me Ribeton avait plaidé sur ce chapitre que des appellations comme Mouton-Rothschild ou Lafite-Rothschild sont de celles que le droit et la jurisprudence retiennent comme des marques notoires auxquelles une appellation semblable donnée à un autre produit, fût-il tout à fait étranger aux vins, peut porter préjudice. Il citait en référence l'interdiction faite à la maison Davidoff de donner à l'un de ses cigares le nom de Château d'Iquem. A quoi Me Desjeux devait répondre que dans les appellations Mouton-Rothschild ou Lafite-Rothschild, le nom de Rothschild n'est qu'un ajout accessoire et que *« si dans un grand restaurant vous demandez un Rothschild, le sommelier sera bien embarrassé pour savoir ce qu'il doit vous servir »*. Moyennant quoi M. Helmut Rothschild non seulement demande que ses adversaires soient déclarés irrecevables, mais estime en outre qu'ils doivent être condamnés à lui verser 400 000 F de dommages et intérêts pour procédure abusive.

Jugement le 27 juin.

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

LA LIBÉRATION DE TERRORISTES PRÉSUMÉS AUX PAYS BASQUE

« Bavures » judiciaires

La très belle enquête de police sur les membres présumés du Groupe antiterroriste de libération (GAL) agissant au Pays basque français est par terre. Le paradoxe veut que ce soient des juges, sinon la justice, qui, au bout du compte, endossent la responsabilité de cette bévue majeure. Une sixième personne est venue rejoindre, mercredi, les cinq autres remises en liberté, le 15 mai, par la chambre d'accusation de Pau, en raison de « *vices de procédure et procédés malicieux (...)* ».

Ainsi, les dysfonctionnements de l'institution judiciaire ont-ils autorisé la libération d'inculpés, certes présumés innocents, mais poursuivis pour « *association de malfaiteurs* » et l'assassinat de plusieurs réfugiés basques espagnols. Des hommes qui, pour certains, sont mêlés de longue date au milieu bordelais.

Le détournement de la commission rogatoire délivrée par le juge d'instruction aux policiers et le non-respect du délai de garde à vue auraient, entre autres, conduit la chambre d'accusation de Pau à cette mesure d'élargissement qui scandalise nombre de policiers, stupéfie la communauté des réfugiés basques et laisse insatisfaits les bénéficiaires de cette libération, dont la réinsertion sociale serait « *carbonisée par la publicité donnée à* [leur] *prétendue appartenance au terrorisme* ». Dans le même temps, mais en Corse, M. Grégoire Leccia, lui aussi inculpé d'« *association de malfaiteurs* » dans l'affaire de la disparition, en 1983, de Guy Orsini, membre de l'ex-FLNC, a été libéré à la suite d'une erreur de procédure. Son avocat, Me Olivier Metzner, précise que le juge d'instruction avait omis de renouveler le mandat de dépôt dans le délai légal de quatre mois.

Cohérence et incompréhension

Les « bavures » judiciaires existeraient-elles ? Sans aucun doute. Encore convient-il de bien les situer. Elles sont le fait des juges qui commettent une erreur de procédure et non de ceux qui les corrigent. La cohérence et la crédibilité de l'institution judiciaire — cette dernière est déjà bien faible dans l'opinion publique — ne résisteraient, en effet, pas longtemps au non-respect des textes de lois et donc des principes. Ces considérations n'empêchent pas que de tels épisodes nourrissent, tout à la fois, un sentiment d'incompréhension chez les citoyens et le jugement, bien rapide, que la justice est décidément laxiste.

Car chaque fois, ou presque — les autres affaires restent dans l'anonymat, — on apprend que ce sont des malfaiteurs déjà connus des services de police qui bénéficient de ces erreurs judiciaires. Au mois d'avril, quatre trafiquants de drogue présumés étaient ainsi libérés. Au moment de leur arrestation quelques mois auparavant à bord d'un cargo panaméen transportant plus d'une tonne et demie de résine de cannabis, leur avocat avait su faire valoir que leur mise en détention provisoire n'avait pas eu lieu dans le respect strict de la loi. Fin 1983, ce sont une vingtaine de délinquants présumés, dont cinq poursuivis pour des chefs d'inculpation particulièrement graves, qui sont mis en liberté par la Cour de cassation. Motif : la chambre d'accusation d'Aix-en-Provence n'avait pas rejeté dans les délais prévus leurs demandes de mise en liberté.

Comment expliquer de tels dérapages ? Il est commun et probablement juste d'évoquer dans un même souffle le nombre grandissant des dossiers qu'il incombe aux magistrats de traiter et leurs faibles effectifs. Ainsi la « bavure » d'Aix-en-Provence s'expliquerait partiellement par le fait que les demandes de mises en liberté avaient été déposées « *à un moment* [août] *où les chambres sont surchargées de travail et en sous-effectif* ». Ces réalités ne sont pas niables. Les juges d'instruction du tribunal de Lyon avaient réuni, l'année dernière, une conférence de presse pour se plaindre. Au nombre de onze, ils ne pouvaient et ne peuvent toujours pas assurer comme il se doit leur travail. Le moins chargé de ces juges « gérait » cent dix dossiers, le plus « pénalisé » deux cent cinquante...

Ce contexte explique, sans aucunement justifier, les « bavures » qui surviennent de temps à autre. Et l'on mesure, dans ce cas, le pouvoir des avocats lorsqu'ils sont prompts à détecter les failles d'un système.

LAURENT GREILSAMER.

Relaxe pour les pêcheurs espagnols poursuivis dans les eaux françaises

De notre correspondant.

Bayonne. — La cour d'appel de Bordeaux a prononcé, mardi 15 mai, la relaxe de quatre-vingt-trois pêcheurs basques espagnols poursuivis depuis sept ans pour action de pêche sans licence dans les eaux territoriales françaises. Ceux-ci ont toujours revendiqué l'application d'un traité passé en 1967 entre la France et l'Espagne autorisant les pêcheurs cantabriques à travailler jusqu'à 6 milles des côtes françaises comprises entre l'estuaire de la Bidassoa et Belle-Ile, les pêcheurs français pouvant faire de même jusqu'à la rive nord du rio Minho, un accord que l'administration des affaires maritimes françaises a considéré caduc lors de la création de la zone économique européenne interdisant l'activité des bateaux étrangers en deçà de 200 milles marins.

Depuis 1977, les pêcheurs originaires des ports espagnols du golfe de Biscaye ont été poursuivis et relaxés tant par le tribunal correctionnel de Bayonne que par la cour d'appel de Bordeaux. Les juges ont reconnu aux contrevenants la prérogative du traité bilatéral par rapport aux règlements européens, d'autant qu'il n'existe aucune loi pénale française permettant de sanctionner des infractions auxdits règlements. A son tour saisie, la Cour de cassation renvoyait l'affaire à la cour d'appel de Bordeaux qui vient, après plus d'un mois de délibéré, d'élargir définitivement les prévenus.

Reste à savoir maintenant comment se comportera l'administration française, qui n'a pas hésité, il y a quelques mois, à utiliser le canon pour arraisonner ceux qu'elle estimait en infraction.

PHILIPPE ETCHEVERRY.

EN BREF

La cour d'appel de Versailles va réexaminer l'affaire Farçat

La vingtième chambre de la cour de Paris, dans son arrêt du 24 février 1983, n'avait pas retenu la responsabilité pénale du docteur Jean Labayle, poursuivi pour homicide involontaire, après la mort d'Alain Farçat, 25 ans, à la suite de l'ablation des amygdales, pratiquée sur lui le 18 juillet 1973 par ce chirurgien. Seule le docteur Solange Clot, anesthésiste, fut condamnée pour avoir laissé le malade sous la surveillance d'une infirmière, alors qu'il lui incombait de prendre en charge celui-ci dans la phase postopératoire.

La chambre criminelle de la Cour de cassation, présidée par M. Maurice Bruneau, n'a pas admis la thèse de la cour d'appel, selon laquelle le rôle du docteur Labayle était terminé dès que le malade avait regagné sa chambre après l'opération et se trouvait alors sous l'autorité propre et exclusive du médecin anesthésiste-réanimateur.

La cour de cassation a estimé que la faute relevée à l'encontre de l'anesthésiste n'excluait pas nécessairement l'éventualité d'une faute du chirurgien. Elle fait remarquer que la cour d'appel n'a pas répondu aux conclusions des parties civiles mentionnant que le docteur Labayle avait quitté la clinique en même temps que l'anesthésiste et savait donc que le malade était sous la responsabilité d'une infirmière.

L'arrêt du 24 février 1983 est donc cassé. Le problème de la responsabilité du chirurgien devra, en conséquence, être réexaminé par la cour d'appel de Versailles, mais uniquement en ce qui concerne ses conséquences pécuniaires à l'égard de la famille de la victime.

Des cambrioleurs tuent deux personnes en Haute-Savoie

Grenoble. – Des malfaiteurs qui opéraient dans une usine d'enseignes peintes à La Roche-sur-Foron (Haute-Savoie) n'ont pas hésité à tirer, jeudi 17 mai, vers 1 heure du matin, sur les gendarmes qui avaient été alertés par les voisins de l'établissement industriel, intrigués par le va-et-vient inhabituel de voitures.

Un gendarme, Bernard Bouvier, vingt-six ans, a été tué sur le coup, alors qu'il descendait de son véhicule, tandis qu'un autre agent de la force publique était grièvement blessé. Le groupe de malfaiteurs, qui semblent être puissamment armés, a pu s'enfuir à la faveur de la nuit, mais ils allaient, deux heures plus tard, pénétrer dans une habitation pour récupérer une automobile. Lors de cette seconde agression, le propriétaire de la voiture, Gérard Dunan, trente-neuf ans, ébéniste, a été tué et son épouse, Annie, grièvement blessée.

La R5 dérobée a été retrouvée vers 5 heures du matin, au bord de l'autoroute, à la hauteur du péage d'Allonzier-la-Caille, en haute-Savoie. La piste des malfaiteurs se perd ensuite dans un vaste secteur montagneux situé entre La Roche-sur-Foron et Annecy. Le secteur a été bouclé par les gendarmes qui ont dressé des barrages routiers. – *(Corresp.)*

● *Tornade au Bangladesh.* – Vingt-cinq personnes ont trouvé la mort et des centaines d'autres ont été blessées, mercredi 16 mai, lors du passage de violentes tornades dans la région de Dacca (Bangladesh). Ces conditions météorologiques, inhabituelles pour cette époque de l'année, selon les spécialistes, ont fait de nombreux sans-abri et provoqué des inondations et des glissements de terrain.

La serpillière et la robe

Le bâtonnier de Paris continue de gourmander ses confrères. Après son éditorial sur la courtoisie (*le Monde* du 3 mai), Mᵉ Guy Danet s'inquiète, dans le *Bulletin mensuel* d'avril, du *« port de la robe »* chez les avocats, *« symbole de* [leur] *mission judiciaire »* et *« preuve constante de* [leur] *égalité »*. Aussi, écrit le bâtonnier, *« conviendrait-il de ne pas la porter sous son bras comme un bouchon informe ou en la laissant traîner comme une serpillière destinée à pallier l'insuffisance du ménage dans les couloirs du Palais »*.

« Puis-je enfin vous rappeler, ajoute Mᵉ Danet, *que les salles d'audience ne sont pas des vestiaires et que les magistrats s'attendent à rencontrer des avocats et non pas des contorsionnistes, qui, au fond de la salle, se livrent à un strip-tease accéléré, avant de se précipiter vers eux en tenant leur dossier d'une main, l'autre essayant désespérément de fermer quelques boutons ou de rattraper un rabat qui s'envole. »*

Deux homosexuels réclament un certificat de concubinage

(De notre correspondant.)

Nantes. – Le tribunal administratif de Nantes vient de faire jurisprudence dans l'affaire qu'il avait à juger mercredi 16 mai. Deux jeunes hommes, Alain et François, vivant en concubinage, lui demandaient de se prononcer sur le refus de la mairie de Nantes de leur délivrer un certificat de vie maritale. Des précédents existent, notamment le cas d'Annie et de Nadia, deux jeunes femmes habitant Clisson, également en Loire-Atlantique, qui ont obtenu cette pièce (*le Monde* du 21 janvier). L'aspect homosexuel n'a pas été l'objet du débat, même si le représentant de la ville de Nantes a fait observé qu'en droit le concubinage est seulement *« la situation d'un homme et d'une femme vivant maritalement »*. En fait, aucun texte n'oblige un maire à délivrer un certificat de vie commune. Le commissaire du gouvernement est allé plus loin puisqu'il a qualifié ce certificat de vie maritale *« d'acte clandestin au plan administratif »*. On ne peut donc reprocher à un maire de ne pas établir cet acte. Jugement en délibéré.

La SNCF doit accepter les chèques en breton

Rennes. – Gilles Bernard, vingt-neuf ans, breton, technicien des télécommunications à Rennes, veut pouvoir utiliser sa langue dans la vie courante. Les commerçants, le Trésor public, les administrations, acceptent ses chèques en breton. Mais, le 4 septembre 1982, un guichetier de la gare de Rennes lui refusa un chèque rédigé en breton. M. Bernard composta son chèque pour montrer que son intention n'était pas de voyager sans payer. Dans le train de Paris, un contrôleur lui dressa un procès-verbal.

Le parquet décida de poursuivre, mais M. Bernard fut relaxé en première instance, le 17 octobre 1983. Le parquet ayant interjeté appel, la cour d'appel de Rennes fut saisie : elle a confirmé, le 16 mai, la relaxe.

« Aucun texte n'exige que le chèque soit rédigé en langue française, la seule obligation étant que le mot chèque figure sur le titre de paiement », constate la cour, pour laquelle *« il est bien connu que la saisie s'effectue à partir de la somme en chiffres et que le bénéficiaire se trouve crédité de la somme en chiffres. »* – *(Corresp.)*

Le professeur Guy Vourc'h élu à l'Académie de médecine

Le professeur Guy Vourc'h, professeur d'anesthésiologie à l'université Paris-V (René-Descartes), vient d'être élu à l'Académie nationale de médecine en remplacement du professeur René Sauvage, élu membre émérite. Deux correspondants étrangers ont été élus : le docteur Lloyd Nyhus, chirurgien en chef de l'hôpital universitaire de l'Illinois à Chicago, et le docteur Roberto Caldeyro-Barcia, chirurgien spécialiste des nouveau-nés à l'hôpital de Montevideo (Uruguay).

[Né le 2 mars 1919 dans le Finistère, le professeur Guy Vourc'h fut nommé en 1958 professeur agrégé d'anesthésiologie, le premier anesthésiologiste promu à ce titre en France. Chef du service d'anesthésie à l'hôpital Foch de Suresnes, le professeur Vourc'h s'est particulièrement intéressé aux applications de sa discipline à la neurochirurgie et à la neuropharmacologie. A la demande du ministère de la santé, il a dirigé le groupe de travail chargé de mener une enquête nationale sur les complications de l'anesthésie.]

Epidémie de gastro-entérite dans le Nord-Est brésilien

Quelque trois cents enfants en bas âge sont morts d'une épidémie de gastro-entérite dans le nord-est du Brésil ces dernière semaines. Le principal foyer de l'infection se situe dans l'est de Salvador-de-Bahia, à 1 600 kilomètres au nord de Rio. Les autorités ont tenté de minimiser l'épidémie, donnant des consignes de silence aux directeurs d'hôpitaux. L'extension du nombre de cas de déshydratation fulgurante provoqués par l'épidémie a toutefois contraint le ministère de la santé à intervenir. Des sels de réhydratation par voie orale devraient être distribués.

Cette épidémie remet en lumière les conditions d'existence dans cette partie du Brésil, où vivent trente-cinq des cent vingt-cinq millions de Brésiliens. Après cinq ans d'une implacable sécheresse, les inondations de ces dernières semaines ont emporté des centaines de barrages érigés avec peine par les *flagelados* (miséreux). – *(AFP.)*

● *Décès d'un des artisans de la première bombe atomique.* – Stanislaw Ulam, mathématicien et physicien américain qui participa à la construction de la première bombe atomique, est mort, à l'âge de soixante-quinze ans, dimanche 14 mai, à Santa-Fé (Etats-Unis). Né à Lwow, en Pologne, le 13 avril 1909, il émigra aux Etats-Unis en 1935 où il enseigna à l'université Harvard avant de rejoindre à Los Alamos le laboratoire ou fut mise au point l'arme atomique, laboratoire dont il resta conseiller jusqu'à sa retraite. Ses travaux ont porté sur des domaines fort variés qui vont des fondements des mathématiques à la propulsion nucléaire des véhicules spatiaux.

Un ballon d'oxygène pour la recherche scientifique

(Suite de la première page.)

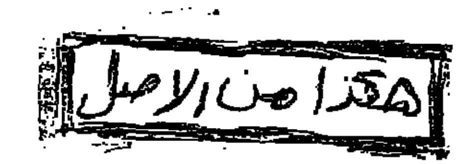
Ces mesures, désapprouvées dans nos colonnes par le vice-président du Conseil supérieur de la recherche et de la technologie, M. François Kourilsky, dénoncées dans un second temps par le ministre de l'industrie et de la recherche lui-même et par le premier secrétaire du Parti socialiste, M. Lionel Jospin, critiquées enfin par les syndicats de chercheurs, devraient donc être atténuées par l'injection de ces 250 millions de francs.

Après la « ponction » de 50 millions environ, opérée sur cette somme par le CEA et le CNES, le reste, soit 200 millions environ, serait ainsi reporté : le Centre national de la recherche scientifique (CNRS), qui avait perdu dans l'affaire 211 millions de francs, recevrait 110 millions de francs ; le Centre national pour l'exploitation des océans (CNEXO), qui avait perdu 52 millions de francs, en récupérerait une trentaine ; l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM), environ vingt-cinq. Il est raisonnable de supposer, d'autre part, que d'autres organismes comme l'Institut national de recherche agronomique (INRA) et l'Institut national de recherche en informatique et en automatique (INRIA) pourraient se partager une quarantaine de millions de francs.

Le bon sens et la volonté de ne pas *« casser les structures mêmes de la recherche »* ont dû peser sur la décision prise par le premier ministre et le ministre de l'industrie et de la recherche. En agissant de cette manière, le gouvernement fait incontestablement un geste en faveur de la recherche scientifique et tente, une fois de plus, de prouver aux chercheurs que leurs activités restent une priorité. Cela permettra sans doute de calmer les esprits. Mais est-ce suffisant ? Il est possible d'en douter : car si il y a compensation, on est encore loin du rattrapage.

Les sommes débloquées ne couvrent, en effet, qu'un peu moins de 16 % des crédits qui ont été supprimés et, ce qui est plus grave, la recherche industrielle ne profite pas de cette distribution d'argent. Nombreux sont ceux qui espéraient que seraient compensées la lourde réduction des sommes allouées au Fonds de la recherche et de la technologie ainsi que la forte amputation des budgets de l'Agence nationale de valorisation de la recherche et de l'Agence française pour la maîtrise de l'énergie. En vain. Comment, dans ces conditions, le ministre de l'industrie et de la recherche pourra-t-il mener à bien les fameuses dix mesures annoncées en février (*le Monde* du 24 février) en faveur de la recherche industrielle ?

JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU.



هكذا من الأصل

ÉDUCATION

Les partisans de l'enseignement privé se mobilisent à nouveau

Les défenseurs de l'enseignement privé se mobilisent. Dans la perspective de la discussion à l'Assemblée nationale – à partir du 21 mai – du projet de loi sur l'enseignement privé, ils mettent en place un dispositif destiné à faire pression sur les députés afin que ceux-ci n'aggravent pas un texte considéré par eux comme inquiétant.

Le MOBAPEL, organe chargé de réunir, en cas d'urgence, les parents de l'enseignement privé, est en train de battre le rappel par téléphone pour des manifestations dans Paris qui commenceront le dimanche 20 mai. Les associations de parents d'élèves de l'enseignement libre (APEL) des académies de la région parisienne ont prévu d'occuper, du dimanche 20 mai, à 14 heures, au dimanche 27 mai, à 19 heures, un lieu de la capitale, pour y tenir un meeting permanent contre le projet de loi en discussion au Parlement. Trois emplacements ont été proposés aux autorités chargées du maintien de l'ordre : la place de la Concorde, le champ de Mars et la place de Varsovie.

En Bretagne aussi, les partisans du privé se préparent à monter dans la capitale avec une pétition signée par des milliers de personnes. Ils n'ont pas manqué l'occasion de la visite de M. Alain Savary à Quimper, pour manifester leur combativité.

« La déception de beaucoup de Français ne peut que susciter un mécontentement durable »

déclarent les évêques de France

Le Conseil permanent de l'épiscopat français a publié, à propos du débat scolaire, la déclaration suivante :

« 1. Le gouvernement français a pris l'initiative de saisir le Parlement d'un projet de loi sur l'enseignement. Un vaste renouvellement de notre système éducatif est ressenti par le pays comme nécessaire : le projet vise uniquement à ajuster, par de nouvelles mesures administratives, le statut de l'enseignement privé sur le mode de fonctionnement des établissements publics. Les familles et les responsables de l'enseignement privé sont inquiets. La déception de beaucoup de Français ne peut que susciter un mécontentement durable.

» 2. Devant des dispositions qui limitent les conditions d'exercice de la liberté d'enseignement et font peser de sérieuses menaces sur l'avenir des établissements catholiques, les instances reconnues par l'épiscopat, tout en restant ouvertes au dialogue, ont exprimé publiquement réserves et refus. Les manifestations qu'elles ont organisées ont eu un retentissement considérable, tant à l'étranger qu'en France.

» 3. Au nom de notre responsabilité d'évêques, nous réaffirmons que le souci de l'éducation et de l'avenir des jeunes l'emporte sur toute autre considération. Il ne peut être subordonné à des intérêts idéologiques et politiques.

» Nous redisons notre attachement indéfectible à l'existence des écoles catholiques. Il s'enracine dans la tradition de l'Eglise et le concile Vatican II. Il se fonde sur le respect de la liberté religieuse, la reconnaissance des droits des parents et une juste conception du rôle de l'Etat. Ce qui implique la revendication, pour ces écoles, des moyens juridiques et financiers nécessaires à l'exercice de leur mission.

» Affirmer le bien-fondé du pluralisme scolaire ne minimise en rien l'estime et le soutien que mérite la mission essentielle d'enseignement et d'éducation de l'école publique.

» 4. La décision finale relève désormais du Parlement. Dans un pays démocratique, il est de la responsabilité politique des élus de légiférer.

» Le Conseoil permanent de l'épiscopat fait appel aux représentants de la nation, au gouvernement et au président de la République pour qu'une législation nouvelle ne soit pas la source de nouveaux conflits et de nouvelles fractures à l'intérieur du pays. »

Le gouvernement devrait engager sa responsabilité après deux jours de débat

La commission spéciale créée a l'Assemblée nationale pour étudier le projet de loi de M. Savary n'avait pas achevé, mercredi soir 16 mai, l'examen du sixième des vingt-six articles du texte alors que le débat en séance publique est prévu pour le lundi 21 mai. Pourtant ce texte a été adopté par le conseil des ministres du 19 avril. Mais les nombreux longs week-ends de ce printemps ont retardé le travail parlementaire. Et ce n'est que le jeudi 26 avril que le bureau du groupe socialiste a pris formellement la décision de demander la création d'une commission spéciale. Aussi celle-ci n'a vraiment commencé ses travaux que le jeudi 3 mai. Puis, après la discussion générale terminée, le 10 mai au soir, son président, M. André Laignel (PS, Indre) suspendait à nouveau les travaux jusqu'au mardi 15 mai. Et aujourd'hui il n'entend pas, quel que soit l'état d'avancement de la discussion, la convoquer ni vendredi ni le wee-end. Le moins que l'on puisse dire est que la majorité a pris son temps !

Cela arrange le gouvernement. Le fait que la commission n'ait pas achevé ses travaux lui offre un prétexte pour engager sa responsabilité en arguant des risques d'enlisement de la discussion en séance publique. D'autant que l'opposition n'a rien fait pour accélérer les choses. Certes, elle n'a pas multiplié les amendements de retardement, mais elle a largement profité de son temps de parole.

Dans ces conditions, le conseil des ministres du vendredi 18 mai devrait autoriser le premier ministre à engager la responsabilité de son gouvernement sur le projet, même si cette décision n'est pas alors rendue publique. Il semble que le gouvernement laissera se dérouler la discussion générale avant d'annoncer, probablement mardi 22 mai au soir, qu'il utilise l'article 49 alinéa 3 de la Constitution, assortissant son projet d'une lettre rectificative annonçant quels sont les amendements qu'il accepte et, éventuellement, les nouveaux qu'il propose. Le débat sera alors immédiatement suspendu pour vingt-quatre heures ; le RPR déposera à ce moment une motion de censure, que défendra M. Jacques Chirac. Le rejet de celle-ci, normalement le jeudi, vaudra approbation du texte modifié par les amendements acceptés par le gouvernement.

L'opposition se fera, bien entendu, entendre vivement mais ne cache pas qu'elle aimerait être soutenue par une puissante manifestation nationale des défenseurs de l'enseignement catholique. Ainsi, elle ne dissimule pas sa satisfaction devant les initiatives prises par les associations de parents d'élèves de l'enseignement libre dans l'Ouest et dans la région parisienne. Mais elle voudrait que cela aille au delà. Ainsi, le mercredi 16 mai, les membres RPR et UDF de la commission spéciale ont expliqué avec force que les amendements voulus par les socialistes *« aggravaient le projet »*. Ils ont donné comme exemple deux amendements déjà adoptés par la commission : – celui qui crée un article 2 *bis* selon lequel les établissements privés ayant signé un contrat d'association concourent *« au service public de l'enseignement »* ; et celui qui – modifiant complètement la rédaction de l'article 4 pour tenir compte des servitudes particulières de l'enseignement public dans le calcul du nombre des postes d'enseignants que l'Etat financera dans les écoles privées, – fait disparaître l'évocation *« des choix d'éducation exprimés par les parents »* qui figurait dans le projet gouvernemental.

Mme Hélène Missoffe (RPR - Paris) et M. Jacques Barrot (UDF - Haute-Loire), respectivement présidente et secrétaire général de l'Association parlementaire pour la liberté de l'enseignement, affirment qu'il y a *« un jeu subtil du gouvernement qui veut persuader les défenseurs de l'enseignement privé que ce texte est un moindre mal »*. Aussi, pour eux, les positions défendues par le groupe socialiste ne servent qu'à faire peur aux défenseurs du privé et à permettre au gouvernement de se présenter comme le garant d'un *« point d'équilibre »*.

THIERRY BREHIER.

Les consignes de M. Pierre Daniel

L'Union nationale des associations de parents d'élèves de l'enseignement libre (UNAPEL) a lancé, le 16 mai, une campagne d'information de l'opinion publique. A Paris, 150 affiches ont été apposées sur des emplacements publicitaires. En province, 250 000 affichettes seront mises en place par les militants qui devront aussi distribuer quatre millions de tracts.

Les textes imprimés sur tous ces documents interpellent les députés : *« L'école libre doit vivre, 71 % des Français le veulent »*, leur est-il rappelé. Et encore : *« Tout amendement qui aggraverait le projet de loi conduirait les parents à manifester massivement leur colère. »* Cette mise en garde est pour l'UNAPEL *« le point central »* de la campagne, pense son président M. Pierre Daniel dans une lettre aux responsables académiques et départementaux de l'organisation. *« Je rappelle,* précise-t-il, *qu'il serait déraisonnable d'exiger le retrait du projet, mais il faut souligner que nous sommes à un cheveux du point de rupture et que la moindre aggravation ferait tout basculer. Les députés et le gouvernement doivent le savoir. »*

Rencontrer les députés ... de la majorité

Les présidents départementaux sont d'autre part *« invités à demander un rendez-vous privé aux députés de la majorité de leur département. Ils peuvent, bien sûr, rencontrer également les députés de l'opposition mais cela ne représente pas, actuellement, le même intérêt »*.

Cette phrase fait réagir très vivement les députés de l'opposition, d'autant que la lettre ajoute : *« très objectivement, les résultats obtenus par rapport aux craintes que nous pouvions avoir en 1981 et aux projets initiaux du gouvernement sont considérables. Tout peut encore être perdu si le gouvernement profitait de divisions, d'erreurs ou de précipitations dans notre camp, pour récupérer sa guauche laïque en lui donnant brusquement satisfaction »*.

Quimper : le ministre face au vent d'ouest

De notre envoyé spécial

Quimper.– Le ministre de l'éducation nationale, celui qui *« veut la mort de l'école libre »* sur la terre bretonne ? A Quimper, mercredi 16 mai, le sang des défenseurs de l'enseignement catholique n'a fait qu'un tour. Ils ont voulu se rappeler au bon souvenir de M. Savary. Il avait osé venir célébrer le centenaire de l'école normale d'instituteurs le jour même où la caravane de l'opération « Vent d'ouest », qui propage le refus des projets gouvernementaux à travers la Bretagne (*le Monde* du 15 mai), stationnait dans la ville pour un meeting. L'école privée ne pouvait pas laisser passer une telle audace. La mobilisation précipitée de ses partisans, en plein après-midi, si elle n'a pas fait recette, symobolise tout de même la crispation des militants bretons de l'école catholique.

Ils n'étaient qu'une centaine parmi les éléments les plus déterminés – des professeurs, des chefs d'établissement et surtout des parents d'élèves des écoles catholiques de Quimper – à se presser derrière les barrières métalliques protégeant le portail de l'école normale.

« Provocation »

A côté d'eux, bien plus qu'avec eux, quelques enseignants de la Fédération de l'enseignement privé (FEP-CFDT) et les militants de la langue bretonne des « écoles Diwan » avaient, eux, choisi d'accueillir le ministre au son d'un accordéon, les uns pour rappeler que *« la titularisation des professeurs qui le désirent »* est aussi une liberté, les autres pour réclamer *« l'intégration à l'éducation nationale de l'éducation en langue bre. »*.

Un curieux dialogue entre ces tendances bretonnes a été improvisé : *« L'école libre vivra ! »*, clamaient les parents d'élèves catholiques. *« Nous aussi ! »* répondait la CFDT. *« Allez donc dans le public si vous rêvez d'être fonctionnaires ! »*, rétorquaient les premiers.

En première ligne du bataillon de l'école catholique, on n'hésitait pas à qualifier de *« provocation »* la venue du ministre. Et, comme s'il fallait une justification à cette intime conviction, on rappelait que l'école d'instituteurs avait, en fait, été fondée par les Frères des écoles chrétiennes en 1873, avant d'être laïcisée il y a juste un siècle (1).

« Provocation, répétait M. Pascal Michel, secrétaire pour le Finistère du Syndicat national de l'enseignement chrétien (SNEC-CFTC) ; *Alain Savary est venu pour prendre la température de la Bretagne catholique. »* L'arrivée de la voiture du ministre avait été saluée par de retentissants slogans. La tension montait, en attendant que le ministre sorte du grand bâtiment blanc coiffé d'ardoise. Devant ce *« séminaire laïque »*, des parents d'élèves du Likès, l'un des principaux établissements secondaires privés de Quimper, évoquaient le spectre de *« l'école comme en Russie »* et voyaient dans le remplacement des vacances de Pâques par les vacances de printemps un signe supplémentaire de l'intégration rampante. *« Nos dirigeants sont trop mous,* se lamentait une mère ; *nous aurions dû monter à Paris depuis deux mois. » « A Paris ! »* Le cri a fusé de nombreuses bouches et sans le conditionnel qu'utilisent encore, mais seulement pour la forme, les responsables bretons des parents d'élèves.

L'opération « Vent d'ouest », organisée à leur initiative, doit porter des milliers de pétitions contre le projet Savary recueillies à travers la Bretagne jusqu'à la capitale, au moment de la discussion à l'Assemblée nationale. Parallèlement, des comités de défense de la liberté de l'enseignement, créés début mai dans chaque département breton, se donnent pour objectif d'étendre la mobilisation à toutes les catégories concernées (enseignants et chefs d'établissement compris) dans l'optique d'une *« grande manifestation à Paris »*.

PHILIPPE BERNARD.

(1) Cette laïcisation fut la conséquence des lois Jules Ferry, selon le Frère François Kerdoncuf, directeur de l'enseignement catholique du Finistère. Mais, selon M. Bernard Poignant, député du Finistère (PS), la mesure avait été réclamée, à l'époque, par des parents d'élèves à la suite d'une affaire de mœurs.

DÉFILÉS D'ENSEIGNANTS FAVORABLES A LA TITULARISATION

La Fédération de l'enseignement privé (FEP-CFDT), organisation qui syndique environ un tiers des enseignants des établissements privés, invitait, mercredi 16 mai, ses adhérents à un rassemblement à Paris. Quelque quatre mille enseignants venus de différentes régions ont défilé, de la gare Montparnasse à l'esplanade des Invalides. Ils demandent que le projet de loi sur le privé prévoie la titularisation des maîtres. *« Seule la fonctionnarisation proposée dans l'immédiat à tous les personnels peut procurer la stabilité et l'indépendance indispensables à l'accomplissement de l'acte éducatif et la reconnaissance de l'égalité de droit et de devoirs avec l'enseignement public »*, a expliqué un responsable de la FEP. Les manifestants se sont rendus au ministère de l'éducation nationale et à l'archevêché de Paris. *« Nous ne sommes ni des exécutants à qui on impose un projet éducatif, ni des irresponsables incapables de faire eux-mêmes leurs propres choix »*, déclare M. Michel Villeminot, secrétaire général de la FEP.

Un autre syndicat des enseignants du privé, le SNUDEP créé récemment par la FEN a, lui aussi, organisé une journée d'action, mercredi, pour réaffirmer son exigence *« du droit à la titularisation immédiate dans la fonction publique »*. Des rassemblements ont eu lieu dans une quarantaine de départements.

SPORTS

FOOTBALL

LA JUVENTUS DE TURIN REMPORTE LA COUPE D'EUROPE DES VAINQUEURS DE COUPE

L'année Platini

Michel Platini a rarement été aussi effacé que mercredi 16 mai à Bâle, où il a pourtant gagné son premier titre européen avec la Coupe des vainqueurs de coupe, devenant ainsi, après Raymond Kopa (1957, 1958 et 1959), le deuxième Français vainqueur d'une coupe européenne de football. Pour la sixième finale de son histoire, la Juventus de Turin, déjà victorieuse en coupe de l'UEFA en 1977, était donnée grande favorite contre le Football Club de Porto qui, en vingt-sept participations à une épreuve européenne, n'avait jamais dépassé les quarts de finale.

La tâche des Piémontais allait d'ailleurs être facilitée par leur réussite initiale. Dès la 13e minute, Vignola, alerté par Platini, effaçait trois défenseurs avant d'ouvrir le score. Contraints de changer leurs plans et d'attaquer, les Portugais connaissaient, à leur tour, la réussite à la 29e minute. Sur une belle action collective, Sousa tirait de 20 mètres et trompait Tacconi, surpris par un faux rebond.

Cette égalité était de courte durée. Dès la 40e minute, le Polonais Boniek qui jouait gros, mercredi soir, puisque les journaux italiens annonçaient son possible remplacement par Maradona, l'Argentin de Barcelone, profitait d'une sortie hasardeuse de Ze Beto, le gardien portugais, pour redonner un avantage définitif (2 à 1) à la Juventus.

Dès lors, les Piémontais pouvaient se contenter de contrôler le match, comme ils excellent à le faire. Pour le spectacle, on regrettera qu'une équipe forte de cinq vainqueurs de la dernière coupe du monde et de deux vedettes étrangères comme Boniek et Platini ait, une fois de plus, joué à l'économie, sacrifiant la manière au résultat. A l'image de son meneur de jeu français qui limita son action à des tâches défensives et reçut un avertissement mérité à 3 minutes de la fin du match.

L'adaptation de Platini au football italien ne se discute pas. Vainqueur de la Coupe d'Italie et meilleur buteur du championnat, finaliste de la Coupe d'Europe des clubs champions et « ballon d'or » du football européen en 1983, le Français a encore mieux réussi cette saison que Giampiero Boniperti, le président de la Juventus, n'hésite pas à qualifier d'« *année Platini* ».

Vainqueur de la Coupe d'Europe des clubs vainqueurs de coupe et du championnat d'Italie où il a, à nouveau *été sacré meilleur buteur* (vingt buts contre seize en 1983) et meilleur étranger de la compétition, Platini a atteint jusqu'ici tous ses objectifs en 1984. Pour couronner cette année exceptionnelle, il lui reste un dernier rendez-vous : celui du championnat d'Europe avec... l'équipe de France.

GÉRARD ALBOUY.

● *BASKET-BALL : La France se qualifie pour la poule finale du Tournoi préolympique.* – Au terme de la deuxième journée du Tournoi préolympique organisé en France, sept pays ont d'ores et déjà obtenu leur qualification pour la poule finale qui doit avoir lieu du 19 au 25 mai au Palais omnisports de Bercy à Paris. Ce sont la France, qui a obtenu, mercredi 16 mai à Orléans, une victoire sur l'Autriche (106 à 72), et la RFA (groupe C), l'Espagne et la Grèce (groupe A), l'URSS et la Suède (groupe B), la Grande-Bretagne (groupe D). Le dernier qualifié sera le vainqueur du match Israël-Pays-Bas.

JEUX OLYMPIQUES

NEUVIÈME PAYS EN FAVEUR DU BOYCOTTAGE

La Hongrie n'ira pas à Los Angeles

Le Comité national olympique de Hongrie, qui s'est réuni, mercredi 16 mai à Budapest, a annoncé qu'il n'enverrait pas de délégation aux Jeux olympiques de Los Angeles.

La Hongrie est ainsi le neuvième pays à boycotter les Jeux après l'URSS, la Bulgarie, la RDA, la Tchécoslovaquie, le Vietnam, le Laos, l'Afghanistan et la Mongolie.

Les pays africains, en revanche, se rendront à Los Angeles, a affirmé à Yaoundé (Cameroun), M. Lamine Ba, secrétaire général du Conseil supérieur du sport africain (CSSA), à moins qu'un fait nouveau ne se produise avant la date de clôture des engagements, fixée au 2 juin.

Le secrétaire général du CSSA a, d'autre part, qualifié de « *provocation* » la tournée en Afrique-du-Sud de l'équipe de rugby anglaise, qui doit avoir lieu du 19 mai au 9 juin. L'équipe d'Angleterre, qui a quitté Londres pour Johannesburg, mercredi 16 mai, a été l'objet de mesures de sécurité particulières.

● *TENNIS : Hécatombe de favoris aux Internationaux d'Italie.* – Après les éliminations, dès le premier tour, de l'Espagnol José Higueras et de l'Argentin Guillermo Vilas, l'hécatombe de favoris s'est poursuivie, mercredi 16 mai à Rome. Le Suédois Mats Wilander (tête de série numéro 1) et l'Américain Jimmy Arias (numéro 2 et tenant du titre) ont été battus respectivement par les Italiens Francesco Cancellotti (6-3, 6-0) et Claudio Panatta, (4-6, 7-6, 7-5). Un troisième Italien, Cianni Ocleppo, s'est distingué en éliminant le Français Henri Leconte (6-4, 6-4). Le Suédois Henrik Sundström, le vainqueur du tournoi de Monte-Carlo, et l'Espagnol Juan Aguilera, vainqueur à Hambourg, se sont aussi incliné face à l'Urugayen Diego Perez (7-5, 4-6, 6-0) et au Péruvien Pablo Arraya (6-2, 2-6, 6-3). Yannick Noah a passé deux tours, mais il a dû sauver une balle de match à 4-0 dans le deuxième set contre le Brésilien Julio Goes (167e joueur mondial), battu 5-7, 6-4, 7-6, et a éprouvé bien des difficultés pour venir à bout du junior suédois Kent Carlsson (seize ans), 7-6, 6-7, 6-4.

TRANSPORTS

Prochain feu vert pour la construction du TGV-Atlantique

Le décret de déclaration d'utilité publique portant sur la construction du TGV-Atlantique qui reliera Paris aux régions Ouest et Sud-ouest de la France, sera « *très prochainement* » publié, annonce le ministère des transports.

Selon le communiqué du ministère, à l'issue de la procédure d'enquête et d'instruction administrative, la déclaration d'utilité publique a fait l'objet d'un « *avis favorable de la section des transports du Conseil d'Etat* ».

Les premiers travaux pourront donc, a précisé le ministère, « *prochainement commencer* » et le projet sera mis au point en étroite concertation avec les élus et les associations intéressés.

La décision de lancer la construction d'un TGV-Atlantique a été prise à l'automne 1983. Le projet consiste à tracer d'abord un tronc commun partant de Paris sur 80 kilomètres environ. Puis les voies, partant en deux branches, s'élanceront droit, l'une vers Le Mans, et la Bretagne, l'autre vers Tours, le val de Loire, le Poitou-Charente et l'Aquitaine. Au total, il faudra construire 340 kilomètres de ligne nouvelle sur laquelle les trains rouleront à 300 kilomètres à l'heure.

Le chantier devrait durer de cinq à six ans et coûterait quelque 12 milliards de francs (évaluation 1982). Mais la modernisation – de toute manière indispensable – du réseau ancien en aurait coûté moitié autant. L'accélération des liaisons mettra Bordeaux, par exemple, à trois heures de Paris.

PUBLICATION JUDICIAIRE

CONDAMNATION DE M. MAHIET TÊTE DE LA LISTE D'OPPOSITION AUX ÉLECTIONS MUNICIPALES DE HOUILLES

Extrait des minutes du Greffe du Tribunal de grande instance de Versailles du dispositif de l'ordonnance rendue le *27 avril 1984* par Mme Véronique Chéron, premier vice-président, statuant en référé, à la requête de M. Eugène SELESKOVITCH, maire sortant de Houilles, et de M. Rodolphe PRIGENT, mandataire de la liste « Pour Houilles continuons ensemble ».

PAR CES MOTIFS

Statuant en matière de référé, publiquement, contradictoirement et en premier ressort ;

Recevant *MM. SELESKOVITCH* et PRIGENT ;

Nous déclarons compétent ;

Vu l'article 808 du nouveau code de procédure civile ;

Faisons défense à M. Alain MAHIET et à toute personne agissant de son chef *de poursuivre la diffusion du tract intitulé* « Union pour HOUILLES - Spécial annulation » et ce sous astreinte de 1 000 F par infraction constatée par huissier dès signification de la présente ordonnance ;

Désignons l'un des membres de la SCP FRADIN et autres, huissiers de justice à SAINT-GERMAIN-EN-LAYE, avec mission de procéder à la saisie de tous les exemplaires de ce tract, en tous lieux publics et dans les locaux affectés aux opérations de propagande de la liste « Union pour HOUILLES », 21, avenue Charles-de-Gaulle, 78800 HOUILLES ;

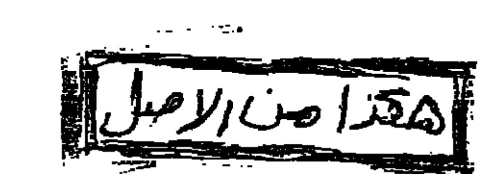
Ordonnons la publication, aux frais du défendeur, de la présente ordonnance dans *le Parisien libéré* et *le Courrier des Yvelines* et du dispositif de la présente ordonnance dans *le Monde et l'Humanité* ;

Condamnons M. MAHIET à payer à MM. SELESKOVITCH et PRIGENT la somme de 2000 F au titre de l'article 700 du nouveau code de procédure civile ;

Condamnons M. MAHIET aux dépens, lesquels comprennent les frais de constat de Me ISMAN, huissier, relatif à la diffusion du tract litigieux ;

Pour extrait, Me Patrice COHEN-SEAT, avocat.



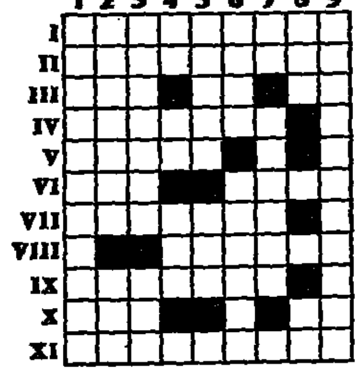


INFORMATIONS « SERVICES »

MOTS CROISÉS



PROBLÈME N° 3712



HORIZONTALEMENT

I. L'art du raccourci. — II. Fait prendre du poids ou de la hauteur. — III. On la sort au moment de la rentrer. Dut se résoudre à passer un bon moment avec un mufle. Symbole chimique. — IV. Diminue le salaire ou augmente les heures de travail. — V. Protection divine. — VI. Pour ceux qui ont le respect de la dépouille. Train rapide. — VII. Pose de sérieux problèmes. — VIII. Cultiva ou se cultiva. — IX. Bonne pâte, mais il faut tout de même se la farcir. — X. Sa légèreté pesa lourd. Article d'importation. — IX. Il en est une dont on se tamponne et l'autre à laquelle on est attaché.

VERTICALEMENT

1. On a toujours beaucoup écrit sur eux. — 2. A donc besoin d'être redressé. Salut. — 3. Lorsqu'on s'y rend, c'est histoire de parler. Vit parfois dans les bois. — 4. Pris en faute. En rade. A besoin d'être remis à sa place. — 5. Se détache du peloton pour avoir le maillot. Se dit pour la vie. — 6. Adverbe. Chasse au lancer. — 7. Note. Etranglé jadis mais pas totalement mort. — 8. Le dernier est toujours le plus fort. Conjonction. — 9. Fait donc l'objet d'une réservation de place.

Solution du problème n° 3711

Horizontalement

I. Anodontie. — II. Nord. Etc. — III. Est. Mis. OO. — IV. Stimulant. — V. Treille. — VI. Ha. Eure. — VII. Edom. Site. — VIII. Sabotier. — IX. Im. Ironie. — X. Eu. Sonnet. — XI. Si. Usera.

Verticalement

1. Anesthésie. — 2. Nostradamus. — 3. Ortie. Ob. — 4. DD. Mi. Mois. — 5. Mule. Trou. — 6. Illusions. — 7. Te. Aérienne. — 8. Iton. Etrier — 9. Ecots. Eta.

GUY BROUTY.

JOURNÉE LITTÉRAIRE

VOITURES ET ÉCRITURES. — Le Village suisse, qui fête actuellement le centenaire de l'automobile, présente dans les vitrines des antiquaires de nombreux jouets, affiches et autres souvenirs évocateurs des premières voitures. Une journée littéraire, samedi 19 mai dans l'après-midi, réunira de nombreux écrivains qui dédicaceront leurs œuvres, notamment *Paul Guth, Maurice Rheims, Hervé Bazin, Barjavel et Mireille.*

★ **Village suisse, avenue de Suffren, avenue de Latour-Maubourg.**

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du jeudi 17 mai :

UN DÉCRET

● Portant modification du projet d'infrastructures routières du schéma directeur de la région d'Ile-de-France.

DES ARRÊTÉS

● Portant fixation pour 1984 par département du taux de la subvention spéciale prévue à l'article 5 du décret du 9 avril 1984.

● Portant affiliation au régime de l'institution de retraite complémentaire des agents non titulaires de l'État et des collectivités publiques (IRCANTEC) des internes en médecine et en pharmacie des hôpitaux.

● Fixant les taux d'intérêt des prêts à moyen terme des caisses de crédit agricole mutuel.

● Portant ouverture à titre expérimental sur le réseau téléphonique général d'un système de taxation permettant la rémunération de fournisseurs de services télépatiques ou téléphoniques.

● Relatif aux prix et tarifs applicables aux usagers scolaires sur les services réguliers routiers de voyageurs pendant l'année scolaire 1983-1984.

PARIS EN VISITES

SAMEDI 19 MAI

« Chartres », 8 h 30, place de la Concorde, grille des Tuileries, M. Serres.

« Le vitrail en Lorraine présenté aux jeunes », 14 h 30, 62, rue Saint-Antoine, Mme Vermeersch.

« Balzac », 15 heures, 47, rue Raynouard, Mme Bouquet des Chaux.

« Hôtel de Sully », 15 heures, 62, rue Saint-Antoine (Caisse nationale des monuments historiques).

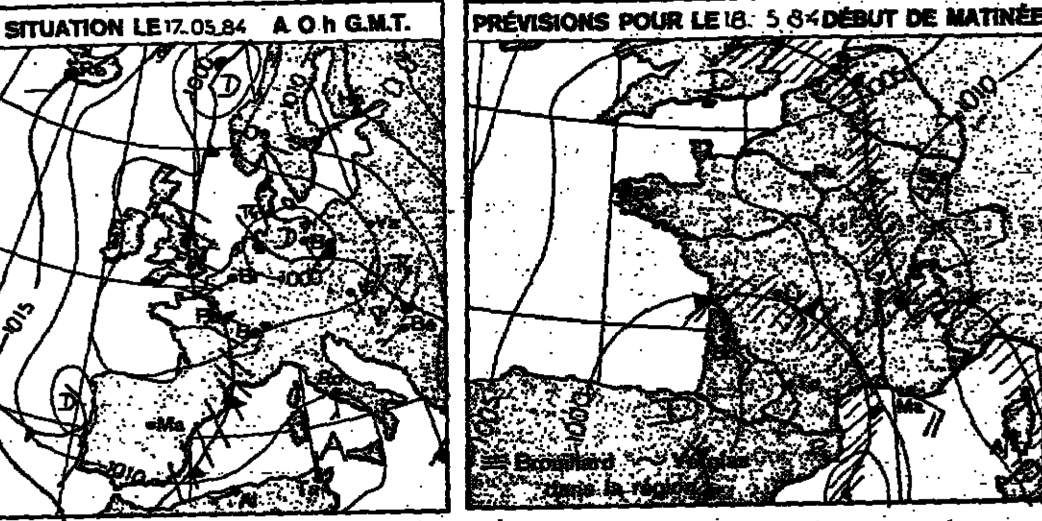
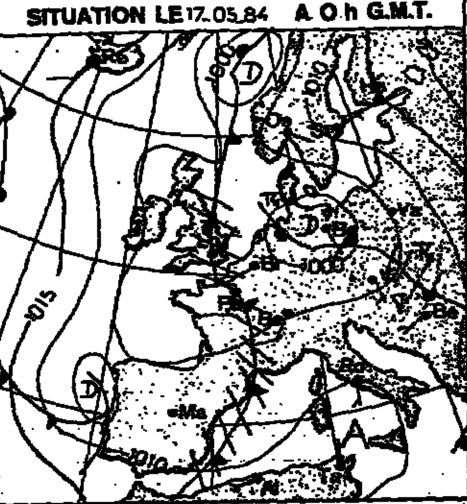
CONFÉRENCES

15 heures : 36, rue des Mathurins, M. P. Daix : « La porte du temps » ; Me A. Leenhardt : « Le droit de la famille privilégie-t-il la femme ? » ; M. B. Stasi : « Y a-t-il une crise des valeurs de la gauche ? » (Le Nouveau Faubourg).

15 h 30 : 21 *bis*, rue Notre-Dame-des-Victoires, M. P. Carnac : « Vestiges sémites en Amérique ancienne » (Atlantis).

20 h 30 : 60, boulevard Latour-Maubourg, M. H. Brumfeld : « Florence » (Projection).

MÉTÉOROLOGIE

Evolution probable du temps en France entre le jeudi 17 mai à 0 heure et le vendredi 18 mai à 24 heures.

Une situation dépressionnaire se maintient sur la France; une nouvelle perturbation pluvio-instable, associée aux basses pressions d'Espagne, se déplace vers le sud-ouest de notre pays; elle le traversera dans un flux de sud à sud-ouest vendredi.

Vendredi matin, un temps doux, à caractère brumeux, et souvent nuageux prédominera sur une grande moitié nord-est de la France; quelques précipitations résiduelles sont possibles sur les régions du Nord-Est. La zone de précipitations à caractère instable et orageux, située le matin de l'Aquitaine au sud du Massif Central et aux Pyrénées-Orientales, va se diriger au cours de la journée vers les régions du Centre, les pays de Loire, la Bourgogne, puis atteindra en soirée le Bassin parisien et les régions du Nord et du Nord-Est. Les pluies seront parfois fortes, en particulier sur les versants sud du Massif Central (Cévennes) et des Pyrénées. De la Vendée à la Bretagne et à la Normandie, quelques éclaircies se produiront, mais des averses diurnes sont à craindre en fin de journée; de même, sur les régions du Sud-Est, des averses à caractère orageux risquent de se produire de manière locale, mais elles pourront être fortes (sud des Alpes en particulier). Les vents de sud à sud-est seront assez forts à forts sur les régions de la moitié sud-est du pays. Les températures seront stationnaires ou en légère hausse.

Une période extrêmement chaude a été observée aux alentours des fêtes de Pâques avec des températures très supérieures aux normales entre les 18 et 25 avril.

A Paris-Montsouris, le 22, le thermomètre est monté à 26,2 degrés, approchant ainsi les records absolus observés pour un mois d'avril depuis le début des mesures en 1873.

Cette période très chaude a été suivie, du 26 avril au 5 mai, par des températures assez élevées et encore supérieures aux moyennes saisonnières.

A partir du 6 mai et jusqu'au 14, un refroidissement considérable s'est produit, se traduisant par des températures très inférieures aux normales.

En effet, durant toute cette période, les températures moyennes quotidiennes ont oscillé entre des valeurs comprises entre 9,4 degrés (le 12) et 7,1 degrés (le 11), ce qui correspond à des chiffres inférieurs de 5 à 7 degrés par rapport aux normes de début mai.

Le jour le plus froid a été le vendredi 11 mai.

Ce jour-là, le thermomètre à maxima n'a pas dépassé 8,4 degrés. Une valeur si basse n'a été observée en mai que quatre fois depuis plus d'un siècle (6 degrés le 18 mai 1935, 7,1 et 7,5 les 2 et 3 mai 1979 et 8,1 le 2 mai 1892).

Depuis le 14 mai on assiste à une légère remontée des températures sur la région parisienne.

Pour les trois prochains jours, la persistance d'un temps encore nuageux et passagèrement pluvieux ne permettra pas aux températures moyennes d'atteindre les valeurs normales pour la saison.

En particulier les maxima journaliers resteront encore un peu faibles, de l'ordre de 16 à 17 degrés (valeurs normales 19 degrés), tandis que les températures minimales se maintiendront assez proches des valeurs habituelles.

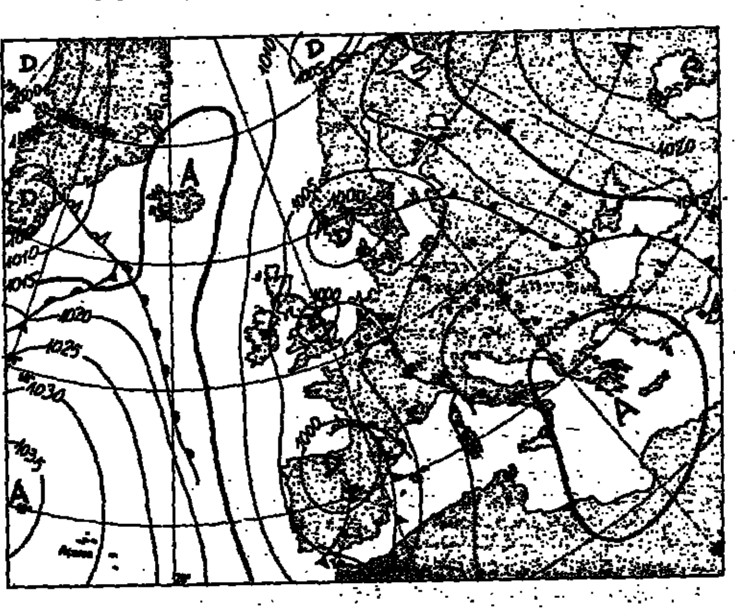
Pression atmosphérique réduite au niveau de la mer à Paris, 1003,1 mb, soit 752,4 mm de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 16 mai; le second, le minimum de la nuit du 16 au 17 mai) : Ajaccio, 17 et 9; Biarritz, 13 et 7; Bordeaux, 14 et 7; Bourges, 13 et 8; Brest, 11 et 6; Caen, 14 et 8; Cherbourg, 11 et 6; Clermont-Ferrand, 13 et 8; Dijon, 17 et 8; Grenoble-S.-M.-H., 17 et 8; Grenoble-St-Geoirs, 16 et 8; Lille, 15 et 9; Lyon, 18 et 10; Marseille-Marignane, 15 et 12; Nancy, 16 et 7; Nantes, 15 et 6; Nice-Côte d'Azur, 12 et 10; Paris-Montsouris, 16 et 10; Paris-Orly, 15 et 9; Pau, 13 et 5; Perpignan, 17 et 9; Rennes, 15 et 9; Strasbourg, 18 et 10; Tours, 14 et 9; Toulouse, 15 et 8; Pointe-à-Pitre, 29 et 22.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 22 et 10 degrés; Amsterdam, 18 et 10; Athènes, 24 et 17; Berlin, 23 et 13; Bonn, 18 et 10; Bruxelles, 17 et 9; Le Caire, 33 et 17; îles Canaries, 23 et 16; Copenhague, 19 et 12; Dakar, 27 et 22; Djerba, 24 et 17; Genève, 18 et 9; Jérusalem, 27 et 15; Lisbonne, 16 et 8; Londres, 17 et 9; Luxembourg, 17 et 7; Madrid, 12 et 3; Moscou, 26 et 16; Nairobi, 27 et 13; New-York, 13 et 7; Palma-de-Majorque, 19 et 9; Rome, 20 et 12; Stockholm, 16 et 8; Tozeur, 28 et 17; Tunis, 27 et 11.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

PRÉVISIONS POUR LE 18 MAI A 0 HEURE (G.M.T.)



loterie nationale

LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER TOUS CUMULS COMPRIS, AUX BILLETS ENTIERS

TERMINAISONS	FINALES ET NUMEROS	SOMMES GAGNEES (F)	TERMINAISONS	FINALES ET NUMEROS	SOMMES GAGNEES (F)
1	11 281 2 671 9 881 289 341	200 500 2 200 2 000 4 000 000	6	826 876 49 526 86 716	500 500 10 000 10 000
2	2 742 1 062 8 872	100 600 2 100 2 100	7	37 057 347 657 3 117 9 057 36 797	200 500 500 500 2 000 2 500 10 000
3	73 673 903 70 573	200 1 200 500 10 200	8	098 3 218 02 288	500 2 000 10 000
4	724 5 054 35 584	500 2 000 10 000	9	9 99 699 899 670 159	100 300 800 800 1 000 100
5	305 635 68 165 83 625	500 500 10 000 10 000	0	200 480 940 1 980 4 350 05 220 40 510	500 500 500 2 000 2 000 10 000 10 000
6	06 206	200 700			

LOTO N° 20 — TIRAGE DU MERCREDI 16 MAI 1984

2 16 17 18 23 49 — 32 NUMÉRO COMPLÉMENTAIRE

POUR LES TIRAGES DES MERCREDI 23 ET SAMEDI 26 MAI VALIDATION JUSQU'AU MARDI APRÈS-MIDI

84 — TRANCHE DES LILAS — TIRAGE DU MERCREDI 16 MAI 1984 — 34e

loterie nationale

LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER AUX BILLETS ENTIERS

Le règlement du TAC-O-TAC ne prévoit aucun cumul (J.O. du 27/12/83)

Le numéro **174862** gagne 4 000 000,00 F

Les numéros approchants à la centaine de mille : 074862, 274862, 374862, 474862, 574862, 674862 gagnent 100 000,00 F

Dizaines de mille	Mille	Centaines	Dizaines	Unités	gagnent
104862	170862	174062	174802	174860	70 000,00 F
114862	171862	174162	174812	174861	
124862	172862	174262	174822	174863	
134862	173862	174362	174832	174864	
144862	175862	174462	174842	174865	
154862	176862	174562	174852	174866	
164862	177862	174662	174872	174867	
184862	178862	174762	174882	174868	
194862	179862	174962	174892	174869	

Tous les billets se terminant par		gagnent
	4862	30 000,00 F
	862	2 500,00 F
	62	300,00 F
	2	100,00 F

84 — TACOTAC — TIRAGE DU MERCREDI 16 MAI 1984 — 35e

Le Monde

LIVRES

Le testament de Marc Bernard

• *Dans son dernier texte, « Au fil des jours », un écrivain conjugue l'amour et le désespoir de vivre*

SIX mois avant sa mort, en novembre 1983, Marc Bernard dut avoir un pressentiment. Il vida son appartement parisien, près du Val-de-Grâce, vendit ses meubles et presque tous ses livres. Il avait décidé de se retirer à Nîmes, sa ville natale, chez son ami, le docteur Paradis. Il emportait le manuscrit d'*Au fil des jours*, les méditations et l'adieu d'un vieil homme, né avec le siècle...

Depuis *Zig-Zag* (1929), son premier texte – qui faillit être pris par Léon Pierre-Quint, chez Kra, mais plut à Paulhan, – jusqu'à sa trilogie inspirée par Else, sa femme, son grand amour, tuée en 1971 par le cancer, Bernard n'a parlé que de lui-même. Il eut le Goncourt, en 1942, avec *Pareils à des enfants*, un récit. Ses romans, comme *les Marionnettes*, sont plutôt des chroniques. Aussi rigoureuse que celle de Henri Calet, dont Bernard fut très proche, son œuvre ne se laisse pas mettre la main dessus.

La profusion consolante des choses

Au fil des jours, après *Vacances*, *Mayorquinas*, encore des chroniques familières, échappe aux définitions. On y croise l'essentiel, grâce à des détails. Avant d'entrer dans le silence et la nuit, un homme nous confie, tel un viatique, ce presque rien d'indestructible que nous devrons transmettre un jour : « ... *un grain de sable sur la plage immense* ». La ferveur de la vision, au fil des mots, selon un désordre savant, éloigne des poses littéraires. On lit, le cœur serré, un paquet de lettres qui nous étaient destinées.

Bernard fut un compagnon de Barbusse et un admirateur de Zola. Un communiste. Un autodidacte. Il sut parler, en connaissance de cause, comme Navel, des prolétaires, et du chômage ou de la pauvreté. Le spectacle de la nature – la beauté des paysages de Majorque, surtout – le mena, avec le temps, à une sorte de sacré sensuel, de religion personnelle où, contre la maladie et la mort, un simple regard l'aidait à vivre.

Des pages de *Vacances* (1953), livre admiré par Chardonne, annonçaient les descriptions d'*Au fil des jours* : « *Je découvre le souffle et l'image de Dieu partout où je regarde. Tout me relie : la bête, le nuage, la plante et l'homme.* » Condamné à écrire, répugnant au suicide, Bernard revient une dernière fois à des sensations, à des images qui doivent lui livrer le secret de la profusion consolante des choses.

D'un néant à l'autre

L'île où Bernard vagabonde est un fragment du paradis perdu. Bordée d'écume et de sable, sous le soleil, elle est le pays de l'enfance éternelle où les sens ne sont jamais en repos. Il y a des pins, des insectes, des verdiers. Il y a, au cœur de la solitude, la rencontre d'un rat des champs ou d'une belle femme qui vous sourit.

« *Une tache noire est soudainement apparue sur ma main ; hier, elle n'y était pas.* » « *Les fins de vie ressemblent à des batailles.* » « *C'est en zigzaguant que nous approchons de la mort.* » Avant de sortir d'un monde « *incohérent, brutal, cacophonique* », Bernard le boit jusqu'à la lie ; il livre son dernier combat, les yeux ouverts. Il doit tenir. La force d'*Au fil des jours* vient de ce que l'on y sent comme la menace de la corne du taureau et, à chaque instant, la joie de l'avoir défiée.

« *Else est partout, dans l'arbre, l'oiseau, le bleu du ciel, le nuage noir.* » « *Nous serons une poignée de poudre redistribuée au hasard.* »

Je le revois, quelques jours avant son départ pour Nîmes, chez lui. Il y avait des taches blanches sur les murs de l'appartement, à la place des tableaux déjà enlevés. De la poussière contre les plinthes. Des cartons ficelés. Les pauvres traces de quarante ans de vie, avec et sans Else. Plus une chaise pour s'asseoir. Marc Bernard avait l'air perdu, désemparé. Ses yeux, bleu pâle, retenaient des larmes. Il ne reverrait jamais Majorque.



★ *Dessin de BERENICE CLEEVE.*

Bernard, lecteur de Pascal, a beau faire l'éloge de la liberté, les zigzags, qui sont l'emblème de son œuvre, le trajet de notre destin, le conduisent à chaque page aux mêmes questions. Les enfants, plus têtus que les philosophes, les posent encore. D'où venons-nous ? Où allons-nous ? D'un néant à l'autre, le temps d'un livre, Bernard a encore donné ses réponses, fiévreuses et calmes.

RAPHAËL SORIN.

★ **AU FIL DES JOURS, de Marc Bernard. Gallimard, 172 p., 77 F.**

Daniel Anselme, l'ami du peuple

• *Un romancier qui a gardé le silence pendant vingt ans, parce qu'il était solidaire des gens qui n'ont pas la parole.*

« *SE présente. Sergent-chef Gras, vingt-cinq ans de service. On l'appelle Crabe. On lui parle à l'oreille gauche.* » Gilles Gras, sous-officier de carrière, court sur pattes, teint rouge, cent pastis par jour à son actif, est le vrai héros du livre de Daniel Anselme, *le Compagnon secret*. Son regard gris qui traverse les interlocuteurs, sa vie quelconque et terrible reconstituée pas à pas, mystère après mystère, ne prennent pourtant tout leur poids qu'une fois le livre refermé. Le lecteur fait la découverte que le narrateur *lui* annonçait aux premières lignes du roman : il est des rencontres dont on ne perçoit l'importance que trop tard. Il est des hommes à qui l'on dérobe jusqu'à leur nom.

Au début, on n'y prend pas garde : on accompagne le narrateur, un jeune homme bien doué, un personnage stendhalien (d'ailleurs on est à Grenoble). C'est un officier FTP de dix-huit ans, fraîchement homologué dans l'armée régulière, qui débarque là comme Lucien dans les salons de Nancy : pour y faire carrière, pour faire la preuve de ses talents. Autour, il y a le capitaine Labette, qui souffre de rhume et d'indécision chroniques, le sergent Citron, ancien FTP, et le colonel Dupauty de Thiais, qui s'apprête à verser le sang en pure perte sur les contreforts de la Maurienne pour racheter une réputation de « naphtalinard ». On est en novembre 1944.

Et puis Crabe est tué. A cause de l'entêtement, doublé d'atermoiement, du capitaine Labette. A cause de son sens du service, de son absolue discipline de soldat. Crabe laisse au narrateur un album de photos pour sa fille, des médailles, des croix et des lettres pour une certaine Marie-Emilienne Gras, certainement sa mère. C'est alors que commence une quête difficile, douloureuse, dont la clé s'avère plus amère que celle de bien des romans policiers. Surtout, le narrateur comprend qu'il était aveugle et sourd.

« *Je ne voudrais pas qu'on croie que cette histoire est une histoire militaire*, dit Daniel Anselme. *Des Gilles Gras j'en ai rencontrés d'innombrables, dans des usines et ailleurs. Dans tous les lieux où des hommes n'ont d'autre façon de protester contre ce que la vie a fait d'eux que de l'être jusqu'au bout, et à la perfection. C'est ainsi qu'on fait marcher les entreprises, pas seulement avec de la force de travail : avec de la conscience professionnelle.* » Jusqu'à la tragédie.

Daniel Anselme parle de ce qu'il connaît bien. Les gens de Lip, du Creusot, de Dunkerque, il a travaillé pendant des années avec eux. « *Il y a eu un moment où je me suis dit stop, je ne suis plus écrivain, je n'écris plus d'ouvrages personnels. Cela s'est fait par la force des choses. Après 1968, je me suis trouvé plongé dans le monde ouvrier, emporté par lui. Je me suis retrouvé pris par des activités modestes, mais pratiques, réelles, qui occupaient tout mon temps et mon attention, au milieu de gens pour lesquels le monde des lettres ressemblait à la lune dont on voit la lueur au loin. Certains d'entre eux aimaient bien cette lueur là-haut, quand ils avaient le temps et l'idée de lever les yeux. Certains d'entre eux avaient même lu mes livres. Au sortir d'une réunion syndicale, ils venaient me dire : « Sais-tu que tu » as un homonyme qui écrit des li- » vres ?* »

Il y a ceux qui ont la parole, et les autres. Daniel Anselme n'a pas fini de se débattre dans cette douleur-là.

« *Dans le monde actuel, appartenir au clan de ceux qui s'expriment publiquement, c'est comme rouler en Rolls sur une route où la masse des gens vont pieds nus. On peut se caler sur le siège de la voiture en estimant que chacun est à sa place, ou bien se mettre à la portière et proclamer qu'on roule pour ceux qui vont pieds nus. Mais ce que les gens voient d'abord, c'est que vous êtes en voiture. Aussi lorsque vous êtes descendu, et marchez avec les autres, vous éprouvez un sentiment d'innocence auquel il est difficile de renoncer. La tentation du silence solidaire est très forte.* »

GENEVIÈVE BRISAC.

(Lire la suite page 27.)

Extrait

Parti sans autorisation...

« Crabe sembla surpris, une fraction de seconde, comme un voyageur qui a laissé approcher la fin du voyage sans l'avoir remarqué, et qui éprouve une heureuse surprise de le voir finir. Il retira son casque, se recoiffa avec les doigts, remit son casque et monta sur la route.

« Non, attendez »... cria le capitaine Labette qui avait gardé son mouchoir à la main.

Crabe s'arrêta d'avancer. La réverbération de la lumière sur la neige donnait à son visage la couleur du sang qui monte d'une blessure.

« Oui, montrez-leur »... commanda le capitaine Labette, qui paraissait uni à Crabe par des liens invisibles qui l'obligeaient à se lever à mesure que Crabe avançait sur la route, qui l'entraînaient derrière lui... Il hésita en regardant son mouchoir, puis se moucha en premier et cria ensuite :

« Non, Crabe, revenez »...

Au même instant, une série de détonations résonna dans la vallée, la tête de Crabe se détacha de son corps, au milieu d'une gerbe de silex, et passa dans l'air au-dessus de nous, sans casque, les yeux ouverts, penchée en avant.

« Mon Dieu, Crabe, que faites-vous ? »... s'écria le capitaine Labette. Crabe avait reçu un coup direct en pleine poitrine, et, pour la première fois en vingt-cinq ans de service, je suppose, il s'absentait sans autorisation. »

★ **Extrait du *COMPAGNON SECRET* (p. 139).**

Haarlem 1945 : la guerre n'est pas finie

• *Un best-seller néerlandais : « l'Attentat » de Harry Mulisch.*

L'*ATTENTAT*, de Harry Mulisch, nous arrive des Pays-Bas avec une réputation considérable : quelque 250 000 exemplaires vendus en un an, dans un pays de 13 millions d'habitants !... Et cette réputation n'est pas usurpée, car on ne s'ennuie pas un instant à la lecture de ce roman étrange, énigme policière construite comme une tragédie antique sur le thème de la deuxième guerre mondiale. Mieux : on se laisse vite prendre au jeu dans ce puzzle minutieusement ajusté, où chaque pièce s'imbrique vers un dénouement qui vous laisse un goût de cendre.

Un roman facile à lire, difficile à digérer, qui remâche inlassablement le passé avec une lucidité, une profondeur de pensée, une férocité à l'égard de soi-même souvent intolérables, mais un livre excitant pour l'esprit. « *Tout le monde est coupable et innocent en même temps* », explique l'auteur pour résumer son propos, pour se résumer lui-même, ce qui n'est pas aussi simple qu'on pourrait le supposer.

Quand j'avais rencontré pour la première fois Harry Mulisch à Amsterdam, j'avais cru qu'il était un Néerlandais typique, solidement enraciné dans la culture hollandaise. Quelle erreur ! « *Je n'ai pas de racines*, dit-il, *je ne suis que le descendant d'un pot-pourri international de nomades...* »

Né à Haarlem en 1927, poète, philosophe, essayiste, romancier, considéré comme un des plus grands écrivains néerlandais contemporains, Mulisch est un personnage ambigu qui ne peut pas ne pas s'être posé la question de sa propre responsabilité : son père, né à Gablonz dans l'empire austro-hongrois – aujourd'hui Jablonec en Tchécoslovaquie, – officier dans l'armée autrichienne pendant la première guerre mondiale, émigra, durant l'année 1921, en Hollande, où il rencontra sa femme, née à Anvers d'une famille juive de Francfort ! Elevé en langue allemande, Mulisch a vécu l'arrestation de son père, qui allait être condamné en 1945 à trois ans de camp pour avoir dirigé pendant l'Occupation la banque où les juifs hollandais étaient obligés de déposer leurs biens, avant d'être déportés. « *L'Institut des voleurs*, dit-il, *c'est comme cela qu'on l'appelait... Mon père n'était pas nazi, un copain de guerre allemand lui avait trouvé cet emploi alors qu'il était au chômage...* »

NICOLE ZAND.

(Lire la suite page 28.)

le feuilleton

LE FASCISME DE DRIEU, PAR MARIE BALVET
UN INÉDIT DE PAUL VALÉRY

L'opinion politique, ce penchant...

IL n'y a pas de vérité en politique, c'est connu : il n'y a que des opinions. Et ces opinions, que les intellectuels de tous bords habillent de rationalité pour mieux nous convaincre, nous sauver, que sont-elles sinon des compensations intimes, d'enfantines envies de croire, un moyen de liquider papa-maman-la-bonne-et-soi, de supporter ses penchants, ses travers ? Une opération de diversion psychologique, quoi !

C'est particulièrement net chez les extrémistes. Il y a un profil du stalinien défroqué, du gauchiste néo-libéral, ou du collabo tout terrain, et, d'abord, du fasciste des années 30. Celui-là, Drieu l'a incarné jusqu'à la caricature, à l'auto-immolation : tout, pense-t-il, *plutôt que la démocratie*, dont l'Europe crève faute du chef viril qui... manquait à la maison !

Les biographies récentes de Drieu (Grover, Desanti) ont bien montré ce que ses positions et ses engagements devaient à des nerfs malades. *Il restait à pointer ce qui l'a conduit spécialement au* fascisme, ce fascisme que l'idéologie présentement en hausse *s'ingénie à gommer* – on ne réédite pas *Pour un socialisme fasciste*, pas plus que les pamphlets antisémites de Céline, – à

par Bertrand Poirot-Delpech

excuser – c'est vieux tout ça, ils ont payé, paix à leur âme ! – ou à traiter en accident fâcheux, suffisamment expliqué, noble à sa façon, et tellement moins dangereux que l'autre, *le fascisme rouge*, tout aussi responsable du premier, et encore à nos portes, lui...

A L'ORIGINE, il y a la guerre. Aujourd'hui, plus personne (touchons du bois) ne la trouve aimable. Du temps du jeune Drieu, et jusque vers 1950, malgré les deux boucheries, *elle avait ses amoureux. La guerre comme moyen de masquer le* vide de soi, de s'éprouver, de se dépasser, de mieux goûter la vie, l'ayant risquée : on a lu tout ça. Chez Drieu s'ajoutent la crainte de ressembler à un père jugé couard et une curiosité de la première enfance pour la mort, donnée, reçue, choisie.

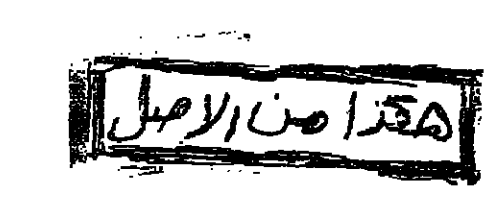
Ce n'est pas qu'il ignore la peur : à Charleroi, il pousse un cri qu'il n'oubliera pas. Mais il se prend de tendresse pour le combat. Il le veut au corps-à-corps, ce pour quoi les hommes sont « faits ». Il souffre que la guerre s'enterre, se bureaucratise, se mécanise, éloigne les cibles. La machine diminue l'homme, au contraire du cheval. Ah ! sauter sur sa selle « *en poussant un cri vers Dieu* » – et non « *hue cocotte !* », comme l'idée viendrait, – quelle « *fureur de santé* » ! La « *seule joie sur terre* » ! Appoint d'époque non négligeable, que Sartre rappelle, dans *les Mots* : du fait de 1870, les enfants d'avant 14 sont élevés dans un esprit de revanche bravache.

Au « *plus jamais ça* » des autres rescapés, comme Giono, Drieu répond : « *Encore !* » Mourir au front, tel reste son rêve en 1944, qu'importe sous quel uniforme. La guerre n'est pas seulement l'occasion d'échapper aux agonies ordinaires, aux hontes du vieillissement. Elle enseigne le courage, la fraternité. C'est une nécessité spirituelle, et une sélection naturelle : elle réduit les faibles, récompense les forts. Et voilà comment d'une enfance tourmentée on fait une œuvre où grandissent les bruits de bottes !

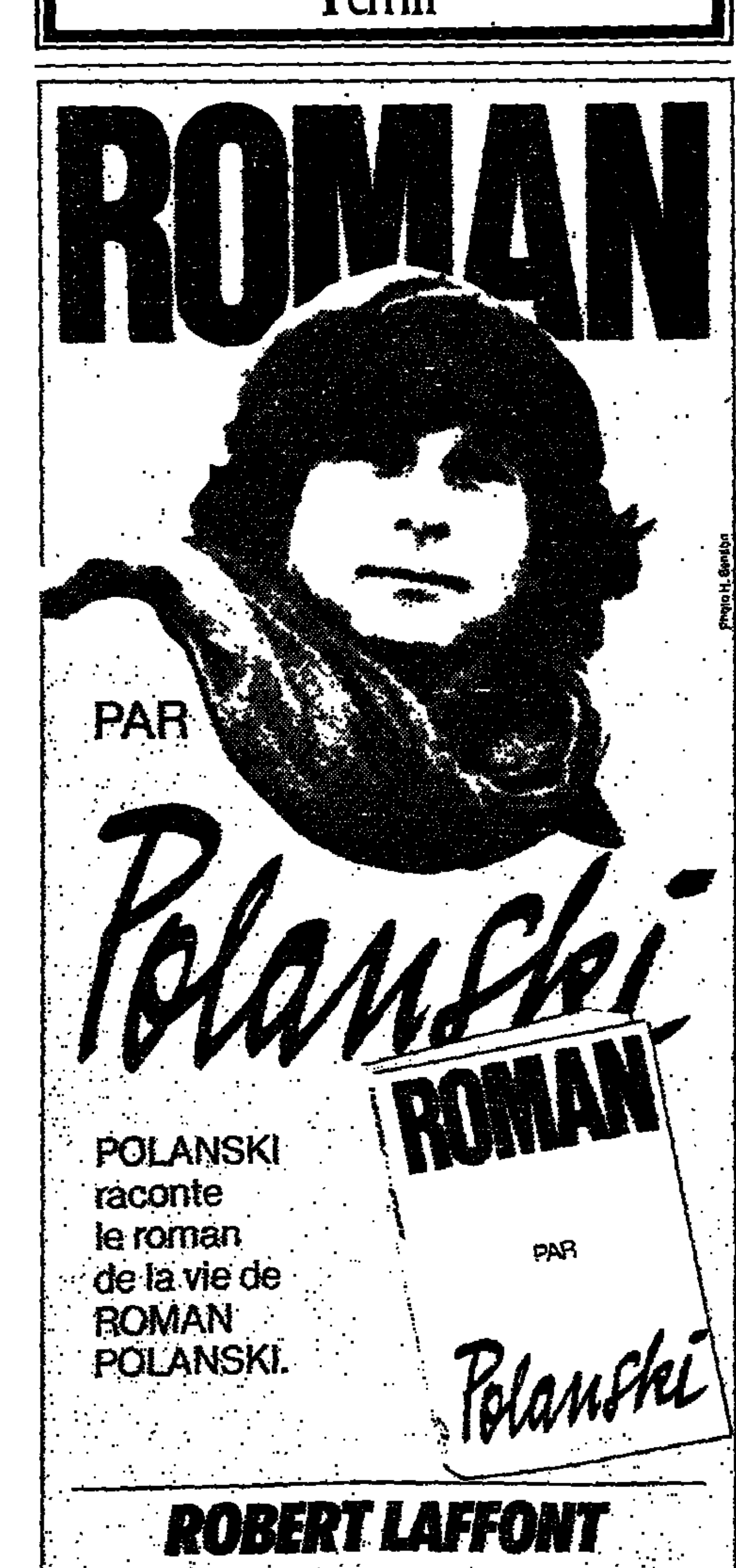
DANS une humanité si martiale, les femmes n'ont pas leur place. Ce sont des êtres inférieurs, des handicapées physiques et intellectuelles. Drieu ne les supporte qu'en objets *de luxe insignifiants, dominés, paresseux. Devant une femme libre* et intelligente comme Ocampo, il prend la fuite.

Malgré la guerre, les Français ne sont pas loin d'être tous des gonzesses, un ramassis de sous-hommes, de pédés, d'eunuques, *de juifs, coupables à ses yeux d'adaptation excessive à une moder*nité abhorrée !

(Lire la suite page 26.)



هكذا من الأصل



la vie littéraire

Arles : Rencontres sur le livre

Des Rencontres interprofessionnelles du livre se tiendront les 20 et 21 mai à Arles sur le thème « Quelle information sur les livres entre les professionnels ? » Elles ont été préparées par l'Association nationale pour la formation et le perfectionnement en librairie et papeterie, l'Association interprofessionnelle du livre Languedoc-Roussillon/Provence-Côte-d'Azur (LIBER) et l'Office Rhône-Alpes du livre (ORAL), en collaboration avec les associations de bibliothécaires de la région.

Dès le 19 auront lieu, à 18 heures à l'hôtel de ville, une réunion d'information sur la formation aux métiers de l'édition et, à 21 heures à la librairie Actes Sud, une animation sur le thème de l'information, avec la participation de Bertrand Poirot-Delpech.

Le 20, les Rencontres seront ouvertes par MM. Jean-Pierre Camoin, maire d'Arles, et, Jean Gattegno, directeur du livre et de la lecture. Elles auront successivement pour thème :

● « La communication libraires-bibliothécaires » ;

● « La relation diffuseur, distributeur, libraire : un réseau au service de l'édition » ;

● *« Les médias et l'information des professionnels »* ;

● *« Le rôle des prescripteurs du livre (enseignants, associations, etc.) en rapport avec les libraires et bibliothécaires »* ;

● « La solidarité des libraires et bibliothécaires avec les petits éditeurs ».

Informations et inscriptions : LIBER, 3, rue Chabrier, 13100 Aix-en-Provence. Tél. : (42) 96-49-60.

Lyon accueille « Vertiges »

Vertiges, l'écran des destins croisés, le deuxième roman télématique, est présenté depuis le 11 mai à l'Espace lyonnais d'art contemporain (ELAC), dans l'exposition « Elles sont de sortie — Toi et moi pour toujours » (jusqu'au 17 juin). *Vertiges* sera ensuite (dans six mois environ) distribué par le secteur télématique de Télélibération. Le premier roman télématique, *ACSOO*, présenté, lui, à Paris en janvier à Electra, est désormais disponible sur Minitel ou téléviseur couleur avec décodeur. Il est distribué par la SERPEA, 42-52, rue de l'Aqueduc, 75010 Paris.

Pour Camille Philibert, Jacques-Elie Chebert et Jean-Paul Martin, trois des sept auteurs de *Vertiges*, qui ont aussi participé à la création d'*ACSOO*, ce nouveau roman sur écran est *« mieux fait, plus lisible, plus passionnant et plus facilement utilisable »*. A l'ELAC, sa lecture se fait selon un parcours entre sept Minitel disposés sur une carte du Tendre nouvelle version. *« Les Minitel sont installés sur sept « totems »*, explique Camille Philibert : *1) Erogène ; 2) Vitriol ; 3) Méduse ; 4) Dévotion mécanique ; 5) Dans l'ombre sa face ennemie ; 6) Poussière d'amour ; 7) Ouissance. Ce sont les balises d'une fiction télématique arborescente nommée* Vertiges *»*.

Sur ce chemin entre *Ordre et Chaos* (ouest et est), entre *Coup de foudre* et *Absence* (nord et sud), on découvre les histoires littéraires et graphiques de Sami, Sara, Big-Grigri, Blake et Decker et quelques autres, notamment Willy K le vampire : *« Ses mains transpirent et il ne respire que quand c'est pire »*.

En offrant au groupe de graphistes de Elles sont de sortie et Toi et moi pour toujours (encyclopédie de l'amour en dix volumes, avec parution trimestrielle) un espace de 600 m², en accueillant *Vertiges*, Marie-Claude Jeune, directrice de l'ELAC, et Thierry Raspail, conservateur, organisateur de l'exposition, ont voulu consacrer l'ELAC comme un lieu de liberté pour les créateurs, affirmer *« son ouverture à la littérature, par l'entrée de productions contemporaines, où le langage, le graphisme et l'informatique s'unissent pour une nouvelle création »*. — Jo. S.

★ *Catalogue de l'exposition, 96 p., 60 F (ELAC, Centre d'échanges de Perrache, 69002 Lyon, tél. : (7) 842-27-39).*

Eros à travers les âges

« Tout l'univers est un bordel », écrivait Alex Crowley, parodiant Shakespeare. Le théâtre de la littérature, aussi chaste qu'il paraisse, dissimule toujours chez chaque écrivain une « œuvre au noir », celle de la perversité, derrière l'œuvre au jour.

Gilbert Prouteau, dans *les Miroirs de la perversité* (Albin Michel, 457 p., 90 F), nous procure le plaisir de découvrir les *« branle-bas de la création »*, chaos érotique où se mêlent les blasons de Marot, les confidences de Sand sur ce « Don Juan de verroterie » que fut Mérimée, et les anecdotes les plus savoureuses. Ainsi, Marie Dorval, la maîtresse de Vigny, fit cette réponse perfide à un amant qui l'interrogeait sur les capacités érotiques de l'auteur des *Elévations : « Oh, vous savez, de temps en temps, une toute petite élévation... »*

Eros, chaste ou pervers, dieu de l'amour hétérosexuel ou homosexuel, était aussi l'idole des Grecs antiques, qui employaient la formule *« Prends plaisir ! »* pour se saluer dans la rue. Lors des banquets où l'on disserte sur l'amour, comme dans celui de Platon, Socrate, démon de la laideur et dieu de la vertu, retrouve Alcibiade, rayonnant de beauté et pourrissant de vices.

Jacques Mazel, dans un livre d'historien, les *Métamorphoses d'Eros — l'amour dans la Grèce antique* (Presses de la Renaissance, 290 p., 95 F), rassemble anecdotes philosophiques et érotiques, suivant une démarche qui cherche à *« comprendre l'amour sans se complaire à l'observer »*. — R.J.

Maupassant le « taureau »

Vers 1875, avec l'aide de quelques amis ayant comme lui le goût de la « blague », Maupassant écrit et monte, sous le pseudonyme de Joseph Prunier, une farce grotesque et graveleuse, A la Feuille de Rose. L'époque avait le goût du bordel et de la vulgarité. Après la deuxième exhibition (31 mai 1877), Edmond de Goncourt commente dans son journal : *« Ce soir, dans un atelier de la rue de Fleurus, le jeune Maupassant fait représenter une pièce obscène de sa composition (...) et jouée par lui et ses amis. C'est lugubre, ces jeunes hommes travestis en femmes, avec la peinture sur leur maillot d'un large sexe entrebâillé. (...) Le lendemain, Flaubert, parlant de la représentation avec enthousiasme, trouvait, pour la caractériser, la phrase : « Oui, c'est très frais ! » « Frais, pour cette salauderie, c'est vraiment une trouvaille. »*

La pièce fait aujourd'hui l'objet d'une publication. Mais l'intérêt de ce volume réside dans le passionnant complément de la correspondance que le « faune » (ou le « taureau ») entretint (de 1881 à 1884-1886) avec deux de ses « trois cents femmes ». Naguère, Armand Lanoux les a évoquées en ces termes : *« Gisèle d'Estoc (...) apparaissait comme la maîtresse la mieux connue de Guy, mieux que la blanche Marie Bashkirtseff. (...) Au travers de Gisèle, épéiste et suffragette, on entrevoyait le Maupassant amoureux (si le mot est celui qui convient), un érotomane jamais satisfait, curieux de tout sauf d'homosexualité, véritable possédé de la chair et profondément désespéré (...) »* (1).

Il faut lire ces lettres, qui éclairent la petite histoire d'un grand écrivain, et considérer avec curiosité la pièce, de valeur littéraire à peu près nulle. — SERGE KOSTER.

★ A LA FEUILLE DE ROSE, MAISON TURQUE, par Guy de Maupassant, suivi de la correspondance de l'auteur avec Gisèle d'Estoc et Marie Bashkirtseff et de quelques poèmes libres. Encre, collection « L'autre visage », 220 p., 98 F.

(1) Voir la revue *Europe*, juin 1969 : « Guy de Maupassant ».

vient de paraître

Biographies

JEANNE CHAMPION : *Suzanne Valadon ou la recherche de la vérité.* — Une femme qui se voulait libre d'aimer et de peindre, à une époque où il n'était guère convenable que les femmes revendiquent ce genre de vie. Suzanne Valadon devint donc « Suzanne la folle », la « mauvaise mère » d'Utrillo-le-maudit. Jeanne Champion a voulu faire sortir cette femme et cette artiste *de son purgatoire* (Presses de la Renaissance, 380 p., 85 F.)

OLIVIER TODD : *Jacques Brel, une vie.* — Brel qui a décidé d'abandonner son métier de chanteur en pleine gloire, Brel mort d'un cancer en 1978 et entré dans la légende... Olivier Todd a essayé, au-delà des passions que l'artiste suscite, de reconstituer sa vie, avec ses racines, sa démesure, ses fidélités et ses infidélités. Un parcours fascinant. (Robert Laffont, 450 p., 88 F.)

PAUL MURRAY KENDALL : *l'Angleterre au temps de la guerre des Deux-Roses.* — Une fresque de la seconde moitié du quinzième siècle anglais, où défilent tous les personnages : pirates et membres du Parlement, marchands et ménestrels, nobles et notaires, grandes dames *enamourées*, *roturiers* ambitieux, *religieuses boudeuses*. Professeur d'histoire et d'anglais, Paul Murray Kendall (1911-1973) a enseigné pendant plus de trente ans à l'université de l'Ohio. Il est l'auteur de plusieurs livres sur le quinzième siècle, dont trois grandes biographies, *Richard III*, *Louis XI* et *Warwick*. (Fayard, 441 pages, 120 F.)

Histoire

GEORGES BEAU ET LÉOPOLD GAUBUSSEAU : R 5. LES SS EN LIMOUSIN, PÉRIGORD ET QUERCY. — La Résistance dans la région 5. La « Petite Russie », disaient les Allemands. C'est l'histoire de quelques patriotes, puis d'une armée de 65 000 hommes qui retardèrent la division « Das Reich », au point qu'elle arriva trop tard pour contribuer à refouler les Alliés débarqués en Normandie. (Presses de la Cité, 380 p., 80 F.)

JEAN-LOUIS ROUCH : *Prolétaire en veston.* — Un livre qui a pour ambition *« de rendre à Maurice Dommanget sa véritable stature »* alors que, sept ans après sa disparition, le souvenir de cet historien s'estompe, surtout en France. *« Pourtant, avec une cinquantaine d'ouvrages importants d'histoire sociale, son œuvre demeure inégalée. »* (Editions Les Monédières, Le Loubanel, 19260 Treignac, 231 p., 99 F.)

JEAN-LOUIS BELACHEMI : *Nous, les frères Barberousse, corsaires et rois d'Alger.* — Quatre frères, nés dans l'antique Lesbos, qui vivaient pauvrement de pêches et de rapines. Deux d'entre eux allaient devenir les plus célèbres corsaires de tous les temps : Aroudj, dit Bras d'Argent, et Kheir-ed-Dine. Une fantastique épopée, minutieusement documentée. (Fayard, 438 pages, 89 F.)

GHISLAIN DE DIESBACH : *Histoire de l'émigration (1789-1814).* — L'auteur retrace l'histoire politique et évoque la vie des communautés françaises d'émigrés dispersés à travers l'Europe et les Etats-Unis — de Coblence à Philadelphie — après la révolution de 1789. (Perrin, 640 p., 160 F).

MAURICE BOUVIER-AJAM : *les Empereurs gaulois.* — De la conquête de César aux invasions, l'histoire présente volontiers la Gaule comme *un simple appendice de Rome. Est ainsi escamotée* toute une séquence de l'histoire française, que Maurice Bouvier-Ajam tente de restituer, dans une analyse à contre-courant des idées communément admises sur cette période. (Tallandier, 423 p., 98 F.)

Récit

CLAUDE MOSSÉ : *Mécano de Saint-Ex.* — Une rencontre entre un journaliste, grand reporter, historien de formation, et Jean-René Lefèbvre, dont l'aventure se confond avec celle de l'Aéropostale et de tous ceux qui, au prix d'efforts souvent surhumains, ont gagné la « bataille du ciel ». (Ramsay, 298 p., 86 F.)

Société

JEAN D'ORMESSON : *Jean qui grogne et Jean qui rit.* — François Mitterrand, le pape, une île grecque, Romain Gary, la rue Copernic, les communistes, l'amour, la Toscane, le bonheur, etc. Les chroniques de Jean d'Ormesson dans *le Figaro* et *le Figaro-Magazine*, depuis plus de dix ans. (Jean-Claude Lattès, 424 p., 85 F.)

Psychanalyse

JEAN BERGERET : *la Violence fondamentale.* — Dans le cadre d'une réflexion freudienne, une synthèse extrêmement claire de recherches littéraires, philosophiques et cliniques portant sur la place qu'occupe la violence dans la structuration de la personnalité. (Dunod, 250 p., 138 F.)

Philosophie

KOSTAS AXELOS : *Systématique ouverte.* — Par le penseur du jeu et de l'errance, une tentative pour comprendre le rapport de l'homme au monde et pour traverser le labyrinthe du temps présent en direction de l'avenir. (Editions de Minuit, 124 pages, 42 F.).

Histoire littéraire

COLLECTIF : *Images de La Rochefoucauld. Actes du tricentenaire 1680-1980.* — Trois siècles de lectures ou relectures de La Rochefoucauld en France, en Allemagne, en Angleterre et en *Italie. Ouvrage édité par Jean Lafond et Jean Mesnard. (PUF, 292 p.,* 22 F.)

Théâtre

SOPHOCLE : *les Trachiniennes.* — Dans une traduction d'Auguste Dupouy, avec une introduction de Roger Judrin et une partition musicale de Griffith Rose. (Calligrammes, 18, rue Elie-Fréron, 29000 Quimper, 86 p.).

Poésie

PIERRE SEGHERS : *le Livre d'or du Haïkaï.* — Un genre où excellent les Japonais. Le quatrième volume de la collection « Miroir du monde », illustré en couleurs. Avec la collaboration de Claude Gertler. (Robert Laffont, 112 p., 95 F).

Romans

YVES NAVARRE : *l'Espérance de beaux voyages été/automne.* — Un roman composé de lettres écrites chaque jour, au fil des saisons, par les personnes les plus diverses, et dont Yves Navarre donne aujourd'hui la première partie, « *Eté/automne* ». Un portrait impressionniste de notre *société*. (*Flammarion*, 280 p., 85 F.)

JEAN RASPAIL : *les Yeux d'Irène.* — Les yeux verts, Irène, les yeux bleus, Aude : deux principes contraires, l'eau et le feu, le jour et la nuit, Dieu et le diable. Alors, pourquoi deux portraits de femmes, peints à cinq siècles de distance, se ressemblent-ils tant ? Un roman mystérieux, une double quête et un double regard, sur un thème unique, l'amour. (Albin Michel, 315 p., 75 F.)

JEAN ANGLADE : *les Bons Dieux.* — La vie d'une communauté agricole française, de ses débuts, au dixième siècle, à son extinction, au vingtième : celle des Bonnet-Lavest, surnommés « les Bons Dieux » à cause de leur grande piété. (Julliard, 306 pages, 80 F.)

Nature

PAUL VINCENT : *le Jardin du Bon Dieu.* — Pour amoureux des potagers et de la nature, ce livre de cuisine sauvage et de gastronomie spontanée. L'art d'accommoder les légumes, herbes et épices sauvages (France Empire, 240 p., 75 F).

en bref

● **UN COLLOQUE INTERNATIONAL INTERDISCIPLINAIRE** consacré au philosophe et juriste du seizième siècle Jean Bodin aura lieu à Angers les 24, 25 et 26 mai. Pour tous renseignements, s'adresser au secrétariat du colloque, tél. : 16 (41) 48-32-24, poste 74.

● **LE SINOLOGUE JACQUES RECLUS**, qui est mort à Paris le 5 mai à l'âge de quatre-vingt-dix ans (voir *le Monde* daté 13-14 mai) était le petit-fils d'Elie Reclus (frère d'Elisée Reclus). Il était toujours resté fidèle aux idéaux anarchistes de son grand-père et de son grand-oncle.

[Né en 1894, il avait fait des études de sciences économiques à Bruxelles et à Paris, mais il se destinait plutôt à une carrière de musicien. Il dut y renoncer, après avoir été blessé à la Grande Guerre. Il fut alors journaliste à Paris, jusqu'en 1927, date à laquelle il fut invité à aller en Chine. Il y resta vingt-cinq ans, comme professeur de français dans les universités de Shanghai, Pékin, Nankin, Kunming. De retour à Paris, en 1952, il travailla à la *Revue bibliographique de sinologie* (VI[e] section de l'EPHE) et donna des cours de traduction au département de chinois de l'université Paris-VII.

Outre *l'Innocent du village-aux-roseaux*, qui vient de paraître chez Aubier, Jacques Reclus a traduit *Le vendeur d'huile qui seul possède la reine de beauté*, de Fong Mong-long (Publications de l'université de Paris-VII, 1976), *Récits d'une vie fugitive*, de Chen Fou (Gallimard, 1967), *Crime et corruption chez les mandarins*, de Wou Wo-yao (Fayard, 1979). Il est aussi l'auteur d'une étude historique, *la Révolte des Taiping (1851-1864). Prologue de la Révolution chinoise* (Editions du Pavillon, 1972).

● **LA PLACE SAINT-SULPICE**, à Paris 6[e], succède à la cour de la Bibliothèque nationale pour accueillir cette année le deuxième Marché de la poésie du 24 au 27 mai. Informations : association CIRCE, à l'attention de Jean-Michel Place, 12, rue Pierre-et-Marie-Curie, 75005 Paris. Tél. : 329-00-45.

● **LA SIXIÈME BRADERIE DES OUVRAGES** édités par divers organismes nationaux, notamment le CNRS, le Centre Georges-Pompidou, la Bibliothèque nationale, le Centre national des arts plastiques... se tiendra les 19 et 20 mai au palais de Tokyo à Paris, 13, avenue du Président-Wilson de 10 heures à 19 heures.

● **DEUX REEDITIONS** dans la collection « Les grandes civilisations » d'Arthaud : *la Civilisation de l'Occident médiéval*, de Jacques Le Goff (paru en 1977), et *la Civilisation de l'Europe classique*, de Pierre Chaunu (paru en 1966). (510 p., 60 F et 510 p., 65 F.)

au fil des lectures

Romans

Henri Gougaud et son Grand Inquisiteur

Nous sommes en 1321, à Toulouse. Des bandes de fanatiques parcourent le royaume, et précisément le Toulousain, en proie à leurs excès. Ces catholiques surchauffés, partis de Normandie pour la Terre sainte, n'iront jamais au bout de leur projet. En compensation, ils s'arrêtent ici et là pour des conversions forcées à coups de menaces ou de tortures, les juifs, principales victimes, étant souvent massacrés dès qu'ils ont abjuré.

Quand commence l'action, Jean le Hongre, à la tête de ses « Pastoureaux », vient de mettre au pillage la juiverie de Toulouse sans que personne, ni le viguier, ni le sénéchal, ni les capitouls, ose intervenir. Seule, avec quelques autres, Stéphanie, la sœur de Jean, a été capturée.

Le plus notable des « convertis » de la veille est un juif lettré, Salomon d'Ondes, vieil ami du cardinal Arnaud Novelli, lequel, très malade, est en passe de mourir. Le cardinal aime paternellement son neveu Jacques, Grand Inquisiteur de la ville, homme jeune, d'une foi inflexible, mais sans cruauté. C'est la personnalité centrale du roman, un roman de grand style, sans faiblesses, tout le contraire d'un roman à thèse. Par le truchement de ses personnages, à travers leurs éclairs de raison, leurs accès de passion ou leurs délires, qu'ils soient malmenés par eux-mêmes ou cahotés par les événements, Henri Gougaud *se cherche, on le sent, et nous incline* à la même démarche de vérité. Venus de loin dans le temps, ces hommes et ces femmes, montrés avec grande compréhension et pitié, nous posent, d'une manière détournée, des questions très actuelles.

En bref, Jacques Novelli, qui va tomber amoureux de Stéphanie, ne hait pas Jean le Hongre ; au contraire, lorsque celui-ci sera fait prisonnier et condamné à mort, c'est Jacques qui l'aidera à passer en paix dans l'autre monde. La tâche lui sera plus ardue avec Salomon : deux intelligences s'affrontent, dont aucune ne veut céder, deux conceptions de la foi également. Pourtant, Salomon d'Ondes se fera catholique, mais de pleine volonté ce coup-là, tandis que Jacques, sa charge de Grand Inquisiteur abandonnée, parviendra au cardinalat.

Des comparses hauts en couleur donnent relief et truculence à cette *« tempête d'âme », dure lutte contre* les certitudes, contre l'orgueil, contre les appétits charnels, d'où Jacques Novelli sortira vraiment humble et bon.

G. G.-A.

★ *L'INQUISITEUR*, de Henri Gougaud. Le Seuil, 256 p., 72 F.

L'incantation de Roger Bordier

L'œuvre romanesque de Roger Bordier présente une remarquable constance : depuis *les Blés* en 1961 jusqu'à ces *Temps heureux*, il s'est acheminé vers une exaltation des masses populaires, dans le malheur ou dans la joie. *Mais* ne voir en lui qu'un écrivain cantonné dans la célébration d'une classe sociale serait limiter *singulièrement son pouvoir*.

Ce qu'il décrit ici, à première vue, c'est la génération qui précède celle de son livre précédent, *la Grande Vie*, lequel traitait des luttes et des conquêtes républicaines au tournant du vingtième siècle. Cette fois, ce sont les années qui ont suivi la Commune, dont Bordier se fait, à travers la famille Aubespin, l'historien minutieux et grave. La vie modeste et dévouée d'un relieur se déroule à deux endroits : le val de Loire et Paris, encore sous le coup de la guerre civile. Ce double décor permet à Roger Bordier de restituer toute une *époque* à travers *les coutumes* provinciales, en même temps qu'il brosse de Paris une fresque nerveuse, remuante, et même grouillante à souhait.

Ce que les personnages autour de Michel Aubespin peuvent tenter de faire, c'est de vivre mieux et de permettre aux uns et aux autres d'acquérir une certaine dignité. Là n'est pas l'essentiel, littérairement parlant. Et il ne suffit pas à Roger Bordier d'accumuler des formules frappantes, comme : *« L'ouvrier, c'est celui sur qui on tire »*, ou de se griser de mots d'ordre : *« Nous allons vivre des temps heureux »*. Ce devoir de solidarité, quelque opiniâtre qu'il soit, ne rend pas compte d'une dimension plus insidieuse. A chaque événement correspond, en effet, une étrange litanie : une suite d'interrogations psalmodiées, qui s'empare des êtres et qui les paralyse un moment. Cet aspect poétique et rêveur intrigue et séduit. On se félicite que Roger Bordier *donne à son univers comme une* brume tremblante, au-delà du parti pris.

ALAIN BOSQUET.

★ LES TEMPS HEUREUX, de Roger Bordier. Albin Michel, 352 p., 75 F.

Populisme paysan pas mort !

Raymond La Villedieu, prix populiste 1974 pour *l'Amour Guêpe*, auteur de *l'Etalon*, nous donne avec *la Canne et le Tambour* le roman d'une enfance ardéchoise, paysanne et rugueuse.

Toute autobiographie est, en même temps que le récit d'une éducation sociale et sentimentale, une psychanalyse. Celle-ci est violente, imagée, truculente, entre une mère aux ascendances et aux réactions maladives et un père plus assuré et débonnaire, dans un décor de pierrailles et de hautes terres, l'odeur puissante du cheval et le légendaire des histoires que se racontent aux veillées des veuves *pythonisses qui ressuscitent* les morts.

La mort tisse dans ce récit, avec la vie au *goût âcre, une tapisserie du* quotidien aux couleurs sauvages.

Si l'expression « cul-terreux » a un sens, c'est bien à ce livre qu'il s'applique où la moindre réaction de l'enfant émotif se traduit en dérèglement des fonctions animales.

Mais c'est avec le grand-père, vieux combattant de la Commune, disciple de Bakounine, tonitruant et paillard, que notre héros se sentira le plus en affinité, le grand-père qui tape du tambour, la nuit, pour embêter les voisins, joue de sa canne-épée à travers les portes, boit sec, lutine encore, à quatre-vingt-dix ans, les belles aubergistes. *Il* mourra de la mort des vieillards, dans un délabrement du corps, mais il aura eu le temps, avec *la* canne et *le* tambour, de léguer à son petit-fils l'héritage de la violence des sentiments et de la *révolte de l'esprit*.

PAUL MORELLE.

★ LA CANNE ET LE TAMBOUR, *de Raymond La Villedieu*, Veyrier, 220 p., 75 F.

Un vieux rêve rajeuni

Avant d'ouvrir *Femmes obscures*, pour vous mettre en bouche, lisez une page *de Choléra*, de Delteil, ou écoutez quelques mesures de *In a Mellow Town*, de Duke Ellington, par *Count Basie. Jean-François Grunfeld*, avec son troisième roman, fait chanter les émotions et les couleurs. Et des notes bleues, comme la mer.

Un architecte, *Maxime*, convoque trois femmes dans sa maison, sur une île grecque. Il y a Thérésa, la *légitime*, Zita, une Viennoise, et Valentine. La grâce, la sensualité, le mystère. Le temps d'un été, ce quatuor s'abandonne aux plaisirs de la sieste, de l'amour et de la cuisine.

Femmes obscures est une suite ensorcelante d'arabesques, où les cinq sens, multipliés par quatre corps, pleins de sève, déclinent la beauté d'un monde. Ici tout est calme et vo*lupté. Le paradis s'incarne dans* des choses simples, des plantes, des bêtes, des instants. L'érotisme est partout. Femmes au bain, clair de lune, passage du vent, éclat tamisé des lampes. Manger et jouir. On frémit devant un *« bocal de tomates confites dans du sucre »*. On tremble doucement en face d'une dormeuse *« nue, ses jambes ramenées vers son ventre, enfantine et magnifique »*. Chaque mot – odeurs, nuances, détails, touches, – placé au bon endroit par un écrivain mosaïste, est une caresse.

La culture, en contrepoint, ajoute à ces merveilles un trouble presque *décadent. Vienne fin* de siècle, avec Loos et Klimt, Altenberg, évoque des étreintes sans fin. Comme chez Morand, la lubricité est un *effet* de l'art. Le raffinement, digne de Fitzgerald, naît de la vivacité de l'œil. La partie carrée est un jeu savant où les lèvres et les sexes, avides d'absolu, se cherchent.

Cette fable, sans peser, cache donc aussi une morale. Il y a de la gravité dans l'air. La fin d'un intermède qui ressemble à un vieux rêve rajeuni, gardons-nous de la raconter. Elle a la beauté sèche d'une séparation. Les sept péchés sont de la fête, mais parions que ceux qui préparent déjà leurs vacances se livreront sans remords au huitième – celui de la lecture.

R. S.

★ FEMMES OBSCURES, de *Jean-François Grunfeld. Grasset.* 184 p., 52 F.

Récit

L'humour de Georges Perros

« On ne devrait jamais écrire, quand on est contrarié, mais c'est généralement le moment qu'on choisit pour se raccrocher à l'écriture, qui se venge. » Ces confidences, Georges Perros les faisait à Jean Paulhan, à propos de *Gardavu*. Inédit jusqu'à présent, ce court texte, écrit en 1961, méritait amplement d'être publié, car on y retrouve l'élégance tragique d'un écrivain qui n'admettait pas que la vie, déjà assez insupportable, fût encore enlaidie par la bêtise et la *force brutale*.

Ayant traité de brute *« un flic qui houspillait un peu fort un pauvre type »*, le poète se retrouvera, par la grâce d'un commissaire de police vindicatif, gardé à vue pendant près de vingt-quatre heures. L'indignation, chez Perros, ne se concevait pas sans humour, et il constate, amusé, que, dans ce lieu étrange, il échappe enfin au *« monsieur »* et aux *« flatteries de mauvais goût »*.

L'idée que des gens puissent passer indifférents devant ce commissariat, où des hommes attendent d'être fixés sur leur sort, deviendra vite intolérable au poète : *« Quelle sottise de se croire et vouloir libre, alors que vous et moi ne savons que faire de la permission de marcher, de parler, de travailler, aveugles que nous sommes. »* Cette expérience livrera toute sa mesure à Georges Perros lorsque celui-ci assistera, impuissant, au passage à tabac d'un inconnu coupable d'être, peut-être, arabe.

PIERRE DRACHLINE.

★ GARDAVU, de Georges Perros. Le temps qu'il fait, 20, rue du Clos. 16100 Cognac, distribution Distique, 48 pages, 35 F.

★ Signalons aussi le numéro spécial que la revue *Ubacs* consacre à Georges Perros. On y trouve notamment des textes de Jean Roudaut, Jude Stefan, Henri Thomas, Gérard Macé, Pierre Pachet, Robert Pinget, André Pieyre de Mandiargues, Michel *Butor, Jacques Réda, des lettres* inédites de Perros, un entretien de celui-ci avec Jean Daive et Jean Roudaut, une biographie, une bibliographie et plusieurs documents (photos et dessins). Numéros 8/9, 162 p., 96 F. BP 741. 35030 Rennes. Cedex.

Lettres étrangères

Le bonheur : une idée neuve en Inde

Par quel bout prendre l'Inde ? Aucun. Elle tient dans ses contradictions dont l'écheveau résiste à l'analyse. Il faut tout accepter en bloc ou *garder ses distances comme les colons* de Rudyard Kipling qui toisaient l'autre monde du haut de leur véranda. Ruth Prawer Jhabvala a choisi de descendre dans la rue. Polonaise d'origine, éduquée en Angleterre, épouse d'un architecte indien, elle dispose de la liberté des personnes déplacées qui sont partout chez elles et que rien ne déroute. Elle regarde, enregistre et s'interdit de juger. De ses observations, elle a tiré une dizaine de romans qui l'ont imposée comme un des meilleurs témoins de sa patrie d'adoption. La France commence seulement à traduire son œuvre.

Après *Chaleur et Poussière* (1), que James Ivory adapta superbement *à l'écran, voici Cette lutte incertaine*, une comédie des erreurs qu'éclaire par en dessous une discrète sympathie. Chacun a sa conscience *pour soi* et ne voit pas plus loin qu'elle, ce qui l'amène à buter contre son prochain, parfois à le piétiner. Avec un humour imperturbable, l'auteur distribue les épreuves, les avanies, et veille à ce que chacun soit servi.

Ainsi le meneur de jeu, Gulzari Lal, riche homme d'affaires, ne demande qu'une chose : la paix. Mais sa femme, saisie par la mystique, s'engage dans le camp des déshérités, mais sa maîtresse veut se faire épouser, mais son fils, boudant l'héritage paternel, dérive au fil des rencontres, mais son beau-frère aime la compa*gnie de prostituées, mais les illu*minés battent la campagne dans l'espoir d'arracher les mendiants à leur léthargie, mais les fidèles domestiques, dépositaires des confidences, attisent l'amertume des maîtres. Tournent, tournent les personnages, prisonniers d'une ronde qui les contraint à se heurter sans cesse, tandis qu'à l'arrière-plan le présent bouscule le passé...

Le bonheur semble être une idée neuve en Inde. On y aspire, on l'exige, mais on ne sait pas trop ce que c'est. Pour y accéder, peut-être convient-il d'abord d'apprendre à *s'asseoir sur une chaise*, comme les paysans qui se risquent sur *« ce meuble insolite »* et attendent, raides, effarés, la *récompense* de leur audace. Ou peut-être suffit-il d'acheter *« l'élixir qui transforme les épouses en colombes, grâce à l'effet du bel amour viril »*. Ou peut-être doit-on renoncer à *« tous les conforts de la vie »* et se solidariser avec les misérables ? Ou peut-être faut-il au contraire les traiter durement ? Pourquoi, enfin, ne pas essayer la religion, *« si étroitement mêlée aux sens »* qu'elle procure de voluptueuses mais respectables extases ? Il y en a pour tous les goûts, et pourtant nul n'est satisfait de son rôle...

GABRIELLE ROLIN.

★ CETTE LUTTE INCERTAINE, de Ruth Prawer Jhabvala, traduit de l'anglais par Nicole Menant. Balland, 282 p., 79 F.

(1) Balland, 1983.

● « LES PRINCIPES FONDAMENTAUX DE L'HISTOIRE DE L'ART » du grand historien suisse Heinrich Wölfflin, ouvrage qui traite de l'évolution du style dans l'art moderne, *n'était plus disponible* en France depuis de nombreuses années. Il fait l'objet d'un reprint, dans la traduction de Claire et Marcel Raymond, chez l'éditeur Gérard Monfort (Saint-Pierre-de-Salerne, 27800 Brionne).

science-fiction

Le printemps et les prix

● LE PRINTEMPS D'HELLICONIA, premier volume d'une trilogie massive de Brian Aldiss, appartient à la famille des livres-univers, illustrée par *Dune*. La planète Helliconia tourne autour de deux Soleils. Son orbite autour de la lointaine Freyr, étoile géante, définit des saisons de mille ans. Et voici qu'un long hiver s'achève. *C'est le dégel de l'histoire... Si de nombreux chapitres* nous peignent dans leur vie et leurs luttes des héros assez traditionnels, comme Yuli ou Laintal Ay, d'autres, empruntant au récit *légendaire, à l'ethnologie et aux sciences de la nature, nous décri*vent en détail la mythologie et l'écologie d'Helliconia, ainsi que l'épopée biologique des êtres qui l'habitent. L'auteur mêle ainsi *un réalisme minutieux* et une imagination délirante. Helliconia n'est pas Dune. Sans doute est-elle promise à une renommée plus discrète, mais non moins sérieuse. *(Le Printemps d'Helliconia,* de Brian Aldiss, traduit de l'américain par Jacques Chambon. Robert Laffont, 440 p., 89 F.)

● SERGE BRUSSOLO a reçu au Festival de Metz le prix Apollo, décerné par un jury de personnalités parisiennes, pour son roman *le Semeur d'abîmes,* publié par Fleuve Noir. *Le Semeur d'abîmes* est un bon spécimen de l'abondante production actuelle de Serge Brussolo : un récit d'aventures vif et prenant où, parfois, le feu d'artifice de l'imagination étouffe un peu les personnages. Le point de départ est surprenant : ces tatouages mobiles qui ne cessent de s'agiter sur la peau de leurs propriétaires, qu'ils percent volontiers *pour passer d'un corps à l'autre... Mais* on dérive bien loin de là, au cours d'un récit haletant. *(Les Semeurs d'abîmes,* de Serge Brussolo, Fleuve Noir, 192 p., 15,50 F.)

● *LE CHAMP DU RÊVEUR, le cinquième roman de Jean-Pierre* Hubert, vient d'obtenir le Grand Prix de la science-fiction française 1984. Ce livre, original et grave, traite pour l'essentiel d'un art *prodigieux qui est un lointain dérivé du cinéma actuel.* Ce thème rejoint d'ailleurs un classique de la science-fiction : le contrôle direct de la matière par l'esprit... Sur la planète Rune, les « créatifs » – metteurs en scène du futur – réalisent, matérialisent les fantasmes du Rêveur, être mystérieux associant le cerveau d'un cétacé à celui d'un enfant mort sur notre monde. Le récit, vivant et vigoureux, porte une réflexion mélancolique sur l'art et la création. Jean-Pierre Hubert, qui vient de publier *les Faiseurs d'orages,* également dans la collection « Présence du futur », se situe *désormais* au tout premier rang de la science-fiction française. *(Le Champ du rêveur, de Jean-Pierre Hubert.* Denoël, 224 p., 34 F.)

● LE NAVILUK a valu à Thérèse Roche le Prix jeunesse. Un récit *astucieux, brillant et... fort éducatif, dans une des meilleures* collections pour les huit-onze ans. (Magnard, collection « Tirelire Poche ».)

Le Prix spécial a couronné un ouvrage de référence unique en son genre, *le Rayon SF, catalogue bibliographique de science-fiction,* par Henri Delmas et Alain Julian. (Ed. Milan, Toulouse.)

Le Prix de la meilleure nouvelle a récompensé un jeune écrivain extrêmement prometteur, Jean-Claude Dunyach, pour *les Nageurs de sable (Fiction* n° 338). Un texte d'une grande force, à l'écriture sensible, ciselée et précise.

MICHEL JEURY.

le feuilleton

L'opinion politique, ce penchant...

(Suite de la page 23.)

Vers 1934, Drieu trouve sa voie. Contre la décadence, le débraillé mou des gauches, l'Italie et l'Allemagne (visitée avec *« volupté »* en 1935) montrent que des solutions existent : avec *quelques chefs prédestinés, modeler les masses affalées,* corriger *ces larves. Doriot fera l'affaire, malgré son bedon, ses lunettes et ses grosses voitures : il a la voix mâle, des cheveux – pour Drieux le chauve, ce n'est pas rien, – et il mouille sa chemise dans les meetings de banlieue.* Ah ! s'il pouvait faire connaître à la France les beaux frissons de Nuremberg !

De la *défaite* de 1940, accueillie comme une juste sanction, *Drieu attend un rôle salvateur.* Mais c'est aussi dans ces tempéraments de cultiver *la déception, de s'enfoncer dans l'erreur.* Les derniers textes sont formels : si Drieu ne s'était pas *puni lui-même* de son mauvais choix en 1944, il en aurait accompli un de *plus*, en se jetant dans le communisme.

Telle est la loi, avec cette vieille catin qu'est l'histoire : les *cocus finissent par prendre* goût à leur infortune, pour peu que, *comme Drieu, les mène la haine de soi.*

VALÉRY *ne se déteste pas,* il s'en faut. Il *ne hait vraiment* que *la bêtise, qui n'est pas son fort, comme on sait.* Chez lui aussi, l'opinion politique relève du penchant intime. Un penchant tout autre, heureusement pour lui, que celui de Drieu.

Les notes inédites que livre le fils du poète démentent en partie le titre. Valéry *n'est* pas *an-archiste,* avec ou sans trait *d'union, pur ou appliqué. L'intelligence,* au *degré où il en est pourvu* et où il la cultive, rend plutot élitiste, aristocrate, *partisan du gouvernement par les plus doués.* Supprimer l'inégalité : *oui ;* les hiérarchies : non. Un peuple trop égal détruit la civilisation, laquelle est un luxe ; luxe précaire, comme la civilisation est mortelle.

Valéry est *sombre* sur l'avenir de la culture. Exercice solitaire *par excellence, elle lui semble menacée par la presse,* la radio, le cinéma ; en général, par la politique et la commercialisation, *qui* sont choses statistiques, donc anticulturelles.

La sottise universelle ne peut qu'augmenter. La démocratie y contribue, qui paraît à Valéry, comme à Churchill, le moins mauvais *système, mais oblige les tribuns à simplifier, à mentir.* Le travail de *la terre abaisse ; la vie* littéraire aussi. Les *gens de droite ont toujours manqué « de ce qu'il faut d'esprit pour paraître avoir du cœur »,* et les gens de gauche ne savent *« ni construire ni conserver »*... Tel est le credo antiparti coulé en aphorisme.

CES notes ont été écrites en avril 1936, à Alger. Aucune allusion n'y est faite à une actualité pourtant chargée, à un environnement colonial posant problème, ni à des lectures *théoriques.* Seule *référence à l'immédiat : un chien qui aboie dans le* jardin, *« bourré de palmes molles et fermé de pins sombres jusqu'à la crête ».* Pour Valéry, la politique n'est pas une presque science digne d'être servie à la manière de Tocqueville ou d'Aron, mais un chapitre, mince, de la vaste entreprise des *Mauvaises pensées et autres,* des *Carnets,* c'est-à-dire un travail inlassable de l'esprit sur lui-même.

Dans une communication à l'*Académie des sciences morales,* reprise en annexe, le fils de Valéry analyse parfaitement les rapports de son père « au » politique. Pour le poète, qui écrivit *la Jeune Parque* l'année de Verdun, conscient en cela de rendre un hommage « inutile » à une tradition « expirante », l'intellectuel doit, à l'exclusion de toute autre fonction, accroître la capacité de l'esprit. Plus il est seul, plus il joue son rôle. La moindre des choses : être de *droite parmi les gens de gauche, et inversement.*

Valéry s'avoue un amateur moyennement éclairé. Il a peu lu les penseurs qui ont modelé le siècle. Il ignore Hegel et Freud. Il se vante d'être un des rares connaisseurs de Marx, mais on peut en douter, à voir la frivolité gidienne avec laquelle il signale sa lecture (en 1918) : *« relu* (sic) *le Kapital hier soir » ; « certaines analyses sont épatantes »...*

Dans ce domaine comme dans les autres, Valéry ne vise pas à l'information précise ni à la cohérence, mais à la généralisation, à la maxime morale. Les principes d'insoumission et de libre examen qu'il défend en toutes circonstances s'appliquent particulièrement à *la politique, coutumière de ce qu'il exècre par-dessus tout : les injonctions invérifiables.*

BERTRAND POIROT-DELPECH.

★ ITINÉRAIRE D'UN INTELLECTUEL VERS LE FASCISME : DRIEU LA ROCHELLE, de Marie Balvet. Presses universitaires de France, collection « Perspectives critiques », 234 p., 100 F.

★ LES PRINCIPES D'ANARCHIE PURE ET APPLIQUÉE, de Paul Valéry, suivi de PAUL VALÉRY ET LA POLITIQUE, de François Valéry. Gallimard, 216 p., 67 F.

histoire

Les conquistadors vus par les Aztèques

• *A travers des récits, sortis de l'ombre, le choc fulgurant de deux civilisations.*

LA rencontre de l'Autre, on le sait, est aux limites du possible. Celui qui n'a ni ma langue ni mes valeurs, dont le corps, les habitudes ou les croyances me paraissent d'une inquiétante étrangeté, celui-là fait tache dans le monde auquel mes yeux se sont accoutumés. Il menace la rassurante familiarité des apparences, et la place que je crois y occuper. Peut-être la trame de l'histoire n'est-elle que variations autour de cette rencontre...

Parmi celles-ci, la conquête du Mexique occupe une place proprement unique. Deux grandes civilisations, espagnole et aztèque, s'entrevoient *soudainement,* sans jamais y avoir été préparées. Choc fulgurant et sans équivalent. Du débarquement de Cortés à la chute de Mexico, il s'est joué dans l'histoire humaine, entre 1519 et 1521, un événement incomparable et trop peu médité.

Nous en avions, jusqu'à présent, de nombreux récits occidentaux. Les uns sont dus aux militaires, à commencer par les célèbres *Cartas de relacion* d'Hernan Cortés lui-même (la conquête du Mexique), suivies notamment par *l'Histoire véridique de la conquête de la Nouvelle Espagne* de Bernal Diaz del Castillo. Les autres récits furent l'œuvre des franciscains espagnols (qui, dès 1524, se mirent au travail), tel Fray Bernardino de Sahagun, dont *l'Histoire générale des choses de la Nouvelle Espagne* demeure un indispensable classique (1).

En revanche, nous ne savions rien de la vision des Aztèques, de leur stupeur face au surgissement d'extra-terrestres, de leur peur panique face à l'inconcevable. Or ces récits existent, nombreux, somptueux, oubliés. Deux auteurs les font aujourd'hui sortir de l'ombre : Georges Baudot, l'un des meilleurs connaisseurs de cette époque, familier du nahuatl (la langue principale des Aztèques) comme d'autres le sont de l'argot du Bronx, et Tzvetan Todorov, linguiste, qui a consacré en 1982 un ouvrage à *la Conquête de l'Amérique : la question de l'Autre* (Le Seuil). Ils ont choisi et présenté un judicieux ensemble de six textes qui nous font découvrir les Européens de l'extérieur.

La chair des dieux

Ce sont des êtres surprenants : *« Ils ont des visages comme de la craie, ils ont des cheveux jaunes, cependant certains ont des cheveux noirs (...) Et leurs chiens sont très, très grands ; ils ont des oreilles plusieurs fois repliées, de grandes mâchoires tremblantes (...) ils vont avec la langue pendante (...) leur bave tombe à petites gouttes. »* Il n'y a pas que les chiens qui étonnent, mais aussi ces chevreuils d'un genre inconnu sur lesquels se déplacent les humanoïdes venus de l'est. Et le métal dont ils sont couverts, leurs armes d'acier et leurs terrifiantes « trompettes à feu ».

Sont-ils des dieux ? Tout porte à le croire. La qualité de leurs navires, la puissance de leurs armes, l'échec des sorciers envoyés pour les rendre malades : *« La chair de ces dieux était dure,* expliquent les envoûteurs dépités, *aucun art de magie ne pouvait y pénétrer. »* Pourtant un doute subsiste : *« S'il s'agissait de dieux, ils ne renverraient pas nos oracles ni ne maltraiteraient nos dieux, puisqu'ils seraient leurs frères. »* Et d'ailleurs ils ne se conduisent pas comme des dieux : ils n'aiment pas qu'on asperge de sang leur nourriture. Ils ont même l'air dégoûté. Et puis, ils se comportent comme des bêtes : *« C'est comme des singes à longue queue qu'ils ont saisi de tous côtés l'or. (...) Ils en voulaient comme des porcs, de l'or. »* Ils n'ont aucun goût, et fondent des bijoux superbes pour en faire des barres. En fin de compte, sont-ce des hommes ? Ils ne parlent qu'un « baragouin »... Face à l'autre, la logique s'affole, les repères se brouillent, le monde s'effondre.

C'est bien à l'inimaginable que sont confrontés les Aztèques. Une des premières réactions de l'empereur Moctezuma le montre nettement. Il fait exécuter un portrait des Espagnols et convoque les vieux. Pourquoi les vieux ? Afin de savoir si, un jour, les ancêtres ont vu quelque chose de semblable. Dans le temps cyclique des Aztèques ne peut exister que ce qui a déjà eu lieu, et non une radicale nouveauté. Face à elle, l'empereur demeure abattu, prostré, muet. Le peuple se terre, comme si la mort avait frappé l'espace même et anéanti la cohérence du monde.

Pour la rétablir, les récits ne manquent pas de faire état de présages et de prophéties annonçant la venue des Espagnols et la ruine de Mexico – manière de résister, après coup, à l'irruption destructrice. Pour surmonter le choc, il faut se répéter que l'Autre était déjà prévu, inscrit de quelque manière dans la mémoire du monde.

Ces récits ne forment pas un tout homogène. Ils divergent par leur contenu autant que par leur forme. Les faits sur lesquels on insiste ne sont pas les mêmes, et leur interprétation varie suivant, par exemple, que l'auteur du récit est issu d'un peuple combattant l'envahisseur ou d'un peuple allié aux Espagnols. Les dissensions internes des Atzèques, qui sont une des causes majeures de leur anéantissement, se retrouvent ici. Mais plus grande encore est la différence entre les textes écrits en nahuatl, à l'aide d'une transcription alphabétique inventée par les franciscains, et ceux rédigés en espagnol : l'énonciation des deux langues est profondément différente.

Une grande épouvante

Tout intérêt historique mis à part, il faut souligner l'étrange beauté des textes nahuatl. Leur principale caractéristique est une répétition constante de termes à peu près synonymes sans l'être tout à fait : *« Ils sont venus ici en répandant de grands effrois, ils sont venus ici en semant une grande épouvante, ils ont été regardés avec grande crainte, ils ont été ici très redoutés. »* Cette mélopée provoque, par juxtapositions de petites touches, une sorte de flottement de la parole qui mêle un charme déroutant au constat de l'horreur.

ROGER-POL DROIT.

★ RÉCITS AZTÈQUES DE LA CONQUÊTE, textes choisis, présentés et annotés par Georges Baudot et Tzvetan Todorov, traduits du nahuatl par Georges Baudot et de l'espagnol par Pierre Cordoba. Seuil, 420 p., 140 F.

(1) La plupart de ces textes sont dans la collection de poche des éditions La Découverte.

EXTRAIT

Massacre à Mexico

LE 22 mai 1520, en l'absence de Cortes, Pedro de Alvarado massacre traîtreusement la noblesse aztèque rassemblée sans *armes dans la cour du grand temple* de Mexico pour la fête annuelle de Uitzilopochtli. Voici le récit qu'en donne le *Codex de Florence* (livre XII, chap. XX) recueilli entre 1550 et 1555 par Fray Bernardino de Sahagun en langue nahuatl d'informateurs indiens anonymes :

« Aussitôt, alors, ils ont entouré ceux qui dansaient ; aussitôt, alors, ils sont allés là où étaient les tambourins ; aussitôt, ils ont frappé les mains du joueur de tambour, ils sont venus trancher les paumes de ses mains, toutes les deux ; ensuite, ils ont tranché son cou, et son cou est retombé au loin. Aussitôt, alors, eux tous ont assailli les gens avec les lances en métal, et ils les ont frappés avec leurs épées en métal. Certains ont été tailladés par derrière et aussitôt leurs boyaux se sont dispersés. A certains, ils leur ont fendu la tête en morceaux, ils leur ont broyé la tête, ils ont réduit en poudre leur tête. Et d'autres, ils les ont frappés aux épaules, ils sont venus trouer, ils sont venus fendre leur corps. A d'autres, ils leur ont frappé à plusieurs reprises les jarrets ; à d'autres, ils leur ont frappé à plusieurs reprises les cuisses ; à d'autres, ils leur ont frappé le ventre, et aussitôt tous leurs boyaux se sont dispersés.

» Et c'est en vain qu'alors on courait. On ne faisait que marcher à quatre pattes en traînant ses entrailles ; c'était comme si on s'y prenait les pieds lorsque l'on voulait s'enfuir. On ne pouvait aller nulle part. Et certains qui voulaient sortir, ils venaient les frapper là, ils venaient les larder de coups. »

(Traduit du nahuatl par GEORGES BAUDOT.)

Le Clézio et le mystère indien

J.-M.G. LE CLÉZIO est un voyageur noué, stupéfait. On dirait qu'il ne rapporte de ses voyages que des blancs de mémoire ou des mots surexposés. Dans *le Livre des fuites, c'était* au *prix de l'autocritique* qu'il racontait sa traversée des images, des langues, des codes. Dans *Haï,* voué à la solitude et au mystère, ce même voyageur se frotte aux *« peuples inaccessibles et silencieux »* et *découvre, étonné, qu'il est une* sorte de frère schizophrénique des Indiens du Mexique et de Panama. Il aime la fuite, le vide ensoleillé, la discrétion. Il est obsédé par l'idée de brouiller les pistes, de ne pas laisser de traces... Réflexes nomades.

Mais il y a en J.M.G. Le Clézio un autre voyageur : celui-là est *nocturne.* Il *met son savoir-faire au service de la mémoire indienne. Il restaure, il sauve de* l'oubli des manuscrits mutilés, incomplets, censurés. Il redore les visions cosmologiques. Il refuse en quelque sorte la tentation du voyageur diurne : voler aux autres leurs espaces, leurs cultures, leurs musiques, leurs *danses, leurs religions. Il essaie de redonner aux lecteurs d'au*jourd'hui le goût de la dimension plurielle. C'est ainsi qu'il a publié, en marge de ses romans, la version française des *Prophéties de Chilam Balam* et, tout récemment, celle de la *Relation de Michoacan.*

Les ethno-historiens chicaneront sur la présentation que Le Clézio fait de ces textes. Ils y trouveront – malgré un réel travail documentaire – beaucoup de *candeur* et trop d'enthousiasme. Parler de l'*Iliade* et de la Bible à propos de ces récits n'est sans doute pas pécher, mais cela invite peu ou prou à voir dans l'histoire indienne un double de notre propre histoire.

D'autres points de détail seront *discutés :* ainsi la *Relation de Michoacan* est-elle un « livre purement indien » ou est-elle *trop marquée par les franciscains « millénaristes »* qui recueillirent ces témoignages ? Les spécialistes jugeront. Reste un livre essentiel et profond. Une Genèse unique, chargée de magie. Domine aussi le sentiment que le peuple Parhépecha, issu des Chichimèques, a légué avant de *mourir un message mystique qui se nourrit maintenant de chacune* de nos lectures.

J.M.G. Le Clézio *préfère approfondir le mystère plutôt que* de trancher, *d'élucider.* Il a peut-être raison : la *Relation de Michoacan* est un fabuleux nœud d'hypothèses.

JACQUES MEUNIER.

★ RELATION DE MICHOACAN, version et présentation de J.M.G. Le Clézio. Gallimard, collection « Tradition », 318 p., 110 F.

histoire littéraire

Occitanie de jadis et de naguère

● *Ethnologie et météorologie*

QUELQUES bons livres font, avec amour mais sans tapage *ni complaisance*, revivre les pays d'oc de jadis et de naguère. A tout seigneur tout honneur : le très bel *Almanach de la mémoire et des coutumes de la Provence*, mis en forme avec amour et beaucoup de goût par Claire Tiévant, chez Albin Michel (150 F).

C'est l'almanach classique : grand format, une page par jour, les saints, les anniversaires, les dictons du temps qu'il fera ce jour-là, les coutumes de la Provence de naguère et de jadis, les légendes et les fêtes, enfin tout ! Et les textes (rédigés par C. Tiévant) sont vifs, bien tournés.

Des illustrations, beaucoup. Les photos sont souvent un peu sombres, les reproductions de tableaux plutôt ternes, dans un sépia qui *« sort »* mal. C'est le seul reproche qu'on puisse faire à la réalisation matérielle. Compensation : une belle typographie.

Pas très loin de la Provence, l'Ardèche. Sylvette Béraud-Williams, ardéchoise depuis plusieurs générations et ethnologue dans la grande tradition de Geneviève Massignon, a recueilli une bonne centaine de *Contes populaires de l'Ardèche*. Elle en donne plusieurs dans le texte occitan d'origine, suivis de leur traduction en français.

Beau livre, très soigné, typographie irréprochable, de fines et très *« parlantes »* illustrations qui, elles, *« viennent »* bien en noir ou gris sur un papier glacé agréable à l'œil.

Les félicitations vont donc, en même temps qu'à S. Béraud-Williams, aux *Editions Curandera*. Les *Contes populaires de l'Ardèche* coûtent 95 F, prix que la qualité du livre justifie amplement. (Diffusion Alternative, 386, rue des Bourdonnais, 75001 Paris.)

Ces *Contes* devraient figurer en bonne place sur le rayon *« Terroirs »* de votre bibliothèque, à côté des *Contes traditionnels des teilleurs de lin du Trégor*, recueillis par Geneviève Massignon (chez Picard voici deux ans, mais le rappel est utile).

Nous ne sortons pas de l'Occitanie avec *Temps et saisons, Dictons de la sagesse paysanne*. Nous sommes en effet en Haute-Loire, dans le Velay, et le problème posé, à partir de huit cent cinquante dictons « météorologiques », se résume ainsi : dans quelle mesure ces dictons forgés par nos aïeux paysans sont-ils confirmés par des observations scientifiques ?

Réponse des auteurs, Pascal Pagès et Aimé Fillod, le premier ethnologue le second météorologue : plutôt bien que mal...

Mais l'essentiel, pour nos pères, n'était pas là. Les dictons étaient d'abord un jeu poétique. Le plaisir de réussir ces *bouts-rimés*, effectivement pleins de saveur, l'emportait de loin sur celui de prédire le temps.

Et puis les dictons maintenaient une communication quotidienne entre le monde des saints, le monde des hommes et la nature. Un livre qui donne beaucoup à réfléchir, donc. Et de surcroît, riche, bien fait, et d'un prix raisonnable (75 F) pour ses nombreuses illustrations. Tout petit éditeur : *Saint-Vidal*, 43320 Loudes, ou *Editions Jeanne d'Arc*, 43000 Le Puy-en-Velay. Bravo pour eux !

JACQUES CELLARD.

★ **Signalons aussi LES PSAUMES DE LA NUIT, un volume réunissant LES SONGES DU MATIN, LES SONGES DE LA NUIT et LA PITIÉ DU MATIN, poèmes occitans de Max Rouquette. Edition bilingue. Traduction de l'auteur. Obsidiane, 126 p., 50 F.**

rencontre

Daniel Anselme, l'ami du peuple

(Suite de la page 23.)

Seulement il y avait le regard gris de Crabe, son histoire, une parmi des millions d'autres, qui valait la peine de ne pas être oubliée. Et Daniel Anselme sait bien que ce n'est pas seulement la pureté qui pousse à se taire aux côtés des silencieux. Il parle trop bien de la glu de la culpabilité.

Alors, de ses exigences, de ses principes, de ce regard soupçonneux et caustique qu'il promène sur le monde et sur lui-même, naît aujourd'hui, après ceux de 1957, de 1964 (1), un nouveau livre. Qui porte la marque de la fidélité. Pas de complaisance, pas d'enjolivure : un récit dur, dont l'acidité est atténuée par l'infinie curiosité affectueuse qui entraîne Daniel Anselme vers les gens.

Et cet irréductible s'agace des mœurs littéraires retrouvées après vingt ans d'absence : *« Quand je suis parti, un écrivain dont on mettait le portrait sur un placard publicitaire passait pour un m'as-tu-vu. Aujourd'hui, affirme-t-on, les gens veulent connaître l'auteur avant d'avoir lu son livre. C'est étrange. Avant d'acheter un œuf, demandez-vous d'être présenté à la poule ? Après, si l'œuf vous a plu, pourquoi pas ? »*

Mais, parce que rien n'est simple, Daniel Anselme, quand on le rencontre pour en parler à ses futurs lecteurs, au lieu de se figer, se montre merveilleux conteur, et ressuscite son enfance cosmopolite, les gouvernantes, les nuits de discussion où passaient des personnages du début du siècle, socialistes, populistes russes dont il se sent finalement si proche, marins et armateurs hollandais qui faisaient du commerce avec les Indes, et son père, homme d'études et de lectures, qui lui enseigna la sainteté du peuple. Ou les patrons de péniche à qui Daniel Anselme fut confié, le jour de ses dix ans, pour un voyage magique vers Le Havre : le plus beau des cadeaux d'anniversaire. La matière de dix autres romans.

GENEVIÈVE BRISAC.

★ **LE COMPAGNON SECRET, de Daniel Anselme. Robert Laffont, 260 p., 59 F.**

(1) *La Permission* (Julliard, 1957), *les Relations* (Robert Laffont, 1964).

Redécouvrir Paul Arène

● *Un délicieux conteur, « petit-neveu de Virgile »*

QUI connaît encore Paul Arène, l'auteur du charmant *Jean des Figues*, *« petit-neveu de Virgile »* selon Barrès, admiré par Mistral, Anatole France et Maurras ? Celui-ci faisait l'éloge d'un style *« aussi ferme que sûr, aussi simple que pur, d'une perfection infinie »*, sur quoi Courteline enchaînait : *« C'est superbe ! On ne voit pas comment c'est écrit. »*

Né en 1843, est-ce parce qu'il est mort jeune, en 1896, qu'on a oublié cet ami des félibres, traducteur de Roumanille, devenu chroniqueur parisien, *à cheval, toujours, sur ses* deux patries, la Provence sisteronnaise et la capitale, où il a baguenaudé dans les coins les plus secrets, l'œil en alerte et le cœur aussi ? Paul Arène fait-il partie de ces malchanceux qui n'ont pas su forcer le destin, trop modestes ou trop délicats ? Ou faut-il constater, une fois de plus, que les conteurs et les nouvellistes flirtent moins efficacement avec la postérité que les romanciers ? Tout cela ensemble, sans doute ; et combien le sort, avec lui, est injuste, on le mesure en lisant ces contes choisis, écrits entre 1880 et 1896, heureusement exhumés par Aubanel et Juliette Bonfils.

Ceux qui aiment les récits brefs, instantanés cueillis sur le quotidien banal dont ils mettent à nu la poésie cachée, ceux qui apprécient la verve sans rosserie, la couleur, pourvu qu'elle ne soit pas criarde, le geste qui montre sans que la voix conclue et encore moins moralise, doivent se *précipiter* sur ce *précieux* volume. On leur promet des joies fines, le sourire allié à l'émotion, le soleil méridional à la gouaille parisienne.

Ce plaisir n'ira pas sans mélancolie. Le petit monde de Paul Arène appartient à des temps révolus et, déjà, ses personnages, quand il les surprenait au coin d'une rue, au détour d'un chemin, étaient sur le point de disparaître. Où sont les joueurs de serinette et les marchands de coco, où sont les vendeuses d'oublies avec leurs cliquettes ? Et, s'il y a encore des chats coupés pour tomber amoureux des belles de gouttière, si les *« friquets »* pépient toujours, le soir venu, dans les arbres à moineaux qu'on n'a pas abattus, qui sait qu'on baptisait « friquettes », voici cent ans, les gamines babillardes échappées des ateliers de couture ?

Tout est vrai dans ces croquis

Peu importe. Tout est vrai dans ces croquis, le trait net et les sentiments suggérés, tendresse et pudeur à l'arrière-fond. C'est l'arrivée de la belle Pluviote, qui vient offrir ses charmes aux gardians isolés du Vaccarès, quand l'occasion d'une voiture se présente, ou la mésaventure drôlatique d'un brave ivrogne de marchand de marrons ; c'est l'égarement d'une mère qui *« voit »*, vivante, *au guignol du Luxembourg*, sa petite fille morte il y a des années, la roublardise de Pitalugue *« semant »* des haricots fantômes pour dérouter ses créanciers, ou le jaloux trompé par sa propre faute, dans la saynète des *Trois Orfèvres*.

L'allégresse du conteur bâtit tout un roman en une page, trois, cinq, guère plus, art de paresseux congénital — les *éléments* biographiques de l'introduction le prouvent — mais de ces paresseux jamais las de limer, d'élaguer, de repétrir et d'amincir leurs textes, sans que jamais leur travail se devine, art d'orfèvre dispersé dans les pages des plus grands quotidiens de l'époque, chaque semaine, durant un quart de siècle. Voilà quelques spécimens enfin sortis de l'ombre, pimpants, comme polis du matin même. Une belle surprise.

GINETTE GUITARD-AUVISTE.

★ **CROQUIS PARISIENS ET PROVINCIAUX, de Paul Arène. Contes choisis, présenté par Juliette Bonfils. Ed. Aubanel, 304 p.**

La paternité des « Lettres de mon moulin »

CE n'est pas un mystère — Charles Maurras, le premier, puis Octave Mirbeau ont attaché le grelot, — mais on a complètement oublié que Paul Arène, de son propre aveu (le *Gil Blas*, 16 décembre 1883), jamais démenti par Alphonse Daudet, a collaboré aux *Lettres de mon moulin* (1).

Les deux amis avaient commencé leur collaboration dans *l'Evènement*, dès 1866, avec des histoires qu'ils signaient d'un pseudonyme emprunté à Balzac : Marie-Gaston. Démêler ce qui revient à Marie de ce qui revient à Gaston n'est pas aisé, s'il est à peu près certain qu'il ne s'agit pas d'une affaire de « nègre » et qu'Arène a autorisé le « meunier » de Fontvieille à s'approprier la paternité unique des *Lettres*. On sait qu'un jour de dèche, état fréquent chez lui, Arène a vendu pour 5 louis trois contes à son ami, vraisemblablement *la Mort du dauphin, le Sous-Préfet aux champs, la Chèvre de M. Seguin, les Vieux* ayant aussi la même origine.

Juliette Bonfils, qui a consacré une thèse à Paul Arène dès 1933, quand des témoins survivaient, n'a aucun doute à ce propos et, de même, elle voit la « patte » de son auteur dans *les Trois Messes basses, l'Elixir du Père Gaucher* et *la Mule du pape*. Par délicatesse, par honte aussi, Arène évitait de parler d'une collaboration à laquelle Daudet, malade, avait recours le plus naturellement du monde. *« Oui, c'est vrai, tout ce qu'il y a de joli dans mes contes est de mon cher Paul Arène »*, déclara-t-il peu avant la mort de celui-ci, lequel rétorqua : *« Mais non, je n'ai rien ajouté aux* Lettres *de Daudet, puisque tout le talent lui appartient. »*

G. G.-A.

(1) Les *Lettres de mon moulin* sont rééditées dans la collection « Folio » (Gallimard), avec une préface de Daniel Bergez.

Mistral et le bonheur provençal

ON connaît mal Mistral, au nord des frontières provençales : *« l'auteur de Mireille »*, mais la plupart du temps, c'est à Gounod qu'on pense. Or, il fut tout autre chose et bien d'autres choses, l'un des créateurs, avec Théodore Aubanel et quelques amis, du félibrige, le laudateur inspiré de la langue provençale, que Pétrarque nommait *« langue du plaisir »*, une langue qui ramasse en un mot ce que le français dirait en dix : le latin n'est pas loin.

Le livre de Jean-Paul Clébert — qui sera suivi d'un deuxième volume — raconte la vie de Mistral, de sa naissance (1830) aux heures du premier et inégalé triomphe : il a vingt-six ans quand il se rend à Paris, où Lamartine va le recevoir avec effusion. *Est-ce la partie biographique* qui plaît le plus, dans cette biographie élargie au lignage de Mistral, à Roumanille, le maître dictateur, aux camarades félibres, à l'époque, au cadre où se déroulent enfance et jeunesse ? *Pas sûr...*

Elle est bien usée, l'image d'une Provence écrasée de soleil, où il fait bon vivre parmi les odeurs enivrantes de la garrigue. Pourtant, c'est la poésie de ce pays dont J.-P. Clébert restitue la puissance dionysiaque, au rythme même où son personnage en découvre les enchantements. Ouvriers et paysans, on dirait qu'à cette heure de l'histoire tous sont marqués du signe, *dans une région bénie. Mais* c'est à Mistral qu'il appartiendra de *« dégraisser le bouillon »* et de pousser son chant dans une langue polie et repolie, qui semble, *comme chez tous les vrais* artistes, couler de source.

G. G.-A.

★ **MISTRAL OU L'EMPIRE DU SOLEIL, de Jean-Paul Clébert. Lattès, 398 p., 116 F.**

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

philosophie

Les leçons de Jean Beaufret

CES *Entretiens* avec Jean Beaufret sont la transcription fidèle d'une série d'émissions diffusées par France-Culture au début de l'été 1983. Frédéric de Towarnicki avait eu la persévérance nécessaire pour amener le philosophe à répondre longuement à toutes sortes de questions.

Jean Beaufret se rappelle ses études, l'univers mental de cette génération de philosophes français qui rassemble Sartre, Raymond Aron, Merleau-Ponty. Rien n'alourdit ces souvenirs : Beaufret regarde son passé avec un très juste sens des réalités. Amitiés, donc – mais de ce côté, rien ne se manifeste encore comme vraiment philosophique au plus haut sens du terme.

Une habitude s'est hélas déjà figée : celle d'identifier Jean Beaufret comme l'*« introducteur de Heidegger en France »*. Il vaudrait mieux, je crois, tenter de percevoir quelque chose d'autrement plus profond et décisif : le développement d'une *amitié* qui a transformé Jean Beaufret, et qui a contribué, parallèlement, à façonner la figure dernière de Martin Heidegger. Car les deux hommes, pendant trente et un ans, se rapprochent sans cesse l'un de l'autre, Heidegger de plus en plus étonné de la profondeur et de la finesse avec lesquelles son *« ami Beaufret »* (ainsi le nommait-il toujours publiquement) avançait dans la compréhension de ce que met en jeu sa pensée.

Ces *Entretiens* ont été enregistrés au printemps 1981, un an avant la mort de Jean Beaufret. Il avait alors soixante-quatorze ans ; Heidegger était mort depuis cinq ans. Et pourtant l'entrain, le bonheur d'expression, le souci de clarifier, la diversité des tons, n'ont jamais été plus vifs. N'était la sûreté magistrale, on parlerait presque de juvénilité.

A côté des souvenirs, grâce à de pertinentes questions sur le rapport de notre situation actuelle avec l'histoire de la philosophie, d'éblouissantes leçons de *compréhension*. Impossible d'en dresser ici un catalogue. Signalons seulement l'admirable repérage de Nietzsche à l'intérieur de la métaphysique – être à l'intérieur de la métaphysique n'étant ni une erreur ni une faute, mais un *destin* ; en sortir devenant, le moment venu, la nécessaire métamorphose de ce même destin.

Ou bien encore, mentionnons l'importance décisive des pages où Jean Beaufret montre que la véritable question pour l'intelligibilité n'est pas celle du rapport de la théorie avec la pratique, mais bien celle du rapport de la théorie et de la pratique, *ensemble*, avec la technique, ou plus exactement avec la *technè* grecque, qui est leur horizon de possibilité.

Il ne sert à rien, au fond, de donner un sommaire de ces *Entretiens*. Beaucoup plus importante, et admirable, l'unité du propos de Jean Beaufret. Il peut se résumer en une phrase, prononcée vers la fin du huitième entretien : *« Toute la question est de savoir si on prend ou non la philosophie au sérieux. »* On admet généralement que Jean Beaufret a été un professeur sans pareil. Mais il a été bien davantage : il a pris la philosophie au sérieux, ce qui l'a immanquablement mené à croiser le cheminement de Martin Heidegger, pour qui la philosophie, de Parménide à Nietzsche, a été et reste l'une des lignes de faîte de l'humanité.

Jean Beaufret s'est mis à l'école, auprès de Heidegger. Le résultat n'est pas la transcription en français d'énoncés heideggériens, mais l'écoute de la façon dont la langue française, la langue allemande, la langue latine et la langue grecque, d'elles-mêmes et du fait des poètes et des philosophes, maintiennent le rythme de la pensée, c'est-à-dire perçoivent et disent le sens : le monde.

FRANÇOIS FÉDIER.

★ **ENTRETIENS AVEC JEAN BEAUFRET, de Frédéric de Towarnicki. Presses universitaires de France, collection « Epiméthée », 142 p., 80 F.**

★ **Vient de paraître également chez le même éditeur la traduction, par Jean Beaufret, du Poème (*De la nature*) de Parménide, 94 p., 80 F.**

psychanalyse

Le livre et la paternité

● Gérard Haddad s'interroge sur les vertus de la lecture

IL n'est pas nécessaire d'être psychanalyste pour l'avoir remarqué : le livre apaise l'angoisse, non seulement par sa lecture, mais déjà par sa seule présence. Gérard Haddad se souvient que, jadis, dans les familles pieuses, on conseillait aux enfants souffrant de frayeurs nocturnes de placer un ou plusieurs volumes de la Torah sous leur oreiller. « Aucune angoisse de mon enfance, *dit-il*, ne résista jamais à ce traitement. »

Devenu psychanalyste, Gérard Haddad s'interroge sur les vertus du livre, dans un essai qui doit beaucoup à Lacan. Etudiant scrupuleusement les rites alimentaires juifs, rites qui sont toujours associés à des mots, il arrive à la conclusion que la fonction paternelle saisit l'homme dès sa naissance dans son rapport premier au sein. « L'être humain, *écrit Gérard Haddad*, mange de l'écriture pour constituer à travers le symbolique sa réalité psychique. »

Mélanie Klein avait déjà insisté sur le rôle fondamental de la pulsion orale. Mais, pour elle, l'écriture était l'équivalent du corps maternel. Gérard Haddad, même s'il rend hommage aux intuitions kleiniennes, se place délibérément du côté du père. Récusant les innombrables travaux sur les mères de schizophrènes ou d'anorexiques, il entend montrer que la pathogénie est toujours, en dernière instance, du côté du père qui s'est dérobé à sa tâche. La vertigineuse carence de ce dernier, son inefficacité symbolique rendraient compte de troubles aussi divers que la schizophrénie, la dyslexie ou l'alcoolisme.

« Toute spéculation, *note Gérard Haddad*, se mesure au réel de sa clinique. » *La psychanalyse est d'abord une « praxis » pour lui, et il insiste sur ce point :* « Si notre théorie ne servait pas à redéfinir une clinique psychanalytique de l'oralité, elle aurait constitué un effort bien vain. » *Il serait, bien entendu, tout à la fois prématuré et présomptueux de vouloir porter un jugement sur une théorie aussi neuve. Mais il semble que Gérard Haddad, avec* Manger le livre, *renouvelle la compréhension que nous pouvions avoir de l'interaction du culturel et du pulsionnel dans le développement du psychisme humain.*

Cet auteur aboutit cependant, et ce sera notre seule réserve, mais de taille, à une conclusion bien conventionnelle : ainsi, chacun devrait, à l'en croire, accéder non seulement à son désir, ce qui est légitime et souhaitable, mais aussi à la paternité, ce qui l'est moins. « Telle est, *écrit Gérard Haddad*, la signification principale que nous attribuons à la dévoration du livre : accepter son inscription dans l'histoire du groupe que le livre consigne (...) et désormais porter en soi la promesse, la potentialité de l'acte procréateur futur. » *Voilà qui fera davantage plaisir à Chaunu qu'à Cioran.*

ROLAND JACCARD.

★ **MANGER LE LIVRE, de Gérard Haddad. Grasset, 218 p., 65 F.**

lettres étrangères

Sur trois Latino-Américains disparus

● Ibargüengoitia, Samudio, Conti

DISPARU avec Manuel Scorza, Marta Traba et Angel Rama dans l'accident d'avion du 27 novembre 1983, Jorge Ibargüengoitia était en France un inconnu. Il y vivait pourtant depuis quelques années, avec sa femme, une artiste anglaise. Mais ce Mexicain fréquentait peu les milieux littéraires et préférait le silence et la discrétion.

A deux reprises, le jury du prix Casa de las Americas, à La Havane, avait couronné Ibargüengoitia. En 1962, pour sa pièce *l'Attentat* et, deux ans plus tard, pour son roman *les Eclairs d'août*.

Les Mortes, que l'on a eu l'heureuse idée de traduire enfin, emprunte son thème, comme toujours chez Ibargüengoitia, à un fait divers survenu dans sa province natale de Guanajuato : l'attaque à main armée, par un commando, d'une boulangerie de village. Le commando ne manque pas d'originalité puisqu'il est dirigé par une femme au nom angélique, Seraphina, laquelle entend ainsi se venger d'avoir été abandonnée par son amant, Corona le boulanger. Autre détail insolite : Seraphina n'est pas une banale maîtresse, puisqu'elle dirige avec sa sœur au prénom non moins édifiant, Archangela, une maison close.

L'enquête policière ouverte après l'agression s'égare dans un dédale d'aveux et de faux témoignages, d'alibis et de mensonges, mais éclaire peu à peu l'étrange personnalité des deux sœurs, monstres de la prostitution, capturant leurs proies grâce à des pièges diaboliques ou avec la complicité d'autorités locales corrompues. Quelle est la plus démoniaque ? Archangela, qui pénalise ses pensionnaires, les châtie corporellement et séquestre, dans de redoutables « cellules », celles qu'elle incite aux exactions ? Ou Seraphina, qui l'aide à liquider et à enterrer clandestinement les prostituées trop vieilles ou trop bavardes ? Les deux sœurs se valent, sans doute, mais leur entourage n'est guère meilleur, car le pessimisme féroce de l'auteur le fait jeter pêle-mêle dans le même sac victimes et bourreaux, maîtres et esclaves, tous coupables de perversité consciente ou inconsciente.

L'humour cruel de Jorge Ibargüengoitia fait songer souvent à Marcel Aymé, le sombre et désabusé Marcel Aymé de *la Rue sans nom* et du *Moulin de la Sourdine*. On regrette qu'une traduction hâtive entache de multiples scories un grand livre noir et drôle.

∴

Achevé en 1962, *le Maître de la Gabriela* est l'unique roman d'un compagnon de jeunesse de Garcia Marquez, Alvaro Cepeda Samudio, originaire, comme lui, de la région côtière tropicale colombienne. Cepeda Samudio se tourna vers le journalisme, flirta avec le cinéma et mourut à New-York en 1972. Il laissait avec *le Maître de la Gabriela* un chef-d'œuvre inspiré par la prospérité et les répressions dans les plantations bananières des années 30 et les délires des tyranneaux qui les possédaient. Un roman qui fascinait par son écriture toute de dialogues secrets et de mystérieux chuchotements, comme le *Pedro Paramo* de Juan Rulfo. Une histoire de solitude, d'inceste et de décadence familiale, comme *Cent Ans de solitude*, mais antérieure. Et si nous déplorons l'affirmation erronée du traducteur, Jacques Gilard, parlant, dans sa présentation, de la *« démagogie »* de Miguel Angel Asturias et voulant ainsi oublier que celui-ci fut l'un des novateurs les plus lucides et les plus imaginatifs du roman latino-américain moderne, nous ne pouvons qu'adhérer à son point de vue quand le même traducteur déclare : *« Cepeda Samudio, expérimentateur tropical, est de ceux qui ont acclimaté la narration fragmentaire dans les littératures de langue espagnole. »*

∴

En 1982, *Mascaro, le chasseur des Amériques* (Albin Michel), avait attiré notre attention sur une voix venue d'Argentine : Haroldo Conti, un des écrivains « disparus », enlevé par des inconnus armés, à Buenos-Aires, une nuit de mai 1976.

Ce romancier de cinquante ans était né à Chacabuco, une petite ville au bout du monde, détrempée par les pluies d'hiver et écrasée par les chaleurs d'été, mais riche en figures pittoresques auxquelles il empruntait souvent traits et tribulations. Pour promener ses rêves de solitaire à travers les îles si nombreuses du delta du Parana, Conti s'était construit un modeste bateau, l'*Alejandra*, à bord duquel il écrivait parmi les joncs, les arbres et les oiseaux. Une maison de pêcheur l'arrachait fréquemment à la capitale qu'il n'affectionnait guère. Deux voyages à Cuba, comme juré du prix Casa de las Americas, en 1971 et 1974, le rendirent suspect aux yeux des tortionnaires...

Chacabuco et les souvenirs sont au centre des nouvelles constituant *la Ballade du peuplier carolin*. Voici, transfigurés par la magie d'un art d'écrire fervent et raffiné, ceux qui enchantèrent par leur délicieuses folies l'enfance de Conti : l'oncle Augustin, qui épate ses concitoyens par ses performances d'athlète rural ; Argimon le bricoleur, qui répète les exploits d'Icare ; Felice l'artificier, dont les pétards répartissent en explosant les lettres d'amour ; Cejas le revenant, qui indique aux vivants pour qui voter aux élections municipales ; le grand-père, qui promet de réciter un million de Notre Père parce qu'il a vu apparaître Jésus, charpentier comme lui ; le père, qui, l'été, aime faire la sieste sous le friselis moussu des feuilles du peuplier carolin.

Le conte qui donne son titre au recueil en est aussi l'un des plus étincelants. A l'origine, tige fragile exposée à tous les vents, le peuplier carolin éprouve *« une grande attirance pour les hauteurs, un désir de grimper vers le ciel »*. Il monte donc et, d'année en année, découvre, ébloui, les éléments de son environnement : les impressions se multiplient, l'originalité des images accentue la féerie. Le peuplier *« s'allume comme une lampe verte sous le soleil »*. Sous la plume de Conti, la beauté des métaphores ne masque jamais leur vérité. Une seule phrase suffit au romancier pour nimber d'une poésie incomparable un acte comme celui du bourgeonnement de l'arbre : *« Au printemps, il met ses feuilles à l'endroit exact où elles se trouvaient l'été précédent et tout en haut viennent éclore de petites pousses d'un vert plus cru qui, au coucher du soleil, brillent de leur propre lumière. »*

CLAUDE COUFFON.

★ **LES MORTES, de Jorge Ibargüengoitia, traduit de l'espagnol par Dominique Fischer. Belfond, 224 p., 89 F.**

★ **LE MAITRE DE LA GABRIELA, d'Alvaro Cepeda Samudio, traduit du colombien par Jacques Gilard, préface de Gabriel Garcia Marquez. Belfond, 144 p., 59 F.**

★ **LA BALLADE DU PEUPLIER CAROLIN, de Haroldo Conti, traduit de l'espagnol (Argentine) par Annie Morvan. Actes Sud, 216 p., 70 F.**

Haarlem 1945 : la guerre n'est pas finie

(Suite de la page 23.)

En cinq épisodes, cinq actes, Harry Mulisch retrace la vie d'Anton, un garçon de Haarlem, comme lui, entre 1945 et 1981, entre douze ans et la cinquantaine, toute une vie frappée par l'attentat. Un attentat commis contre un « collabo », par un groupe de résistance, et qui entraînera la mort de trente otages.

On ne doit pas raconter une intrigue si soigneusement ajustée, mais dès le début, on est étonné : cette guerre qui n'est pas finie en janvier 1945, alors que toute l'Europe a été libérée, sauf la Pologne, le Danemark et ce petit coin de Hollande, à l'ouest du Rhin, où l'on connaît encore la faim, le froid, le black-out... Il nous faut faire un effort pour imaginer que, pendant neuf mois, après la libération de Paris, l'occupation continue là, avec ses atrocités, ses adolescents qu'on envoie de force sur le front de l'Est, ses hauts faits de résistance. Mais on sait aussi qu'il n'y en a plus pour très longtemps... Le romancier nous montre bien cette famille bourgeoise – le père, la mère, les deux fils, – qui a réussi à ne pas être touchée par la guerre et qui va, en quelques minutes, être massacrée. Par hasard. Parce que l'attentat a eu lieu là et que le mort a été trouvé juste devant leur maison appelée « Sans souci ». Pourquoi pas devant celle des voisins ?...

Raconté par un garçon de douze ans, Anton, le seul survivant de la famille, le drame est comme « distancié ». Vécu comme un rêve, un mauvais rêve, le massacre des parents perd ses couleurs pour devenir gris comme les chemins de halage de Haarlem, bordés de talus herbeux et de maisons de brique. *« Tout allait bien depuis si longtemps, pourquoi faut-il qu'au dernier moment ?... »* se demande Anton, dont le cerveau s'engourdit, parce qu'il sait qu'il va se passer des choses terribles, mais qui veut croire qu'on peut encore tout annuler et revenir en arrière, finir la partie de petits chevaux avec sa mère, tandis que son père lit *l'Ethique*, de Spinoza, sous la lampe à acétylène...

Anton est un fantôme. Il refuse de déterrer le passé, parce qu'il ne sait sur qui faire tomber la faute. Symboliquement, il a choisi d'être anesthésiste *« avec le pressentiment plus ou moins irrationnel que la narcose ne rendait pas le patient insensible, mais que les médicaments chimiques se bornaient à le rendre incapable d'extérioriser sa douleur et d'en garder ensuite le souvenir... »*

Ce livre prouve d'une manière éclatante qu'il faut compter avec la littérature des « petits » pays qu'on ignore, parce qu'on n'en comprend pas la langue...

NICOLE ZAND.

★ **L'ATTENTAT, de Harry Mulisch, traduit du néerlandais par Philippe Noble. Calmann-Lévy, 236 p., 69 F.**

lettres étrangères

Yasushi Inoué devant les secrets de la vieillesse

LA séparation, l'inévitable isolement de chacun, sont au cœur de l'œuvre de Yasushi Inoué, dont on connaissait déjà le remarquable *Fusil de chasse*. Ici, le récit confronte deux vies : l'une qui *se modifie et s'enfuit* (celle de la mère devenue vieille), l'autre qui observe les dégradations survenues (celle du fils partagé entre l'inquiétude, la curiosité et la compassion).

Le manque de mémoire progressif de la mère *dévoile* comment elle a gommé soixante ans de sa vie *d'adulte : son mari, la naissance de* ses enfants, mille détails cruciaux en leur temps, s'effacent, et les souvenirs de la vieille femme se concentrent sur un seul épisode amoureux de son enfance, quand, à dix ans, elle était amoureuse du merveilleux Shunma, mort à dix-sept ans. Inoué, au style à la fois poignant et sobre, excelle à nous montrer (comme dans *le Fusil de chasse*) que l'on ne connaît bien les êtres que trop tard ; et l'oubli ne fait pas ici figure d'innocent.

En effet, le doute surgit insidieusement dans l'esprit du lecteur : si la mère ne se souvient que de Shunma, n'est-ce pas là son choix intime, *la revanche qu'elle prend* sur toute une existence de devoir, si bien qu'il *ne reste que, brûlante*, la pépite de la passion ? Les petits-enfants, la belle-fille, tous commentant cette régression : « *Rajeunir*, affirme l'aînée des filles, *cela implique que le passé s'efface.* » « *S'il avait vécu, Shunma aurait près de quatre-vingt-dix ans* », constate un des petits-enfants, tandis que le fils, songeur, conclut : « *On pourrait tout aussi bien affirmer qu'une union charnelle entre deux époux durant toute une vie n'avait aucun sens et qu'il suffisait d'une bribe d'amour spirituel pour donner son prix à l'existence.* »

A la fin du récit, d'une tension toujours plus grande, la mère se croit redevenue toute jeune, en quête de son fils (qui a maintenant soixante ans), si bien qu'Inoué continue à bousculer la chronologie et le temps, pour montrer que seule l'intensité subsiste, incarnée ici par *un* thème souvent représenté dans le théâtre nô : la réunion des enfants et des parents au-delà de la mort. (Cette même hantise a inspiré un autre récit d'Inoué : *Obasute.)*

Ce livre *puissant* et insolite montre combien la vieillesse *possède*, elle aussi, ses secrets, ses visions, *sa durée, ses caprices, son enfance* intacte. Elle est une autre dimension *par* où l'être échappe à toute définition. C'est avec une pitié exacte que l'écrivain se penche sur tous ces thèmes essentiels : l'intériorisation des images parentales, la *résignation* à la coupure éternelle, le constat d'échec devant le corps qui évolue ou se désagrège à sa guise. Récit où les mots ne sont jamais galvaudés, et qui nous touche d'autant plus que, délaissant la fiction d'une troisième *personne*, l'auteur y affronte résolument l'authentique démarche de l'écriture autobiographique.

DIANE DE MARGERIE.

★ **HISTOIRE DE MA MÈRE, de Yasushi Inoué, traduit du japonais par René de Ceccaty et Ryôji Nakamura.** ***Stock, 142 p., 65 F.***

● **Yasushi Inoué et René Tavernier ont été élus, mercredi 16 mai, vice-président de PEN-Club international. L'élection des deux vice-président est intervenue au cours du 47ᵉ congrès de l'organisation, qui se tient à Tokyo, sur *le* thème « Littérature à l'âge nucléaire – Pourquoi écrivons-nous ? » M. Inoué, président du PEN-Club japonais, est le deuxième vice-président japonais de l'organisation. *Le* romancier Yasunari Kawabata, prix Nobel, qui s'était suicidé en 1972, avait été le premier Japonais à occuper cette fonction.**

Japon 1910 : entre morale traditionnelle et nouvelle société

● ***Un grand roman naturaliste de Shimazaki Tôson.***

VOICI un grand roman japonais. Un vrai roman, au cours lent, sinueux, centré sur un micro-univers : une famille au tournant de ce siècle. Une *époque* durant laquelle le Japon allait passer d'une situation de fermeture sur soi *à la modernité.* Ce sont les bouleversements sociaux, les mutations dans *le système des valeurs et les mentalités*, qui forment la toile de fond, à peine esquissée, de ces tranches de la vie de personnages connaissant l'effondrement de la famille de type patriarcal et *l'émergence* de la cellule familiale réduite au couple. Une *ère nouvelle qui n'en finit pas d'arriver.* Quand le récit se termine, Sankichi, le héros, attend l'aube, mais dehors c'est encore la nuit.

Né en 1872, mort en 1943, Shimazaki Tôson (1), l'auteur d'*Une famille*, est l'un des plus importants écrivains de sa génération. *Il* fut l'un des représentants du courant naturaliste japonais. Celui-ci se développa au lendemain de la guerre sino-japonaise (1894-1895), qui marqua une nouvelle étape dans l'histoire du Japon impérial : ce fut en effet la première confirmation réelle de sa force.

Essor de l'industrie, société en pleine mutation, mais aussi apparition de la notion d'individu dans le sens occidental du terme : autant de facteurs qui vont bouleverser les conceptions romanesques.

Après la période (dix-septième - dix-huitième siècle) des grands romans de mœurs comme ceux de Saikaku, le roman japonais cherchait sa voie. Pour Shimazaki Tôson, il fallait rompre avec l'ancienne conception de la littérature didactique, rendre la complexité des sentiments humains dans une quête du « vrai » et de l'« authentique ». Comme le souligne la traductrice, Suzanne Rosset, dans son introduction, le naturalisme japonais se distingue de son homologue français : il s'agit pour le romancier de suivre le cheminement d'une pensée, *les méandres d'une* aventure intérieure plutôt que de faire une description crue et réaliste des faits. Portant un regard pessimiste sur la société, les naturalistes avaient tendance à voir dans la littérature l'unique voie d'émancipation de *l'individu. Ce n'est qu'après* l'arrivée des écrivains marxistes dans les années 20 que le naturalisme perdit de son influence. Mais il constitua une sorte de première « révolution » de la littérature nippone.

Shimazaki Tôson, lorsqu'il publia *Une famille* en 1910, avait déjà connu *un grand succès avec Hakai (la Rupture de l'interdit)*, qui avait paru en 1906. Avec ce roman s'esquissait une voie qui aurait pu être celle de la critique sociale. Shimazaki Tôson, qui était influencé par le protestantisme (le christianisme, en général, joua un grand rôle au Japon dans la diffusion des *idées socialistes*), y raconte l'histoire d'un jeune *burakumin* (caste discriminée) (2) : le héros cherche à dissimuler ses origines, comme le lui a fait promettre son père, afin de pouvoir s'insérer plus facilement dans la société. A la fin cependant, *le jeune burakumin rompt son serment* afin d'acquérir une dignité en tant qu'homme.

Le thème central d'écrivains comme Shimazaki est celui de l'individu tiraillé entre la morale traditionnelle et la société nouvelle en train de naître. *Une* problématique intensément vécue par des auteurs issus pour la plupart de familles provinciales que bouleversaient les changements de la société.

Il y a d'ailleurs tout un pan autobiographique dans *Une famille*, comme le montre Suzanne Rosset en retraçant la vie de Shimazaki. Mais l'importance du roman vient de ce *que l'auteur y démontre une pleine* maîtrise de son style. Par une description minutieuse de la quotidienneté, de ces sentiments qui s'esquissent dans des gestes, de ce rituel des civilités habituelles *(aisatsu)* où se jouent les relations humaines dans le *Japon traditionnel*, et *dont la prégnance* est plus forte que des notions comme le droit ou le contrat. Shimazaki cherche à réussir cette description de l'authentique qui le hante. Un peu à la manière d'Ozu avec sa caméra, il reste au ras des *tatamis. Il y a aussi une sorte* d'exorcisme libérateur dans ce souci du vrai qui caractérise toute l'œuvre de Shimazaki. *C'est un grand romancier* intimiste.

PHILIPPE PONS.

(1) Nous respectons l'ordre (nom suivi du prénom) adopté par l'éditeur et qui, au demeurant, est l'ordre normal japonais.

(2) Voir sur ce point Jean-François Sabouret : *l'Autre Japon, les burakumin* (Maspero, 1983).

★ **UNE FAMILLE, de Shimazaki Tôson, traduit du japonais par Suzanne Rosset. Presses orientalistes de France, 98 F.**

Mon ami Aïgui

par ANTOINE VITEZ

LA simplicité n'est pas l'in*nocence, et celui qui* accède à la simplicité, c'est par un travail déchirant sur lui-même, et alors, simple et nu, il peut parler d'une voix tranquille *et dire la vérité.*

Simple et nu, véridique et sincère, ainsi je me représente mon ami Aïgui.

Le livre qui vient de paraître et qui porte le sommeil en son titre — le sommeil, sans quoi rien *d'Aïgui ne saurait s'expliquer !* — ramène vers moi le poète aussi présent que dans la promenade ou l'embrassement. Il faut rendre hommage au truchement. Le travail français de Robel est *d'une* valeur rare : la poésie ne peut être traduite — on le sait — mot pour mot, son pour son, et pourtant on le doit, c'est comme une *obligation au fond de nous qui* nous pousse. Et parfois un accord étrange se fait entre le traducteur et le poète, c'est le cas ici ; le lecteur français peut avoir confiance : on ne le trompe pas.

Pour illustrer l'art de traduire, *je parlerai de cette œuvre dont* la plupart des lecteurs français ne peuvent connaître l'original, et que les Russes non plus ne peuvent lire, parce qu'elle n'a jamais *été publiée là où elle est écrite.* Aïgui, pour le moment, est inconnu dans son pays.

La langue russe, comme le latin, ignore l'article ; le traducteur *doit donc choisir entre le et un*, défini et indéfini. J'admire que Robel ait si souvent préféré le, qu'on appelle défini, et négligé un, qui est censé donner de l'ampleur et des contours flous aux objets du langage, parce que l'enseignement de la grammaire est faux : plus on définit, moins on précise. Le est essentiel, premier, avant toute chose ; il place l'objet comme avant la pensée même, et c'est bien ainsi que fait le poète russe.

Ses mots, ses neiges, ses roses, ses sommeils, ses champs, ses roses sur les neiges, ses oiseaux, sont comme détachés de leur enveloppe sociale c'est-à-dire de la syntaxe ordinaire, et apparaissent nus, impudemment, associés les uns aux autres par une syntaxe concise qui inclut la partition de la parole à haute voix : d'où ces signes, points d'exclamation, tirets, traits d'union, italiques, permettant au lecteur de lire comme une musique cette poésie par ailleurs toute faite d'images et de souvenirs de la peinture.

Je ne connais rien de la langue tchouvache (si *ce n'est qu'elle* a quelque parenté avec le turc), et j'imagine volontiers que la langue maternelle travaille sous la langue acquise — il en est d'autres *exemples ; — mais il y aurait* là trop d'involontaire et de légèreté ! Prenons garde qu'on pardonne à Aïgui son russe étrange à cause de son origine étrangère ! *Lui*, si conscient et orgueilleux de l'art d'écrire, je préfère *penser qu'il conçoit, combine* et arrange tout, Mallarmé de la Volga, ne laissant rien au hasard brouillon. Sa manière à lui de se soumettre à l'Inconnu (peut-être *à Dieu), et de prier, c'est bien ce* travail-là.

Ainsi la langue russe appartient désormais à d'autres qu'aux Russes mêmes. Il y a des gens au monde dont la généalogie est de langage et point de *sang. En un temps où chacun* cherche ses racines, Aïgui trouve les siennes dans le lexique slave, qu'il réexamine pièce par pièce, reprenant le mouvement com*mencé là, en Russie, au début de* ce siècle, puis égorgé, dispersé, ressuscité de place en place.

Nu et simple, disais-je, parlant de mon ami. C'est le mois de *mai, la neige a fondu dans la ré*gion de Moscou ; mais c'est devant la neige que je l'imagine, lui, l'homme, plutôt petit, serré de froid, dans son cache-nez rouge, regardant la neige et parlant des devoirs du poète et de la poésie. *Le poète balaie, dit-il, c'est son* travail, et l'usage de la poésie : balayer, mettre en ordre, ranger.

Prenant le balai, il fait le geste.

★ **SOMMEIL POÉSIE POÈMES, de Guennadi Aïgui, traduit du russe par Léon Robel. Seghers.**

● **LE NOUVEAU COMMERCE a publié dans ses deux derniers numéros (automne 1983, nº 56/57 et printemps 1984, nº 58) des poèmes choisis de Guennadi Aïgui, avec le texte russe en regard. 78, boulevard Saint-Michel, 75006 Paris.**

EXTRAIT

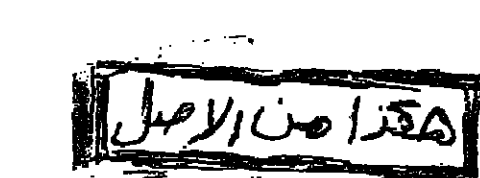
« Patrie-Limbe » (1977)

« *Où sont des myriades de victimes innocentes (depuis longtemps déjà fantômes), où toi-même tu es victime (vivant pour le moment seulement), — là : est la patrie (cela seul est — patrie) : amour et compassion-pour-les victimes et toi-même-tu-es-victime parmi elles. Seul cela est : patrie. Et seulement pour une pareille — de l'attachement. Et* celle-là, pareille — *on ne saurait la quitter.*

» *Tu peux renoncer à l'espace. Aux ombres-fantômes. Et — aux vivants. Et tu découvres l'*ultime, *où tu retrouveras tout ce qui fut par toi évoqué, — cette patrie-là — la langue.*

» *Etre enterré — en* cette patrie-là, *avec espoir : en* elle — *demeurer : en la splendeur subsistant (même si c'est une Langue-Limbe et tu savais en elle le pire en introduisant leur pénombre — dans la Splendeur).*

» *Et il n'en est pas — d'autre. Etre enterré — en* elle. *Avec espoir. Même — sans espoir.* »



Cannes XXXVII[e] FESTIVAL

INTÉRIEUR JOUR

Tiens, tu es là ?

Jour de pluie sur la Croisette. Fuyant le spectacle déprimant des palmiers qui s'égouttent, le Festival s'est réfugié dans ses salons de thé comme les baigneurs d'une station balnéaire sous l'orage.

La colonie de vacances des enfants du septième art trompe son ennui entre deux projections en forçant sur le chocolat chaud et manifeste un plaisir plus marqué encore que par beau temps pour son jeu de société favori, la convivialité.

Qu'est-ce qu'on s'aime dans le cinéma ! Les halls des palaces résonnent de la joie frileuse des retrouvailles. Financiers, comédiens, metteurs en scène, touche-à-tout sans profession bien définie, soignent dès l'heure du petit déjeuner ce que le producteur Jean-Claude Fleury appelle leur « relationnel cannois », *c'est-à-dire une façon d'être entre soi, d'avoir sous la main, dans un espace en réduction, ceux qu'on souhaitait rencontrer, plus tous les autres, qu'un hasard des plus généreux guide vers vous à des cadences de rafales.* « Tiens, tu es là ! ». *La surprise n'est, bien sûre, que de pure convention, mais on la joue à loisir à l'entrée du Majestic ou du Carlton, avec l'air ravi de ceux qui défient les lois de la probabilité.* « Le Festival nous offre la possibilité, *dit Jean-Claude Fleury,* de vivre en vase clos dans l'ambiance du cinéma. »

Mais, huit jours plus tôt, le producteur de Gwendoline *voyait bien ceux qu'il retrouve aujourd'hui ?* « Ce n'est pas la même chose. A Paris, je suis distrait par les problèmes quotidiens. Ici, j'ai vraiment l'impression de vivre à l'intérieur d'un monde que j'aime. C'est formidable de penser, de parler, cinéma vingt-quatre heures sur vingt-quatre. »

Soyons juste : les réflexions, les conversations prennent rarement, durant le Festival, l'allure d'un débat de fond étalé sur plusieurs heures de colloque. La rencontre-type ne dépasse guère les cinq minutes, juste le temps de passer rapidement en revue les sujets déjà abordés à Paris et qui seront repris la semaine prochaine. Comme ces vieux époux qui s'enquièrent à chaque réveil de leur santé respective, les « gens de cinéma » se parlent par souci du balisage pour retrouver l'écho familier de leur existence. Ils n'ont pas grand-chose à se dire, et c'est sans importance. Le Festival est d'abord l'écoute d'une respiration.

Tout en confiant au grill-room du Majestic son plaisir d'être là, Fleury salue Lino Brocka, le réalisateur philippin de Bayan Ko. *Le cinéaste Alexandre Arcady, vingt secondes plus tard, vient interrompre un échange de vues que le producteur n'entend déjà plus. Il a vu arriver un autre confrère, lui-même très vite délaissé pendant le passage entre les tables d'une belle inconnue.* « Tu la connais ? » *La question se perd dans la cohue. Brocka, Arcady et le confrère butinent déjà plus loin dans le hall.*

Une autre scène une heure plus tard. Le Carlton cette fois, mais avec les mêmes « marathoniens » de la sympathie partagée. Serge Toubiana, rédacteur en chef des Cahiers du cinéma nous écoute raconter l'admiration que Fleury, spécialiste de films plutôt estampillés « grand public », assure porter à son aîné Serge Silberman, le producteur de films de Luis Buñuel. Toubiana n'a que le temps de vanter le choix professionnel du vieux Silberman et de critiquer celui de la génération de Fleury qu'apparaissent Fleury puis Silberman. Magie de la proximité cannoise...

On parlait à l'instant du cinéaste Michel Deville, membre du jury officiel ? Justement, le voilà ! L'actrice Anne Parillaud ? Derrière vous ! Le Festival est un vaudeville. Le mari trompé est toujours derrière la porte.

Attention ! tous ces télescopages ne sont pas que d'agréables enfilages de perles. Ces dérives dans le labyrinthe peuvent aussi avoir un sens. D'échanges minutés en rencontres impromptues, des affaires se montent, des projets prennent corps. Et, là, le néophyte, le gogo arpenteur des tapis rouges du cinéma en villégiature n'est plus convié à la fête. Ces halls ouverts à tous les vents de la curiosité, accueillants même pour les passants de la rue, débouchent fatalement 10 mètres plus loin sur des impasses : les bureaux des « compagnies » dissimulés dans les étages ou au rez-de-chaussée même, derrière des panneaux géants, des affiches des films proposés aux acheteurs éventuels.

Fleury — puisqu'il est encore là — ne se laisse plus cette fois poursuivre derrière le décor. Le « ciné-business » prospère dans le silence feutré des coulisses. Le producteur laisse simplement entendre que son projet de film tiré de la bande dessinée Rank Xerox intéresse le cinéaste Andrzej Zulawski, et que lui-même prend discrètement contact avec les principaux distributeurs.

Lesquels ? Mystère. « Ce sont les seuls secrets à peu près bien gardés du Festival », *explique-t-il. Il est navré, mais la partie, bien que jouée dans une atmosphère nonchalante, s'annonce serrée. Cannes, à l'entendre, est un marché difficile pour les producteurs, car les véritables notables de la caravane y sont toujours les distributeurs, obsédés par leurs propres ventes et assez fermés à l'achat de nouveaux projets. Le Festival n'est qu'une bonne fée penchée sur le berceau de quelques œuvres à venir.* Gwendoline *de Just Jaeckin, ce film au succès national moyen, mais* « au record français des ventes à l'étranger depuis trois ans » *(24 millions de francs), était né pendant le Festival 1982. Fleury, comme ses confrères, est venu se soumettre cette année encore au vieil augure du Festival.*

PHILIPPE BOGGIO.

SÉLECTION OFFICIELLE

« JOURNAL INTIME » de Marta Meszaros

Un témoignage sensible sur les années staliniennes

La Hongrie, de 1947 à 1953, l'enfantement d'une démocratie populaire sous la férule du stalinisme et d'un Parti communiste surveillant, emprisonnant, détruisant, au besoin, ceux qui ne sont pas dans la ligne : c'est le sujet politique, audacieux, du film de Marta Meszaros.

« *La belle audace* » disent ceux qui croyaient trouver là un *Homme de marbre* à la hongroise. « *Il est aujourd'hui permis d'évoquer ce passé, de critiquer le culte de Staline et les procès truqués, iniques, de l'époque. Marta Meszaros a prudemment esquivé la révolution de 1956, l'espoir écrasé par les chars soviétiques.* » Un tel jugement est idiot. *Journal intime* se termine en 1953 parce que Juli, la jeune fille qui vit l'histoire, se trouve alors libérée intérieurement, de ses traumatismes d'enfance, a réussi à se prendre en charge.

En 1953, Staline n'est pas encore mort, mais, devant la grille d'un parloir de prison, à la dernière scène, une adulte est née, a forgé ses propres armes. Simple et bouleversante vérité de ce personnage féminin dont Marta Meszaros a écrit le « journal intime ». Juli, c'est elle, on le sait. Mais ce film est plus subjectif qu'entièrement autobiographique.

En dehors de tout problème de censure, la réalisatrice attendait sans doute le temps de la sérénité pour raconter ses années d'apprentissage dans la Hongrie stalinienne. Et bien des thèmes de ses plus grands films (*Adoption, Neuf mois, Elles deux*) montrent ici, *a posteriori*, leurs racines. Tourné en noir et blanc, dépouillé d'esthétique rétro et, parfois, délicatement poétique, *Journal intime* exprime le jaillissement pudique d'une sensibilité qui veut porter témoignage.

En 1947, Juli (Zsuzsa Czinkoczi) a seize ans. Elle est rapatriée à Budapest avec un groupe d'hommes et de femmes qui, comme ses parents (morts là-bas), s'étaient réfugiés en URSS au cours des années 30, pour échapper au fascisme. L'orpheline, liée à un couple âgé qu'elle appelle grand-mère et grand-père, découvre un pays libéré par les Soviétiques et construisant le socialisme sur les ruines de la guerre. Magda (Anna Polony), la sœur de « grand-père » loge tout le monde chez elle, c'est-à-dire dans un bel appartement bourgeois pris aux « profiteurs ».

Cuirassée dans la foi

Cette rude soldate du communisme, en bottes et uniforme, journaliste, puis directrice de prison, se veut mère adoptive de Juli. Leur antagonisme est un conflit à la fois affectif et idéologique. Magda croit réellement agir pour le bien de Juli. Celle-ci, hantée par sa petite enfance, résiste aux avances « maternelles » et aux pressions autoritaires. Les autres ont peur de Magda. Pas elle. Marta Meszaros fait comprendre — sans l'excuser — la mentalité de cette militante farouche, qui, trempée à l'épreuve des prisons et des tortures fascistes, s'est cuirassée pour la foi dans le parti jusque dans ses erreurs et ses monstruosités.

Juli vit dans un milieu de notables et de serviteurs du régime communiste. Elle regarde, observe, juge, se révolte parfois. Par petites scènes intimes où des disputes violentes succèdent, sans transition, à une atmosphère de silence et de calme trompeur, Marta Meszaros mène le glissement subjectif de sa mise en scène au cœur des événements du dehors. Les informations viennent de Radio-Moscou, Rajk est déclaré traître, on manifeste contre la bombe atomique américaine et les « ennemis de l'intérieur », le pilonnage des slogans staliniens lave les cerveaux. Les films romanesques que Juli aime tant sont remplacés par les pires films du « réalisme socialiste ».

Dans ce contexte historique oppressant, l'adolescente accomplit son itinéraire d'exorcisme. C'est la force, la déchirante émotion de ce *Journal intime*. Auprès de Janos, autre rescapé du fascisme avec son fils infirme, auprès d'un camarade de lycée amoureux d'elle, Juli se délivre peu à peu de ses souvenirs, brise la loi du silence honteux, arracha la peau de sa mémoire, se retrouve avec sa mère accouchant d'un enfant mort-né dans un hôpital de village russe, avec son père sculpteur et travailleur de force aux carrières. Les images du passé, *qui ont*, d'abord, les proportions *déformées* du *souvenir enfantin*, deviennent plus précises. Une plaine neigeuse, vue de la portière d'un train, se transforme en paysage estival où le couple des parents s'unit dans la tendresse et la chaude intimité des corps.

Et le secret, refoulé par l'entourage, surgit : le père de Juli a disparu, victime d'une purge stalinienne en URSS. A son arrestation répond celle de Janos par la police politique hongroise (Jan Nowicki tient le rôle des deux hommes). Mêmes causes, mêmes effets. Ses pleurs séchés, Juli peut affronter l'avenir, si inquiétant qu'il apparaisse : on lui a rendu, dans son intégrité, le visage du père.

JACQUES SICLIER.

Panorama du cinéma hongrois

Quatre films représentent cette année la Hongrie à Cannes, un dans chacune des sections principales. *Journal intime*, de Marta Meszaros, en compétition, devrait recueillir quelques récompenses à en juger par l'accueil du public et de la critique. *La Fête de Maria*, de Judit Elek a inauguré Un certain regard *et obtenu un incontestable succès de prestige* (*le Monde* du 15 mai). *L'Esquimaude a froid*, de Janos Xantus, dont les films d'étudiant furent primés à deux reprises au Festival des écoles de cinéma de Tours, a confirmé son talent à la la Quinzaine des réalisateurs. Si *Etienne le roi*, opéra-rock historique, montré conjointement par le Festival et la Semaine de la critique, n'a pas fait l'unanimité, c'est néanmoins une œuvre très populaire en Hongrie même où, projeté depuis le mois de mars, il pourrait atteindre le million de spectateurs d'ici à la fin de l'année. « *Le cinéma magyar,* nous explique M. Itsvan B. Sazbo, le nouveau directeur général de Hungarofilm, — il a succédé le 1er octobre 1983 à M. Istvan Desai, aujourd'hui attaché culturel à Rome et membre du jury au Festival cette année. — *a progressé auprès du public national. Nous montrons dans nos salles, chaque année, quelque deux cents films, dont vingt films hongrois, qui sont eux-mêmes vus par environ 20 % du public. Après* Étienne le roi, *la plus populaire de nos productions pour 1984 vient* Gueuse de vie, *de Peter Bacso, interprété par une vedette extraordinaire, Derottya Udvaros. Parmi les productions étrangères,* ET, *de Steven Spielberg, est en tête avec 1,2 million de spectateurs.* »

Phénomène assez exceptionnel parmi les pays socialistes, et même par comparaison avec la France, toujours selon M. Szabo, les « exportations » au sens large, les films plus la vente de services divers, équilibrent les importations de l'étranger. Parmi ces exportations, M. Szabo classe les coproductions, qui rapportent des devises. Il y a d'un côté des coproductions classiques, comme le nouveau film d'Istvan Szabo, l'homonyme du directeur d'Hungaro film, *Colonel Redl*, avec tournage en Hongrie pour la partie studio, et un budget moitié hongrois, moitié austro-germano-yougoslave. *Mephisto*, le précédent film d'Istvan Szabo, Oscar 1982, coproduction germano-magyare, avait connu un succès considérable en Allemagne fédérale et dans les pays anglo-saxons.

Par ailleurs, Mafilm, l'organisme de production hongrois, accueille dans les studios de Budapest, contre espèces sonnantes, quatre ou cinq films étrangers : ainsi de *Mata-Hari* pour le groupe américain Cannon, de *Enemy Mind*, production Fox dont le tournage vient de débuter ces jours-ci. « *A prix égaux avec le Portugal ou la Yougoslavie, nous offrons des services techniques d'un niveau supérieur,* précise M. Istvan B. Szabo. *Mais le but pour nous n'est pas l'argent. L'évolution esquissée au milieu des années 60 avec Jancso, Szabo, Kovacs, l'ouverture de notre cinématographie aux problèmes sociaux et politiques, doivent se poursuivre.* — L. M.

QUINZAINE DES RÉALISATEURS

« L'ESQUIMAUDE A FROID » de Janos Xantus

Le mal de la jeunesse

En 1983, chaque section se devait de présenter au moins un inceste. *On en revient cette année à des relations plus* banales : le trio — une femme, deux hommes, — plus inspiré, c'est vrai, de *Jules et Jim* que du vaudeville.

Ainsi, *L'Esquimaude a froid*, du cinéaste hongrois Janos Xantus. « L'Esquimaude », c'est petit nom secret donné à Marie (Marietta Mehes) au temps où elle portait *de grosses chaussettes multicolores*. Marie a froid, malgré l'amour d'un pianiste qui l'a draguée un soir de concert où il était ivre et d'un gardien de zoo sourd-muet qui l'avait recueillie quand elle s'était enfuie d'un orphelinat...

Le premier est, sinon riche, du moins à l'aise. Il a une famille, son métier lui permet de voyager à Londres. Il est clair, insouciant, il sourit sans cesse. Le second est misérable, sombre, il ne sourit pas plus qu'il ne parle, mais regarde. C'est pourtant vers lui que revient toujours Marie, c'est seulement avec lui qu'elle se sent rassurée, qu'elle ne ressent plus sa solitude de fille trop belle.

Seulement, elle veut devenir rockeuse. Elle suit le pianiste, l'oblige à abandonner Debussy pour la chanson, le smoking pour la tenue relâchée — torse nu, casquette à étoile rouge, mégot aux lèvres et toujours souriant. Il n'ira plus à Londres ; il accompagne Marie dans des *concerts sans gloire, il tente même d'apprendre au sourd-muet à* tenir la batterie. En définitive, Maria les quitte tous les deux, elle part seule pour l'Amérique. Au large, elle croise un beau bateau rouge qui porte sur sa coque une devise à la gloire de la libre entreprise... Devant la villa dévastée où les musiciens ont passé la dernière nuit, le sourd-muet poignarde le pianiste et s'en va.

C'est avec ce meurtre désespéré que commence le film, le reste suit en *flash-back chronologique mais elliptique : morceaux choisis de la vie de Marie, sur un rythme dansant*, dans des couleurs gaies qui rendent plus insistante la détresse des personnages.

On pourrait voir, dans l'infirmité du gardien de zoo, le symbole de la jeunesse hongroise. Ce serait beaucoup réduire le film. Jantos Xantus dit le mal de toute jeunesse, ce moment où l'on se rend compte que les rêves appartiennent au passé et qu'on ne les a pas vécus. C'est gracieux, discrètement émouvant, c'est beau et triste, triste comme les yeux *de Marie quand elle parle pour ne rien dire et chante qu'elle a froid.*

COLETTE GODARD.

« EVERLASTING LOVE », de Michael Mak

« *C'est toi le docteur* », dit l'entraîneuse

Everlasting love (Amour éternel) de Michael Mak (Hongkong) est jusqu'à présent le seul film de la Quinzaine des Réalisateurs, dont la projection n'a pas été dérangée par les gens qui sortent et laissent la place à ceux qui attendent pour entrer. Tout le monde est resté jusqu'au bout, les applaudissements ont été chaleureux.

On a ri, bien que l'histoire soit « *romantique et réaliste* » selon la définition du réalisateur, avec une fin dramatique : un accident de voiture. Le garçon, pur, tendre et riche, interne des hôpitaux meurt, juste au moment où il arrive à convaincre la jeune entraîneuse que son amour a régénéré, de ne pas avoir honte de son passé, de leur différence de fortune et d'éducation. On pourrait s'effondrer en larmes, sans le dialogue — tel que le transmettent les sous-titres — « *Arrête le sang* » supplie-t-il. « *C'est toi qui est docteur* » répond-elle. « *J'espère avoir fait des progrès au lit* » reprend-il. Elle acquiesce, et il s'éteint apaisé.

On trouve certainement à Kongkong comme partout des filles pauvres chargées de famille — un petit frère obèse et fûté, une jeune sœur accroché à un loubard qui préfère l'acide au chewing-gum, un père en prison pour vingt-cinq ans... Que peut-elle faire sinon la pute ? Le père de son bébé l'a laissée tomber. Elle lui donne un coup de couteau, et récolte six mois de maison de correction. Les détenues sont vêtues de baby dolls en vichy bleu ou rose — ce sont paraît-il, les uniformes réels. Elle rencontre le jeune homme pur, lui cache son passé. Il la présente à ses parents, elle est mal à l'aise parce qu'elle ne sait pas l'anglais, preuve, à Hongkong qu'on n'est pas trop scolarisé. Elle s'offre trois mois de bonheur et décide de fuir...

Les péripéties ne sont pas plus invraisemblables que dans n'importe quel mélo européen sur fond de fait divers social. Les vies de malheur, ça existe. Mais la musique des voix chinoises, la rude simplicité du récit et des dialogues — on pourrait croire que les sous-titres sont détournés, mais il paraît que non — l'humeur batailleuse des *filles qui n'hésitent* pas à s'affronter sauvagement — comme on le voit aussi dans les opéras de Pékin *où on trouve souvent des héroïnes guerrières* — font mesurer la *distance qui sépare* l'Occident de l'Asie, même occidentalisée.

A Hongkong, des films bien français, des Truffaut par exemple, doivent apparaître d'un exotisme hilarant. D'ailleurs, *la Femme d'à côté*, a été un échec, alors que *les Sous doués*, de Zidi ont fait un malheur. Il semble en tout cas que sur place, *Everlasting love* soit reçu avec sentiment. « *La vogue des kung fu est terminée*, dit Michael Mak, *le public aujourd'hui aime les histoires romantiques.* »

Michael Mak a vingt-sept ans et en paraît quinze. Il n'a pas fait ses classes aux Etats-Unis ni en Angleterre, ni à l'école de cinéma britannique installée à Hongkong. Il a suivi des stages avec différents metteurs en scène. Il dit qu'avec un diplôme, on trouve assez facilement une productivité. Si le premier film marche, tout va bien. Sans diplôme, on arrive à travailler pour la télévision. Lui, après des débuts hasardeux, a réalisé un feuilleton de cent heures qui lui a assuré la notoriété nécessaire.

Hongkong possède soixante-quinze grandes salles de cinéma (minimum cinq cents places) et deux chaînes de télévision privées qui diffusent de midi à trois heures du matin avec deux réseaux chacune, un anglais et un chinois. A Hongkong, on adore le cinéma, les films d'action américains, et « Dallas », parce que les histoires de famille sont très prisées par des gens qui vivent à dix — parents, enfants, cousins, oncles et tantes — dans des appartements petits.

L'ambition de Michael Mak, est de voir ses films vendus à l'étranger, et pas seulement dans les circuits chinois de Paris, New-York ou San Francisco. La production de Hongkong est limitée à Taïwan, à la Thaïlande. Les coproductions asiatiques sont compliquées à mettre sur pied. Mak aimerait travailler en Occident, au Japon, mais pas avec des capitaux de Hongkong... « On pense toujours à 1999. On accumule en attendant et sans savoir ce qui va se passer. Si Hongkong devient chinois, les riches pourront s'ent aller. Nous sommes fatalistes, nous croyons au destin. »

C. G.



INTERNATIONAL DU FILM

SÉLECTION OFFICIELLE

« VIGIL », de Vincent Ward

Nouvelle-Zélande : l'année de toutes les chances

Quel est donc le pays qui, outre ses dix-sept millions de moutons, compte aujourd'hui trois millions deux cent mille habitants, cent cinquante-quatre cinémas, cinq à six films produits annuellement ?... Impossible, à Cannes, de feindre l'ignorance, car, autour de *Vigil*, ce pays tout entier semble s'être groupé, mobilisant ses troupes, au demeurant légères, et proposant d'un bloc au marché international neuf films longs métrages dont il n'est pas peu fier. Après tout, cela ne fait pas si longtemps que la Nouvelle-Zélande est représentée à Cannes ! Tout juste cinq années, lesquelles témoignent d'ailleurs de la vitalité d'une industrie qui, pendant trente ans (1940-1970), n'a produit que trois films, en a lancé trente-cinq depuis 1978 (un système d'aides gouvernementales venant d'être créé), et en prépare une douzaine pour Cannes 1985 !

Euphorie ? Sans doute. Et la délégation à Cannes se sent le vent en poupe. Chaque film nouveau tend à renforcer le patrimoine culturel de la Nouvelle-Zélande, à lui donner plus de poids sur les marchés et festivals internationaux, plus d'expérience aussi devant une concurrence et un colonialisme que la plupart de ses membres situent près de Hollywood.

Prudence, pourtant. Surtout dans les projets, car la Nouvelle-Zélande souffre de plusieurs maux : sa population réduite (la moitié de celle de Londres), qui rend très utopique le recouvrement sur le territoire national des frais investis dans une production et impose de séduire à tout prix l'étranger ; la terrible concurrence de la télévision, qui programme à tout va séries et télé-films américains, et australiens ; la langue anglaise aussi, qui, si elle est un atout décisif pour la vente, décourage l'émergence d'une production nationale spécifique. Enfin, les cinéastes néo-zélandais appréhendent la suppression, au mois de septembre prochain, des avantages fiscaux consentis jusqu'ici aux entreprises et aux personnes privées désirant investir dans le cinéma.

Trois premiers films

« Pas facile, décidément, de fabriquer un film, d'embarquer une équipe dans une aventure folle qui repose sur du rêve, autrement dit du vent ; de convaincre financiers – publics ou privés – de la viabilité du projet. Mieux : de sa force, de sa qualité, et de son aptitude à sortir de notre île et plaire à l'étranger... » Pas facile en effet, mais quand leur film est fait, ils n'ont plus qu'un désir : en refaire un deuxième. Ils sont neuf, dans un appartement donnant sur la Croisette, neuf jeunes réalisateurs venus du bout du monde à s'être démenés pour convaincre et tourner. Seul *Vigil* figure dans la sélection officielle – les autres films, simplement, font partie du marché, – mais tous le soutiennent. Ils savent bien qu'une récompense aurait des retombées heureuses sur toute la production néo-zélandaise.

Trois Néo-Zélandais, si différents l'un de l'autre, parlent de leur premier film...

● **VINCENT WARD.** Il a le visage sérieux et doux d'un adolescent. Il parle lentement et raconte son film avec sobriété. Ni bluff ni esbroufe chez ce jeune homme timide, issu de quatre générations de fermiers. *Vigil*, il l'a préparé pendant près de trois ans. Des notes d'abord, exprimant des images. Et puis la trame d'un premier récit, d'un deuxième, d'un troisième. 16 000 kilomètres parcourus en voiture pour chercher la vallée ensorcelée à souhait, des repérages aériens, et la course effrénée à travers plusieurs dizaines d'écoles pour découvrir, à Oackland, le personnage principal, cette petite sauvageonne qui fantasme et qui rêve..

Les décors ont vite été construits pour permettre à la végétation de pousser tout autour des maisons ; la distribution a été réunie six mois avant le tournage, et les répétitions ont commené aussitôt... S'il avoue avoir subi un moment l'influence des Américains, Vincent Ward cite également Kurosawa, Dreyer et Keaton. Le cinéma néo-zélandais ? *« Il se construit*, dit-il, *et chaque film nouveau est aussi l'occasion d'en savoir un peu plus. J'aime mon pays, je m'y sens bien, et je souhaite qu'il soit davantage reconnu comme une nation avec sa propre identité, et non une annexe de l'Australie. Mais, en dépit d'un ancrage très précis, l'histoire de* Vigil *est, je le crois, universelle. D'abord, parce qu'il ne faut pas limiter le public potentiel du film à celui de la Nouvelle-Zélande, ne serait-ce que pour des raisons économiques. Et puis parce qu'en définitive le lieu tout comme le genre m'importent peu ; ce qui me passionne, ce sont les histoires, les situations, les individus. Je rêve d'environnements inhabituels, extrêmes, et serais prêt à partir... »*

● **MELANIE READ.** Vingt-huit ans, une bouille ouverte et l'allure décidée, un jean, un t-shirt aux couleurs de son film *(Trial Run)* : Melanie Read est une féministe, et arrive tout juste à Cannes, son premier film sous le bras – un thriller sur la femme, dont elle veut redresser l'image stéréotypée, lorsqu'il s'agit d'un rôle de victime. *« Un film politique*, dit-elle, *mais auquel je souhaite tout de même une réussite commerciale. »* Dans son équipe, un maximum de femmes, certaines assistant les quelques hommes inévitables (le son, l'éclairage...), afin de prendre la relève pour le prochain tournage.

« L'impérialisme hollywoodien a causé un mal fou à notre culture, et je trouve formidable que neuf films néo-zélandais puissent être vus à Cannes. Les caractéristiques de notre cinéma ? Il est encore si jeune... Le cadre, souvent campagnard, naturel (nous avons très peu de films sur la ville) ; les personnages, que nous refusons de présenter comme des super-héros, au sens américain, mais comme des êtres simples, romantiques, vulnérables. Ce sont surtout des films sur la société contemporaine, et sans plongeon obligatoire dans le passé. Oui, il se dessine vraiment un cinéma néo-zélandais. Et je m'y implique totalement. » Dès la fin du Festival, Melanie Read s'en ira vers Paris, Londres, Berlin, à la recherche de réalisatrices qui mèneraient – encore – son combat.

● **YVONNE MACKAY.** Il n'est pas facile de rencontrer cette jeune femme d'une trentaine d'années. Quand elle n'est pas dans l'appartement de sa délégation, elle est sur la Croisette, avec son mari producteur, et se balade de bar en bar, de cocktail en réunion, avec des badges, des t-shirts ou des sacs en plastique, au sigle de son film *(The Silent One)*, et aborde les gens, leur glisse juste son nom, le titre de l'œuvre et l'heure de la projection. *« On ne sait jamais*, dit-elle. *Qui dit que je ne tomberai pas demain sur un magnat de la Century Fox ? Nous n'avons pas d'argent pour louer un bateau ou un hélicoptère, organiser des fêtes ou des cocktails géants. Alors nous faisons tout par nous-mêmes. Cannes est une trop grande chance pour la laisser passer. »*

Une chance ? Celle de vendre le film, bien sûr, *« pour gagner de l'argent, le rendre aux investisseurs, et le leur redemander pour filmer à nouveau... »*. Son film est une adaptation d'un roman qui prend place dans les îles Cook. Pourtant, elle aussi veut défendre l'identité du cinéma néo-zélandais. *« Il faut que le reste du monde nous prête un peu plus d'attention. Notre peuple a une âme, une unité, une sérénité qui nous rendent différents. Nous avons milité contre l'apartheid, contre le nucléaire. C'est un pays protégé, et le plus beau du monde. Les artistes doivent se faire un devoir d'y rester. »* Sa référence ? Spielberg : *« Je cherche à faire un film tout public, donc un film commercial. Quel meilleur exemple que E.T. ? »*

ANNICK COJEAN.

Visages et paysages où tout peut arriver





Grand Prix du Festival du réel à Beaubourg, en 1982, Vincent Ward, vingt-sept ans, arrive à Cannes avec son premier long métrage. « Documentaire » pour lui ne signifie pas démarquage de la réalité, plutôt repérage, une certaine manière de tout mettre en place avec la plus extrême rigueur, quitte à s'installer dans une vallée, à y construire une ferme que marquera l'usure du temps, à chercher sa jeune interprète, une fillette de douze ans, parmi des milliers d'enfants. Qu'ensuite le cinéaste dise avoir voulu recréer le fantasme de cette enfant est pure clause de style : Vincent Ward parle de lui-même et de lui seul, de visions personnelles développées dans la solitude.

Ils sont quatre : le père, qui fait une chute mortelle d'une falaise en voulant sauver un de ses moutons coincé dans une faille rocheuse ; la mère rivée à la tâche ; Tess, la fillette, dont on croit un bon moment qu'elle est un garçon, le grand-père, effacé. Cette mort brutale va changer la vie du groupe. Ethan, le chasseur, prend la relève du père. Elizabeth, la jeune veuve, s'ouvre à la vie ; Birdie, le grand-père, s'abandonne à ses idées folles. Tess perçoit une menace dans l'étranger. Un jeu à quatre s'esquisse, dont il sera un peu l'inspirateur et le magicien : personnage énigmatique où chacun lira le symbole qui lui convient. Par reflet du rêve de l'enfant ? Qu'importe.

« Je ne suis pas parti d'une ligne narrative précise, déclare le réalisateur, *mais de certaines images autour desquelles la trame et les rapports des personnages se sont développés. »* Vincent Ward cite parmi ses modèles, Carl Dreyer et Buster Keaton, un Keaton qu'il admire plus pour son sens de l'espace que pour son art comique. *Vigil* nous ramène au génie du cinéma muet, à ces visages clos où semble se noyer l'angoisse existentielle, à ces paysages fantastiques où tout peut arriver, où plus rien n'est sûr.

Le récit, il devient infiniment ténu, presque imperceptible, fait de contacts minimaux, mais d'autant plus intenses, avec la réalité du monde et des êtres, un peu comme on parle à l'occasion de cinéma minimal. *Vigil*, cette veille à quatre, dans un lieu clos, nous renvoie l'image d'un univers sans communication, d'êtres soudains libérés et s'offrant à nous comme à livre ouvert. La sensualité, la sexualité, guident cette exploration sans issue, sans espoir, hors du présent et de l'avenir, à travers le seul imaginaire.

Vigil exige un abandon total du spectateur ou le rejette sans pitié. Une image est une image, qui est une image..., le cinéma n'en finit pas.

LOUIS MARCORELLES.

PERSPECTIVES DU CINÉMA FRANÇAIS

« EVA » d'Emmanuel Ciepka

Portrait d'une femme « inatteignable »

Il y a du Robert Bresson par l'image et du Guy Debord pour la critique de la société du spectacle dans le film d'Emmanuel Ciepka, *Eva. Secrétaire modèle*, Eva vit en banlieue, près de Paris, dans un de ces ensembles que les architectes habillent de couleurs vives pour les rendre moins lugubres.

Emmanuel Ciepka, dont c'est le premier long métrage, ne montre rien d'autre que les gestes quotidiens d'Eva, sa toilette, son petit déjeuner, son départ au bureau, le retour chez elle le soir. A ce tableau intimiste s'en superpose un autre, fait d'agressions sonores et visuelles. C'est l'univers omniprésent de la pub, des flashes d'information et des déclarations politiques. Le récit, très construit, joue sur cette opposition entre l'intimité d'Eva, filmée en noir et blanc, et son environnement, filmé, lui, en couleurs.

C'est la minutie avec laquelle la caméra explore cette intimité qui fait penser à Bresson. En même temps Emmanuel Ciepka réussit à donner à ces scènes quotidiennes une impression de naturel. Cette liberté contraste avec le discours factice des médias, qui mêle à des messages publicitaires des déclarations de la campagne présidentielle de 1981. Georges Marchais : *« Non, Giscard d'Estaing n'a pas échoué. Le chômage, il l'a voulu, la vie chère, il l'a voulue. »* Une voix sirupeuse à la radio : *« Et pendant ce temps-là, chez Tornado, la fête continue. Aujourd'hui les femmes se sont montrées aussi intéressantes que leur aspirateur. »*

Ce sont les seuls moments où l'on sourit à ce film pessimiste mais qui n'est pas désespéré. Car Eva n'est pas le jouet de cette agitation. Son visage lisse et grave le dit assez : elle est ailleurs, dans une région d'elle-même, « inatteignable ».

Elle a choisi de vivre ainsi, hors de portée, comme elle choisit ses rencontres. La scène d'amour au cours de laquelle elle demande à son *amant de passage de la démaquiller*, de la purifier, avant la première étreinte, est une des plus attachantes de ce film sensible.

Eva Roelens donne au personnage d'Eva une épaisseur qui sert admirablement ce travail un peu intellectuel. Il fallait du talent pour tenir un tel emploi, celui d'une femme vulnérable, *en apparence, mais rétive* à tous les faux-semblants.

BERTRAND LE GENDRE.

« EUSKADI HORS D'ETAT » d'Arthur Mac Caig

Histoire de l'impasse basque

Apparemment, les militants de l'ETA politico-militaire ne se soucient guère de la *guardia civil* espagnole et des gendarmes français. Dans *Euskadi hors d'Etat*, Arthur Mac Caig a filmé l'un de leurs commandos en cagoule s'entraînant qu tir dans la montagne, *« quelque part au Pays basque »*, comme n'importe quelle armée régulière.

C'est le second long métrage de ce réalisateur américain d'origine irlandaise installé en France. Le premier s'appelait *The Patriot Game* (le Jeu du Patriote) et traitait du conflit irlandais, une autre lutte de libération nationale. En une heure et demie, Arthur Mac Caig retrace la période qui va de la guerre civile espagnole à la victoire des socialistes à Madrid, ce qui est beaucoup. Même réduite à son squelette, l'histoire de ces cinquante dernières années donne un peu le *tournis*.

Ce film, qui manque de repères, n'en livre pas moins quelques clés *indispensables à la compréhension* de ce qui ressemble aujourd'hui à une impasse. C'est aussi un film honnête, qui ne dissimule pas sa sympathie pour la cause basque mais n'en tait pas non plus les excès.

Après Guernica et la défaite des républicains, les nationalistes de cette région sont restés le seul pôle de résistance actif contre le franquisme. C'était l'époque où l'Europe se mobilisait contre le procès de Burgos et fermait les yeux sur l'assassinat par l'ETA de tortionnaires notoires. Moins profondes qu'aujourd'hui, les divergences entre Basques n'en existaient pas moins. L'un des vieux militants retrouvés par Arthur Mac Caig raconte comment ses camarades et lui avaient projeté de faire sauter à Saint-Sébastien un escalier que Franco empruntait souvent. L'attentat n'eut pas lieu, mais les hésitations de ces militants modérés du PNV, le Parti nationaliste basque, expliquent que soit né à la fin des années 50 un mouvement beaucoup plus radical, l'ETA. Eux ne s'embarrassèrent pas de scrupules pour assassiner Carrero Blanco.

Les dangers que font courir aujourd'hui à la démocratie espagnole les extrémistes de ce mouvement et les foules compactes que la cause basque continue de rassembler sont parmi les plus parlantes de ce film que FR 3 et Channel 4 en Grande-Bretagne ont déjà acheté et qu'on devrait bientôt voir à la télévision.

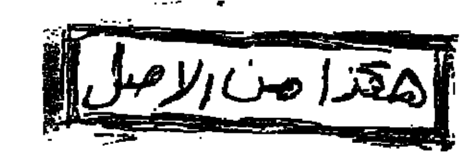
B. L. G.

« JE SUIS JAZZ... C'EST MA VIE » de Frank Cassenti

Shepp en flashes

La musique d'Archie Shepp rappelle à Frank Cassenti le cinéma de John Cassavetes. Un jour, il a croisé Shepp à Paris et lui a proposé de faire un film sur lui. De cette rencontre est né *Je suis jazz... C'est ma vie*, série de flashes sur le musicien plutôt que véritable portrait. Le rapprochement avec Cassavetes n'a rien de surprenant. Lors d'une répétition, Shepp demande à Siegfried Kessler, au piano, d'attaquer un morceau comme une musique de film, puis de jouer jazz, et on se croit dans *Une femme sous influence*.

Son chapeau vissé sur la tête, Shepp arrache des sons graves à son saxo. Il a l'intuition des silences et chante le blues d'une voix légèrement voilée. Il parle de Coltrane, le *« frère »* qu'il n'a *« jamais eu »*, et rend hommage au *Papa's Got a Brand New Bag* de bames Brown, auquel son *Mama Blues*, dit-il, doit beaucoup. Un après-midi, Frank Cassenti et son équipe l'ont filmé seul, jouant du saxo sur un banc du quartier Barbès. Les Noirs qui passent regardent avec étonnement cet autre Noir qui leur rappelle que le jazz vient d'Afrique et qu'il a grandi dans la rue. – B. L. G.



SPECTACLES

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

DOM JUAN – Bouffes du Nord (239-34-50) 20 h 30.
LE PAIN DUR – Porte Saint-Martin (607-37-53) 20 h 45.

Les salles subventionnées

CHAILLOT (727-81-15) Grand Foyer : 18 h 30 : la Dernière Bande ; Grand Théâtre ; 20 h 30 : la Mouette ; Théâtre Gémier : 20 h 30 : Mariage.
ODÉON (325-70-32), 20 h 30 : le Suicidé.
PETIT ODÉON (325-70-32) 18 h 30 : Revoir la mer.
TEP (364-80-80) 20 h 30 : 325 000 francs.
PETIT TEP 21 h : Gust.
BEAUBOURG (277-12-33), Débats/Conférences-musées : 18 h 30 : Festival franco-anglais de poésie ; 16 h et 19 h : Nouveaux films BPI ; Concerts-animation : 18 h 30 : Solistes de E.I.C. (Schoenberg, Donatoni, Ravel).
THÉÂTRE MUSICAL DE PARIS (261-19-83), Ballet de Marseille, 20 h 30 : Pelléas et Mélisande.
THÉÂTRE DE LA VILLE (274-22-77), 18 h 30 : Musiques de l'Inde du Nord et du Sud ; 20 h 30 : Ballet de Gyor.
CARRÉ SILVIA-MONFORT (531-28-34), 20 h 30 : les Liaisons dangereuses.

Les autres salles

A DÉJAZET (887-97-34), 21 h 30 : la Nuit des assassins.
ANTOINE-S. BERRIAU (208-77-71), 20 h 45 : Nos premiers adieux.
ARTS-HEBERTOT (387-23-23), 21 h : le Nouveau Testament.
ATELIER (606-49-24), 21 h : le Neveu de Rameau.
BOUFFES PARISIENS (296-60-24), 21 h : Mam'zelle Nitouche.
CALYPSO (227-25-95), 20 h : le Suicidaire.
CARREFOUR DE L'ESPRIT (633-48-65), 20 h 30 : Zod, zod, zod...iaque.
CARREFOUR DE LA DIFFÉRENCE (372-00-15), 21 h : Ferdaous, une voix en enfer.
CARTOUCHERIE, Th. du Soleil (374-24-08), 18 h 30 : la Nuit des Rois ; Th. de la Tempête (328-36-36), 20 h 30 : Antigone ; Chaudron (328-97-04), 20 h 30 : la Jungle des villes ; Épée de Bois (808-39-74), 20 h : le Prince travesti.
CITÉ INTERNATIONALE (589-38-69), Galerie, 20 h 30 : l'Art de la fugue ; La Resserre, 20 h 30 : l'École des mères.
COMÉDIE-CAUMARTIN (742-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.
COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (720-08-24), 20 h 45 : Chacun sa vérité.
COMÉDIE ITALIENNE (321-22-22), 20 h 30 : les Aventures de la villégiature.
DAUNOU (261-69-14), 21 h : S.O.S. homme seul.
DÉCHARGEURS (236-00-02), 20 h 30 : Sigmund's Follies ; 22 h : le Prince.
18 THÉÂTRE (226-47-47), 20 h 30 : les Sincères - le Legs.
ÉPICERIE THÉÂTRE (272-27-05), 19 h : Imprévu pour un privé.
ESPACE-GAITÉ (327-95-94), 21 h : Un p'tit mot sous la porte.
ESPACE KIRON (375-50-25), 20 h 30 : le Triomphe de l'amour.
ESPACE MARAIS (584-09-31), 19 h : Dede's zire.
ESSAION (278-46-42), I. 20 h 30 : Oreste ne viendra plus ; II. 20 h 30 : Sensualité.
FONTAINE (874-74-40), 20 h 30 : les Aventures de Dieu.
FONDATION DEUTSCH DE LA MEURTHE (534-87-25), 21 h : Colas Breugnon.
GALERIE 55 (326-63-51), 20 h 30 : Who's afraid of Virginia Woolf ?
GRAND HALL MONTORGUEIL (296-04-06), 20 h 30 : la Place au soleil.
HUCHETTE (326-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : Bonsoir Prévert.
JARDIN D'HIVER (255-74-40), 21 h : la Waldstein - les Orphelins.
LA BRUYÈRE (874-76-99), 21 h : Top Girls.
LIERRE-THÉÂTRE (586-55-83), 21 h : Nina, c'est autre chose.
LUCERNAIRE (544-57-34), I. 18 h 30 : Fando et Lis ; 20 h 15 : Six heures au plus tard ; 22 h 30 : L. Kourilski. II. 18 h 30 : la Ville à voile ; 20 h 15 : l'Ambassade ; 22 h 30 : la Panthère bleue. Petite salle, 22 h 30 : la Répétition de Jeanne.
LYS-MONTPARNASSE (327-88-61), 22 h : le Shaga.
MADELEINE (265-07-09), 20 h 45 : les Œufs de l'autruche.
MAISON DE L'ASIE (580-04-73), 20 h 45 : Madras, la nuit ou...
MARAIS (278-03-53), 20 h 30 : Le roi se meurt.
MARIE-STUART (508-17-80), 20 h 30 : Madame Benoit ; 22 h : l'Écho du silence.
MARIGNY, grande salle (256-04-41), 21 h : J'y suis, j'y reste ; salle Gabriel (225-20-74), 21 h : le Don d'Adèle.
MATHURINS (265-90-00), 21 h, la Femme assise.
MAUBEL (255-45-55), 20 h 30 : Fool for love.
MICHEL (265-35-02), 21 h 15 : On dînera au lit.
MICHODIÈRE (742-95-22), 21 h : J'ai deux mots à vous dire.
MOGADOR (285-45-30), 20 h 30 : Cyrano de Bergerac.
MONTPARNASSE (320-89-90), 21 h : Tchin Tchin ; petite salle, 21 h : la Salle à manger.
NOUVEAUTÉS (770-52-76), 20 h 30 : l'Entourloupe.
ŒUVRE (874-42-52), 21 h : Comment devenir une mère juive en dix leçons.
PALAIS-ROYAL (297-59-81), 20 h 45 : la Fille sur la banquette arrière.
PLAINE (250-15-65), 20 h 30 : Marivaux et Marivaux.
PLAISANCE (320-00-06), 20 h 45 : la Pierre de la folie.
POTINIÈRE (261-44-16), 20 h 30 : la Salle des profs.
QUAI DE LA GARE (585-88-88), 20 h 30 : Moby Dick.
RENAISSANCE (208-18-50), 21 h : Noix de coco.
SAINT-GEORGES (878-63-47), 21 h : Théâtre de Bouvard.
STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-35-10), 21 h : Bataille navale.
TAI THÉÂTRE D'ESSAI (278-10-79), I. 20 h 30 : l'Écume des jours ; 22 h 30 : l'Homme cassé.
TEMPLIERS (306-76-49), 19 h : la Balade de Monsieur Tadeuz.
THÉÂTRE A.-BOURVIL (373-47-84), 21 h : Y'en a marr... ez vous.
THÉÂTRE D'EDGAR (322-11-02), 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.
THÉÂTRE DE DIX-HEURES (606-07-48), 20 h : le Tigre.
THÉÂTRE NOIR (346-91-93), 20 h 30 : le Zoulou.
THÉÂTRE DE PARIS, Petite salle (280-09-30), 20 h 30 : Drôle de programme.
THÉÂTRE DU ROND-POINT (256-70-80), 20 h 30 : la Lanterne magique de Prague ; Petite salle 20 h 30 : Enfance.
THÉÂTRE DU TEMPS (355-10-88), 21 h : Salomé.
TOURTOUR (887-82-48), 20 h 30 : Mon cœur dans les Highlands.
TROIS SUR QUATRE (327-09-16), 20 h 30 : la Pêche à la mouche ; 22 h : la Femme de couleurs.
VARIÉTÉS (233-09-92), 20 h 30 : l'Étiquette.

Les cafés-théâtres

ATHLETIC (624-03-83), 21 h : Une poule sur un mur.
AU BEC FIN (296-29-35) (D.), 20 h 45 : la Troisième Jambe du carrosse ; 22 h 15 : le Président.
BEAUBOURGEOIS (272-08-51), 19 h 30 : Odd Numbers sur un air de jazz.
BLANCS-MANTEAUX (887-15-84), I. 20 h 15 : Areuh=MC2 ; 21 h 30 : les Démones Loulou ; 22 h 30 : les Sacrés Monstres ; II. 20 h 15 : Pas de citrouille pour Cendrillon ; 21 h 30 : Last Lunch, Dernier Service ; 22 h 30 : Limite !
CAFÉ DE LA GARE (278-52-51), 20 h : Chant d'épandage ; 22 h 15 : Plus la peine de frimer.
CAFÉ D'EDGAR (322-11-02), I. 20 h 15 : Tiens voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours ; II. 20 h 15 : Ils avaient les foies dans l'Ouest ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes.
PETIT CASINO (278-36-50), 21 h : Il n'y pas d'avion à Orly ; 22 h 15 : Attention ! belles-mères méchantes.
POINT-VIRGULE (278-67-03), 20 h 15 : les Surgelés ; 21 h 30 : Moi je craque, mes parents raquent.
PROLOGUE (575-33-15), 21 h : Téléphonosolo.
RESTO-SHOW (508-00-81), 20 h 30 : Les orties ne poussent que dans le fossé.
SENTIER DES HALLES (236-37-27), 20 h 15 : Les dames de cœur qui piquent ; 21 h 30 : la Folle Nuit érotique de Roméo et Juliette ; 22 h 30 : Acide.
SPLENDID ST-MARTIN (208-21-93), 20 h 15 : M. Boujenah.
LE TINTAMARRE (887-33-82), 20 h 15 : Phèdre ; 21 h 30 : le Céleri jaune.
VIEILLE GRILLE (707-60-93), 20 h 30 : le Livre entre les dents.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (278-44-45), 21 h : On perd les pétales.
DEUX ANES (606-10-26), 21 h : l'Impôt et les Os.

La danse

CENTRE MANDAPA (589-01-60) 20 h 30, S. Lemosof.
ESCALIER D'OR (523-15-10), 21 h : Chorégraphie J. Patarozzi.
DEUX PORTES (361-24-51), 21 h : Cie Ballet des Deux-Portes.
PALAIS DES CONGRÈS (758-13-03), 20 h 30 : Ballet Moïsseïev.
LYS-MONTPARNASSE (327-88-61), 20 h : Cie Magenia.
SQUARE DE CHOISY, sous chapiteau (585-88-93), 20 h 45 : Cie S. Kenten.
TEMPLIER (278-91-15), 20 h 30 : A. Maucouvert, R. Sosa.
THÉÂTRE DE PARIS (874-10-75), 20 h 30 : Lindsay Kemp Company (le Songe d'une nuit d'été).

Opéra

A. DEJAZET (887-97-34), 19 h : Al Zuharat ou Phèdre au tombeau de Theseo-le-Medium.

Le music-hall

ALLIANCE FRANÇAISE (544-72-30), 18 h à 20 h 30 : Fête des lamas du Sikkim.
AMANDIERS (366-42-17), 20 h 45 : Cosmocomicompagnie.
BATACLAN (700-30-12), 20 h 30 : Mezz, la Rage de vivre.
BOBINO (322-74-84), 20 h 45 : B. Wootton.
CASINO DE PARIS (874-26-22), 20 h 45 : Hair 84.
CINQ DIAMANTS (580-18-62), 20 h 30 : Théophile, D. Vachée, D. Borano.
CITÉ INTERNATIONALE, Grand Théâtre (589-38-69), 20 h 30 : Armason Dele Pave.
CITHEA (357-99-26), 20 h : Dorian Express ; 22 h : Cl. Astier.
OLYMPIA (742-25-49), 20 h 30 : B. Lavilliers ; 21 h : Clown Kompanie.
TRISTAN BERNARD (522-08-40), 20 h 45 : Marotissimo.
THÉÂTRE PRÉSENT (203-02-55), 20 h 30 : La Villette en chansons.
TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (260-44-41), 22 h : R. Anselmi, C. Perez, R. Lopez ; 24 h : René et Daniel.

Les concerts

Théâtre des Champs-Elysées, 20 h 30 : Orchestre du XVIIIe siècle (Haydn, Mozart, Beethoven).
Lucernaire, 19 h 45 : M.-F. Viaud, A. Devos (Mozart, Franck) ; 21 h : Ensemble vocal G. Steleiski (Janequin, Monteverdi, Manesberger).
Hôtel de Saint-Aignan, 21 h : A. Galperine, A. Lsavin (Spohr, Hindemith, Ibert...).

Jeudi 17 mai

Salle Gaveau, 20 h 30 : C. Joly (Liszt, Brahms, Messiaen).
Radio-France, Auditorium 106, 20 h 30 : C. Bonaldi, J. Smykal, J.-Cl. et M. Tavernier (Dvorak, Janacek, Martinu).
Eglise Saint-Merri, 20 h 30 : Quatuor de saxophones de Paris (Scarlatti, Glazounov, Bach...).
Eglise Saint-Louis des Invalides, 21 h : Orchestre symphonique de la garde républicaine (Haendel).
Ranelagh, 21 h : I. Guilland, M. Rossiensky (Brahms, Schumann, Strauss...).
Centre Bösendorfer, 20 h 30 : I. Kutine (Schumann, Beethoven, Ravel...).
Fondation des Etats-Unis, 20 h 30 : S. Scott, P. McCoy, A. Alton, B. Coissard, E. Lim (Poulenc, Berg, Stravinski...).
Eglise Saint-Gabriel, 20 h 30 : Chœur d'Enfants de Saint-Michel, dir. P. Haffray.
Eglise Saint-Louis-en-l'Ile, 20 h 30 : orchestre français de jeunes musiciens, dir. C. Gouingnené (Mozart, Haydn).
Salle Cortot, 20 h 30 : D. Cade, E. Laurence (Wagner, Mahler, Ravel...).
Petit théâtre du musée Grévin, 20 h : Camerata des arts de Paris.

Jazz, pop, rock, folk

ARC (723-61-27), Grand Auditorium, 20 h 30 : Nene Band.
CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), 21 h 30 : S. Guérault, B. Vasseur Quintet.
CHAPELLE DES LOMBARDS (357-24-24), 22 h 30 : Manigua.
ELDORADO (208-23-50), 20 h 30 : Mama's Boys.
FORUM (297-53-47), 21 h : Magma Offering.
NEW MORNING (523-51-41), 21 h 30 : Dewey Redman.
PALAIS DES GLACES (607-49-93), 21 h : Zaka Percussion.
PHIL'ONE (776-44-26), 20 h 30 : 6TH Continent.
PETIT JOURNAL (326-28-59), 21 h : M. Slim.
SLOW CLUB (233-84-30), 21 h 30 : M. Saury.
SUNSET (261-46-60), 23 h : O. Hutman, T. Rabeson, M. Bertaux.
TWENTY ONE (260-40-51), 21 h : G. Hunter.

En région parisienne

ASNIÈRES, CCA (790-63-12), 20 h 45 : A. Dona.
BAGNEUX, Th. V.-Hugo (663-10-54), 20 h 30 : Violette Leduc, l'affamée.
BOULOGNE-BILLANCOURT, TBB, (603-60-44), 20 h 30 : les Joyeuses Commères de Windsor.
CHATILLON, Salle des Fêtes, 21 h : Pitchipoi Oratorio.
CLICHY, Th. Rutebeuf (731-11-53), 20 h 30 : Scène de nuit à Clichy.
IVRY, Th. des Quartiers (672-37-43), 20 h 30 h : la Surprise de l'amour. Théâtre (670-15-71), 20 h : Fugitive Detail.
JUVISY-SUR-ORGE, Théâtre de l'Eclipse (921-60-34), 21 h : l'Issue.
MONTREUIL, TEM (858-65-33), 20 h 30 : le Fou et la Nonne.
NANTERRE, Th. des Amandiers (721-18-81), 19 h 30 : Great Britain.
SAINT-DENIS, Th. G.-Philipe (243-00-59), 20 h 30 : le Dîner de Lina.
SCEAUX, Les Gémeaux (660-05-64), 21 h : Chorégraphie Gheoriu.
SURESNES, Th. J.-Vilar (772-38-80), 21 h : A. Roussin, S. Dugas (Mozart, Ravel).
VINCENNES, Th. Daniel-Sorano (374-81-16), 21 h : le Repoussoir.

cinéma

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)
19 h, Yojimbo, de A. Kurosawa ; 21 h, Possession, de A. Zulawski.

BEAUBOURG (278-35-57)
17 h, le Grand Bluff, de P. Dally ; Cinéma israélien : 19 h, Mais où donc est Daniel Wax ? De A. Heffner.

Les exclusivités

L'ADDITION (Fr. (*) : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; UGC Montparnasse, 6e (544-14-27) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; Gaîté Rochechouart, 9e (878-81-77) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44).
L'AFFRONTEMENT (A., v.o.) : Publicis Matignon, 8e (359-31-97) ; – V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31).
ALDO ET JUNIOR (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; George V, 8e (562-41-46) ; Montparnos, 14e (327-52-37).
ALSINO Y EL CONDOR (Nicaragua, v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01).
L'ANGE (Fr.) : Studio des Ursulines, 5e (354-39-19).
A NOS AMOURS (Fr.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).
LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).
LE BAL (Fr.-It.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; UGC Marbeuf, 8e (225-18-45).
LA BELLE CAPTIVE (Fr.) : Denfert (H. sp.), 14e (321-41-01).
BIQUEFARRE (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Studio 43, 9e (770-63-40).
CARMEN (Esp., v.o.) : Cinoches, 6e (633-10-82) ; Studio de l'Etoile, 17e (380-42-05).
CARMEN (Franco-It.) : Vendôme, 2e (742-97-52) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50) ; Images, 18e (522-47-94).
CELESTE (All., v.o.) : Logos, 5e (354-42-34) ; Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38).
CENT JOURS A PALERME (Franco-It.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Gaumont Sud, 14e (827-84-50) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).
LES COMPÈRES (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).
LES COPAINS D'ABORD (A., v.o.) : UGC Danton, 6e (329-42-62) ; UGC Rotonde, 6e (633-08-22) ; UGC Marbeuf, 8e (225-18-45).
LA CORRIDA (Sov., v.o.), Cosmos, 6e (544-28-80).
LA DIAGONALE DU FOU (Fr.) : Saint-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27).
LES DIEUX SONT TOMBÉS SUR LA TÊTE (Bots.-A., v.f.) : Impérial Pathé, 2e (742-72-52).
DIVA (Fr.) : Rivoli Beaubourg, 4e (272-63-32) ; Cinoches, 6e (633-10-82).
ÉCOUTEZ BIZEAU, ÉCOUTEZ MAY PICQUERAY (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
L'ÉDUCATION DE RITA (Angl., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (225-18-45).
EMMANUELLE IV (**) : George V, 8e (562-41-46) ; Maxéville, 9e (770-72-86).
L'ÉTÉ MEURTRIER (Fr.) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).
ET VOGUE LE NAVIRE (It., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52).
L'ETOFFE DES HEROS (A., v.o.) : UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; Escurial, 13e (707-28-04) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Bastille, 12e (307-54-40) ; Athéna, 12e (544-25-02) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).
FAUT PAS EN FAIRE UN DRAME (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; V.f. : Lumière, 9e (246-49-07).
LES FAUVES (*) (Fr.) : Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; Français, 9e (770-33-88) ; Miramar, 14e (320-89-52).
FEMALE TROUBLE (**) (A. v.o.) : 7e Art Beaubourg, 3e (278-34-15).
FEMMES DE PERSONNE (Fr.) : Paramount City, 8e (562-54-76) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).
LA FEMME FLAMBÉE (All., v.o.) (**) : Parnassiens, 14e (320-30-19).
LA FÊTE DE GION (Jap., v.o.) : 14-Juillet Racine, 6e (326-19-68) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).
FOOTLOOSE (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; UGC Rotonde, 6e (633-08-22) ; UGC Ermitage, 8e (359-15-71) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; V.f. : Grand Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; UGC Montparnasse, 6e (544-14-27) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).
FORBIDDEN ZONE (All., v.o.) : 7e Art Beaubourg, 3e (278-34-15).
FORT SAGANNE (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Français, 9e (770-33-88) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Nations, 12e (343-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Victor Hugo, 16e (727-49-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Wépler, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).
LA FORTERESSE NOIRE (A., v.o.), Colisée, 8e (359-26-46) ; V.f. : Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Miramar, 14e (320-89-52).
FRAULEIN BERLIN (All., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
LES GLADIATEURS DU FUTUR (A., v.f.) : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).
L'HABILLEUR (Ang., v.o.) : Cluny Ecoles, 5e (534-20-12).
LE JUGE (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).
LOCAL HERO (Brit., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; George-V, 8e (562-41-46).
LES MALHEURS DE HEIDI (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Boîte à Films, 17e (622-44-21).
MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; George-V, 8e (562-41-46).
LES MORFALOUS (Fr.) : Gaîté Boulevard, 9e (233-67-06) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23).
NEW YORK NIGHTS (A., v.o.) (**) : Cluny Ecole, 5e (354-20-12) ; UGC Normandie, 8e (359-41-18). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40).
LES NOUVEAUX BARBARES (It., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; George-V, 8e (562-41-46). – V.f. : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Bastille, 12e (307-54-40) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Images, 18e (522-47-94).
OSTERMAN WEEK-END (A., v.o.) (*) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). – V.f. : Gaumont Berlitz, 2e (742-60-33) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27).
PERMANENT VACATION (A., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99).
POLAROID KILLER (Fr.) (**) : Movies, 1er (260-43-99).
PRÉNOM CARMEN (Fr.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).
RETOUR VERS L'ENFER (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Paramount City Triomphe, 8e (562-45-76). – V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).
RUE CASES NÈGRES (Fr.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).
RUSTY JAMES (A., v.o.) : Cinoches, 6e (633-10-82).
SAHARA (A., v.o.) : UGC Normandie, 8e (359-41-18). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; Tourelles, 20e (364-51-98).
LE SANG DES AUTRES (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount Mercury, 8e (562-75-90) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).
SCARFACE (A., v.f.) (*) : Arcades, 2e (233-54-58).
SCÉNARIO DU FILM PASSION (Fr.) : Studio 43, 9e (770-63-40).
STAR 80 (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).
STAR WAR LA SAGA (A., v.o.) : la Guerre des étoiles ; L'empire contre-attaque ; le Retour du Jedi ; Escurial, 13e (707-28-04).
STREAMERS (A., v.o.) : Olympic Balzac, 8e (561-10-60).
STRYKER (A., v.o.) : UGC Danton, 6e (329-42-62) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23). – V.f. : Rex, 2e (236-83-96) ; UGC Ermitage, 8e (359-15-71) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (241-77-99).
TCHAO PANTIN (Fr.) : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Marbeuf, 8e (225-18-45).
TENDRES PASSIONS (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). – V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00).
THE WIZ (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).
TOOTSIE (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

LES FILMS NOUVEAUX

LA FEMME PUBLIQUE (*), film français d'Andrzej Zulawski : Forum, 1er (297-53-74) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvettes, 13e (331-56-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Parnassiens, 14e (320-30-19) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).
LE FOU DU ROI, film français d'Ivan Chiffre : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Danton, 6e (329-42-62) ; UGC Ermitage, 8e (359-15-71) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Lumières, 9e (246-49-07) ; UCG Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; Images, 18e (522-47-94).
NOTRE HISTOIRE, film français de Bertrand Blier : Forum, 1er (297-53-74) ; Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70) ; Gaumont Berlitz, 2e (742-60-33) ; Saint-Germain Village, 5e (633-63-20) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; La Bastille, 12e (307-54-40) ; Athena, 12e (343-07-48) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Les Trois-Murat, 16e (651-99-75) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).
ON PREND LA PILULE ET ON S'ÉCLATE (**), film français de Bob Sanders : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount City Triomphe, 8e (562-45-76) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).
OTE-TOI DE MON SOLEIL (DIOGÈNE), film français de Marc Jolivet : Gaumont Les-Halles, 1er (297-49-70) ; UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Logos, 5e (354-42-34) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08).

LA TRACE (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
TRAHISONS CONJUGALES (Angl., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
LA ULTIMA CENA (Cub., v.o.) : (H. sp.) Denfert, 14e (321-41-01).
UN AMOUR DE SWANN (Fr.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60).
UN BON PETIT DIABLE (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Calypso (H. sp.), 17e (380-30-11).
UN DIMANCHE A LA CAMPAGNE (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Jacques, 14e (589-68-42) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Passy, 16e (288-62-34).
UN HOMME PARMI LES LOUPS (A., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; George-V, 8e (562-41-46). – V. f. : Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Images, 18e (522-47-94).
UN NID AU VENT (Sov., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
VENT DE SABLE (Alg., v.o.) : St-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; Bonaparte, 6e (326-12-12).
VIVA LA VIE (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Montparnasse, 6e (544-14-27) ; UGC Danton, 6e (329-42-62) ; UGC Normandie, 8e (359-41-18) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-42) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).
VIVE LES FEMMES (Fr.) : Arcade, 2e (233-54-58) ; UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; UGC Rotonde, 6e (633-08-22) ; Biarritz, 8e (723-69-23).
V'LA LES SCHTROUMPFS (A., v.f.) : George-V, 8e (562-42-46) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; St-Ambroise, 11e, (700-89-16) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85).
LES VOLEURS DE LA NUIT (Fr.) : Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).
WILLIAM BURROUGHS (A., v.o.) : Olympic, 14e (545-35-38).
YENTL (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; UGC Champs-Elysées, 8e (359-12-15) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81). – V.f. : UGC Boulevard, 9e (246-66-44).

Les festivals

PROMOTION DU CINEMA (v.o.) : Studio 28, 18e (606-36-07), les Voleurs de la nuit.
DIX ANS DE CINÉMA FANTASTIQUE (v.o.) : Escurial, 13e (707-28-04), la Guerre des étoiles ; l'Empire contre-attaque ; le Retour du Jedi ; la Quatrième Dimension ; Dead Zone ; l'Ascenseur (*).
CINÉMA DES ÉTATS BALTES (v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80), 16 h : Personne ne voulait mourir ; 18 h : un Nid au vent ; 22 h : la Forêt de roseaux.
SOIXANTIÈME ANNIVERSAIRE DE LA MGM (v.o.) : Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23), Chantons sous la pluie.
MARX BROTHERS (v.o.) : Action Ecoles, 5e (327-72-07), Une nuit à l'opéra.
ROBERT MITCHUM (v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11), Ça commence à Vera-Cruz ; les Indomptables ; Un si doux visage ; Pendez-moi haut et court.
FESTIVAL MGM (v.o.), Elysées-Lincoln (359-36-14), Hair.
LES NOUVEAUX AS D'HOLLYWOOD (v.o.), Olympic-Marylin, 14e (545-35-38) ; American gigolo.
MARGUERITE DURAS Denfert, 14e (321-41-01), le Camion.
ALFRED HITCHCOCK (v.o) : Action La Fayette, 9e (329-79-89), Soupçons.
JOHN HUSTON (v.o), Olympic, petite salle, 14e (545-35-38), Promenade avec l'amour et la mort.

Les séances spéciales

CASANOVA (de Fellini) (It., v.o.), Templiers, 3e (272-94-56), 22 h 15.
LES CHARIOTS DE FEU (Brit., v.o.), Boîte à films, 17e (622-44-21), 20 h 10.
COUP DE TORCHON (Fr.) (Grand-Pavois), 15e (554-46-85), 20 h.
COUP DE CŒUR (A., v.o.), Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 18 h 20.
LA MAITRESSE DU LIEUTENANT FRANÇAIS (A., v.o.), Boîte à films, 17e (622-44-21) 16 h 10.
MORT A VENISE (It., v.o.), Templiers, 3e (272-94-56), 20 h.
LE PIGEON (It., v.o.), Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77), 24 h.
POSSESSION (**) (It., v.o.), Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77), 24 h.
SATYRICON (*) (It., v.o.), Templiers, 3e (272-94-56), 22 h 15.
LE 7e SCEAU (Suédois, v.o.), Studio-Bertrand, 7e (783-64-66), 16 h.
TAXI DRIVER (**) (A., v.o.), Studio-Bertrand, 7e (783-64-66), Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), 18 h 45.
LES UNS ET LES AUTRES (Fr.), Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 17 h 5.
UN SI DOUX VISAGE (A., v.o.), Calypso, 17e (380-30-11), 18 h.
WILLIAM BURROUGHS (A., v.o.), Olympic-Entrepôt, 14e (545-35-38), 18 h.
XICA DA SILVA (Brés., v.o.), République-Cinéma, 11e (805-51-33), 16 h.

Le Monde

culture

CINÉMA

ALAIN DELON DANS « NOTRE HISTOIRE »

Marketing de la figure

Alain Delon est quatre fois présent sur l'affiche du nouveau film de Bertrand Blier, *Notre Histoire*. Par ordre décroissant : comme figure publicitaire ; comme nom d'acteur *humblement* réduit, décentré et égalisé à équidistance du nom de la partenaire féminine (Nathalie Baye) ; comme producteur ; comme coauteur de l'affiche.

La figure publiciataire est ravagée : poches sous les yeux gonflés d'alcool (on apprendra que c'est de la bière), marques des rides, négligence de la barbe, tout dans le regard mouillé, absorbé dans son propre drame. Mais cette figure publicitaire déficiente est contrebalancée et comme rachetée, toutes ces semaines, par les couvertures des magazines. *Ils assurent le come-back* de la figure triomphante, bronzée, volontaire, qui vous regarde droit dans les yeux en disant bien haut ce qu'il pense (*Paris-Match*) ou au cou duquel les femmes continuent de se jeter avec ravissement (*Elle*). D'un côté, le risque d'une image artistique qui remettrait en cause l'image publique – voilà le jeu et le suspens pour les futurs spectateurs – si, de l'autre côté, l'image publique renforcée ne la réassurait dans ses *capacités de séduction. Cette mise* en balance des deux images annonce le rôle de composition, le numéro d'acteur, et si possible de grand acteur.

Cette feinte déflagration de l'image, cette feinte défiguration doivent représenter un grand fantasme dans la carrière d'un acteur, *spécialement* du séducteur : le fantasme du « tournant », de l'âge assumé et même poussé à bout prématurément, comme un référendum auprès du public pour lui demander : *« Vous m'aimerez encore dans dix ans ? »* Il y a aussi l'impact *spectaculaire – comme une apparition* de foire – du ravage, d'autant plus fort s'il se greffe sur une beauté ou un souvenir de beauté. On se souvient du triomphe de Simone Signoret, jouant à mort sur l'atteinte au *physique et* l'exorcisant (*Madame Rosa*) puis chutant sur la réhabilitation d'une image non pittoresque (*Judith Terpauve*). On se souvient de l'avant-dernière prestation de Paul Newman, jouant lui aussi la carte du pauvre type imbibé (*le Verdict*) *avant de se réintégrer dans* l'image du père en compétition physique gagnée d'avance avec un fils fallot (*l'Affrontement*).

Toute la narration du *Verdict* – la quête *d'une vérité* – visait à restaurer l'image décatie du héros. Dans *Notre histoire, la restauration n'arrive qu'en* fin de course, par la ficelle du cauchemar. La narration est aussi dégradée que son personnage : s'il court à sa perte, le film court après ses personnages qui courent après *leur* histoire, et l'histoire court après sa méchanceté, sa loufoquerie, sa poésie. *C'est un jeu de* colin-maillard dont l'enjeu est presque nul. Un lugubre jeu de massacre.

HERVÉ GUIBERT.

★ *Voir les films nouveaux.*

Rattrapage à Cannes

Tous les refusés de la sélection cannoise ne bénéficient pas d'un rattrapage dans une section parrallèle. Mais quand il s'agit d'un film à stars comme Alain Delon et Nathalie Baye, d'une façon ou d'une autre le Festival ne peut pas s'en passer.

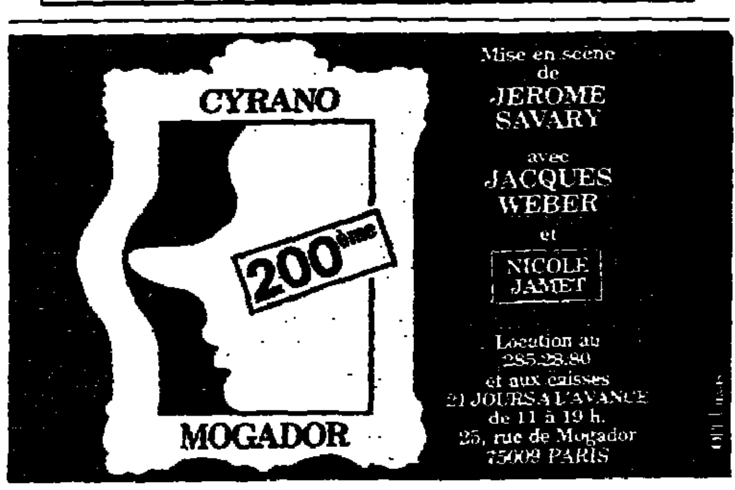
Le film, c'est *Notre histoire*, de Bertrand Blier. Sortie nationale le 16 mai. Le soir même, Alain Delon était au journal de 20 heures sur Antenne 2. Une semaine auparavant, il était apparu dans l'émission « Cinéma, cinéma ».

A minuit aux Ambassadeurs, rue d'Antibes à Cannes, une projection privée réunissait une trentaine de « privilégiés », dont Gérard Depardieu. On aurait pu, pendant la journée, aller dans une salle du Canet, qui programme le film commercialisé. Mais ça fait tout bête d'aller normalement au cinéma quand on est dans un festival.

A la fin, vers les deux heures moins le quart, chacun est rentré chez soi. Un homme en combinaison rouge, un bandeau bleu dans les cheveux rares, dormait sur un strapontin, aussi atonique que Delon dans le film, quand il a bu trop de bière en rêvant d'une idée de la femme. – C.G.







VARIÉTÉS

AFRICA-FÊTE A BALARD

Youssou Ndour le sénégalais et Osibisa le ghanéen

Chaque année, Mamadou Konte organise des nuits mémorables. Il a invité – et fait connaître – tous les grands : Dollar Brand, les Malopoests, Manu Dibango, Akendengue, Sugar Blue, Toure Kounda... Arrivé à dix-sept ans à Paris, ne parlant pas un mot de français pour devenir ouvrier immigré en France, ce fils de paysans qui a rencontré la politique en 1968 et le chanteur *Béranger (la chanson Mamadou m'a dit...*, c'est pour lui), a fait son petit bonhomme de chemin. Ses fêtes, qui rassemblent d'habitude une brochette de musiciens, durent la moitié de la nuit. Il s'est limité cette fois à deux groupes, deux stars : Youssou Ndour Sénégal et Osibisa, groupe nigériano-ghanéen, via Londres. Plus, en introduction, un spectacle de « lamb », cette forme de lutte sénégalaise aussi populaire là-bas que le foot ici, avec ses légendes et ses vedettes, un combat impressionnant *précédé* d'un étrange ballet.

Quand ils sont venus en décembre pour cinq concerts au Phil One, on a frôlé l'émeute. La communauté au grand complet s'est bousculée pour entendre la super star du Sénégal, le tout jeune chanteur Youssou Ndour, et les Super Etoiles de Dakar. A *l'Eldorado, mardi* dernier – autre lieu des musiques noires désormais, – il a encore déchaîné le public. Malgré une sonorisation catastrophique, Youssou Ndour a réussi à remonter le courant, à galvaniser les Sénégalais somptueusement habillés et les Français presque aussi nombreux. Percussions dont le rythme *est proche du reggae, cuivres, piano* électrique, guitare basse accompagnent la voix d'adolescent (d'adolescente presque) de Youssou, cette voix dont les subtilités font chavirer, paraît-il, les « matronnes » là-bas. Une voix aiguë qui appartient à la *lignée des grands griots. Bien qu'elle* n'ait pas la puissance bouleversante *d'un Salif Keita ou de Super Biton.* Son énergie ludique, festive, a presque une dimension mystique (mais les paroles ne sont pas à la hauteur non plus, dit-on, du son).

Dans l'espèce de folie montante qu'installe savamment Youssour Ndour avec la prodigieusdse danseuse *Ndeye Khadi Nian, proprement* déchaînée (obscène ? jamais : libre, transgressive), et Alla Seck, sorte de « fou de Dieu » à l'esprit facétieux, rieur, on voit les billets de banque sortir des poches pour aboutir entre les dents des musiciens. Un grand type élégant, en « costard » blanc impeccable, comme éjecté de la foule, arrive brusquement sur la scène, le temps d'une démonstration rapide *de danse, avant d'être avalé* à nouveau par le public qui en « sort » un autre. Le tama, le tambour d'aisselle à deux peaux, claque et touche les nerfs, faisant bondir les corps jusqu'au ciel. Quelqu'un détache la chaîne qu'il porte au cou pour l'attacher au cou de Youssou Ndour. L'histoire dit qu'un jour, au Sénégal, *ne sachant plus quoi offrir dans son* exaltation, quelqu'un a enlevé tous ses vêtements sur scène.

A Saint-Maur-les-Fossés, dans un petit studio installé au bord de la Marne, *où le groupe enregistrait ces* derniers jours une cassette que Youssou Ndour produit lui-même, il nos a parlé longuement. La fuite en Gambie à treize ans avec un groupe de musiciens (ses parents l'ont fait ramener entre deux gendarmes), les différents groupes avec lesquels il a travaillé avant de fonder le Super *Etoile de Dakar*. L'espèce de révolution qui s'est produit quand les gens ont entendu pour la première fois une musique nourrie des rythmes de toute les ethnies du Sénégal (Wolof, serere, bambara, toucouleur) et des paroles en wolof électrifiées par les *instruments modernes. En 1960* au Sénégal on n'écoutait encore que la musique cubaine ! Youssou Ndour ne joue pas aux vedettes capricieuses, mince, simple, précis, efficace, a un petit côté homme d'affaires, il dirige à vingt-cinq ans, une boîte de nuit, le Thoussioume, où il joue tous les oirs, emploie une *trentaine* de personnes dont ses musiciens, imprésarios et managers. Il semble être à un tournant aujourd'hui, vouloir changer de rythme, pour faire de la recherche, organiser des tournées : « *Je sais que je ne suis pas encore là où je voudrais aller* ».

L'autre star, le géant, c'est Osibisa, une des plus vieilles foramations d'afro-rock : jazz ? rythm'n *blues ? soul ? les africains* sont maîtres pour faire éclater les étiquettes, mélanger les rythmes et les genres. Teddu Osei, le leader du groupe, chanteur, entouré de « grands », dit qu'il joue avec du « feu ». Saxo, flute, trompette, guitare, percussions innombrables, il peut rassembler des foules de 25 000 et même 50 000 personnes ! Le groupe qui a *quitté le Ghana en 1962 pour se* baser à Londres (mais il tourene beaucoup dans le monde) est connu pour une spontanéité sauvage savamment contrôlée, il dégage un magnétisme, une vitalité, une extravagance qui conduit à l'exaltation, à l'hystérie dansante. Osibisa, qui produit à peu près un disque par an dont vingt « tops » aux Etats-Unis, Osibisa qu'on prononce o-see-bee-sa, dans les rappels, signifie rythmes croisés-croisés (criss-cross, intraduisible) qui amène à l'explosion de joie.

CATHERINE HUMBLOT.

★ **Africa fête, samedi 19 mai, à 19 h 30, à l'espace Balard. Les 26 et 27 mai à la salle Rameau à Lyon. Le 30 à Genève, le 1er juin à Bordeaux, le 3 à Rouen, les 5 et 6 à Copenhague, le 7 à Stockholm.**

BRENDA WOOTTON à Bobino

Charme et truculence

Depuis quelques années, Brenda Wootton se produit régulièrement en France et elle s'est taillé une jolie réputation en chantant les ballades traditionnelles de sa Cornouailles natale, de ce sud-ouest des îles Britanniques à laquelle elle reste profondément attachée avec ses falaises, ses brumes et la mer pleine *encore de mystère.*

Brenda Wootton se sent celte dans l'âme et elle le chante d'une voix qui passe du mezzo-soprano à la basse et elle le dit avec son charme et sa truculence. Ce qui ne l'empêche nullement de chanter d'autres musiques généreusement partagées avec les spectateurs.

Après le Théâtre de la Ville et le Printemps de Bourges, voici Brenda *Wootton à Bobino pour une* semaine, avec en première partie la fanfare de Camborne et d'autres invités de cœur.

C. F.

★ Bobino, 20 h 30.

VENTES

Chez Sotheby's à New-York

30 MILLIONS DE FRANCS POUR UN GAUGIN

Pluie de millions de dollars à la vente, mardi soir 15 mai, chez Sotheby's à New-York où a été dispersée la collection impressionniste Wolf-Deyfuss, constituée dans les années 30. Les enchères ont totalisé 39,28 millions de dollars (plus de 300 millions de francs) pour onze peintures et sculptures, mais une seule toile tahitienne de Gauguin « *Mata Mua* », fut payée 3,8 millions de dollars (30,5 millions de francs), pour le compte du baron von Thyssen.

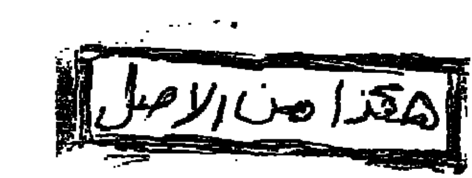
Un pastel de Degas « *Mary Cassat visitant le Louvre* », a atteint 2,5 millions de dollars (20 millions de francs) et une « *Cathédrale à Rouen* », de Monet, une somme équivalente. Un paysage de Van Gogh « *la Robine du Roi* » a fait 1,7 *millions* de *dollars* (14 *millions* de francs). Deux sculptures de Maillol, dont un groupe de « *Trois nymphes* », ont été payés 1,1 millions de dollars (9,3 millions de francs chacune) et « *le Portrait d'une jeune femme en corsage* » par Modigliani, une somme équivalente.

Mercredi, « *Christie's à New-York* », une œuvre de Modigliani devait enregistrer un record supérieur, puisque « *la Jeune fille aux tresses* » a été acquise par la galerie Perls 1,65 *millions* de dollars (9 millions de francs). Un Manet, « *Portrait de Mme Brunet* », a réalisé 2,2 millions de dollars (18,7 millions de francs) lors de la même vente.

■ *ACCORD FRANCO-NIGÉRIAN.* – **Un accord culturel, scientifique et technique franco-nigérian a été signé mercredi 16 mai à Paris par le ministre français de la coopération, M. Christian Nucci, et le ministre nigérian de la culture et de l'information, le général Omeruah. Il prévoit notamment l'échange d'informations, d'experts, de chercheurs, d'enseignants, de techniciens, d'étudiants, dans les domaines de l'éducation/formation, des sciences et des techniques.**

Un protocole d'accord est d'autre part en préparation pour fixer le statut des coopérants et donner une existence légale aux établissements scolaires français installés au Nigéria.





هكذا من الاصل

COMMUNICATION

LA 24e ROSE D'OR DE MONTREUX

Esprit d'Averty, où es-tu ?

Montreux. – Les vidéo-clips sont-ils de nature à renouveler le style des variétés à la télévision ? La question était implicitement posée à l'occasion du colloque organisé à Montreux, en Suisse, sur ce phénomène venu d'outre-Atlantique, dans le cadre de la vingt-quatrième Rose d'or, qui s'est tenue du 10 au 16 mai.

Plus de dix-huit millions de foyers américains reçoivent déjà, en effet, la chaîne de télévision MTV (Music Television) qui diffuse, 24 heures sur 24, des vidéo-clips en stéréo. C'est un peu l'anti-« télévision de papa » dont le style relève, la plupart du temps, de ce qu'il est convenu d'appeler « les variétés ». La Rose d'or étant la compétition annuelle agréée par l'UER (Union européenne de radiodiffusion), réservée à ce genre d'émissions, Montreux 84 se devait d'être attentive au phénomène. Les « clips » étaient aussi au programme des projections...

Mais en attendant la création éventuelle d'un prix spécial réservé

De notre envoyé spécial

aux vidéo-clips, la Rose d'or 1984 innovait en s'ouvrant, à titre d'essai, aux producteurs indépendants, c'est-à-dire à des maisons de production qui ne sont pas des organismes de service public. Sur douze propositions, six ont été retenues et diffusées l'avant-dernier jour du Festival. Cette ouverture n'est pas fortuite : elle prend acte du fait que « *les organismes de service public délaissent de plus en plus*, comme le notait dans son discours d'ouverture M. Léo Schürmann, directeur général de la Société suisse de radio-télévision, *la production de programmes de variété, trop onéreuse, ou cherchent des partenaires extérieurs pour coproduire dans ce genre* ». Il appartiendra au nouveau secrétaire général de la Rose d'Or, M. Guillaume Chenevière – qui succède à M. Frank R. Tappolet, « inventeur » du Festival TV de Montreux – de tirer les leçons de cette expérience.

C'est un fait que sur les trente-quatre émissions présentées par la trentaine de pays représentés, on compte sur les doigts d'une seule main celles qui osent – grâce aux larges possibilités de l'électronique – proposer un spectacle de variétés qui rompe avec les canons classiques : shows monotones, décors sophistiqués, prises de vues sans imagination, applaudissements de circonstance. A telle enseigne que, dans ce désert d'imagination, l'humour britannique à la Benny Hill (on a pu en voir des spécimens sur FR 3) a permis au moins aux festivaliers de se détendre.

Montreux n'a jamais très bien réussi à la télévision française depuis près d'un quart de siècle que se tient cette compétition : une seule Rose d'or, en 1966, accordée à l'ORTF pour *l'Arroseur arrosé* et une seule Rose de bronze en 1968 pour *Bécaud et Co*, contre cinq Roses d'or pour les Britanniques et trois pour les Américains. Et cela n'était pas la sélection envoyée cette année par TF 1, A 2 et FR 3 – dont le *Dorothée show* du Noël 83, même sous-titré en anglais – qui pouvait renverser la tendance.

Plusieurs pays font l'effort de présenter des œuvres vraiment télévisuelles, dans lesquelles les dialogues sont presque superflus : ce fut le cas des Finlandais (dans une séquence – primée – tournant la guerre en dérision), de Prague (avec une comédie-ballet bien montée) et surtout de la NOS néerlandaise qui, avec son *Banana Split Show*, a présenté quelques gags assez réussis, dans le genre « caméra invisible ».

Mais la surprise de cette vingt-quatrième Rose d'or aura été l'émission sélectionnée par la télévision roumaine. Tous les trucages et découpages électroniques ont été ici exploités comme ils devraient l'être plus souvent, ainsi que le synthétiseur d'images et les effets en trompe l'œil qui, bien employés, peuvent constituer un spectacle télévisuel vraiment spécifique. Le fait que le réalisateur soit néerlandais ne diminue en rien le mérite de l'équipe technique de Bucarest, qui a réussi là une œuvre exemplaire.

Mais une hirondelle ne fait pas le printemps. Il est vrai que la télévision française elle-même, qui dispose désormais, à travers la SFP au moins, des moyens techniques nécessaires à ce genre de production, ne se bouscule pas pour en faire bénéficier les émissions de variétés. Esprit d'Averty, où es-tu ?

CLAUDE DURIEUX.

Le palmarès

- **Rose d'or : « I am a hotel » (Je suis un hôtel), de Mark Shekter, pour la Canadian Broadcasting Corporation, télévision d'Etat canadienne-anglaise.**
- **Rose d'argent : « Raw war - The military might of independent Finland meets the ennemy » (La guerre crue - la puissance militaire de la Finlande indépendante affronte l'ennemi), réalisée par Kari Heiska, de la Radiotélévision finlandaise.**
- **Rose de bronze : « Musicomicolor », de la Radiotélévision belge (l'émission a reçu en outre de prix de la presse).**

Le projet de satellite au Luxembourg

LA CLT ADRESSE UNE MISE EN GARDE AU GOUVERNEMENT DU GRAND-DUCHÉ

Le conseil d'administration de la Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion (CLT) a approuvé, mardi 15 mai, à l'unanimité des votants, une résolution qui adresse une sévère mise en garde au gouvernement du Grand-Duché. Il « *demande instamment au gouvernement de surseoir d'ici à l'automne à toute nouvelle initiative* » concernant le projet d'un satellite de télécommunication et de télédifusion proposé par la société américaine Coronet.

Si la CLT – qui a refusé de participer à ce projet jugé concurrent du programme français TDF 1 auquel elle est associée – a durci soudainement sa position à l'égard des autorités du Grand-Duché c'est parce que celui-ci serait sur le point d'accorder une concession à Coronet. Le Conseil d'Etat du Luxembourg a, en effet, rendu récemment un avis, certes mitigé, mais qui n'interdit pas au gouvernement d'accorder à d'autres que la CLT la possibilité d'exploiter des fréquences de radiotélévision.

La concession, en fait, ne serait pas directement accordée à la société américaine, mais par l'intermédiaire d'une raison sociale-écran, en voie de constitution, la Société luxembourgeoise des satellites, dont les actionnaires majoritaires seraient des investisseurs tels que des Caisses de retraite et d'épargne luxembourgeoise.

Le ton et la rudesse de la résolution de la CLT ne s'expliquent pas seulement par le caractère concurrent des deux projets. Plusieurs membres de son conseil d'administration sont aussi sensibles aux conséquences très lourdes – pour l'avenir des télécommunications européennes, dont les monopoles seraient menacés – qu'aurait une décision du Grand-Duché en faveur d'intérêts américains.

LE PRIX ALBERT-LONDRES A JEAN-MICHEL CARADEC'H

Le prix Albert-Londres, traditionnellement décerné le 16 mai – date anniversaire de la disparition, en 1932, du célèbre grand reporter – a été attribué, pour l'année 1984, à M. Jean-Michel Caradec'h, trente-quatre ans, de *Paris-Match*, au deuxième tour de scrutin, pour l'ensemble de ses reportages, notamment au Salvador, à Beyrouth et au Nigéria.

Des voix sont allées à MM. François Hauter *(le Figaro)* et Bertrand Gallimard-Flamigny *(Journal de Genève)*.

L'année 1984 marque aussi le centenaire de la naissance d'Albert Londres, le 1er novembre 1884 à Paris. C'est pourquoi, mardi 15 mai, M. Jacques Toubon, député, maire du treizième arrondissement de Paris, a dévoilé une plaque commémorative, avenue de Choisy.

Pour leur part, les éditions Christian Bourgois, qui ont déjà publié les principaux reportages d'Albert Londres, ressortent deux titres de lui dans la collection « Grands Reporters » : il s'agit du livre *Le juif errant est arrivé*, qui dénonce en 1929 les pogroms en Europe de l'Est, et d'un inédit de 1922 après son premier voyage en Chine : *la Chine en folie* et *Mourir pour Shanghai*. Enfin, une médaille commémorative sera éditée par l'hôtel des Monnaies.

A Paris

Un administrateur judiciaire nommé à la tête de Fréquence Gay

Les querelles intérieures ont conduit Fréquence Gay, la radio privée parisienne homosexuelle, devant la justice. Ce fut d'abord la démission, à la suite de l'assemblée générale du 3 janvier, du président de l'association exploitant la station, Mme Geneviève Pastre. Le 8 janvier, une nouvelle assemblée générale renouvelle le conseil d'administration, qui élit le lendemain son bureau. Le nouveau président, M. Julien Blanchet, directeur de la station, part en voyage et donne délégation pour la durée de son absence, du 29 avril au 13 mai à une autre femme, Mme Maria di Giovani, vice-présidente. Cette dernière convoque alors le conseil d'administration pour le 4 mai. Ce conseil décide de suspendre à titre provisoire quatre-vingts des cent vingts membres de l'association, sans que ceux-ci aient été avisés et sans qu'ils aient pu fournir des explications.

Me Marie-Christine Deluc, avocat de Mme di Giovani, engage un référé pour demander qu'il soit interdit aux « suspendus » de pénétrer dans les studios et de procéder à des émissions sur la fréquence de la station... La défense, devant M. Jacques Charlot, vice-président du tribunal de Paris, Mes Gérard Serfaty et Dominique Jourdain, a soutenu, mercredi 16 mai, que la requérante n'était pas qualifiée pour agir. Et le magistrat a constaté que les conditions dans lesquelles M. Blanchet et Mme di Giovani ont été portés à la tête de l'association « *sont des plus contestables* » et qu'il apparaît que « *les organes d'administration de l'association sont dans l'incapacité d'assurer une gestion normale* ».

En conséquence, il a désigné Me Zecri, à titre d'administrateur provisoire, pour trois mois, avec mission d'assurer la gestion, de convoquer, dans les meilleurs délais, une assemblée générale ayant notamment à l'ordre du jour la désignation des membres du conseil d'administration et de prendre des mesures utiles pour mettre en place les organes de gestion.

TOURISME

Havas-Tourisme quitte le Syndicat des agents de voyages

Havas-Tourisme vient de décider de quitter la Syndicat national des agents de voyage (SNAV). Cette décision intervient après la prise de position de M. Jean-Claude Murat, président du SNAV, critiquant le « contrat de garantie » offert récemment aux consommateurs par Havas-Voyages, filiale d'Havas-Tourisme, et les critiques de l'INC (Institut national de la consommation) affirmant que ce « *contrat* » ne « *correspond qu'à l'application de la réglementation* » datant de 1982 (*le Monde* du 16 mai).

Dans une lettre adressée à M. Murat, le président d'Havas-Tourisme, M. Pierre Dauzier, estime que c'est « *une contre-vérité manifeste d'affirmer*, comme le fait M. Murat, *que le contrat existe de par la loi, dans toutes les agences* ». M. Dauzier poursuit : « *L'arrêté du 14 juin 1982 n'a été suivi, dans la pratique, d'aucune modification du comportement des agences, car les compagnies d'assurance ont, jusqu'à présent, systématiquement refusé d'assurer le risque dans le cadre de la responsabilité civile professionnelle.* »

Havas-Tourisme est, avec 8 % du total des cotisations, le plus important adhérent du SNAV.

RADIO-TÉLÉVISION

Jeudi 17 mai

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Feuilleton : l'Homme de Suez.
De P. Gaspard-Huit, réal. C.-Jaque. Avec G. Marchand, H. Franck, R. Palacios...
Lesseps devient le principal conseiller de Saïd, mais son influence grandissante sur le nouveau souverain suscite de vives inquiétudes en Angleterre, pour laquelle le Proche-Orient est chasse gardée. Feuilleton d'aventures.

21 h 35 Contre-enquête.
Emission d'Anne Hoang.
Fenêtres sur cour : *la découverte d'un squelette au troisième étage d'un immeuble ;* Véhicule du racisme : *violence verbale dans un autobus ;* Vol au-dessus d'un nid de corbeaux : *autour d'une lettre anonyme et d'un téléphone ;* Le faux coupable : *un homme soupçonné de meurtre. Le petit magazine des invraisemblances de la vie, des faits divers s'améliore.*

22 h 30 Histoires naturelles.
Emission d'E. Lalou, I. Barrère et J.-P. Fleury.
Un chasseur en habit vert ou une ballade... irlandaise.

23 h 10 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Série : La saga du Parrain.
D'après le roman de M. Puzo, réal. F. Ford Coppola. Avec Al Pacino, R. Duval, D. Keaton...
Roth veut faire assassiner Michael, mais il ignore que ce dernier est au courant du projet. En attendant, son garde du corps liquide Johnny Ola. Un grand film démultiplié en feuilleton sur la Mafia américano-sicilienne.

21 h 40 Alain Decaux : L'histoire en question.
Hitler mourra le 20 juillet 1944, réal. J.-C. Dudrumet.
L'historien du petit écran raconte les deux premières tentatives d'élimination de Hitler les 11 et 15 juillet 1944. Le 19 juillet de la même année, un homme est convoqué au quartier général du Führer. Le 20 juillet à 6 heures, ce personnage quitte son domicile à Berlin et prend l'avion. Alain Decaux suit l'affaire heure par heure...

22 h 55 Journal.

23 h 15 Bonsoir les clips.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Cinéma : Enquête sur un citoyen au-dessus de tout soupçon.
Film italien d'E. Petri (1969), avec G.M. Volonte, F. Bolkan, G. Santuccio, A. Dominici, O. Orlando. (Rediffusion).
Un commissaire mégalomane et impuissant sexuel a tué sa maîtresse. Nommé à la tête de la police politique, et s'estimant intouchable, il fait découvrir volontairement les preuves de sa culpabilité. Ce cas pathologique (Gian Maria Volonte donne au personnage un relief saisissant) est le véritable sujet d'un film traitant, par ailleurs, avec pas mal d'ambiguïtés, les problèmes politiques italiens, la tentation du fascisme.

22 h 30 Journal.

22 h 55 Parole de régions.
La Provence-Côte d'Azur-Corse parle d'elle-même.

23 h Un, deux... ou trois ?
Jeu cinéma.

23 h 5 Prélude à la nuit.
Un Américain à Paris, *de Gershwin, par l'Orchestre philharmonique de Lorraine, dir. E. Krivine.*

23 h 25 Les nuits du cinéma.
En direct de Cannes.

FR 3 - PARIS-ILE-DE-FRANCE

17 h 5 Histoire de France en BD.
17 h 10 Les Gasconnettes.
17 h 20 Méthodes de l'élevage en montagne.
17 h 50 Savais-tu que ?... (le pétrole ou la mémoire de la terre).
18 h 5 Feuilleton : Dynastie.
18 h 55 Atout Pic.
19 h Informations.
19 h 35 Feuilleton : l'Enéide.
19 h 50 L'ours Paddington.

FRANCE-CULTURE

20 h Les enjeux internationaux.
20 h 30 Le conquérant des mots perdus, de D. A. Kergal (2e partie : « Tes jours sont comptés, pesés, divisés »). Avec J.-N. Sissia, P.-F. Pistorio, J. Taouss...
22 h 10 Disques.
22 h 30 Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 Concert (en direct du Théâtre des Champs-Elysées) : *Symphonie n° 90 en ut majeur*, de Haydn, *Concerto pour piano et orchestre en ut mineur*, de Mozart, *Symphonie n° 1 en ut majeur*, de Beethoven par l'Orchestre du dix-huitième siècle, dir. F. Brüggen, sol. J. Gibbons, pianoforte.
22 h 34 Les soirées de France-Musique : « Musique entre amis – dédicaces du cœur » ; œuvres de Mozart, Brahms, Fauré, Tchaïkovski, Wagner, Schumann, Ravel, Prokofiev.

Vendredi 18 mai

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

11 h 30 TF 1 Vision plus.
12 h Le rendez-vous d'Annik.
12 h 30 Atout cœur.
13 h Journal.
14 h Série : le Secret des Flamands.
14 h 55 Temps libres.
Emission de J.-C. Narcy.
Spécial nature.

17 h Destination France : D'un département à l'autre.
Magazine d'Yves Gauthier, Christian Duroc et François Saint-Félix.
A la découverte des ressources touristiques de la France : les Bouches-du-Rhône.

17 h 25 Le village dans les nuages.
Emission pour les enfants, de Christophe Izard.
Une nuit mouvementée : Phyl, Phol et Phollet ; Pilou le kangourou.

17 h 45 Série : Cher inspecteur.
18 h 15 Presse-citron.
Magazine des adolescents.
18 h 25 Microludic.
Emission animée par Jean-Claude Laval.
Le rendez-vous des passionnés des jeux vidéo.
18 h 50 Jour J.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 40 Les petits drôles.
20 h Journal.
20 h 35 Variétés : les Vainqueurs.
Emission d'Yves Mourousi et Michel Rieussec.
Avec le groupe Téléphone, B. Menez, G. Moutagné, Harry Bellafonte et G. Zamphir....

21 h 50 Haroun Tazieff raconte « sa » Terre.
Haroun Tazieff et les volcans.
Le Kituro, le Niragongo, l'Etna, l'Erebus, etc. La splendeur du phénomène éruptif par le célèbre volcanologue qui consacra près de trente-cinq années aux activités terrestres et géologiques. Des belles images, des commentaires hautement compétents.

22 h 45 Branchés musique : 22 v'la le rock.
Emission de J.-B Hebey.
23 h 30 Journal et cinq jours en Bourse.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 Antiope.
11 h Golf.
Tournoi open à Saint-Cloud.
12 h Journal (et à 12 h 45).
12 h 10 Jeu : L'Académie des neuf.
13 h 35 Feuilleton : La vie des autres.
13 h 50 Aujourd'hui la vie.
Message reçu...
14 h 55 Série : Vegas.
15 h 45 Reprise : Alain Decaux, l'histoire en question.
Hitler mourra le 20 juillet 1944 (diffusé le 17 mai).
17 h Itinéraires.
Inde : Bénarès, aux sources de la musique indienne.
17 h 45 Récré A 2.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 40 Le théâtre de Bouvard.
20 h Journal.
20 h 35 Série : Les cerfs-volants.
D'après le roman de R. Gary, adapt. Ch. Rémy et P. Badel, réal. P. Badel. Avec A. Gautier, J. Penot, R. Varte, J-M. Thibault.
Dans les années 30, Ludo, âgé de dix ans, tombe amoureux de Lila, jeune aristocrate polonaise. La distribution sert admirablement l'œuvre de Gary. La justesse du jeu aide à la véracité des situations multiples.

21 h 40 Apostrophes.
Magazine littéraire de B. Pivot.
Sur le thème : par admiration ? Sont invités : Gilbert Martineau (Lord Byron, la malédiction du génie), *Gabriel Matzneff* (la Diététique de lord Byron), *Reine-Marie Paris* (Camille Claudel), *Claude-Jean Philippe* (Roman du cinéma), *Olivier Todd* (Jacques Brel, une vie).

22 h 50 Journal.

23 h 5 Ciné-club : le Cuirassé Potemkine. Cycle : le cinéma dans l'histoire.
Film soviétique de S. M. Eisenstein (1925), avec A. Astonov, V. Barsky, G. Alexandrov, M. Gomarov, Repinkova (Muet. N.).
En 1905, les marins d'un cuirassé de la flotte russe, en rade d'Odessa, refusent de manger de la viande avariée et se mutinent. Ils fraternisent avec la population. Rappel d'un événement historique pour une épopée révolutionnaire selon les conceptions cinématographiques d'Eisenstein. Entre autres scènes célèbres, le massacre des civils sur le grand escalier d'Odessa, lors de la répression. Un chef-d'œuvre, reconnu dans le monde entier.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

17 h Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions.
19 h 55 Dessin animé : Inspecteur Gadget.
20 h Les jeux.
20 h 30 D'accord, pas d'accord (INC).
20 h 35 Vendredi : Spécial Festival de Cannes.
Emission proposée par André Campana et Philippe Gildas.
Le cinéma à l'épreuve de l'actualité. Avec Françoise Giroud, Francis Girod et la participation de R. Bohringer, J. Perrin, V. Mairesse.
21 h 50 Journal.
22 h 15 Mankiewicz : Working in Hollywood.
L'un des grands cinéastes américains, metteur en scène génial de la Comtesse aux pieds nus. *L'art de l'ambiguïté du jeu de massacre.*
23 h 5 Parole de régions.
La région Provence-Côte d'Azur-Corse parle d'elle-même.
23 h 10 Un, deux... ou trois ?
Jeu cinéma.
23 h 15 Prélude à la nuit.
West Side Story, *de Bernstein, par l'Orchestre philharmonique de New-York, dir. L. Bernstein.*
23 h 40 Les nuits du cinéma.
En direct de Cannes.

FR 3 - PARIS-ILE-DE-FRANCE

17 h 5 L'histoire de France en BD.
17 h 10 Un musicien, un instrument (Yves Hasselmann).
17 h 20 Sans rime ni prisons.
17 h 30 Magazine : Thalassa.
18 h Magazine du rock : Rocking chair.
18 h 30 Ecoutez votre siècle (production IRCAM).
18 h 55 Atout PIC.
19 h Informations.
19 h 35 Feuilleton : l'Enéide.
19 h 45 L'ours Paddington.

FRANCE-CULTURE

7 h Matinales.
8 h *Les chemins de la connaissance :* les visages de Pierre Jean Jouve ; à 8 h 33, Max Weber, Georf Simmel et la ville.
8 h 50 Echec au hasard.
9 h 5 Matinée du temps présent : Science-technique-société.
10 h 30 *Le texte et la marge.*
10 h 50 Musique : recherche et création sonore à la radio [et à 14 h 50 et 21 h 50].
12 h 5 Agora.
12 h 45 Panorama : la justice.
13 h 32 On commence... *Gilberte Tsaï et des enfants comédiens pour un spectacle au TEP.*
14 h 10 Un livre, des voix : *Tarakan*, de Leonid Minor.
16 h 3 Radio-Canada présente : la pelleterie en Amérique du Nord.
16 h 30 Les rencontres de Robinson.
18 h 30 Bonnes nouvelles, grands comédiens : *Une carrière manquée* et *Premiers droits d'auteurs*, d'Elie Wiesel.
19 h 30 Les grandes avenues de la science moderne : la chiralité, avec le professeur Pierre Auger.
20 h Histoire-actualité.
20 h 30 Relecture : Blaise Cendrars.
21 h 50 Recherche et création sonore à la radio.
22 h 30 Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

2 h Les nuits de France-Musique : Birgit Nilsson ; œuvres de Wagner, Gounod, Puccini, Berwald, Sibelius, Gershwin.
7 h 10 Actualité du disque.
9 h 5 *Le matin des musiciens :* œuvres de Beethoven, Mozart, Roussel, Bancquart, Bach par le Trio à cordes de Paris.
12 h 5 Concert : œuvres de Berlioz, Beethoven, Ravel, Debussy, par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. G. Amy, sol. J.-F. Heisser, piano.
13 h 32 Les chants de la terre.
14 h 2 Repères contemporains : semaine de musique norvégienne ; œuvres de Kolberg, Gernoeten, Hovland.
14 h 30 Les enfants d'Orphée.
15 h L'après-midi des musiciens : Naples et Napolitains ; œuvres de Paisiello, de Simone, Rossini, Mercadante, Bellini, Liszt, Mendelssohn.
18 h 5 L'imprévu.
19 h *Le temps du jazz :* le clavier bien tempéré ; Intermède ; Feuilleton *Tout Duke.*
20 h Présentation du concert.
20 h 20 Concert (émis de Stuttgart) : *Missa solemnis*, de Beethoven par l'Orchestre symphonique de la radio de Stuttgart, dir. Helmut Rilling, sol. R. Falcon, J. Hamari, E. Buechner, T. Fox.
22 h 20 Les soirées de France-Musique : *Un clin d'œil* ; à 23 h 10, Musiques entre amis, dédicaces du cœur : œuvres de Schubert, Mozart, Rachmaninov, Beethoven, Poulenc.





Le dixième anniversaire de l'ESSEC à Cergy-Pontoise

Il y dix ans, l'Ecole supérieure des sciences économiques et commerciales (ESSEC) s'installait dans des locaux modernes au centre de la ville nouvelle de Cergy-Pontoise. A l'époque, la cité, pari des urbanistes des années 60, ne comptait que quelques habitants, des bâtiments administratifs et un centre commercial. Les élèves découvrent alors la vie dans le Nord-Ouest parisien, loin des quartiers estudiantins, territoire de l'Ecole depuis sa formation au début du siècle.

En 1984, la ville nouvelle est devenue une agglomération de plus de cent mille habitants, facilement accessible de Paris en voiture ou en train. L'Ecole aussi s'est développée. Elle est devenue le groupe ESSEC, comprenant, à côté de l'Ecole de formation des gestionnaires, un Institut de gestion internationale agro-alimentaire, un Institut de management hôtelier international et une Ecole de praticiens du commerce international (EPSCI).

Au total, près de mille deux cents élèves, dont plus des deux tiers à l'ESSEC, fréquentent les locaux de Cergy pour devenir les futurs managers des entreprises industrielles et commerciales de demain.



Dessin de PLANTU.

Un enseignement à la carte pour les futurs managers

COMME tous les midis, le grand hall de l'ESSEC s'anime. Des étudiants, en transit entre leur salle de cours et le restaurant universitaire, se rencontrent. Projecteur de diapos et tableau à l'appui, quelques responsables du BDE (Bureau des élèves) tentent de capter l'attention de leurs camarades. « *L'ESSEC sera, cette année, l'unique grande école à offrir une soirée exceptionnelle dans le cadre prestigieux de l'Opéra.* » Un montage sonore accompagne les propos de l'orateur, qui présente les ballets de la soirée de gala du 8 juin. Des étudiants désertent la cafétéria du premier étage et envahissent les marches de l'escalier. Ils écoutent les explications et semblent prendre *note des tâches que demande l'organisation du trentième gala. « Il faut coller des affiches, préparer des* mailings, *assurer l'accueil...* »

Hélène, jeune élève de première année, avoue qu'il lui sera difficile de consacrer du temps à ces opérations. « *Je m'occupe déjà des Mardis de l'ESSEC* », explique-t-elle en vantant l'association qui organise des rencontres-débats avec des syndicalistes, des personnalités politiques ou des responsables d'entreprise. L'accent du Sud-Ouest trahit les origines toulousaines de la jeune fille. Un bac C, brillamment obtenu, une seule année de classe préparatoire au haut enseignement commercial, et Hélène était reçue au concours d'entrée de plusieurs écoles de commerce. « *J'ai choisi l'ESSEC plutôt que d'autres formations*, raconte-t-elle, *car j'avais entendu parler de l'ambiance de l'école. J'étais attirée par la vie associative et par la multitude de possibilités offertes aux étudiants dans le choix de leurs activités.* » Au terme de sa première année d'études, Hélène ne renie pas son choix. Quelques cours lui ont semblé un peu *abstraits, mais dans l'ensemble* elle est satisfaite. Elle regrette toutefois de ne pas avoir fait assez « *d'études de terrain, de concret, pour changer un peu des statistiques ou de la comptabilité financière* ».

A l'ESSEC, la scolarité se divise en deux périodes de durée inégale : un premier cycle d'un an, baptisé « tronc commun », et une spécialisation au choix des étudiants d'une *durée de deux ans. Pour le directeur* de l'école, M. Dominique Xardel, l'année de tronc commun, avec ses cours obligatoires, est importante. « *C'est au moment de leur arrivée à l'ESSEC que les étudiants ont besoin d'apprendre, de façon intensive, à manier les concepts de base dans toutes les disciplines de la gestion des entreprises : comptabilité, finances, marketing, sciences humaines, droit des affaires...* », explique le directeur.

Hélène, comme Hervé, un autre élève de première année, reconnaissent toutes ces nécessités et comprennent qu'ils ont besoin d'améliorer leur culture générale. « *Mais après des années de lycée et le bachotage des prépas, on aspire à découvrir des disciplines nouvelles, à effectuer des tâches plus proches de la vie réelle dans les entreprises* », avoue Hervé. Avec d'autres camarades de promotion, ils s'inquiètent de « *l'augmentation de la charge de travail en première année* » et d'un possible échec à l'une des épreuves de fin de « tronc commun ».

Selon des enseignants, le contrôle s'est « *légèrement renforcé* » au cours de la scolarité. Il ne s'agit pas de sanctionner les élèves, mais de « *faire entrer dans les mentalités que l'accès à une grande école n'assure pas une rente de situation* ». Doyen du corps enseignant permanent, M. Alain Sallez, responsable du département environnement, estime que les futurs managers doivent acquérir des connaissances précises en sciences humaines, dans les disciplines de gestion comme en langues vivantes. « *Le tronc commun facilite le travail en petits groupes et permet une pédagogie plus personnalisée.* » Selon lui, c'est au cours de la première année que les élèves doivent acquérir la compréhension de phénomènes de l'entreprise. C'est à ce moment que « *l'on forme des gens ouverts sur les connaissances, aptes à comprendre qu'ils ne peuvent pas travailler sans les autres partenaires de l'entreprises* ».

Liberté de choix des cours

A l'issue du tronc commun, les élèves de l'ESSEC disposent de deux années pour acquérir une spécialisation dans le domaine de leur choix. « *La notion de choix est importante à l'école*, assure Patrick, élève de troisième année. *Une grande liberté nous est laissée. La direction nous fournit un catalogue trois semaines avant le début des cours et nous devons fixer nous-mêmes, en toute indépendance, les secteurs économique, financier ou juridique vers lesquels nous nous orientons.* » Selon le directeur, l'obligation du choix est une constante dans la vie des affaires. « *Notre pédagogie, inaugurée il y a une douzaine d'années, permet à chaque élève d'orienter ses études et ses travaux selon ses goûts personnels et ses projets d'avenir* », précise M. Xardel.

Une liberté dont Hélène pourra jouir dès la prochaine rentrée, après avoir effectué son « stage ouvrier » *obligatoire à la fin de la première* année. Les stages (ouvrier, commercial ou d'application) rythment la vie des élèves au cours des trois années et leur apportent une *connaissance de la réalité des entreprises* et de leur environnement. Les possibilités de stages sont multiples. Les panneaux d'affichage, situés près des boîtes aux lettres des élèves, comportent de nombreuses propositions.

Entre la gérance pendant un mois d'un comptoir d'une chaîne de magasins d'alimentation ou un poste dans une usine de montage, Michel, élève de première année, a opté pour une troisième possibilité. Grâce aux relations internationales tissées par l'école, il a pu obtenir un stage à l'étranger. « *Au mois d'août, j'irai trier les pêches dans une grande exploitation de Californie* », confie-t-il avec un large sourire. L'idée le séduit, il s'avoue ravi de pouvoir mettre en pratique son anglais et de découvrir, « *sur le terrain, la réalité de la reprise économique aux Etats-Unis* ».

A l'ESSEC, on n'a pas peur des voyages, voire des expatriations pour plusieurs mois. En 1983, deux cents élèves ont effectué des stages à l'étranger. *Le plus fort contingent* a travaillé en Californie, une trentaine ont été au Texas, trente-cinq au Japon, six au Brésil, et les autres dans des pays d'Extrême-Orient et *en Afrique*.

Pour M. Julien Coudy, directeur général du groupe ESSEC, « *l'ouverture internationale représente une orientation nécessaire* ». *Les échanges avec les universités* étrangères permettent aux étudiants de suivre des cours dans des établissements nord-américains ou japonais.

SERGE BOLLOCH.

(Lire la suite page 37.)

La ville nouvelle commence à vivre

LA réussite de la ville nouvelle de Cergy-Pontoise (Val-d'Oise) tient à ses concepteurs, qui, *en s'éloignant de l'aspect* traditionnel d'une ville, ont su se garder d'une architecture trop futuriste. Un pari trop hardi aurait découragé la clientèle et fait brandir encore plus haut les fourches paysannes. Le choc n'opéra vraiment qu'à la première construction réalisée à Cergy-Pontoise : la préfecture. Conçue par Henry Bernard, le bâtiment se dresse en plein champ, comme une pyramide inversée. Cristallisant tout le mécontentement né de la création de la ville nouvelle, cette innovation fut suivie par des opérations beaucoup plus traditionnelles. Cergy-Pontoise désormais passait mieux.

Décidée en 1965 dans le schéma directeur d'urbanisme de la région parisienne (en même temps qu'était créé le département du Val-d'Oise après le découpage électoral de la Seine-et-Oise), la ville nouvelle de Cergy-Pontoise a aujourd'hui presque vingt ans et 120 000 habitants, dont 54 000 dans les quatre nouveaux quartiers façonnés de toutes pièces. A terme, dans dix ans, elle comptera 200 000 habitants. L'inauguration, le 17 avril dernier par M. Pierre Mauroy, du centre-ville, dernière étape dans l'élaboration de Cergy, apparaît comme la consécration de « *vingt années d'efforts* », selon les termes de M. Hubert Renaud, maire depuis plus de trente ans de Cergy-village, une des communes-supports de la ville nouvelle. Vingt années d'efforts, de luttes, de discussions, de manifestations, d'altercations ; mais déjà aussi vingt années de souvenirs pour ceux qui, se croyant oubliés sur leurs terres agricoles en limite du Vexin français, ont vu, en 1965, arriver une race d'hommes qu'ils ne connaissaient pas, celle des arpenteurs qui promettaient de faire d'eux de véritables citadins.

Car Cergy-Pontoise n'est pas née *ex nihilo*. La ville s'est implantée à trente kilomètres au nord-ouest de la capitale sur un territoire de 11 000 hectares – la superficie de Paris – occupé déjà par quinze communes et villages anciens disposés en amphithéâtre le long de la boucle de l'Oise – avant qu'elle ne se jette dans la Seine – sur le plateau de Puiseux et les coteaux de Cergy et de l'Hautil. A l'intérieur de la boucle : la base de loisirs et le parc de Neuville.

Entre ces communes, des terres, des champs plantés de betteraves et qui, destinés à recevoir les nouveaux quartiers de Cergy-Pontoise, prenaient soudain le nom bizarre de « zone d'agglomération nouvelle ».

Faire une ville en trente ans, c'était le pari un peu fou des années 60. On était alors en pleine période d'expansion, et Paris, ses lumières, ses salaires plus élevés qu'ailleurs, attirait encore les provinciaux. Rapidement, les prévisions dépassèrent les possibilités d'accueil de la capitale et même de la banlieue. On parlait alors de quatorze millions d'habitants dans l'agglomération pour la fin du vingtième siècle. Les cités-champignons, qui poussaient un peu partout, ne suffisaient plus et déjà commençaient à apparaître leurs effets néfastes. Alors pourquoi pas de nouvelles villes ? Pas des ensembles HLM, mais des vraies villes avec une âme, une couleur, des rues, des places, une « ambiance » personnelle.

En 1965, M. Paul Delouvrier était préfet de la région parisienne. C'est lui qui aura la rude tâche de lancer les villes nouvelles, relayé dans le Val-d'Oise par M. André Chadeau, le premier préfet du département. Cinq villes nouvelles sont alors programmées en Ile-de-France, dont Cergy-Pontoise, au nord-ouest de Paris. En 1969, un Etablissement public d'aménagement de la ville nouvelle de Cergy-Pontoise (EPA) est installé dans le périmètre de la future agglomération, avec pour mission : construire la ville, en suivant les directives de l'Etat. Le premier président, M. Robert Hirsch, assume la réalisation de la préfecture entre Pontoise – la plus importante des quinze communes-supports – et la rive droite de l'Oise, au moment où la rivière modifie son cours et évite les étangs de Cergy.

En 1973, l'organisme gestionnaire de Cergy-Pontoise voit à son tour le jour sous forme d'un syndicat communautaire d'agglomération (SCA), *super-conseil municipal* composé de délégués des différentes communes-supports. La ville nouvelle a trois tuteurs : l'EPA, qui achète les terrains à l'amiable ou *après expropriation, à partir d'une* déclaration d'utilité publique et qui « programme » les quartiers nouveaux ; le SCA – syndicat d'agglomération nouvelle depuis la réforme du statut des villes nouvelles, – conseil municipal de la zone d'agglomération nouvelle qui se prononce par un vote sur les projets présentés par l'EPA ; la commune de base, enfin, qui gère son propre territoire et signe les permis de construire des nouveaux ensembles inscrits dans *leur périmètre et approuvés en* séance du SCA.

La révolte des agriculteurs

Une ville qui grandit trop vite risque, comme un être humain, d'être soumise à des secousses intérieures, à des violences. Elle se cherche une identité. Quelques dates demeurent ainsi inoubliables dans les archives *de la ville nouvelle*. En 1969, les agriculteurs de Cergy, épaulés par leur maire, M. Hubert Renaud, occupent pendant trois mois leurs terres sur lesquelles se profile déjà l'ombre de la préfecture. Il n'est pas question pour eux d'abandonner la moindre parcelle de terrain à ces apprentis sorciers qui veulent défier le temps en bâtissant une ville en quelques années. Ce « *mini-Larzac* » s'accompagne de cris, de manifestations, avant que la lassi*tude ne gagne les propriétaires terriens*. Ces derniers acceptent les indemnités ou d'autres terres en échange, au-delà du périmètre de la ville nouvelle.

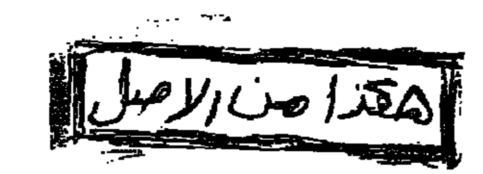
Le quartier de la préfecture, premier des quartiers nouveaux, peut être alors lancé avec bâtiments administratifs, premiers logements et surtout le centre commercial des Trois Fontaines et ses cent magasins. Il faut tout prévoir pour attirer le nouvel habitant et préparer son arrivée. Il sera là en 1972.

Trois ans plus tard, premier affrontement sérieux avec l'Etat, qui impose par décret, le 12 février, la ZAC de Jouy-le-Moutier, refusée pourtant par les élus du syndicat communautaire. En 1976, une *charte des villes nouvelles annonce* pour Cergy-Pontoise une population de 468 000 habitants.

En septembre 1979 : la ZAC des Hauts-Toupets de Vauréal, 1800 logements nouveaux pour un village de 757 habitants, est repoussée à son tour par le SCA. Le 3 avril 1980, elle est imposée par un décret ministériel.

JACQUELINE MEILLON.

(Lire la suite page 36.)



La ville nouvelle commence à vivre

(Suite de la page 35.)

Ici, chacun se souvient encore des séances mouvementées du comité syndical, des tractations, des suspensions de séances, des invectives, entre ces deux dates. Il s'agissait d'approuver une convention triennale passée avec l'Etat et la région. Cergy-Pontoise, seule ville nouvelle dirigée par des élus de droite (M. Adolphe Chauvin, sénateur centriste et maire de Pontoise jusqu'en 1977, puis Christian Gourmelen (UDF), maire d'Osny) fut la première ville nouvelle de la région parisienne à signer une telle convention. Si elle prévoyait des aides financières de l'Etat, elle engageait la ville nouvelle à réaliser chaque année au moins 2 000 logements. Un véritable camouflet, car comment refuser des aides de l'Etat ? On parla en séance publique du SCA de *« simulacre de concertation »*, *d'« assemblée de pantins »*. Les élus de gauche étaient opposés à la construction de 1 800 logements. L'élection de François Mitterrand, le 10 mai 1981, souleva du côté de l'Association de défense des versants de l'Hautil un immense espoir. En vain. Le nouveau gouvernement avait lui aussi à conjurer la crise économique et celle du logement. Aujourd'hui encore, le contrat pour le IX[e] Plan passé entre l'Etat et la région Ile-de-France place la poursuite des villes nouvelles parmi les priorités.

En attendant, Cergy-Pontoise continuait de se peupler. Le 17 décembre 1979, le schéma directeur d'urbanisme de Cergy révisait les chiffres à la baisse, n'annonçant plus que 200 000 habitants à terme, 37 000 logements et 100 000 emplois, afin de respecter un bon équilibre habitat-emploi, une des conditions au succès d'une ville. Cet équilibre est aujourd'hui presque assuré, avec 750 entreprises qui représentent 35 000 emplois.

La Délégation à l'aménagement du territoire (DATAR) a fortement favorisé l'implantation d'entreprises en ville nouvelle. Près de 60 % des actifs travaillent donc sur place. Le secteur tertiaire prédomine, mais il existe quatre zones industrielles : Beaux Soleils, Béthunes, Vert Galant et Bellevue. Au total, 550 hectares (sans oublier les nombreuses zones artisanales) sont occupés par des firmes qui ont noms SAGEM, Renault, Johnson, Knoll International, Jaeger, Peugeot, LTT, 3 M France. Des hôtels, dépendant de chaînes internationales, ont aussi ouvert leurs portes pour faciliter les visites de cadres étrangers.

Cergy-Pontoise, aujourd'hui, est composée de onze communes – quatre ayant profité du nouveau statut des villes nouvelles et de la possibilité de modification de leur périmètre pour la quitter. Mais les habitants préfèrent parler des quartiers : Cergy-Préfecture (9 000 logements), Eragny (4 500), les versants de l'Hautil (10 000) et Cergy-Saint-Christophe (14 000). Ces deux dernières opérations sont en cours de réalisation.

Un centre sans voitures

Le centre de la cité, entre la préfecture et la galerie commerciale, est érigé sur une dalle au-dessus de la gare SNCF, qui permet, depuis 1979, la liaison avec Paris Saint-Lazare. Composé de petites places, de cheminements piétonniers, d'une soixantaine de boutiques et de 276 logements, ce centre évite tout contact avec le monde de l'automobile. En face de la préfecture, l'hôtel de ville et le centre culturel, assemblés dans un même bâtiment de verre et de mosaïque bleue, verte et blanche, s'ordonnent autour d'une place recouverte d'une verrière et offrant des gradins en amphithéâtre. C'est l'œuvre des architectes du quartier des Halles, MM. Pencreac'h et Vasconi. Dans chaque quartier, les places s'efforcent à ressembler à toutes leurs sœurs des anciennes communes, avec arbres, lampadaires, jardins. Hormis la tour EDF et la tour bleue dite des « jeunes mariés » aux cent vingt studios en forme d'alvéoles rondes, les immeubles sont bas et les ensembles pavillonnaires agrémentés de jardins privatifs.

A Cergy voisinent établissements scolaires et écoles spécialisées comme l'ESSEC, l'école nationale d'art, un IUT de génie civil, l'école nationale supérieure de l'électronique et de ses applications, l'école normale d'instituteurs et des organismes de formation permanente. La ville nouvelle, c'est aussi deux théâtres, huit salles de cinéma, des équipements sportifs (piscines, patinoire, gymnases), des bibliothèques, une école de musique, de danse, une base de loisirs de 250 hectares, des installations hospitalières et une dizaine de lignes d'autobus. Demain, ce sera encore deux autres gares SNCF à Cergy-Saint-Christophe, avec la prolongation de la ligne Saint-Lazare-Cergy, et surtout la mise en service du RER vers 1987.

Cité d'avenir, Cergy est équipée pour la télédistribution. Tous les logements sont, depuis la création de la ville, reliés à un réseau. On compte déjà, à ce jour, 20 000 prises. Depuis le 21 mars dernier, les Cergy-Pontins peuvent capter une quatrième chaîne – TV 5 – diffusée par satellite et, depuis le 19 avril, Sky Channel (Satellite Television). En 1985, les habitants de Cergy-Pontoise auront à leur disposition neuf programmes de télévision. De quoi faire rêver les citadins des « villes anciennes ».

JACQUELINE MEILLON.

Des associations d'élèves par dizaines

Ainsi que les autres écoles de commerce, l'ESSEC encourage les élèves à créer et à gérer des associations. Selon les responsables du bureau des élèves, les étudiants, futurs gestionnaires, doivent ainsi manifester *« leur dynamisme et leur esprit d'entreprise »*. Au total, il existe à Cergy quarante-deux associations, animées par deux cent douze élèves. Une liste impressionnante où se côtoyent : un club d'aviron, un groupe théâtral, une Junior entreprise, une coopérative d'achats, des promoteurs de raids...

L'arrivée du train a changé la vie sur le campus

LORS de l'inauguration des locaux de l'ESSEC à Cergy-Pontoise, pendant l'année universitaire 1973-1974, les responsables de l'établissement vantaient la nouvelle école, *« modèle d'anti-campus »*. A l'époque, l'installation de l'école loin de Paris était jugée comme exemplaire. Il s'agissait d'intégrer l'établissement et ses sept cents élèves dans une cité d'accès difficile qui comptait moins de trois mille habitants. Les locaux devaient favoriser l'animation de la ville nouvelle, et une solution originale avait prévalu pour le logement des étudiants. Cent cinquante appartements tous équipés et meublés avaient été retenus pour loger, en groupe ou individuellement, les élèves.

« Les premières années, ils semblent satisfaits de se retrouver entre eux, tout en cohabitant avec l'ensemble de la population. Pour eux, qui viennent de toutes les régions de France, cette forme d'intégration dans la cité compense un certain déracinement », précise un article du *Monde* d'octobre 1973. Certes, l'auteur expliquait que *« la cohabitation provoque parfois des frictions »*, mais il soulignait que quelques élèves *« participent vraiment à la vie de la cité, tel cet élève de troisième année qui publie* l'Echo de Cergy ».

Dix ans après, les pionniers, de leur poste à l'étranger ou de leur bureau de conseil en marketing, se souviennent encore de cette époque héroïque. Mais, pour les élèves de la promotion 1984, la situation a bien changé. D'abord, la ville nouvelle est devenue une vraie cité (voir l'article de Jacqueline Meillon) ; ensuite, les moyens de transport se sont améliorés et ont rendu Cergy très proche de Paris. *« A l'époque, il fallait compter plus d'une heure de voiture pour se rendre au campus*, se souvient M. Alain Sallez, le doyen des professeurs. *Aujourd'hui, trente-cinq minutes suffisent. »* Et surtout il y a eu la réalisation de la liaison ferroviaire Cergy-Saint-Lazare, qui, depuis 1979, rend l'école accessible en trente minutes.

Le développement des moyens d'accès a diminué le nombre de résidents étudiants dans la ville nouvelle. Le *« choc du chemin de fer »*, selon l'expression de M. Julien Couly, directeur général du groupe ESSEC, a un peu bouleversé la vie du campus. Certes, des élèves logent toujours dans des appartements de trois, quatre ou six pièces (regroupés en trois îlots d'immeubles d'habitation à loyer modéré) ou dans les deux cités universitaires de Cergy, mais ils ne sont plus isolés de la capitale, puisque des liaisons avec Paris existent jusque tard dans la nuit. Conséquence, la vie sur le campus n'est plus aussi importante.

« Il n'y a qu'un tiers des élèves qui logent à Cergy, et encore beaucoup sont des « première année » qui changent de résidence après les vacances », explique une responsable du BDE (bureau des élèves). Elle regrette un peu cette situation, qui, selon elle, provoque une *« moindre participation des élèves aux activités des associations »*. *« Les deuxième et troisième années sont rarement à Cergy*, renchérit Hervé, élève de première année. *« Les stages, les missions à l'étranger, les petits « jobs » proposés par la Junior Entreprise éloignent les étudiants du campus, où ils ne viennent que rapidement pour assister à leurs cours. »*

La population de Cergy a augmenté, d'autres établissements scolaires se sont implantés (une école normale, une école nationale d'art, un institut universitaire de technologue-IUT), des emplois ont été créés, des magasins se sont ouverts dans les rues animées, bref, la ville nouvelle est devenue une vraie cité. Au milieu des pelouses et des bassins, face à la pyramide renversée, siège de la préfecture, l'ESSEC est devenue une école dans une ville. Les élèves vont à Cergy, comme d'autres étudiants parisiens vont à l'université de Nanterre, en empruntant parfois le même train. Des concerts, des séances de ciné-club, des débats ont toujours lieu dans les locaux de l'ESSEC, mais ils attirent difficilement un public séduit par la proximité des salles parisiennes.

S. B.

POINT DE VUE

Les dirigeants de demain

par DOMINIQUE XARDEL (*)

FORCE de travail, intégrité, tempérament, courage, ouverture, don pour la communication... Voilà les qualités humaines que réclament les entreprises et l'économie à l'horizon de ces années 90, alors même que les mutations techniques s'accélèrent et que le principal défi consiste à apprendre à les maîtriser.

L'ESSEC enseigne les techniques les plus avancées dans le domaine qui est le sien, celui de la gestion des entreprises et la préparation aux fonctions de direction. Avec la mise en œuvre d'une pédagogie qui développe le sens des *responsabilités*. Nous avons toujours estimé que, en plus d'un solide corps de connaissances, l'attention portée aux valeurs humaines représentait une constante propre à l'école, et qui a fortement contribué à sa renommée.

Outre les connaissances techniques, lorsque nous enseignons aussi à nos élèves les grands courants de la *philosophie*, lorsque nous développons leur culture littéraire ou artistique, ou lorsque nous stimulons leur sensibilité et leur courage face aux problèmes complexes de la vie moderne, nous remplissons notre rôle d'éducateur. En affermissant leur confiance en eux, *leurs croyances*, en les aidant à bâtir leur propre système *de valeurs, nous les aidons à créer* cet équilibre intérieur si nécessaire à ceux qui devront affronter les problèmes, conflits ou arbitrages difficiles de la direction des entreprises.

La réussite d'une école résulte de différents facteurs, et d'abord, bien sûr, de la qualité de ses professeurs. Cette qualité tient autant à leurs connaissances ou expertises qu'à leur engagement personnel et conscience professionnelle. Ensuite, de la nature du recrutement des élèves. *Cette année, trois mille quatre* cent quatre-vingt dix-sept candidats pour deux cent vingt places, ce qui permet une sélection rigoureuse *et de recruter des élèves dont le* niveau d'intelligence et le potentiel de développement sont appréciables. Enfin, la façon dont est organisée notre pédagogie. Celle-ci est fondée *sur un large choix de cours ou* d'options proposés aux élèves de la deuxième année et surtout une grande incitation à innover, à bâtir leur cursus universitaire en fonction *de leurs goûts profonds* ou capacités particulières par la création d'entreprises ou tout projet leur permettant d'appréhender au mieux la réalité et *la complexité du monde professionnel*. Dans ce domaine, l'ouverture internationale de l'ESSEC n'est pas un vain mot.

Aujourd'hui, parmi les professeurs et les étudiants, plus de quarante nationalités cohabitent à l'ESSEC, sur le campus de Cergy-Pontoise. Chaque année, quelque cinquante étudiants poursuivent une partie de leurs études, *en général un trimestre*, dans l'une des quinze meilleures universités de différents pays du monde avec lesquelles l'ESSEC entretient des accords d'échanges d'étudiants ou de professeurs. Nos étudiants peuvent alors travailler non seulement dans différents pays d'Europe, mais aussi en Inde, au Japon ou en *Amérique du Nord et du Sud. Ainsi*, cette année, le Brésil et le Mexique accueillent quatorze de nos étudiants à qui sont aussi confiées de nombreuses missions à l'étranger, pour le compte d'entreprises françaises. Le mois dernier, plusieurs équipes sont *parties pour des missions* d'une à trois semaines à Los Angeles, New-York, Dallas, Melbourne, Canberra, Hongkong, Taipeh, Singapour ou Bangkok. Dans le cadre de la Junior-ESSEC, qui fut, à la fin des années 60, à l'origine du mouvement *des Junior* Entreprises en France, *les* étudiants de notre école se sont vu *proposer en 1983 quelque trois cent cinquante interventions dans des* entreprises. Il n'est donc pas étonnant que cette même *année*, notre bureau de placement ait reçu deux mille cinq cent six offres d'emploi, alors que le nombre de nos diplômés ne dépasse pas trois cents par an.

L'apprentissage de la vie professionnelle à l'ESSEC *comprend* un minimum de cinq mois de stages, dont la majorité des élèves effectuent une grande part à l'étranger. Cette année, par exemple, cinquante-cinq travailleront pendant l'été aux Etats-Unis, alors que quarante-deux *seront ouvriers dans différentes* entreprises du Japon, après avoir suivi pendant deux ans les cours de japonais dispensés à l'école. Qualités humaines, rigueur, force de travail, capacité à communiquer et ouverture sur le monde... Nous n'avons pas *d'autres ambitions que de développer* ces quelques qualités essentielles aux dirigeants de demain.

(*) Directeur de l'ESSEC.

La formation permanente face à l'évolution des carrières des gestionnaires

Centre de formation initiale, l'ESSEC a, dès 1968, créé des programmes de perfectionnement aux méthodes de management. Du développement de ce secteur de la formation permanente est né l'Institut supérieur des sciences économiques et commerciales (ISSEC). Bénéficiant du concours des professeurs de l'école, de sa bibliothèque et de son centre de calcul, l'ISSEC a développé des outils pédagogiques (jeux d'entreprise, simulation de gestion, cas...) utiles aux cadres à la recherche de formations précises. L'ISSEC accueille chaque année dans ses locaux de Paris ou à Cergy près de 2 500 stagiaires et assure 150 000 heures de formation.

Mlle Françoise Rey, directrice de l'ISSEC, précise ici la nécessaire complémentarité entre la formation initiale et la formation continue pour les gestionnaires.

« PILOTEZ *votre carrière* », telle est la recommandation d'un des groupes de travail des « Journées d'études sur les cadres et la gestion », organisées par la Fondation nationale pour l'enseignement de la gestion des entreprises : « *L'entreprise peut moins que jamais « piloter » la carrière de ses cadres ; c'est au cadre à veiller à son évolution personnelle.* » Et ce n'est pas facile !

Des instituts, américains et français, estiment que les cadres devront « *changer de métier* » au moins deux fois au cours de leur vie professionnelle. Le modèle de réussite des années 60, « *ascension hiérarchique irrésistible* » et progression du salaire, est également remis en question. Au contexte de croissance économique, s'est substituée une période de stabilisation « *croissance zéro* » ou tout au moins d'expansion ralentie. De ce fait les entreprises ne peuvent plus assurer à tous la réalisation de ce modèle de progression dans l'entreprise.

Des exigences nouvelles apparaissent dans le domaine technique comme dans le domaine commercial : nouvelles techniques, telles que l'informatique et la bureautique, qui modifient sensiblement le travail des cadres, nécessité d'acquérir de nouveaux savoirs, de nouvelles compétences. De plus en plus les entreprises recherchent des cadres ayant une double formation : technique mais aussi gestion, administrative mais aussi informatique, etc. La progression dans l'entreprise se fait aussi horizontalement en élargissant *ou en changeant de spécialité*, mais sans s'accompagner d'une progression dans la hiérarchie. En même temps, le cadre doit développer ses capacités d'adaptation, d'ouverture, de négociation.

Pour « *piloter* » une carrière, il est d'abord nécessaire de se situer, de faire le point. Une carrière, c'est un peu comme un produit : elle a son cycle de vie. Après avoir acquis une *formation initiale, l'entrée dans la* vie professionnelle est marquée par une première période où le cadre choisit en quelque sorte son « *domaine de spécialité* ». Bien souvent, en effet, sa formation, qu'elle soit effectuée dans le cadre d'une école (d'ingénieur ou de gestion), ou d'une université, reste générale ; *il lui faut se spécialiser dans une* fonction. Au cours de cette période, il devra se tenir informé de l'évolution de son métier, des nouvelles techniques utilisées, peut-être saisir des opportunités d'élargissement de sa fonction, voire même l'acquisition de compétences et de nouveaux savoirs dans des domaines voisins ou complémentaires.

La formation permanente permet au responsable de compléter ses connaissances dans les nouvelles techniques, mais aussi de s'ouvrir sur les réalités de son environne*ment, d'échanger avec d'autres* cadres engagés dans la même profession, dans d'autres secteurs de l'économie, bref de prendre du recul par rapport à son métier dans son entreprise. Après quelques années d'évolution dans une fonction spécialisée au sein de l'entreprise, *le cadre se* trouve confronté à une nouvelle *option. C'est une étape importante* qui se situe à mi-chemin dans la carrière d'un professionnel. A quel âge se produit-elle ? Certaines entreprises considèrent un cadre comme à mi-carrière entre trente-cinq et trente-huit ans. Peu importe l'âge précis, *mais ce point d'inflexion* est un moment où le cadre doit opter pour un type de fonction.

Il choisit d'être « *un spécialiste* », un expert en quelque sorte dans son domaine fonctionnel. Son évolution *s'effectuera alors principalement* en changeant d'entreprise, de secteur, mais sans modification réelle du métier de base.

*Ou le cadre s'oriente vers des res*ponsabilités de généraliste, de manager au sein de petites unités fonctionnelles, de filiales, voire d'entreprises ; ou il devra formuler, mettre en œuvre, la stratégie.

Cette analyse de l'évolution de la carrière des cadres a conduit le groupe ESSEC à développer des programmes de formation permanente adaptés à leurs besoins aux différentes étapes de leur progression dans l'entreprise. Au niveau de la *spécialisation*, les *crédits* de perfectionnement ISSEC permettent à chaque participant de construire son programme de développement personnel. Grâce à leur organisation modulaire, il est possible de prendre en compte la formation antérieure, l'expérience, les attentes et les perspectives d'évolution de la vie professionnelle, les besoins présents. Cinquante-cinq modules ou crédits de perfectionnement sont répartis entre huit grandes fonctions de l'entreprise : personnel et formation ; comptabilité, contrôle de gestion ; production, logistique ; organisation, management ; marketing, commerce international ; finance ; *direction juridique*, secrétariat général ; informatique de gestion. A cette formation spécialisée dans un domaine de la gestion, pouvant conduire au diplôme de spécialité ISSEC (homologué au niveau II – niveau maîtrise), s'ajoutent des séminaires de deux à quatre jours sur des techniques ou des problèmes *précis (gestion des risques de* change, gestion de projets, plan comptable révisé, make more money from your existing products...)

Pour ceux qui optent pour un métier de généraliste ou qui se préparent à *exercer* des responsabilités de managers d'unités, le groupe ESSEC-Formation permanente propose trois cycles dirigeants, Management General, European Management Programme, diriger une PMI.

Si chacun a ses caractéristiques, tous les trois ont en commun un pro*jet qui* amène chaque participant à développer une réflexion stratégique sur l'unité ou l'entreprise dont il a la charge. Tous prennent en compte l'internationalisation croissante des économies, mais cette variable constitue une des dimensions essentielles de l'EMP (European Management Programme). Créé par trois *institutions* qui, chacune dans leur pays, occupent les toutes premières places dans la formation des dirigeants (le groupe ESSEC pour la France, la Manchester Business School pour l'Angleterre, l'USW – l'Universität Seminar des Wirtschaft – pour l'Allemagne), il est destiné aux cadres et dirigeants d'entreprises situées en Europe, confrontés aux challenges posés par les pays nouvellement industrialisés et par ceux du Sud-Est asiatique.

Choix, ouverture internationale, rigueur qui conduit chaque année à remettre en cause les programmes de formation, méthodes qui impliquent la participation active des dirigeants et cadres, tels sont les éléments clefs de la formation permanente du groupe ESSEC, *adoptée en* 1983-1984 par quelque deux mille cinq cents cadres et managers d'entreprises de tous secteurs, de toutes tailles, français, européens ou appartenant à des continents plus lointains. N'y a-t-il pas, parmi les diplômés ISSEC, un fonctionnaire chinois chargé des relations extérieures de son ministère et parmi les anciens participants deux ministres (en France et au Nigéria).

Un enseignement à la carte

(Suite de la page 35.)

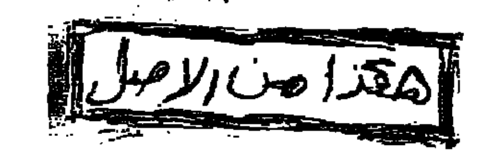
Des étrangers viennent également à Cergy, ce qui facilite, au dire de M. Coudy, le contact avec des cultures et des modes de raisonnement différents.

Cours, stages, études de cas, de problèmes *économiques*, *jeux de* rôles, conférences de responsables d'entreprise, doivent préparer les futurs gestionnaires à exercer leur métier. « *Au long des trimestres, on acquiert des méthodes de raisonnement, des aptitudes à comprendre les mécanismes des entreprises et peut-être à les gérer* », avoue modestement un « presque ancien ». L'objectif, selon M. Xardel, est de « *former au management* » des jeunes gens et des jeunes filles, en leur apportant des connaissances et des aptitudes propres à exercer leurs fonctions dans le cadre qu'ils se sont librement choisi et « *qui pourra être l'entreprise, la profession libérale ou, au sens le plus large, l'organisation* ».

Dans les locaux toujours modernes malgré leurs dix ans d'ancienneté, les élèves de Cergy se perfectionnent à l'utilisation de l'ordinateur ou aux techniques de conduite de réunion. Une quarantaine de professeurs permanents, de nombreux intervenants, tentent de préparer le petit millier d'élèves à devenir les cadres des entreprises de l'an 2000.

Du haut de ses dix-neuf ans, Hélène rougit légèrement lorsqu'on l'interroge sur son avenir. Sera-t-elle la conseillère financière dans un grand groupe industriel ou *créera-t-elle* sa propre entreprise ? Elle avoue ne pas encore le savoir ; mais elle affirme qu'à trente-cinq ans elle se souviendra encore de « *ce cours de macro-économie vraiment pas facile à étudier* ».

SERGE BOLLOCH.





LE CARNET DU Monde

Décès

– Mme André Baudry,
Philippe et Françoise Baudry et Adrien,
Françoise et Nicolas Zeller Colin,
Clémentine et Martin,
Sa famille et ses amis,

ont la douleur d'annoncer le décès soudain, à l'âge de soixante-dix ans, de

André BAUDRY,

à Bricquebec, le 14 mai 1984.

Les obsèques ont lieu le jeudi 17 mai, à 15 heures, en l'église de Bricquebec.
Cet avis tient lieu de faire-part.

Saint-Blaise,
50260 Bricquebec.

– On nous prie d'annoncer le décès de

M. Maurice CONNESSON,
chevalier de la Légion d'honneur,
commandeur des Palmes académiques,
directeur honoraire
de l'Ecole normale nationale
d'apprentissage de Paris,

survenu le 12 mai 1984, dans sa quatre-vingt-sixième année.

L'inhumation a eu lieu au cimetière parisien de Bagneux, le mercredi 16 mai 1984, dans l'intimité familiale.

36, avenue Philippe-Auguste,
75011 Paris.

– Les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de

Joseph DESBORDES,
commandeur de la Légion d'honneur,
président d'honneur
de la société Tréfimétaux,

font part du décès, survenu à Lourmarin le 13 mai 1984, de leur père, grand-père et arrière-grand-père.

Les obsèques religieuses et l'inhumation ont eu lieu à Lourmarin (Vaucluse) dans la stricte intimité familiale.

Une messe sera célébrée en l'église Notre-Dame de Chatou, le samedi 19 mai 1984, à 11 heures.
17, avenue Paul-Doumer,
78400 Chatou.

– **Charles Louis DONIUS,**
secrétaire général
de la préfecture de la Haute-Vienne,

a quitté les siens brutalement le 16 mai 1984, dans sa cinquante et unième année.

Obsèques religieuses en l'église Saint-Michel-des-Lions à Limoges, vendredi 18 mai, à 9 heures.

Inhumation à Versailles, cimetière Notre-Dame, à 17 heures.

Mme Charles Louis Donius, née Devismes,
Bruno, Isabelle, Marie-Laure.

Ni fleurs ni couronnes.

– Mme Georges Forget,
M. et Mme Edgard Forget
et leurs filles,
Mme Franck Forget,
ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme Baucheron,
leurs enfants et petits-enfants,
Les neveux, nièces, petits-neveux et petites-nièces,
ont la douleur de faire part du décès, le 9 mai 1984, à l'âge de quatre-vingt-deux ans, de

Georges FORGET,
ancien pasteur
de l'Eglise wallonne de La Haye,
officier de la Légion d'honneur,
commandeur de la Maison d'Orange,
Officier d'Orange Nassau.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité à Villefavard, en Haute-Vienne.

Cet avis tient lieu de faire-part.

« Je te prendrai par la main, et je te garderai. »
Esaïe, 42-6.

70, Oostduinlaan,
La Haye (Pays-Bas).

– Les familles Roger Maman, Marcel Maman, Elie Guedj, David Grabli,
Leurs parents et amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme veuve Prosper MAMAN,
née Antoinette Farina,

enlevée à leur affection dans sa quatre-vingt-treizième année, le 7 mai 1984.

Les obsèques ont eu lieu à Nice.
Cet avis tient lieu de faire-part.

– Ses enfants
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Thérèse MORACCHINI.

L'inhumation a eu lieu à Ollioules (Var), le 14 mai 1984, dans la stricte intimité.
La famille ne reçoit pas.

Les Cèdres, chemin de la Canolle,
83200 Toulon.

– Objat (Corrèze).

Mme Georges Plessis,
M. et Mme Jean-François Lanot
et leurs enfants,
M. Jean-Yves Plessis,
Mme veuve André Plessis,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Georges PLESSIS,
croix de guerre 1939-1945,
officier
de l'ordre national du Mérite,

survenu le 15 mai 1984, dans sa soixante-quatrième année, en son domicile d'Objat, 24, avenue Georges-Clemenceau.

La cérémonie religieuse aura lieu le vendredi 18 mai, à 10 heures, en l'église d'Objat.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

Services religieux

– A l'occasion du deuxième anniversaire du décès du

docteur Alain Serge RYFMAN,

ses parents et amis se réuniront au cimetière de Bagneux où un office religieux sera célébré en sa mémoire à 11 heures.

Réunion entrée principale à 10 h 45.

Avis de messes

– Une messe sera célébrée en l'église Saint-Léon, 1, place du Cardinal-Amette, Paris-15e, le lundi 21 mai 1984, à 8 heures, à la mémoire de

Claude AYNARD,

décédé le 12 mai 1984.

Messes anniversaires

– Tous leurs parents et amis qui,
En France, à l'Institut Pasteur et au barreau de Paris, en Union soviétique, en Tunisie, à l'Institut Pasteur et au barreau de Tunis, aux Etats-Unis, en Allemagne, en Grande-Bretagne, en Espagne et en Italie,
Ont tant aimé, pour avoir connu leur extraordinaire rayonnement,

Elise SAADA,
née Rémy,
filleule adorée d'Elie Métchnikoff,

et

Raoul SAADA,
avocat honoraire
à la cour d'appel de Paris,

sont invités par Jacques Saada, avocat à la cour d'appel de Paris, leur fils, à assister ou à s'unir d'intention à la messe qui sera célébrée pour les deuxième et quatrième anniversaires de leur disparition, le dimanche 20 mai 1984, à 11 h 30, en l'église de Ville-d'Avray, place de l'Eglise, 92410 Ville-d'Avray (Hauts-de-Seine).

Communications diverses

– Mardi 29 mai, 19 h 45, crypte Sainte-Agnès, 1, rue Montmartre 75004 (métro : Les Halles). Association culturelle et traditionnelle d'Ile-de-France. M. Claude Castor, président de la confrérie des Quatre-Couronnés de Samoëns (Haute-Savoie) : « Les maçons de Samoëns, bâtisseurs de cathédrales ». Gratuit.



Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

Le défi de Jean Marcenac

Le poète et écrivain communiste, Jean Marcenac, vient de mourir à Guéret à l'âge de soixante et onze ans (le Monde *du 16 mai).*

Toute sa vie, Jean Marcenac, sans compter les sacrifices et les amertumes, l'aura passée au service de ses deux amours : la politique de gauche et la poésie. Il avait d'ailleurs l'élégance – ou l'humilité – de dire que sa poésie était précisément « politique ». Cet aveu, où rien n'était simple, lui a-t-il porté bonheur ? Rien n'est moins sûr. Dévoué comme pas un à l'esprit de pureté et de responsabilité, il aura été négligé par les surréalistes, pour qui il faisait figure de franc-tireur. A-t-il eu plus de chance, quand il se réfugiait derrière ses idoles, Paul Eluard et Louis Aragon ? Il y a quelques jours encore, il se plaignait du « culte de la personnalité » des autres.

Il faut aujourd'hui le lire comme un homme indépendant, qui a écrit quelques-uns des poèmes les plus vigoureux et les plus toniques de sa génération. C'est ainsi que *Poésies 1932-1969* (1), volume collectif publié il y a trois mois, révèle un esprit vif, un imagier étonnant, un caractère d'un singulier relief. Apparenté aux poètes engagés de grande envergure, et un peu relégué en marge de leur gloire, il sort soudain grandi, et moins démodé qu'eux : en tout cas moins complaisant envers la cause qu'il défendait. Il n'avait pas, lui, à rompre avec le filon onirique du surréalisme, pour garder des hallucinations riches et des raccourcis remuants.

« Ceci n'est pas de moi. C'est de la poésie. C'est une statue d'eau dans un lac. De flammes dans le feu. Et d'ombre dans la nuit.
Je ne sais pas ce que c'est que la poésie. Je le cherche.
C'est peut-être la pauvresse aux mains de noisette
Aux mains délicieuses de pain bénit
Un homme enrubanné des herbes de l'étang
Que tu croises dans les couloirs de ta maison
Un insecte qui meurt dans un cercle de feu de paille... »

Ces métaphores à l'emporte-pièce, il les emploiera bientôt dans ses poèmes de colère, pendant les années sordides. Il lui importe certes que le message soit en clair : pas au point de diluer ses vertus lyriques et cette sorte de vertige rageur dont on s'aperçoit, enfin, qu'ils sont ses marques durables. Il sait aimer, Jean Marcenac, et il sait haïr ; on aimerait ajouter : proprement, et c'est très rare. Il va au bout de son devoir, sans crainte ni mollesse ; quarante ans plus tard, on en est encore passablement impressionné.

« Ils ont fait la guerre aux enfants
Ils la font au jour qui se lève
Ils ont fait la guerre aux enfants
L'un avait l'âge de mon fils et ses yeux justes
Ils ont fait la guerre aux enfants
Ils ont jeté leur masque. Ils sont l'ordure
Ils sont le poing levé pour frapper les visages
Et leur donner l'inoubliable empreinte de la honte
Ils sont perdus d'avance... »

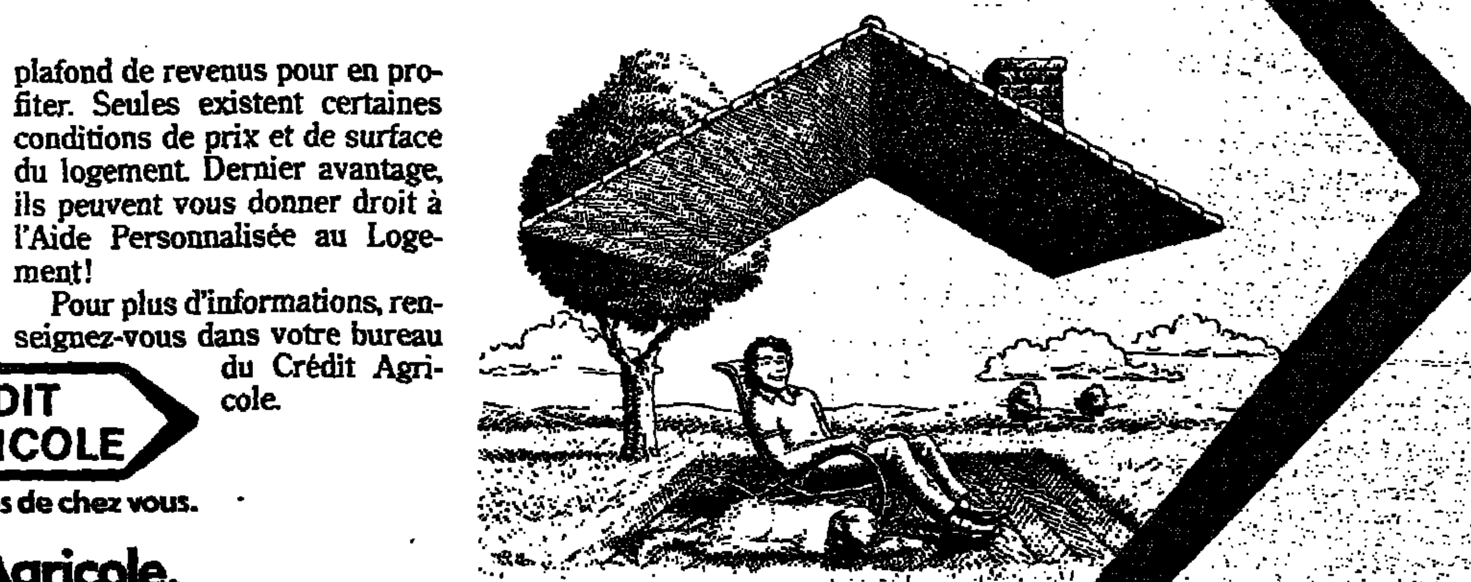
Ailleurs, Jean Marcenac sait manier la fable et la fantasmagorie. La vérité de l'imaginaire s'impose à lui, comme un antidote à l'engagement raisonné. Etre poète dans l'azur n'est pas incompatible avec la volonté de le rester sur terre.

« L'oiseau-lyre
Cet animal de lutherie
Aurait besoin d'être accordé
Est-ce orchestre ou ménagerie
Il en dit trop pour dire vrai
L'oiseau-lyre est mort à la guerre
On est poète comme on est. »

ALAIN BOSQUET.

(1) *Poésie 1932-1969*, de Jean Marcenac. Temps Actuels. 228 pages. 75 francs.





VENDRE LES MICRO-ORDINATEURS

Au fin fond des boutiques lyonnaises...

De notre correspondant régional

Lyon. — Il y a les jeux vidéos, la micro-informatique dite familiale et la « micro » à l'usage des entreprises. Entre ces trois familles de produits, les frontières sont, commercialement parlant, mal tracées. Leur point commun : une expansion spectaculaire. A produits nouveaux, circuits de diffusion *rénovés*. Des boutiques spécialisées s'ouvrent; des entreprises traditionnelles situées sur le marché de l'équipement de bureau s'adaptent; des grandes surfaces modifient leurs rayons. L'euphorie des premiers mois a fait place à une croissance plus « raisonnable ». Dans l'agglomération lyonnaise, on a enregistré des échecs parfois cuisants : il ne suffit pas, pour réussir dans le commerce de nouveaux produits, d'afficher en vitrine le « logo » d'une marque prestigieuse. La clientèle — jeune en majorité, toujours passionnée — est exigeante. L'après-vente réclame un personnel très qualifié... L'« avant-achat » aussi...

Trois responsables. Trois façons d'aborder la diffusion de la « micro ». MM. Jean-Clément Marion, directeur général de la *société* Blanc-Bernard, Bernard Yviquel, responsable d'une boutique « micro » à l'enseigne — comme des amateurs — de Valric-Laurène, et Jean-François Milliand, directeur de la FNAC-Lyon, proposent trois démarches différentes, plus complémentaires qu'antagonistes.

Le haut de gamme se conjugue avec une discrétion toute lyonnaise... La société anonyme Blanc-Bernard — une entreprise familiale née en 1947 — n'a pas de vitrine, pas de produits exposés. Les transactions se déroulent à l'étage : il faut accéder par une démarche volontaire à ce monde informatique. M. Marion ne conteste pas l'aspect « club fermé » avec ses rites, son langage et même ses formules initiatiques. Un bulletin de liaison du club (le « *PAMI* ») ; des soirées d'information tous les jours, de 17 heures à 19 heures, favorisent des échanges fructueux entre les clients. La fierté de cette « fausse » boutique ? « *Un environnement technique surqualifié par rapport à la norme* », répond M. Marion. Si un Oric tombe en panne, il est réparé sur place.

Dans cette entreprise — qui a d'autres activités (vente de découpeuses, de rupteurs, de plieuses ou encore de machines à étiqueter), — on mise essentiellement sur la qualité et la fiabilité des produits. Côté promotion, on s'appuie sur les vertus du « bouche à oreille ». Un peu de publicité complète la stratégie. Mais on garde d'abord l'esprit d'entreprise avant l'esprit marchand : « *Ici*, explique M. Marion, *nous sommes fermés le samedi...* » Ce choix commercial n'empêche pas la vente de matériel « clés en main », logiciels compris. Le « hard » et le « soft » font, ici, bon ménage. Ces considérations optimistes n'empêchent pas de souligner les difficultés d'un marché « *où il y a beaucoup de monde* » et où l'on doit plus travailler sur la quantité que sur les marges. Or le *matériel proposé aux clients est* acheté comptant aux fournisseurs...

Depuis l'ouverture de cette section « micro » au sein de son entreprise — qui emploie trente personnes, — M. Marion a constaté l'élargissement « *vers le haut et vers le bas* » d'une clientèle de départ plutôt concentrée sur la tranche d'âge seize/vingt-quatre ans. Et, surtout, il souligne la dualité du marché. Les jeux d'un côté ; le basic de l'autre : les achats s'opèrent très fréquemment « *après un accord tacite entre parents et enfants* ».

La première motivation : le jeu

Cette vision binaire du marché se retrouve à l'enseigne Valric-Laurène. Là, dans cette « boutique-micro »-type, avec sa vitrine accueillante dans un quartier central, M. Yviquel, ingénieur des arts et métiers, saisi par la passion informatique, propose toute la gamme Sinclair, dont il est l'importateur exclusif. Mais les produits d'appel sont les jeux. « *La première utilisation de la micro est ludique, même si elle est cachée. On se donne l'impression de venir apprendre le basic, mais*, affirme M. Yviquel, *la première motivation c'est le jeu.* » Ce n'est qu'après trois à six mois de pratique assidue des consoles de jeux que les clients — jeunes et moins jeunes — vont chercher dans une boutique de ce type des ouvrages de vulgarisation ou des « utilitaires » (programmes).

La gamme de prix va de 500 à 12000 francs selon les matériels. La micro sait aussi se faire mini... Dans cette fourchette de prix, une structure de vente légère reste possible : la boutique — qui a, sur la place de Lyon, une vingtaine de concurrentes de même taille — joue sur une gamme de produits certes restreinte mais qui correspond à l'attente de la clientèle. Deux vendeuses et un démonstrateur-informaticien épaulent M. Yviquel dans une démarche grand public. Un domaine où la prudence est de règle : une nouveauté informatique n'aboutit pas toujours à la présentation d'un nouveau matériel de grande diffusion.

A la FNAC-Lyon, le démarrage de l'activité micro date d'un an. Avec d'abord les jeux vedettes (Atari, Mattel, Sanyo) *puis une* « *dérive insensible vers la vraie micro* », selon l'expression de son directeur, M. Milliand. En douze mois, le chiffre d'affaires de ce secteur a rejoint celui — pourtant respectable — de la hi-fi. Cette rapide montée en puissance va d'ailleurs imposer une nouvelle disposition des lieux d'accueil du public. L'accès aux écrans de démonstration est aujourd'hui malaisé...

La gamme des matériels est, ici, très étendue. De la petite calculatrice à l'ordinateur de 100000 francs. On peut trouver, rue de la République, l'Apple-II, « *ordinateur charnière entre le loisir et le semi-professionnel* », capable d'assurer la « *petite gestion d'une petite entreprise* », selon M. Milliand. Une clientèle d'ingénieurs est très friande de micro scientifiques. Le but, avoué, du directeur de la FNAC, est de « *monter la gamme* » : « *La micro, c'est un peu comme la photo où l'amateur démarre avec un reflex avant d'acheter des équipements périphériques.* » M. Milliand reste cependant d'un optimisme mesuré. Même si les précautions techniques les plus *évidentes sont prises* (la FNAC s'oriente vers les matériels compatibles IBM), elle ne veut pas déroger à sa mission principale : « *Les gens ont oublié que nous sommes avant tout des commerçants* », rappelle M. Milliand. Même si les vendeurs suivent des stages réguliers chez les fabricants ou si les clients bénéficient de stages pratiques hebdomadaires, on ne perd pas de vue que le label FNAC est, avant tout, un label marchand lié à la qualité des matériels proposés.

A court terme, la commercialisation de la micro va enregistrer, à Lyon, de nouvelles naissances de points de vente. Des boutiques micro, bien sûr, avec accueil personnalisé mais compétences variables, des entreprises de services informatiques et, très bientôt, un grand magasin à la prestigieuse enseigne IBM. Symbole, le géant informatique va s'installer sur les quais du Rhône, à la place de l'ancien magasin Manufrance. Un monde qui pousse l'autre...

CLAUDE RÉGENT.

MICRO-INFORMATIQUE SCIENTIFIQUE

Philips s'engage

En forçant un peu sur les sigles, on pourrait écrire : PH contre HP. En clair, Philips contre Hewlett-Packard. Car c'est ainsi que s'analyse la présentation, mardi 15 mai, *par la division Mesures de Philips*, du micro-ordinateur scientifique et industriel P 2000 C.

C'est, en effet, à la commande d'instruments électroniques de mesure qu'est principalement destiné le P 2000 C, activité dont Hewlett-Packard s'est fait une spécialité. Ce micro-ordinateur a peu de rapport avec le P 2000 de la même société. Comme le dit un des dirigeants de la firme, « *il est fabriqué dans la même usine* », à Vienne (Autriche). Son unité centrale est un microprocesseur Z 80 A, et il utilise les mêmes disquettes que le P 2000. Mais ces ressemblances, d'ailleurs communes à bien d'autres micro-ordinateurs, ont peu de poids devant les différences. Le P 2000 C contient un second microprocesseur Z 80 A, uniquement chargé des fonctions de visualisation, et utilisant pour cela des mémoires spécifiques. Il est portable, bien que d'un poids important (14 kilos). Mais, surtout, il est doté d'une interface (IEEE 488) spécifiquement destinée à lui permettre de commander jusqu'à quinze appareils de mesure. Certes, celle-ci n'est qu'optionnelle, et le P 200 C peut être utilisé pour des tâches de gestion qui ne l'exigent pas. Mais ce n'est pas sa vocation.

Philips construit une grande variété d'instruments de mesures électroniques : analyseurs, oscilloscopes numériques, générateurs de fréquences, fréquencemètres... Tous sont programmables, mais il manquait un ordinateur de commande. C'est cette absence que le P 2000 C vient combler. Cela évitera aux démonstrateurs de Philips de présenter leurs appareils commandés et mis en œuvre par... un HP-85.

Philips s'engage donc dans la micro-informatique scientifique, alors que Hewlett-Packard diversifie son activité micro-informatique vers la gestion, puisque la société américaine a commercialisé à l'automne dernier le micro-ordinateur à écran tactile HP-150 (*le Monde* du 10 octobre 1983), et qu'elle vient d'annoncer aux Etats-Unis une version simplifiée, *le HP-110*. Mais sans lâcher son activité principale, puisque elle tient 45 % du marché français des micro-ordinateurs individuels utilisés pour la mesure et la commande de processus industriels, activité qui se développe rapidement.

Ensuite viennent Commodore (25 %), puis Apple (10 %) et de nombreux petits constructeurs plus ou moins spécialisés sur ce créneau. Avec le P 2000 C, dont le prix va de 22 000 F à 25 000 F suivant la configuration — moins de 20 000 F en l'absence d'interface IEEE 488 — Philips espère capter 20 % de ce marché en trois ans, principalement aux dépens des suivants de Hewlett-Packart, la position de ce constructeur étant jugée très forte. Mais qui imaginerait que la firme d'Eindhoven accepte de se contenter éternellement du second rôle ?

MAURICE ARVONNY.

EN CONCURRENCE AVEC LE SICOB

Le Salon « Infora » joue les entreprises

De notre correspondant régional

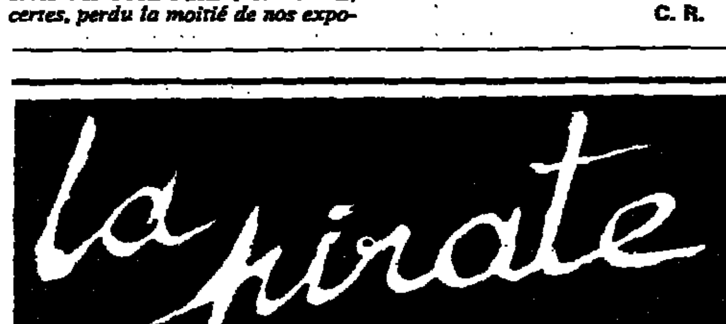
Lyon. — Un fâcheux télescopage. La coïncidence de dates entre deux salons marqués du sceau de l'informatique a été mal perçue entre Rhône et Saône. Les « Parisiens » du SICOB font état d'un glissement d'une semaine du Salon « Infora » *initialement prévu dans la semaine* du 7 au 13 mai. Les « Lyonnais » répondent par la « recommandation » faite au SICOB par le Comité consultatif des foires et salons de maintenir sa manifestation dans le courant du second semestre. Le résultat de cette polémique — qui a pris parfois un ton violent — est inscrit sur le calendrier...

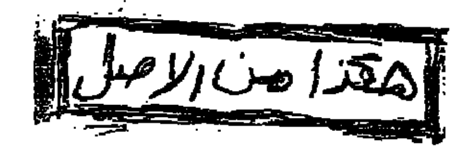
Cet incident rappelle l'urgence de solutions négociées pour éviter à l'avenir de semblables « doublons ». Il est vrai que, avant l'inauguration, cet automne, du gigantesque parc « Eurexpo » de Chassieu, on devrait assister à une concurrence farouche, toujours à des dates rapprochées, entre le Salon parisien « Euro-protection » et le salon lyonnais « Sécurexpo ». Il est à croire que la concurrence internationale ne suffit pas...

A « Infora », édition autonome, on fait une analyse nuancée de l'ombrage porté par le SICOB. « *C'est vrai*, reconnaît M. Albert Romain, directeur du parc des expositions de Lyon, *la clientèle sera doublement sollicitée, mais, pour les exposants, nous jouons la carte des PME-PMI. Nous avons, certes, perdu la moitié de nos exposants en progiciels. Mais c'est le seul domaine où la concurrence du SICOB s'est fait durement ressentir.* » Optimiste, il attend soixante mille visiteurs sur une esplanade qui a grandi en surface de 18 % par rapport à l'édition 1983.

« *Nous sommes le Salon de toute l'informatique : ici, un dirigeant d'entreprise qui a à la fois des problèmes d'informatique de gestion et d'informatique de production peut vraiment faire son marché* », poursuit M. Romain. L'ADIRA (Association pour le développement de l'informatique dans Rhône-Alpes), dirigée par le président du Salon « Infora », M. Georges Bermond, occupe un stand très central de conseil aux entreprises. Elle réalise des « études d'opportunité » (faut-il ou non informatiser une entreprise ?) au sein d'un salon qui veut avant tout être un lieu de « prise de contacts », où les interlocuteurs se voient proposer des solutions concrètes. Non sans fierté, on assure, à Lyon, que la « formule Infora est copiée partout en France », sans pour autant « *bombarder le visiteur de records en bits ou en octets* ». « *A notre époque*, indique M. Bermond, *qui se préoccupe du moteur et des mécanismes de sa voiture en dehors de quelques fanas ?* ». Une façon pragmatique de se situer sur le marché déjà encombré des salons informatiques.

C. R.





ANNONCES CLASSEES

	La ligne*	La ligne T.T.C
OFFRES D'EMPLOI	83,00	98,44
DEMANDES D'EMPLOI	25,00	29,65
IMMOBILIER	56,00	66,42
AUTOMOBILES	56,00	66,42
AGENDA	56,00	66,42
PROP. COMM. CAPITAUX	164,00	194,50

ANNONCES ENCADRÉES	La le mm/col.*	Le mm/col.T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	47,00	55,74
DEMANDES D'EMPLOI	14,00	16,60
IMMOBILIER	36,00	42,70
AUTOMOBILES	36,00	42,70
AGENDA	36,00	42,70

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.



emplois régionaux

Entreprise spécialisée en construction offshore et mécano soudure région Provence
recherche son

CHEF DE BUREAU DE FABRICATION CHAUDRONNERIE

Expérience 5 à 10 ans en chaudronnerie lourde dans un bureau de méthodes.
Commandement 10 à 15 personnes.
Connaissances parfaites en :
– devis ;
– gammes de montage ;
– outillages spécifiques ;
– lancement, ordonnancement.

INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

Expérience 5 à 10 ans en chaudronnerie lourde.
Connaissances en :
– devis ;
– prospection commerciale et négociation contrat ;
– suivi d'affaires.

Pour ces 2 postes :
Expérience en offshore appréciée.
Anglais souhaité.

Ecrire avec C.V. sous nº T 045.556 M Régie-Presse, 7, rue de Monttessuy, Paris 7e.

OFFRES D'EMPLOIS

Sté de services quartier OPERA-BOURSE recherche EMPLOYÉS (ÉES) BUREAU bilingues anglais/espagnol et anglais/italien.
Ecr. av. C.V., photo et prét. s/réf. 1.989 à P. Lichau S.A. B.P. 220, 75063 Paris Cedex 02 qui transmettra.

Organismes associés, rech.
UN COORDINATEUR
pour projet global. Insertion et qualification jeunes.
Ecrire s/nº T 045.626 M REGIE-PRESSE
7, rue de Monttessuy, Paris-7e

DEMANDES D'EMPLOIS

FABRICANT EXPÉRIMENTÉ ÉDITION. *Du luxe au roman.* Formation typo. préparation manuscrits, mise en pages, suivi et contrôle des travaux, relations avec professionnels arts graphiques (pouvant se déplacer) devis, prix de revient. Libre de suite. Cherche poste approchant ou évent. collab. à domicile. Tél. au 256-43-89.

Hme 30 ans, diplômé école sup. contrôle de gestion, 4 ans d'expér., rech. poste de gestion à responsabilités. Ecrire à M. d'AUBIGNY, 59, rue de Richelieu, 75002 PARIS.

J. F. 28 ans (Bac C., BTS d'Assistance Technique d'Ingénieur), 5 ans d'expérience en bureau d'Étude de génie climatique, recherche emploi tous secteurs (informatique, bâtiment, métallurgie).
Ecr. s/nº 6.614 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

H., 48 ans, maîtrise D.E.A. lettres. Thèse en préparation. Enseignant C.F.A. cherche emplois plus ouverts ou idées de création ou d'association. Bretagne ou à domicile, avec ou sans déplacements périodiques.
Ecr. s/nº 7.893 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

94 Etudiant, 19 ans, cherche travail pour juillet. 872-84-27, jeudi après 15 heures.

F. 35 ans, trilingue franc/esp./angl., formation univ.-gestion, ttes secteur et secrétariat de direction, cherche poste à responsabilité. Libre dès juillet 84.
Écrire : M. CHARPENTIER 7, rue Paul-Corlin 93360 NEUILLY-PLAISANCE.

Travaux d'éditions domicile ou en fixe (de préférence) ; dactylo, index, lectures critiques, doc., bibliographie, articles. M'intéressé volontiers au traitement de texte sur le tas. Intéressée par toute autre proposition dans édition et presse écrite ou parlée.
Ecr. s/nº 3.159 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

GRÈCE
Cadre sup., Sciences Po, angl., all. grecque, 15 ans exp. bancaire, niveau direction agence, ch. situation en Grèce. Représentation banque, institut financier ou société multinationale. Nombreuses relations d'affaires Grèce, milieu maritime et industriel. Libre rapid.
Ecrire s/nº 045.550 M, REGIE-PRESSE
7, rue de Monttessuy, Paris-7e.

propositions diverses

L'Etat offre des emplois stables, bien rémunérés, à toutes et à tous avec ou sans diplôme. Demandez une documentation sur notre revue spécialisée FRANCE CARRIÈRES (C 16) B.P. 402-09 PARIS.

Les possibilités d'emplois à l'ETRANGER sont nombreuses et variées. Demandez une documentation sur la revue spécialisée MIGRATIONS (LM)B.P. 402-09 PARIS.

capitaux propositions commerciales

Votre secrétariat personnalisé à MARSEILLE (en plein ctre des affaires). Création stés, domiciliations, Télex, etc. SUDATEL, 16, r. Pavillon, 13001 Marseille. Tél. : (91) 54-92-02. Télex : SUDATEL 430975 F.

PROPOS INVESTISSEMENT SPÉCULATIF. Nombreuses possibilités. 236-12-30.

travail à domicile

J.F. 27 ans, excellente dactylo, très bonnes réf., frappe tous documents scientifiques ou littéraires (thèses, romans). Travail impeccable. Délais respectés. Téléph. : 358-79-37.

automobiles

ventes

de 12 à 16 C.V.

BMW 520 i 1983
bleu métal., ttes options, état impecc. Créd.-gar., 328-08-95.

divers



BMW
CONCESSIONNAIRE
G.A.P.
WAGRAM
25, RUE CARDINET 75017 PARIS
267.31.00



BMW SÉRIE 3-5-7
83 et 84 peu roulé garantie. Auto Paris XV. 533-69-95. 63, r. Desnouettes, PARIS-15e.



BMW
CONCESSIONNAIRE
G.A.P.
PANTIN
216, Av JEAN LOLIVE N. 3 - 93500 PANTIN
840.40.64

L'immobilier

appartements ventes

1er arrdt

LOUVRE, restauré, 2 pces caractère, luxe, neuf, frais notaires réduits. 347-57-07.

3e arrdt

FILLES-DU-CALVAIRE
Dans bon imm. s/rue et cour, exposition SUD, beau 3 P., refait neuf. SACRIFIÉ. 470.000 F. SIMRA. 355-08-40.

CENTRE POMPIDOU, neuf standing, gd 2 pces, urgent. 690.000 F. COGEFIM. 347-57-07.

5e arrdt

CARDINAL LEMOINE RÉNOVATION DE QUALITÉ
Séjour + chbre, cuis. équipée, salle de bains, imm. p. de taille. GARBI. 567-22-88.

NEUF IMMEUBLE TRÈS GRAND LUXE
RESTE 9 APPARTS de 3, 4, et 5 P. et un DUPLEX-TERRASSES
Livraison immédiate
JARDIN PLANTES
1 et 3 RUE POLIVEAU
A partir de 16.000 F le m²
Ferme et définitif
APPARTEMENT TÉMOIN
Tous les jours 14 à 19 h
Sauf mercredi et dimanche
A.W.I. Tél. : 267-37-37.

6e arrdt

STUDIO
ST-GERMAIN-DES-PRÉS clair, calme, direct Propriétaire : 329-58-65.

Prox. Bon Marché. 703-32-31
3 P., ASC. TERRASSE.



9e arrdt

SAINT-LAZARE
Séj., chbre, cuis., bns, w.-c., asc., sol. 300.000 F. 503-12-13.

10e arrdt

80 m² RÉPUBLIQUE
Imm. p. de taille, sur rue et cour verte, 4e ét., soleil, calme. 650.000 F. Tél. 607-93-04.

13e arrdt

MAISON-BLANCHE, living, 30 m² + chambre, asc., chauff. central, calme. 535-56-92.

15e arrdt

CECOGI construit :
329, RUE LECOURBE
IMMEUBLE GRAND STANDING
2 ET 3 PIÈCES
– 2 P. à partir de 709.400 F.
– 3 P. à partir de 948.900 F.
LIVRAISON IMMÉDIATE
BUREAU de vente ouvert :
– Mercredi au vendredi, de 14 à 19 heures.
– Samedi 10 h 30 à 13 h 30.
Téléphone : 575-62-78.

FRONT SEINE, 105 m², liv. + 2-3 chbres, vue except. 633-29-17 - 577-38-38.

SÈVRES-LECOURBE
Sur voie privée, calme et soleil. 2 pces, tout confort. 450.000 F. Tél. 734-38-17.

DOCTEUR FINLAY 5 P. chbres sur jardin. SOLEIL Tél. 633-29-17 – 577-38-38.

17e arrdt

PL. MALESHERBES
SUPERBE p. de taille, studio + mezzanine. Px : 380.000 F. Exclusif. 766-03-16.

18e arrdt

ATELIER LOFT
2 niveaux accès utilitaires légers calme, clair. 500.000 F. Direct pptaire. 329-58-65.

R. ORDENER PRÈS
Séjour, chbre, bains, w.-c., SOLEIL, TERRASSE, asc., 330.000 F. 503-12-13.

CEGOGI construit :
Résidence « MAIRIE DU 18e »
53, RUE DU SIMPLON STUDIO, 2, 3 P., PARKG
– Studio à partir : 322.500 F.
– 2 p. à partir : 447.800 F.
– 3 p. à partir : 680.500 F.
OFFRE EXCEPTIONNELLE
3 P. PRÊT CONVENTIONNÉ à 683.944 F.
BUREAU DE VENTE ouvert : mardi, jeudi et samedi de 14 heures à 19 heures, ou téléphoner : 575-62-78.

20e arrdt

PORTE DE VINCENNES
3 pces, 65 m², soleil, calme parfait état. 630.000 F. 934-02-06, h.b. 207-75-97, soir.

92 Hauts-de-Seine

NEUILLY-ST-JAMES
2 PIÈCES + JARDIN 920.000 F.
s/place, jeudi, 14 à 17 h 2, RUE A.-BERTEREAU.

BOURG-LA-REINE
Neuf. CENTRE VILLE. 200 m RER 2 P, 52 m² + box. 580.000 F. S.P.D.I. 350-14-80.

BOURG-LA-REINE, près Mo récent, magnifique 3 pces, tt cft, état except. sur jardin park. 595.000 F. 278-77-63.

PRÈS PONT DE NEUILLY
Studios à partir de 323.000 F Tél. : (1) 789-48-40.

94 Val-de-Marne

GENTILLY
Mo PORTE-D'ITALIE
2, 3, 4, 5 P.
SUR JARDINS
PRÊTS CONVENTIONNÉS
taux préférentiels
LISIÈRE DE PARIS
45, avenue Jean-Jaurès
LIVRAISON IMMÉDIATE
Bureau de vente sur place lundi, jeudi, vendredi de 14 à 19 h, week-end de 11 h à 13 h et de 14 h à 19 h. 546-07-73 - 365-03-23.

Part. vend à Villejuif, 3 km de p. d'Italie dans imm. 76 p. de taille, standing, studio 27 m² + balcon 3e et dernier étage, asc., tt cft, cuis. équipée, cave, parkg, état neuf. 250.000 F à déb. T. 946-97-86, p. 3.445 le soir après 18 h, 451-89-23.

Province

HOULGATE
20 mètres de la plage vue sur la mer
APPARTEMENT DE 40 m² SITUÉ AU 1er ÉTAGE
Très ensoleillé, particulièrement impecc., de ville de caractère. 2 p., s. de bains, w.-c., coin cuis. éq., 5 portes-fenêtres, cheminée, chff. rad. élec., ent. neufs, porte blindée Fichet, petite cave, très faibles charges. Prix 310.000 F.
Tél. : 16 (3) 982-25-63 ou 961-12-77
Visible le dimanche 27/5 avec le propriétaire de 11 heures à 18 heures.

appartements achats

JEAN FEUILLADE, 54, av. de La Motte-Picquet, 15e. 566-00-75, rech. pour clients sérieux APPT 200 m², 15e, 7e arrdts.

locations non meublées offres

Paris

Les PARTICULIERS ont des LOGEMENTS A LOUER Nombreuses LOCATIONS garanties disponibles. OFFICE DES LOCATAIRES Téléphone : 296-58-46.

locations non meublées demandes

Paris

Pour loger cadres supérieurs et employés mutés IMPORTANT GROUPE BANCAIRE rech. DES APPTS 2 à 8 p., même loyer élevé ou villas. Paris, banlieue, 504-90-00, p. 12.

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES villas ttes banl., loyer garanti. Tél. : 889-89-66, 283-57-02.

COLLABORATEUR JOURNAL cherche appartements 2-3 pièces Loyer modéré Boulogne, Mo Marcel-Sembat Tél. : 247-13-34, poste 250.

locations meublées offres

Province

CABINET CARLOTTI
AJACCIO 16 (95) 23-16-01 DE JUIN A SEPTEMBRE, studios, appartements, villas pieds dans l'eau, disponibles de 4.000 à 25.000 F.

locations meublées demandes

Paris

SERVICE AMBASSADE pour cadres mutés à Paris recherche du STUDIO au 5 p. LOYERS GARANTIS par Stés ou Ambassades, 285-11-08.

immobilier information

ANCIENS, NEUFS
DU STUDIO AU 6 PIÈCES
SÉLECTION GRATUITE PAR ORDINATEUR
Appeler ou écrire :
Centre d'information FNAIM de Paris Ile-de-France LA MAISON DE L'IMMOBILIER 27 bis, avenue de Villiers, 75017 PARIS – 227-44-44.

pavillons

PAVILLONS
JUSQU'A 120 KM DE PARIS
SÉLECTION GRATUITE PAR ORDINATEUR
Appeler ou écrire
Centre d'information FNAIM DE L'IMMOBILIER 27 bis, avenue de Villiers 75017 PARIS. 227-44-44.

DRANCY 93 470.000 F. sur 400 m² terrain, pavillon, 66 m² sur sous-sol total avec garage. 3 pces cuisine + 1 chbre mansardée, chauffage central gaz, tout confort. Tél. (1) 830-22-99.

CRÉDIT 100 %
160 KM SUD PARIS, ancien MOULIN de caractère à aménager, 8 P., gdes dépendances, s/5.000 m². PX 220.000 F. THYRAULT ST-FARGEAU 89170. TÉL. (86) 74-06-12 ou après 20 h (38) 31-13-93.

GAGNY
Proximité SNCF, BUS, RER, secteur pavillonnaire, proche stade, piscine, tennis, école CES, F5, 2 niveaux sur grand garage.
R-DE-CH. : entrée, w.-c., cuisine salon, salle à manger.
1er ÉTAGE : 3 chbres, salle de bns, w.-c.
Grenier aménageable, 1 chbre, jardinet 195 m², terrasse. 580.000 F. Tél. 332-92-08. Agences s'abstenir.

Part. vend pavillon à VILLEMONBLE, terrain 593 m² pavillon 207 m², imm. s/sol, un r.-de-ch., 2 étages, chauff. central, garage indépend. 40 m². Prox. gar., autobus, R.E.R. Prix : 700.000 F. Tél. : M. Roé (5) 83-22-92.

94 ABLON, pavillon dans résidence. 3 chambres, grand séjour, terrasse vitrée, grenier aménagé, cave, garage, chauffage, gaz. vue Seine 7 mn gare. Prix : 430.000.
T. 16-53 81-92-13 ap. 18 h.

maisons de campagne

04 HAUTE-PROVENCE
● Jolie FERMETTE ancienne rénovée, 5 pces, sur 2.000 m². Prix 400.000 F.
● MAISON DE CAMPAGNE, caractère, rénovée, 150 m² hab., 7 pces + dépend., tt cft, sur 6.000 m². Prix 750.000 F.
Claudine LE ROUX Immobilier DAUPHIN - 04300 FORCALQUIER Téléphone : (92) 79-58-01.

A VENDRE A
DESCARTES
(Indre-et-Loire), maison 3 p., cuis., cave, gar., jardin, chauff. cent. poss. d'agrandissement (2 p.), s. de bns aménageable. Prix 200.000 F, à débattre. Ecr. s/nº 6 617 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

propriétés

Banl. nord de Lyon, 10' centre ville Caluire 69300. Part. vd propriété, 8 pces, 2 s. d'eau, cuis. + 2 w.-c., 210 m² + véranda, dépend., 2 gar., terrain 2.700 m² arboré, calme, vue splendide. 1.700.000 F. Téléphone : (7) 808-21-77.

PROVENCE-ALPILLES, près ST-REMY, mas 18e S, restauré, beaux arbres, jard. AG. GARCIN, 8, bd Mirabeau, 13210 SAINT-REMY-de-PROVENCE Téléphone : (90) 92-01-58.

SEPTEUIL, vue magnifique, petite propriété Napoléon III avec sa chapelle, ses bancs, gd cft, sur 1.723 m². Px 1.380.000 F. 577-96-85. Soir et week-end : 588-75-61.

NEMOURS GARE (près) PPTE BOURGEOISE
Début siècle s/700 m² clos ss/sol, r.-de-ch. Belle récept. en 3 P., 4 chbres. Tt confort. Prix justifié. 1.000.000 F. LE CAUCHOIS. 428-02-07 ou 24-04.

Vds bord de Loire, 20 km Angers, bourg St-Mathurin, maison ancienne, tuffeau, 8 pces, poutres, cheminées, cave, greniers, dépendances, jardin 170 m². Tél. (41) 44-56-98.

EN ROUSSILLON
A vendre à PRADES, très belle maison de caractère. Nbreuses dépendance, parc 1 hectare. Tél. h.r. (68) 96-15-18. Tél. h.b. (68) 96-07-38.

échanges

Luberon 84, belle villa provenc., 5 pces, avec piscine, 1.100m², pins, contre T 2 Paris, 6e-7e ou banlieue, S.O. Tél. : (90) 71-92-92.

immeubles

R.E.R., PTE GENTILLY
IMM. RAPPORT
LOYER 1.100.000
11 MILLIONS
MICHEL BERNARD. 502-13-43.

PTE CLICHY, 550 m²
PETIT IMM., RAPPORT LOUE. 330.000
3.300.000
MICHEL BERNARD. 502-13-43.

PLACE ST-GEORGES (9e)
9, rue N.-D.-de-Lorette
4 P. CFT. 100 m²
PARFAIT ÉTAT
4e ét., asc., p. de taille
Loué sous régime LOI 48: 550.000 F. Valeur libre. 900.000 F. S/pl. UNIQUEMENT Samedi 19, de 14 h 30 à 17 h 30.

manoirs

A vendre LOIRET, 150 km PARIS, JOLI MANOIR de CARACTÈRE, tout confort, avec vastes dépendances, tennis sur 10 ou 30 ha. ou plus. Ecrire nº 202.541 AGENCE HAVAS BP. 1519 ORLEANS CEDEX.

domaines

ACH. PROPRIÉTÉ DE CHASSE SOLOGNE ou REG. LIMITROPHE Ecrire ORLET, Nº 202.637 138, avenue Charles-de-Gaulle 92522 NEUILLY-SUR-SEINE.

terrains

78 ORGEVAL
BEAU BOIS 8 ha. constructible, 2 maisons 200 m². Ecrire Eudico refait 3080/10, 11, rue Carpeaux, 75018 PARIS qui transmettra.

19 KM ALÈS (Gard) 14 lots viab. de 1.000 à 14.000 F TTC Expo sud, plan d'eau. t.l.s. Tél. 16 (7) 224-64-09.

Rech. terrain à bâtir, banlieue sud Paris, même avec petite maison. Tél. 938-87-27.

viagers

Libre, Gif-s/Yvette (vallée Chevreuse) villa 5 pces, tt cft, jard. 700 m², gar. 150.000 + 7.400 F/mois, limité à 15 ans. Viagers F. CRUZ. 266-19-00.

F. CRUZ. 266-19-00
8, RUE LA BOÉTIE-8e
Px rentes indexées garanties.
Etude gratuite discrète.

villas

DOHEM Le Constructeur Partenaire

vous propose de réaliser ensemble votre résidence dans une des plus belles région de France (Le Luberon)
Renseignements, documentation gratuite.
DOHEM - Le Louvier - Sainte Croix à Lauze 04110 REILLANNE - Tél. : (92) 76.46.16

Immobilier d'entreprise et commercial

terrains



bureaux

Locations

CRÉATEURS d'entreprise !
disponible à Paris et Province
SIÈGES SOCIAUX
et adresses commerciales
loc. bureaux meublés, secrét., télex.
CONSTITUTIONS STÉS
prix compétitifs, délais rapides
ASPAC 293.60.50+

ARTISAN 100 F, R.C. 180 F Constitution SARL 2.000 F, S.D.M., 21, rue Fécamp (12e), 340-24-54, 8, faub. Poissonnière, 9e, 10e, 770-54-68.

VOTRE SIÈGE SOCIAL Constitution de Sociétés et tous services. 355-17-50.

DOMICILIATION 16e, CHAMPS-ELYSÉES
140 A 340 F PAR MOIS
CIDES — 723-82-10

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
S.A.R.L. - R.C. - R.M.
Constitutions de sociétés
Démarches et tous services
Permanences téléphoniques
355-17-50.

VOTRE SIÈGE SOCIAL 92 Secrétariat, tél., tél., loc. burx meublés, Boulogne, démarches, constitutions stés. ACTE 92. 603-38-32.

locaux commerciaux

Achats

Société recherche local environ 600 m² avec bureaux (40 m² environ), accès gros camions près du périphérique. Téléphone : 382-62-33.

Ventes

ATELIER LOFT 18e
2 niveaux, accès utilitaires légers, calme, clair. 500.000 F. Direct pptaire. 329-58-65.

PANTHÉON, imm. 73 local ccial tte ppté 270 m² environ. Prix except. idéal placement. A SAISIR. 634-13-18.

PANTHÉON local ccial sans pas de porte, vitrine s/rue accès voit. 270 m² env. 16.000 F mois. URGT. 634-13-18.

PRÈS PONT DE NEUILLY
Vds murs boutiques et locaux dans petit immeuble à COURBEVOIE
Livrable mars 1986
Téléphone : (1) 789-48-40.

Emplois Cadres
CHAQUE MERCREDI PRIX : 6 F

CHAQUE MERCREDI LE PANORAMA DES OFFRES D'EMPLOIS CADRES

Chaque mercredi, « Emplois Cadres » publie une sélection des offres d'emplois destinées aux cadres, parues la semaine écoulée dans *le Monde*, plus une sélection d'annonces du *Herald Tribune*.

Un document de synthèse indispensable aux cadres qui voyagent et aux entreprises nationales ou internationales qui les recrutent.

En vente chez les marchands de journaux : 6 F

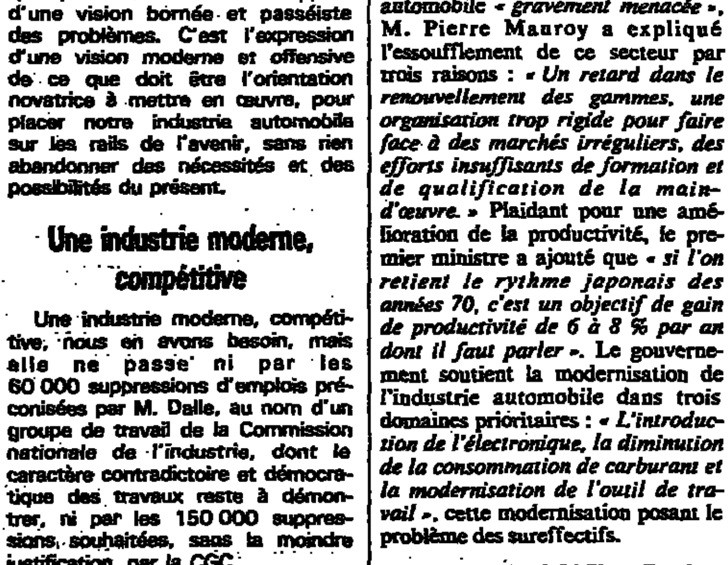
BON DE COMMANDE « Emplois Cadres » numéro :

Nom ____ Prénom ____
Adresse ____
Code postal ____ Ville ____
Nombre d'exemplaires ____ X 7 F (frais de port inclus) ____

Commande à faire parvenir avec votre règlement au Monde, Service de la vente au numéro 5, rue des Italiens 75427 PARIS CEDEX 09
Votre commande vous parviendra dans les plus brefs délais

Le Monde

économie



Point de vue

Et au-delà...

par LOUIS VIANNET (*)

LE conflit Citroën provoque un vif débat d'idées touchant à un certain nombre de questions fondamentales qui, au-delà du seul devenir du groupe, des travailleurs, de la production, percutent de plein fouet la confrontation actuelle sur quelle politique industrielle, quelle politique de l'emploi, quelle modernisation, doit-on développer pour aller dans le sens d'une issue à la crise ?

« Débat » est d'ailleurs un bien grand mot, car la déformation, la réduction, voire l'ignorance des positions de la CGT qui caractérisent la présentation qui en est faite partout ressemblent plus à un procès d'intention qu'à une réelle volonté d'échange d'idées. Le paroxysme est d'ailleurs atteint à propos du dossier PSA, où les travailleurs qui luttent pour défendre leur emploi, la CGT qui les soutient, se trouvent souvent au banc des accusés, tandis que la direction poursuit son plan de liquidation de la marque Talbot, de réduction grave des activités de Citroën, refuse la diversification des gammes, casse l'emploi, privilégie les investissements à l'étranger, et se présente en victime.

N'est-il pas remarquable que, sans la moindre précaution de style, la quasi-totalité des grands moyens d'information vocalisent unanimement en posant le postulat de la nécessité de supprimer des emplois, comme condition de la modernisation et de la compétitivité, confondant délibérément restructuration, réduction d'activités et modernisation de l'appareil de production.

Certes, il faut moderniser, la CGT est farouchement pour, mais *est-ce de cela qu'il s'agit à propos* de Citroën et de notre industrie automobile en général ?

Il est faux de prétendre que les difficultés rencontrées aujourd'hui proviendraient d'un retard technologique ou du caractère désuet de *notre appareil de production*. En réalité, dans les domaines les plus aigus de l'innovation, l'industrie française reste en pointe ; notre appareil de production dispose de capacités impressionnantes ; le niveau de connaissances et de qualification des salariés représente un acquis considérable, qui ne demande qu'à grandir et à s'élever ; le tissu industriel périphérique en amont ou en aval est remarquable. Voilà le constat.

Il faut donc moderniser, mais il n'y a nulle fatalité de suppressions *d'emplois pour cet objectif, au* contraire. Une modernisation saine, conçue réellement pour développer la production et la compétitivité, implique des emplois nouveaux et *suppose que sa mise en œuvre soit*, à l'opposé d'une démarche autoritaire, largement débattue, discutée, négociée, planifiée, maîtrisée.

Faux verdict

Mais aujourd'hui il s'agit d'autre chose. D'un peu partout jaillit ce faux verdict : *« L'industrie automobile est malade »*, le nombre d'immatriculations faiblit sur le marché intérieur, alors que, dans le même temps, grandit le taux de pénétration des voitures étrangères. Il faut donc licencier, réduire les emplois, en un mot affaiblir un peu plus le malade.

Un minimum de sérieux voudrait qu'un diagnostic solide précédât le choix *du médicament*. Qui est malade ? Notre industrie automobile ou la stratégie industrielle de ceux qui président à sa destinée ?

Ce n'est pas d'aujourd'hui que la CGT, *sa Fédération de la métallurgie*, combattent le retard de la mise en œuvre de nouvelles gammes, la rétorsion des dépenses de recherche, l'abandon d'une politique commerciale agressive, le laisser-aller dans les rapports avec la clientèle et, dans le même temps, un élargissement inquiétant des investissements et des activités à l'étranger. Lorsqu'une voiture de marque française, conçue en France, par des ingénieurs français est entièrement fabriquée à l'étranger, comme la Visa Diesel, il y a pour le moins problème. De tels errements ne peuvent être sans conséquences, et, lorsqu'elles apparaissent, de grâce, épargnez-nous les jérémiades et situons les responsabilités !

Et sans en oublier aucune.

Celles de PSA, tragiquement lourdes, celles des dirigeants du groupe Renault, de nature peut-être différente, mais tout aussi réelles, et celles d'une politique délibérément tournée vers la réduction du pouvoir d'achat et la baisse de la consommation. On ne peut, à la fois, sans risque d'inconséquence, se féliciter de la baisse du pouvoir d'achat, de la résistance du patronat en ce domaine, et s'interroger sur les causes de la baisse des ventes de voitures neuves.

L'engrenage de l'affaiblissement se nourrit de ce genre de contradictions. Le ferme refus des licenciements, des suppressions d'emplois, qu'exprime la CGT est à l'opposé d'une vision bornée et passéiste des problèmes. C'est l'expression d'une vision moderne et offensive de ce que doit être l'orientation novatrice à mettre en œuvre, pour placer notre industrie automobile sur les rails de l'avenir, sans rien abandonner des nécessités et des possibilités du présent.

Une industrie moderne, compétitive

Une industrie moderne, compétitive, nous en avons besoin, mais elle ne passe ni par les 60 000 suppressions d'emplois préconisées par M. Dalle, au nom d'un groupe de travail de la Commission nationale de l'industrie, dont le caractère contradictoire et démocratique des travaux reste à démontrer, ni par les 150 000 suppressions souhaitées, sans la moindre justification, par la CGC.

Il faut être capable de produire aux *meilleurs coûts des voitures* de qualité. Au stade où nous en sommes, cela implique effectivement d'aller résolument vers les trente-cinq heures, sans réduction de salaire. *Etroitement liée à une* politique audacieuse de formation professionnelle, cette mesure ne s'apprécie pas seulement en termes de coût, elle est porteuse de plus *de qualité, de moins de rebuts*, de diminution de certains gâchis, elle permet une meilleure organisation du travail, une plus grande efficacité, et, à terme, une bien meilleure *rentabilité, puisque tel est l'objet* des insomnies de nos censeurs.

– Plus de responsabilités pour les travailleurs, plus de démocratie dans l'entreprise ; dans ce domaine, aussi, il est urgent d'innover.

– Une politique commerciale agressive aux plans intérieur et international nécessite de maintenir les quatre marques, de ne prendre aucun retard dans l'élargissement des gammes, l'amélioration de la qualité, la permanence de l'innovation technique.

Enfin, regarder devant nous, c'est renforcer et non pas affaiblir notre potentiel national. Si malade *il y a, ce n'est pas aller dans le* sens de la guérison que de développer la production à l'étranger, pour répondre aux besoins du marché national.

Sans doute les dirigeants de PSA misent-ils sur l'élargissement du Marché commun à l'Espagne pour aller encore plus loin dans cette voie, espérant peut-être avoir un *point d'appui supplémentaire pour* un abaissement des droits et des salaires des travailleurs au niveau le plus bas. Mais où pourrait conduire une telle orientation ? Comment *développer les ventes tout en* abaissant le pouvoir d'achat des travailleurs ?

Décidément, oui, il y a bien de la maladie dans l'air, mais c'est dans les mécanismes viciés des règles capitalistes de fonctionnement et de financement qu'il faut chercher le virus.

La lutte que mènent les travailleurs est donc un véritable souffle d'air pur salutaire, pour qu'enfin de véritables discussions, portant indissociablement sur toutes ces questions, s'ouvrent sur une base tripartite.

C'est, bien sûr, l'exigence première qu'expriment les travailleurs de Citroën avec le soutien de la CGT, mais c'est aussi l'exigence profonde de l'intérêt national.

C'est devant cette responsabilité-là que se trouvent placés les dirigeants de PSA et le gouvernement, qui a les moyens de leur faire entendre raison.

(*) Secrétaire de la CGT.

● *L'Australie va accroître ses* **importations d'automobiles.** – M. John Button, ministre australien de l'indusrie et du commerce, a déclaré, le 7 mai, que l'Australie *annoncera d'ici un mois un plan* d'assouplissement de ses importations d'automobiles. Le pays projette d'augmenter ses quotas d'importation de 2 à 6 % par an, *pendant quatre ans, en fonction de* la situation du marché, a-t-il précisé, ajoutant qu'une suppression trop rapide des barrières protectionnistes serait néfaste aux industries australiennes. *Des mesures similaires* seront prochainement annoncées pour les textiles, l'habillement et les chaussures. – *(AFP.)*

LE CONFLIT CITROEN

M. MAUROY : « *Il faut faire vite* » *et « trouver une solution acceptable pour tous »*

La journée du 17 mai s'annonçait fort importante pour l'évolution du conflit Citroën. Alors que la situation reste calme dans les quatre établissements encore occupés (le tribunal de Nanterre ayant ordonné l'expulsion des grévistes de Nanterre et de Levallois), le tribunal de Bobigny a décidé ce jeudi 17 mai à 10 heures l'évacuation de l'usine d'Aulnay. Le tribunal de Nanterre statuera dans l'après-midi sur l'usine d'Asnières. Selon M. Michel Huc, secrétaire général de la métallurgie FO, reçu le 16 mai par le ministre des affaires sociales, M. Bérégovoy pourrait prendre une décision *« dès jeudi soir »*. On évoque la possibilité d'une négociation tripartite.

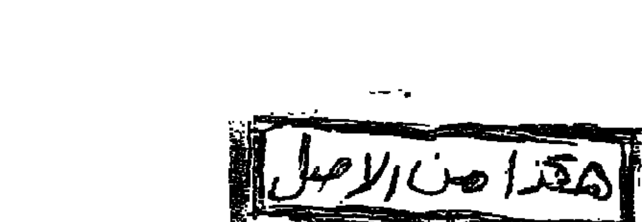
Répondant à l'Assemblée nationale à une question de M. Michel Debré sur la situation de l'industrie automobile *« gravement menacée »*, M. Pierre Mauroy a expliqué l'essoufflement de ce secteur par trois raisons : *« Un retard dans le renouvellement des gammes, une organisation trop rigide pour faire face à des marchés irréguliers, des efforts insuffisants de formation et de qualification de la main-d'œuvre. »* Plaidant pour une amélioration de la productivité, le premier ministre a ajouté que *« si l'on retient le rythme japonais des années 70, c'est un objectif de gain de productivité de 6 à 8 % par an dont il faut parler »*. Le gouvernement soutient la modernisation de l'industrie automobile dans trois domaines prioritaires : *« L'introduction de l'électronique, la diminution de la consommation de carburant et la modernisation de l'outil de travail »*, cette modernisation posant le problème des sureffectifs.

Répondant à M. Philippe Bassinet (PS, Hauts-de-Seine) sur la situation de Citroën, M. Mauroy a souligné que cette entreprise *« a d'abord souffert d'une politique sociale d'un autre âge »*. Il a expliqué que le gouvernement s'attachait *« à écouter les parties en cause et à rechercher une solution acceptable pour tous »*, ajoutant que *« le nombre des licenciements a d'ores et déjà été réduit : reste à discuter de l'aménagement du temps de travail et de la formation. Sur ces deux points, les discussions avec les partenaires sociaux doivent être menées jusqu'à leur terme. Je précise, à cet égard, que la réduction du temps de travail est négociée dans des secteurs où des gains importants de productivité sont possibles. En tout état de cause il faut faire vite, et le gouvernement prendra ses responsabilités dès que la concertation en cours sera terminée. Je ne peux qu'exprimer le souhait qu'elle le soit rapidement »*.

A propos de cette intervention, M. Paul Marchelli, délégué général de la CGC, s'exprimant à RTL a donné *« un grand coup de chapeau à M. Mauroy »*, ajoutant que le premier ministre avait été *« courageux »* et avait *« dit exactement ce qu'il fallait dire »* : *« Je sais bien que je ne suis pas toujours tendre pour M. Mauroy, mais nous avons pour habitude de dire ce que nous pensons. Bien quand c'est bien, mal quand c'est mal. »*

M. Pierre Bérégovoy a achevé ses consultations le 16 mai en recevant les fédérations CGC, CFTC et FO de la métallurgie. M. André Vernier, secrétaire général de la fédération de la métallurgie CFTC, a indiqué que le ministre estime à six cent cinquante environ le nombre d'emplois qui pourraient être sauvés chez Citroën par une réduction de la durée hebdomadaire du travail à 36 h 30. La CFTC préconise une réduction du nombre de licenciables, qui ne pourrait guère descendre en dessous du millier, par la mise en dispense d'activité des salariés âgés de moins de cinquante-cinq ans et qui ont travaillé trente-sept ans et demi. M. Michel Huc, pour FO, a estimé que la compensation salariale de la réduction du temps de travail pourrait être *« aidée par une modification de l'indemnisation du chômage partiel actuellement en chantier »*. Selon M. Huc, le ministre a réaffirmé que *« son objectif était qu'aucun salarié de Citroën ne se retrouve au chômage »*. Une mission pour la formation des salariés de Citroën, a-t-il ajouté, pourrait être mise en place incessamment et confiée à M. Jean-Jacques Servan-Schreiber, président du Centre mondial informatique.

M. Servan-Schreiber a été reçu à son tour pendant une heure et demie par M. Bérégovoy. Il a souligné que c'était *« toute l'industrie automobile qu'il fallait requalifier et pas seulement Citroën »*. *« L'affaire Citroën*, a-t-il poursuivi, *doit être le point de départ d'un redéploiement de qualifications, surtout si on va la faire sur le terrain. »* Il a ajouté que l'on *« peut prendre des gens illettrés et les former grâce aux nouveautés scientifiques, à l'outil informatique »*. La Fédération de la métallurgie CGT s'étonne, dans un communiqué, que M. Bérégovoy *« ait formulé des propositions qu'elle n'a pas eu à connaître dans son entrevue : au-delà de la méthode regrettable* (...), *pour quelle raison la CGT, première organisation syndicale, n'a-t-elle pas bénéficié des mêmes informations ? »*. Quant à la CSL, elle indique qu'elle *« n'acceptera pas d'être tenue à l'écart des négociations sur le conflit Citroën et sur le problème de l'automobile. Sans la CSL il n'y aura pas d'accord »*. A l'usine d'Aulnay, environ deux mille travailleurs occupant les locaux ont accueilli le 16 mai sous un tonnerre d'acclamations le cortège composé de plusieurs centaines de manifestants des unions départementales CGT-CFDT-FEN venus témoigner leur solidarité avec les ouvriers menacés de licenciement. Les élus de l'opposition de Seine-Saint-Denis et la municipalité RPR d'Aulnay-sous-Bois ont appelé le 18 mai à 16 heures devant l'hôtel de ville d'Aulnay à un *« rassemblement pacifique »* pour protester contre l'occupation.



هكذا من الأصل

SOCIAL

LA CFDT ET L' « EFFET CHÉRÈQUE »

M. Noël Mandrat pourrait être élu secrétaire général adjoint

Le bureau national de la CFDT, réuni les 16 et 17 mai, a tiré les conséquences de la démission de son secrétaire général adjoint, M. Jacques Chérèque, nommé le 3 mai préfet délégué en Lorraine. Ses trente-huit membres devaient lui choisir un successeur. A l'issue de débats assez serrés, M. Albert Mercier, un ancien « métallo », s'est vu attribuer le secteur international, mais c'est M. Noël Mandray, qui a en charge l'important secteur « *organisation-formation* », qui devrait finalement être élu secrétaire général adjoint. Pas plus que M. Decaillon ou que M. Chérèque, qui ont occupé ce poste, M. Mandray ne fera figure de « dauphin » de M. Maire. Un choix avant tout fonctionnel.

A travers ces délibérations sur l'élection d'un nouveau secrétaire général adjoint, le bureau national a été l'écho du trouble qui a souvent accueilli dans la CFDT la nomination de M. Chérèque. Dans le numéro du 10 mai de *Syndicalisme-Hebdo*, le nouveau préfet, faisant ses adieux à ses camarades, expliquait : « *Concourir à la réussite d'une politique socialiste en France, n'est-ce pas un but commun même si cela exige la non-confusion des rôles ni la complaisance gratuite?* »

Non-confusion des rôles? Cela n'apparaît pas aussi clair à un certain nombre de militants de la CFDT. Le nouveau préfet délégué fait état d'un fort courant de sympathie en sa faveur, mais on n'a pas fini d'en causer dans les appareils fédéraux et régionaux. Il y a quelques remous. Ce n'est pas la personne de celui qui était familièrement appelé « *le Gros* » qui est en cause. Ce n'est pas davantage sa liberté de choix qui est contestée. Mais au lendemain d'un conseil national qui a voulu bien marquer l'autonomie de la démarche syndicale par rapport au pouvoir politique, l' « effet Chérèque » est redouté par le mauvais impact qu'une telle nomination peut avoir sur l'image de la CFDT. Beaucoup craignent, selon la formule de M. Maire, que ne soit accréditée – pour ne pas dire renforcée – l'idée que la CFDT a « *des liens privilégiés avec le gouvernement* ».

Quand la proposition lui a été faite par M. Fabius, M. Chérèque a décidé seul. Mais il a d'abord pris des avis : celui de la commission exécutive, celui de la Fédération générale de la métallurgie – favorable, – celui de l'Union régionale de Lorraine – très réservé pour le moins – et celui de sidérurgistes lorrains – partagés. La commission exécutive de la CFDT a été, semble-t-il, ébranlée par les positions de l'Union régionale de Lorraine et, sans procéder à un vote en son sein, a exprimé « *ses réserves et ses inquiétudes* ». C'est en connaissance de tous ces éléments que M. Chérèque – qui se félicite en privé de la « *parfaite loyauté* » de M. Maire, qui n'avait pas le moindre intérêt à « *solliciter* » son départ – a pris sa décision. Ni le bureau national ni le conseil national n'ont eu à en débattre.

C'est concernant l'effet sur son image que la Confédération enregistre actuellement des remontées critiques. Ainsi à la Fédération unifiée de la chimie – le secteur de M. Maire, – on enregistre des « *réactions négatives* » et on estime que cette nomination « *pose problème par rapport à l'autonomie de l'organisation et à l'autonomie de ses propositions sur les mutations. Cela va compliquer les affaires* ».

A la Fédération des PTT, de plus en plus critique vis-à-vis de la Confédération, on se montre encore plus sévère, considérant que cela « *participe* » à une pratique confédérale de plus en plus contestée. Au dernier conseil national, son secrétaire général, M. Denis Tonnerre, s'est élevé « *contre la pédagogie des coups de pied au cul et des coups de gueule qui font reculer les prises de conscience* » et s'est inquiété d'un fonctionnement de la CFDT « *de plus en plus marqué par le centralisme démocratique* ». En Lorraine, d'éventuels dégâts pourront être mesurés, le 7 juin par exemple, lors des élections au conseil d'administration de SACILOR.

M. N.

INDUSTRIE

PECHINEY CONFIRME LA FERMETURE PROGRESSIVE DE L'ARGENTIÈRE-LA-BESSÉE

M. Michel Catera, directeur général de Pechiney, a confirmé, mercredi 16 mai, la fermeture progressive de l'usine d'aluminium de L'Argentière-la-Bessée (Hautes-Alpes), qui emploie 334 personnes (*le Monde* du 17 mai).

Cette décision s'inscrit dans le cadre du plan de restructuration de l'aluminium, approuvé par les pouvoirs publics, qui prévoit la modernisation et la concentration de la production sur un ou deux sites. Quatre unités, jugées trop petites ou obsolètes, devront être fermées : Sabart, en Ariège, La Praz et La Saussaz, en Savoie, et L'Argentière. Au total, 650 emplois devront être supprimés.

A L'Argentière, sur trois unités d'électrolyse, deux seront arrêtées ainsi que la fonderie, soit une perte de 90 emplois. Toutefois, selon Pechiney, ils « *seront exactement et immédiatement compensés par l'installation dans un des bâtiments d'une entreprise marseillaise, les Fonderies et aciéries de Provence* ».

La troisième unité d'électrolyse, plus récente, ne sera arrêtée qu'au moment où, « *les emplois de substitution auront été trouvés* ». Compte tenu du maintien de l'atelier d'Anodes (60 emplois), il faudra donc trouver 180 emplois.

Les salariés et les élus locaux contestent vivement les propositions de Pechiney. Selon eux, les Fonderies de Provence ne créeraient que 37 emplois. Les mutations par ailleurs prévues par le groupe concerneraient, selon la CGT, des sites eux-mêmes menacés de fermeture.

Les salariés occupent l'usine depuis lundi 14 mai, et M. Robert de Caumont, député PS et maire de Briançon, a commencé le même jour une grève de la faim illimitée. Salariés et élus réclament une rencontre avec les pouvoirs publics et un examen de nouvelles propositions. Une « *alternative régionale* » associant le groupe Kaiser Aluminium, la Société de développement Méditerranée, la Société des mines et minerais et les salariés a déjà été présentée. Elle permettrait de préserver les emplois et assurerait la modernisation du site. Elle a toutefois été jugée trop « *fragile* » par les pouvoirs publics.

AGRICULTURE

LE GOUVERNEMENT ARRÊTE VENDREDI LE DISPOSITIF DE LA RÉDUCTION DE LA PRODUCTION LAITIÈRE

La révolution des quotas

Le conseil des ministres entendra, vendredi 18, une communication de M. Rocard sur la réduction de la production laitière en France. Il s'agit d'un bouleversement considérable dans la vie économique de notre pays puisque pour la première fois, on limite le droit à produire pour plusieurs milliers d'entrepreneurs. Ce repli de la production peut devenir, si l'on n'y prend garde, une revanche des traditionalistes sur les modernistes, lesquels dirigent aujourd'hui la plupart des organisations professionnelles. Ce peut être aussi l'occasion dangereuse d'éliminer les petits, les moins performants, les plus vieux.

Pour diminuer les charges de soutien de la production laitière qui dépasse en Europe les besoins du marché, les Dix ont choisi la technique du contingent de production, un contingent par pays, puis par laiterie, puis, ce qui est logique, par producteur. On aurait pu faire plus simple en créant des taxes progressives dissuadant les gros producteurs mais la majorité des pays européens a préféré une fois encore la mesure unique, qui fige les situations acquises. La gestion des quotas sera compliquée. En limitant le droit à produire, on crée en corollaire des autorisations à produire. Qui accordera ces autorisations, qui devront aller à quels producteurs ?

La FNSEA et M. Guillaume étaient partisans d'une autre méthode encore : on secoue très fort le cocotier, les plus vieux et les plus faibles tombent, laissant autant de quotas disponibles pour les autres. On aurait pu même se passer complètement de quotas selon la FNSEA tant la purge aurait été puissante. En lançant un programme de primes au départ pour les plus de soixante-cinq ans, et en instituant une sorte de préretraite pour les plus de cinquante-cinq ans, le gouvernement secoue aussi le cocotier, mais un peu moins fort, dans le souci de ne pas vider des régions entières de sa substance agricole, essentiellement les zones de montagne et les zones défavorisées. C'est la raison pour laquelle, on envisageait de conserver une marge de progression (des quotas non attribués pour les éleveurs de ces régions. A l'inverse de cette politique d'équilibre, d'aménagement du territoire, de résistance à la désertification, la FNSEA, en Bretagne, réclame des quotas pour les régions qui ont le vent laitier en poupe, qui connaissent une progression à la hollandaise et qui ne veulent pas que cet élan soit brisé.

Deux autres conséquences

Ce système des quotas aura deux conséquences encore : il contribuera à accroître les ventes directes, difficilement contrôlables et il risque de donner naissance à un marché des quotas. Ce droit à produire, transmis de l'un à l'autre, la tentation sera grande de le monnayer, officiellement ou sous le manteau. Ce sera l'affaire de l'Office du lait que de veiller à ce qu'il n'en aille pas ainsi.

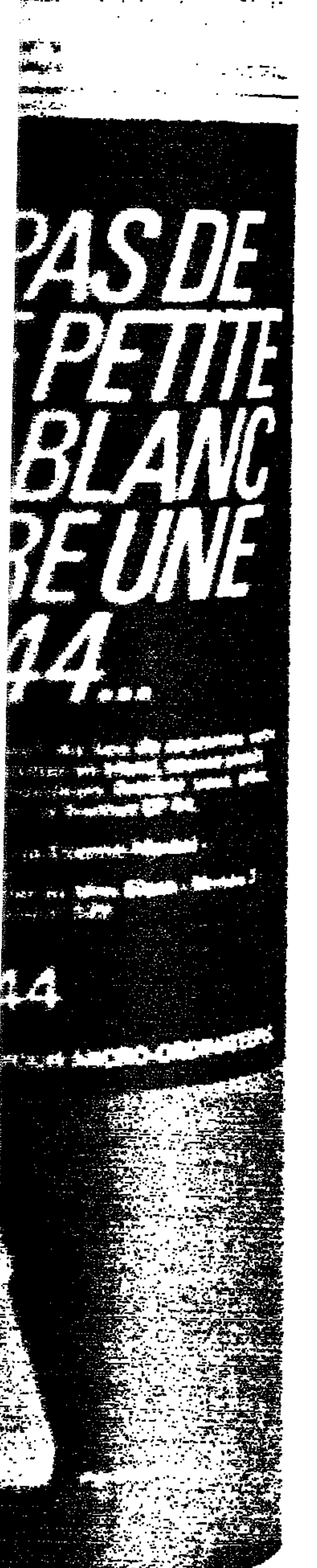
En fait, la réduction obligatoire de la production laitière pose surtout le problème du revenu des éleveurs, qui pourrait diminuer selon certaines sources de 10 %. On ne peut jouer que sur trois facteurs : le prix, le volume, les charges. Le volume pour la grande majorité des éleveurs doit baisser de quelques points. Le prix indicatif, qui augmente de moins de 6 % n'est précisément qu'indicatif. Les entreprises qui paient le lait aux éleveurs auront, avec un volume réduit, des charges plus fortes, les restitutions aux exportations risquent d'être moins élevées ; le niveau du soutien pour les produits mis à l'intervention est déjà moins élevé.

Restent les charges. C'est le seul poste sur lequel les éleveurs peuvent agir. Il faut savoir que la ration alimentaire d'une vache se divise en deux : une ration d'entretien de l'animal qui correspond à une très faible production laitière, 8 à 9 litres par jour et une ration de production qui sera d'autant plus élevée que la vache peut produire de lait. On peut diminuer la production, sans diminuer le cheptel, en réduisant, et donc en économisant, l'alimentation des vaches. Certains comme M. Ballé-Callix, président de la Compagnie française de nutrition animale (COFNA), filiale l'Unilever, prennent le pari qu'on peut diminuer la production laitière de 5 % et augmenter le revenu de 5 %. Sa méthode : accroître la productivité d'un nombre réduit de vaches, par l'augmentation de la ration d'aliments composés. M. Ballé-Callix voit un double avantage à son système intensif : on diminue les charges fixes (la ration d'entretien des animaux excédentaires disparaît ainsi que les charges de capital correspondantes) et on libère des hectares, disponibles pour d'autres cultures.

Il existe une autre piste à explorer : la suppression de la traite du dimanche soir. On sait depuis dix ans que c'est réalisable mais les professionnels ne voulaient pas en entendre parler. Il suffit de retarder la traite du dimanche matin de quelques heures. Quatre avantages à cette méthode : la production diminue de 6 % pour l'année, le vacher se lève plus tard, le dimanche matin, il est libre le dimanche soir, on économise une partie de la ration alimentaire. Expérimentées sur des animaux moins performants que ceux d'aujourd'hui, la technique a besoin d'être revérifiée. Il existait en 1983 un crédit européen, pour faire des essais dans plusieurs étables de la Communauté. Le crédit a été supprimé...

JACQUES GRALL.

CONJONCTURE



Le chômage a augmenté pour le sixième mois consécutif

52400 chômeurs de plus à fin avril

Pour le sixième mois consécutif, le chômage a encore augmenté à la fin avril, selon les statistiques rendues publiques, le 16 mai, par le ministère de l'emploi. Le chiffre des demandeurs d'emploi inscrits à l'ANPE, en données corrigées des variations saisonnières, s'élevait à *2296400, soit 2,3 % de plus que le* mois précédent et 14,3 % de plus qu'en avril 1983. *En données brutes*, on comptait 2235000 personnes, soit 0,5 % de moins qu'au mois de mars dernier, mais 14,6 % de plus que l'année précédente.

En un seul mois, le nombre des chômeurs a progressé de 52400, c'est-à-dire à un rythme très élevé, qui ne fait que confirmer la tendance enregistrée depuis le franchissement de la « crête des deux millions » à la fin de novembre 1983. En six mois, le chômage aura donc touché 261 800 salariés de plus, dont 177800 depuis le début de l'année 1984.

Les chiffres, à eux seuls, résument la gravité de la situation, alors que les vagues de licenciements se poursuivent et que les menaces pour l'emploi s'accumulent. Pourtant, ils ne traduisent pas l'inquiétante dégradation qui se caractérise par d'autres symptômes, encore plus préoccupants.

En mars, en données corrigées, le nombre des licenciés pour raison économique a été de 37800, sans grosse augmentation sur les mois précédents, mais en progression de 39,5 % sur un an. Si le nombre des nouveaux inscrits – le flux – varie peu, y compris depuis un an (+ 3,3 %), avec 298 800 demandes enregistrées en données corrigées, pour avril, *le nombre de chômeurs* quittant l'ANPE en cours de mois – *282 900 en avril – a reculé de* 12,7 % en un an.

Bien plus que par l'arrivée de demandeurs d'emploi, l'augmentation du chômage est donc globalement due à une présence plus longue sur les listes de l'ANPE, ce que confirme d'ailleurs le niveau record atteint pour la durée moyenne, qui s'élevait à trois cent quatorze jours en avril, soit dix jours de plus qu'en mars et sept jours de plus qu'il y a encore un an.

Un autre signe de cette évolution est donné par l'effondrement des *offres d'emploi, tant enregistrées en* cours de mois (30 400 en avril), en données corrigées, en baisse de 42,2 % en un an et progression de 1,3 % en un mois, que des offres encore disponibles en fin de mois, qui, comptabilisées pour 45 100 en données corrigées en avril chutent de 4,7 % par rapport à mars et de 50,2 % par rapport à avril 1983.

Si l'on ajoute à ce constat les résultats de l'enquête trimestrielle, selon laquelle les effectifs salariés *non agricoles ont baissé de 0,4 %* depuis le début de l'année 1984 (– 0,7 % pour l'industrie, – 1,4 % pour le bâtiment, le tertiaire restant stable), soit de 58 000 personnes, après le recul de 1,1 % en 1983, force est d'admettre que le marché de l'emploi se recroqueville dangereusement et que sa dégradation *ruine tous les espoirs d'une lutte* rapide contre le chômage.

La fracture qui est intervenue laissera des plaies longues et douloureuses à cicatriser. Le chômage des jeunes de moins de vingt-cinq ans a augmenté de 10 % sur les trois derniers mois, la progression étant deux fois plus forte (+ 14 %) pour les hommes que pour les femmes (+ 7 %). Les salariés les plus qualifiés, jusqu'à présent les plus épargnés, sont à leur tour frappés. Le *nombre des ouvriers qualifiés* au chômage a augmenté de 23,3 % en un an, celui des employés *qualifiés* de 13,5 % et, enfin, celui des agents de maîtrise et techniciens de 17,9 %. Mais le pire n'est-il pas encore à venir quand on observe que, au cours du mois de mars, un million cinq cent mille journées ont été indemnisées au titre de chômage patiel? En un mois, ce chiffre a progressé de 12 %. En un an, il a fait un bond de 41 %.

A. Le.

PRIX : poursuite de la décélération

Selon les premières estimations de l'INSEE, les *prix ont augmenté* de 0,6 % en avril. Sur douze mois (d'avril 1983 à avril 1984), la hausse des prix a été inférieure à 8 % (7,9 %). Il faut remonter au mois de septembre 1973 pour trouver un résultat égal ou inférieur à celui-là dans le calcul en glissement sur les douze derniers mois.

Sur les trois derniers mois (février, mars, avril), les prix ont *augmenté*, en *rythme annuel*, de 7,8 % contre 10,2 % pour les mêmes mois de 1983. Comparé avec celui de nos principaux partenaires, le taux d'inflation reste néanmoins élevé en France. Sur les douze derniers mois connus, les prix de détail ont augmenté de 3,2 % en *RFA*, de 4,7 % aux Etats-Unis et de 5,2 % en Grande-Bretagne. Seule l'italie fait moins bien, avec 12 %.

L'écart d'inflation ne s'en amenuise pas moins entre la France et ses six principaux partenaires (RFA, Etats-Unis, Grande-Bretagne, Italie, Belgique et Pays-Bas), passant de 5,1 points au dernier trimestre de 1983 à 3,6 points au premier trimestre de *1984* (en glissement sur douze mois calculé par l'INSEE).

Il reste que, pour se maintenir dans l'épure souhaitée par le ministre de l'économie et des finances (6,5 % en 1984), les prix ne devraient pas augmenter de plus de 0,5 % en moyenne chaque mois d'ici à la fin de l'année.

LA RÉUNION MINISTÉRIELLE DE L'OCDE

Les prévisions de croissance sont en hausse pour les pays industrialisés

Trois sujets sont à l'ordre du jour du conseil ministériel de l'OCDE, qui a ouvert sa session ce jeudi matin : 1) les questions reliées aux taux d'intérêt ainsi qu'à la dette des pays en voie de développement ; 2) *le commerce international* ; 3) les perspectives de croissance et les politiques économiques appropriées pour en assurer la durée, compte tenu du fait, souligné par M. Emil Van Lennep au cours de la conférence de presse qu'il a donnée mercredi matin, que jusqu'à maintenant la reprise n'a pas réussi à inverser dans les pays d'Europe occidentale la tendance vers l'aggravation *du chômage. Ce troisième thème* sera l'objet des discussions de la journée de vendredi.

Dans sa conférence de presse, le secrétaire général de l'OCDE a estimé que, fort classiquement, la reprise avait commencé par un regain de la consommation et que, aujourd'hui, on se trouvait au milieu d'une phase de transition au cours de laquelle l'investissement devait reprendre progressivement le relais : *« C'est pourquoi le niveau élevé des taux d'intérêt est une question plus préoccupante qu'elle ne l'était l'année dernière. »* Il est peu probable, toutefois, que ce sujet, qui fera l'objet de beaucoup de commentaires, donnera l'occasion de recommandations précises. Le secrétaire américain au Trésor répondra aux critiques et sans doute laissera entendre que, au lendemain des élections, des mesures adéquates seront prises pour réduire un déficit que, du reste, M. Donald Regan *s'est toujours refusé pour sa part de* considérer comme la cause des taux *d'intérêt élevés*.

Il sera également beaucoup question *de l'endettement international*, mais, là encore, on ne doit pas s'attendre à des initiatives. L'administration américaine estime que la stratégie mise en œuvre par le Fonds monétaire continue vaille que vaille à donner les résultats attendus. On discute beaucoup à Washington et dans les milieux financiers d'un projet, d'origine privée, qui consisterait à plafonner les taux dont sont assortis les nouveaux crédits aux pays endettés, l'idée étant que la *différence entre le taux du marché et le* taux plafonné serait ajoutée au principal des nouvelles dettes contractées. En d'autres termes, il s'agirait de crédits supplémentaires. Cette suggestion peut en conséquence difficilement apparaître comme une solution neuve. L'administration américaine ne lui est pas favorable, la France non plus.

M. Van Lennep voudrait profiter de la meilleure conjoncture pour obtenir des vingt-quatre pays membres de *l'organisation l'engagement* qu'ils sont enfin prêts à faire suivre *d'effets la promesse solennelle qu'ils* avaient faite l'année dernière, lors de leur réunion au château de la Muette, de démanteler les barrières protectionnistes. Selon M. Van Lennep, un tiers environ de la croissance que connaissent actuellement les *pays européens et le Japon est attribuable* à l'accroissement net de leurs exportations vers le marché américain.

Les dernières études des experts de l'OCDE font ressortir, pour l'ensemble de la zone OCDE, un taux de croissance supérieur non seulement à leurs propres prévisions du mois de décembre dernier (+ 3,5 %), mais aussi aux chiffres révisés publiés au mois d'avril par le Fonds monétaire. Le taux de croissance *moyen pour les vingt-quatre* pays devrait, en 1984, être au moins égal à 4 % (contre 2,25 % en 1983). L'activité devrait continuer à progresser l'année prochaine. Cependant, les experts du Château de la Muette estiment que le taux de chômage devrait continuer à augmenter en Europe, passant de 10,6 % l'année dernière à 11 % en *1984* et peut-être 11,5 % en 1985.

Les comptes de l'INSEE pour le premier trimestre

LES INVESTISSEMENTS ONT BAISSÉ DE 2,2 %

L'ensemble des investissements a diminué en France de 2,2 % durant *le premier* trimestre 1984, d'après les premiers résultats des comptes nationaux trimestriels publiés le 16 mai par l'INSEE. Pourtant l'INSEE continue de penser que la formation brute de capital fixe augmentera de 2 % sur l'ensemble de l'année.

L'autre phénomène marquant du trimestre est le recul des exportations (– 0,4 %), après trois trimestres de progression, *du fait d'une importante contraction* des ventes de produits agro-*alimentaires* (alors que les ventes de produits manufacturés progressent).

Le produit intérieur brut marchand a légèrement progressé (+ 0,4 %) du fait d'un accroissement de la formation des stocks. La demande intérieure – hors stocks – a fléchi de 0,5 %. Enfin la stagnation de la consommation des ménages recouvre une brutale décroissance des achats d'automobiles (– 16 %), souligne *l'INSEE, qui constate, hors* automobile, une progression de la consommation (+ 0,4 %) dont l'essentiel provient des achats de produits énergétiques.

Une longue parenthèse

(Suite de la première page.)

En fournissant le mardi 15 mai à la presse un tableau très précis des remboursements jusqu'en 1988 de notre dette *extérieure* (intérêt et capital), *M.* Jacques Delors a présenté aux Français la note à payer. Celle-ci n'est pas au-dessus de nos moyens – ne dramatisons pas, – mais apparaît lourde tout de même. Les chiffres que nous avons publiés dans nos éditions datées du 17 mai – inférieurs à ceux du Sénat – montrent qu'il faudra encore attendre *quatre ans – c'est-à-dire 1988* – avant de voir le pays rembourser plus qu'il n'empruntera. Très exactement d'après le scénario du ministre : 72 milliards de remboursement du capital en 1988, contre 67 milliards de francs d'emprunt.

C'est dire que jusqu'à cette année-là, notre dette *extérieure* déjà lourde (451 milliards de francs en 1983) va s'accroître : de 44 milliards de francs cette année, de 34 milliards de francs l'an prochain, de 22 milliards de francs en 1986 et de 8 milliards de francs en 1988.

Le service de la dette – c'est-à-dire *le remboursement annuel* du capital et des intérêts de nos emprunts à l'étranger – donne une idée de l'effort à accomplir : 66 milliards de francs en 1984, 77 milliards de francs en 1985, 88 milliards de francs en 1986, 99 milliards de francs en *1987*, 119 milliards de francs en 1988.

Le bon sens amène *donc* à penser que la rigueur s'imposera à nous jusqu'en 1988 au moins. Mais des esprits optimistes – il en existe, y compris dans les milieux gouvernementaux – estiment que seul le remboursement des intérêts de la dette *extérieure* constitue un impératif absolu... Comme ces intérêts *sont comptabilisés dans* les balances des paiements courants (le haut de notre balance) et que celle-ci devrait être, selon leurs prévisions, en équilibre dès cette année, leur vision de l'avenir est assez confiante. Pour le reste – c'est-à-dire le remboursement du capital, – la France pourrait continuer à emprunter *« ad vitam aeternam »*.

Il est vrai que la reprise de la croissance économique dans le *monde (l'OCDE prévoit 4 %* cette année grâce surtout aux Etats-Unis) favorise une forte progression de nos exportations à l'étranger (+ 20 % environ en un an en valeur). Malgré les importations qui recommencent à augmenter *(+ 13 % en un an en valeur)*, le déficit de notre commerce *extérieur a nettement diminué*, revenant à 2 milliards de francs par mois environ.

L'amélioration est donc incontestable. Elle devrait conduire à un déficit de quelque 25 milliards de francs cette année, après 43,5 milliards l'année dernière. Est-ce à dire pour autant que la partie est gagnée est due, à terme rapproché, notre balance commerciale sera *rééquilibrée et même excédentaire* ? Question essentielle puisque de la tenue de notre commerce extérieur dépend – et dépendra – très largement la tenue de notre balance des paiements courants, cette balance qui doit être impérativement *équilibrée – et même excédentaire* pour absorber les intérêts de notre dette extérieure.

Les risques d'un vision trop optimiste

Que la reprise dans le monde s'affaiblisse – comme le prévoit l'OCDE pour *1985*, – que notre compétitivité s'émousse, que nos *importations redeviennent trop* fortes, comme elles ont tendance à le faire depuis quelques mois, et l'objectif d'un rééquilibrage du commerce extérieur s'éloignerait à nouveau. *A fortiori* celui de la balance des paiements courants, ni le tourisme (après la suppression du contrôle des changes) ni les grands travaux à l'étranger (les commandes ont nettement fléchi en 1983) ne pouvant compenser maintenant la différence.

On voit que même une vision optimiste des choses ne passe pas par la facilité. Cette vision contient en revanche, une certaine dose d'imprudence : négliger – d'une *certaine façon* – les remboursements en capital de notre dette extérieure, c'est-à-dire miser sur de nouveaux emprunts, n'est-ce pas faire exagérément confiance en l'avenir ? N'est-ce pas se priver de toute marge de manœuvre en cas de coup dur ?

Que se passera-t-il, par exemple, *si survenait un troisième* choc pétrolier que la tension grandissante dans le golfe Persique rend moins improbable ? Une subite hausse du prix du pétrole déséquilibrerait à nouveau nos comptes extérieurs : il nous faudrait alors – faute de pouvoir à nouveau massivement emprunter – recourir à une politique déflationniste, dont nous n'avons pas idée en France, même si l'étranger l'a pratiquée. C'est alors que s'imposerait la baisse du pouvoir d'achat et les impôts supplémentaires.

Pour toutes ces raisons, il apparaît infiniment *plus prudent de calculer* nos efforts sur un remboursement total de notre dette, capital et intérêts.

Si l'échéancier de nos dettes extérieurs fixe – selon M. Delors – à 1988 l'année où notre pays aura désserré les nœuds qui actuellement le ligottent, il indique également – *implicitement – le poids* des contraintes que nous aurons à supporter. D'une part, accepter pendant quelque temps une croissance économique plus faible qu'à l'étranger, de façon à exploiter à notre profit un décalage de demande intérieure. La parité du franc devra, d'autre part, se maintenir *en moyenne à 8 francs par* rapport au dollar cette année, puis à 7,60 francs les années suivantes. Bien plus difficile encore : la parité du franc vis-à-vis des autres monnaies – et notamment du deutsche mark – ne devra pas changer. Pour atteindre de pareils objectifs – à première vue hors de notre portée – il nous faudra complètement et définitivement maitriser *notre inflation*.

Les chiffres rendus publics par *M. Delors impliquent bel et bien* que nos prix n'augmentent pas plus vite que les prix étrangers à partir de l'année prochaine, un très léger décalage étant seulement admissible avec la sage Allemagne (2 points par an).

Tout cela est-il possible ? Il faut remonter très loin en arrière, en 1973 et 1975, pour trouver pareilles situations. Encore une telle modération des prix en France n'a-t-elle jamais été que d'assez courte *durée. C'est dire la somme* d'efforts – et de petites révolutions – qu'il nous reste à accomplir.

Non, décidément, la rigueur n'est pas une parenthèse.

ALAIN VERNHOLES.

FAITS ET CHIFFRES

● **Trafic routier : amélioration.** – Les transporteurs routiers ont constaté une *amélioration de la* conjoncture au premier trimestre 1984, selon l'enquête trimestrielle d'opinion effectuée auprès des chefs d'entreprises par le Centre de productivité des transports (CPT). *« En trafic intérieur et surtout en trafic international, on assiste à un redressement. C'est un bon premier trimestre »*, indique le CPT.

● **Les prix des matières premières importées par la France** ont augmenté de 1,8 % en avril (+ 0,1 % pour les matières premières alimentaires, mais + 2,9 % pour les matières premières industrielles). Exprimés en devises, ces prix se sont accrus de 1 % (respecti*vement – 0,9 % et + 2,2 %*).

ÉTATS-UNIS

● **Forte hausse des mises en chantier de logements.** – Les mises en chantier de logements aux Etats-Unis ont progressé de 19,3 % en avril, recupérant une partie de leur recul du mois précédent et atteignant le rythme annuel de 1,96 million d'unités. Cette progression *représente la plus forte* hausse enregistrée depuis janvier 1983. En mars dernier, les mises en chantier avaient baissé de 27,3 %, notamment à cause du mauvais temps. – *(AFP.)*

MONNAIES

LES BANQUES OCCIDENTALES ACCORDENT A L'URSS LEUR PREMIER GRAND CRÉDIT DEPUIS 1979

Un consortium de trente et une *banques occidentales, dirigé par la* Dresder, la Lloyds et le Crédit agricole, a accordé à l'URSS un prêt de 250 millions de dollars à cinq ans. Les banques américaines *se sont abstenues.* C'est la première fois depuis l'intervention soviétique en Afghanistan, en 1979, qu'un prêt aussi important est consenti à l'URSS. Auparavant, les banques occidentales avaient accordé des crédits de taille plus réduite, notamment pour la construction du gazoduc sibérien, en 1981.

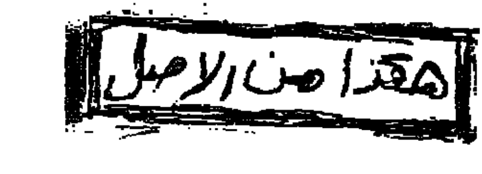
LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –	
$ E.-U.	8,4590	8,4610	+ 65	+ 85	+ 85	+ 115	+ 25	+ 125
$ can.	6,5401	6,5432	+ 71	+ 101	+ 91	+ 129	+ 55	+ 147
Yen (100) ...	3,6387	3,6412	+ 181	+ 194	+ 354	+ 372	+ 1031	+ 1085
DM	3,0747	3,0762	+ 166	+ 176	+ 325	+ 339	+ 920	+ 964
Florin	2,7340	2,7355	+ 136	+ 147	+ 277	+ 291	+ 789	+ 830
F.B. (100) ...	15,1108	15,1184	+ 62	+ 125	+ 71	+ 178	– 36	+ 250
F.S.	3,7232	3,7257	+ 268	+ 284	+ 539	+ 560	+ 1501	+ 1563
L (1 000) ...	4,0098	4,0098	– 156	– 130	– 315	– 276	– 979	– 880
£	11,8130	11,8217	+ 319	+ 364	+ 618	+ 686	+ 1566	+ 1751

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	10 1/16	10 7/16	10 11/16	11 1/16	11 3/16	11 9/16	11 15/16	12 5/16
DM	5 1/8	5 1/2	5 3/8	5 3/4	5 5/8	6	6	6 3/8
Florin	5 1/2	6	5 3/4	6 1/8	5 7/8	6 1/4	6 3/16	6 9/16
F.B. (100) ..	11	11 3/4	10 7/8	11 1/2	11 1/4	11 3/4	11 7/8	12 3/8
F.S.	1 1/8	1 5/8	3 3/8	3 1/2	3 3/16	3 9/16	3 9/16	3 15/16
L (1 000) ..	15	16	14 7/8	15 5/8	15 1/8	15 3/4	15 3/4	16 1/4
£	8 1/8	8 1/2	8 5/8	9	8 7/8	9 1/4	9 1/2	9 7/8
F. franç. .	11 1/2	12	11 5/8	12 1/8	11 15/16	12 7/16	13 1/4	13 3/4

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.



هكذا من الأصل

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



groupement des industries du transport et du tourisme

EMPRUNT OBLIGATAIRE
de F. 290 000 000
à taux révisable annuellement
en 58 000 obligations de F. 5 000

Date de jouissance et de règlement :
4 juin 1984.

Prix d'émission :
F 4 900 (soit 98 % de la valeur nominale).

Intérêt :
- Payable annuellement le 4 juin.
- 14,20 % soit F 710 par obligation pour le premier coupon payable le 4 juin 1985.
- Pour les échéances suivantes, le taux d'intérêt sera fixé un an avant chaque échéance et sera égal au taux de rendement au règlement des emprunts non indexés garantis par l'État et assimilés, établi par l'INSEE pour le mois d'avril précédant la révision.
- Intérêt minimum garanti : 7,50 %.

Durée :
10 ans à compter du 4 juin 1984.

Amortissement :
Par remboursement au pair de la totalité des obligations le 4 juin 1994, sous réserve de rachats en Bourse.

Garantie :
Le service de l'emprunt est garanti inconditionnellement par les sociétés bénéficiaires de l'emprunt sans solidarité entre elles, mais solidairement avec le GITT dans la limite de leur quote-part respective.



BALO du 14 mai 1984 - VISA COB n° 84.117 en date du 7 mai 1984

CREDITEL

Société de Financement par Crédit-Bail pour les Télécommunications

L'assemblée générale ordinaire du 10 mai 1984 présidée par M. Henri Filho a approuvé les comptes de l'exercice 1983.

Après dotation de 220,7 MF aux amortissements, le bénéfice net ressort à 69,6 MF contre 67,6 en 1982.

Sur proposition du conseil d'administration, l'assemblée a décidé, après dotation à la réserve légale, la distribution d'un dividende de 14,90 F par action contre 14,60 F au titre de 1982. En raison du statut fiscal de la Société, ce dividende n'ouvre pas droit à l'avoir fiscal. Sa date de mise en paiement a été fixée au 30 mai 1984 par le conseil qui a suivi l'assemblée.

Au cours de l'exercice écoulé, CREDITEL a signé avec le ministère des PTT la convention définissant jusqu'en 1987 le cadre de son activité de financement des télécommunications. Celle-ci comporte une nouvelle formule de calcul des loyers sur fonds propres dont l'indexation bénéficie d'une base élargie. Le protocole 1983, conclu pour un montant de 324 millions de francs, dont 55 seront couverts par des fonds propres d'autofinancement, prend en compte ces nouvelles modalités.

Dans le secteur immobilier, les dix-sept opérations entreprises représentaient à fin 1983 un investissement proche de 150 MF, dont 108 en location simple.

Enfin, M. Filho a indiqué que l'exercice 1983 marquait le terme d'une première phase de progression régulière du bénéfice et que la reprise de la croissance des résultats, après une période d'infléchissement transitoire de deux ou trois ans, devrait se développer graduellement sur une nouvelle base reposant pour une part accrue sur le produit d'un patrimoine immobilier en constitution.

EPAROBLIG

Epargne Placement Obligataire
Société d'Investissement à Capital variable

Au 30 mars 1984 l'actif net s'élevait à 1 344 704 694,23 F et le nombre d'actions en circulation était de 1 194 419, la valeur liquidative de l'action ressortant à 1 125,82 F.

La répartition de l'actif net était la suivante :

- Obligations classiques à taux fixe .... 47,67 % (dont intérêts courus sur obligations).
- Obligations à taux variable 42,02 % (dont intérêts courus sur obligations).
- Liquidités .... 10,31 %

Total .... 100,00 %

L'évolution de la valeur liquidative de Eparoblig – Epargne Placement Obligataire – depuis sa création, le 14 juin 1983, au 30 mars 1984 fait ressortir un taux annuel de rendement de 15,62 %.

Les établissements habilités à recueillir les souscriptions et les demandes de rachat sont les suivants :

La Banque Steindecker S.A., la Compagnie Parisienne de Réescompte, la Banque Populaire du Nord, la Banque Chaix, la Société centrale de banque, la Banque Odier Bungener Courvoisier et la Financière de banque et de l'Union Meunière.

INVESTISSEMENT OBLIGATAIRE

Société d'Investissement à Capital variable

Au 30 mars 1984 l'actif s'élevait à 1 540 419 578,83 F et le nombre d'actions en circulation était de 122 422, la valeur liquidative de l'action ressortant à 12 582,87 F.

La répartition de l'actif net était la suivante :

- Obligations classiques à taux fixe .... 45,66 % (dont intérêts courus sur obligations).
- Obligations à taux variable 46,60 % (dont intérêts courus sur obligations).
- Liquidités .... 7,74 %

Total .... 100,00 %

L'évolution de la valeur liquidative de Investissement Obligataire depuis sa création, le 2 septembre 1982 au 30 mars 1984 fait ressortir un taux annuel de rendement de 18,21 %.

Les établissements habilités à recueillir les souscriptions et les demandes de rachat sont les suivants :

La Banque Steindecker S.A., la Compagnie Parisienne de Réescompte, la Banque Populaire du Nord, la Banque de Chaix et la Société Interfi.

L'ÉPARGNE DE FRANCE

Le conseil d'administration réuni le 10 mai 1984 a arrêté les comptes de l'exercice 1983 qui comprennent ceux de la branche d'activité assurances de la Compagnie française de protection et d'épargne, suite à l'apport partiel d'actif approuvé par l'assemblée générale extraordinaire du 22 décembre 1983.

Après dotation de la provision pour participation aux excédents de 41 MF et de 5 MF aux réserves réglementaires de garantie et de capitalisation, le bénéfice de la société se monte à 4 MF et, compte tenu du report à nouveau de l'exercice précédent de 8 MF, il sera proposé à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le 27 juin 1984, à 14 h 45, d'affecter ainsi le résultat : dotation à la réserve pour plus-values à long terme 10,1 MF ; report à nouveau 1,9 MF.

Il sera également proposé à l'assemblée générale ordinaire de ratifier les mandats d'administrateurs de MM. Sloan, Hammick, Evans, Van Der Feltz, Webb, cooptés lors du conseil du 19 mars 1984.



Carrefour

LE RAPPORT ANNUEL VIENT DE PARAÎTRE.

Pour l'obtenir, envoyez simplement votre carte de visite à

Carrefour
BP 147
91005 Évry Cedex

INVESTISSEMENT NET

Société d'Investissement à Capital variable

Au 30 mars 1984 l'actif s'élevait à 748 805 392,72 F et le nombre d'actions en circulation était de 69 495, la valeur liquidative de l'action ressortant à 10 774 95 F.

La répartition de l'actif net était la suivante :

- Obligations classiques à taux fixe .... 40,78 % (dont intérêts courus sur obligations).
- Obligations à taux variable 51,13 % (dont intérêts courus sur obligations).
- Liquidités .... 8,09 %

Total .... 100,00 %

L'évolution de la valeur liquidative de Investissement Net depuis sa création, le 3 octobre 1983, au 30 mars 1984 fait ressortir un taux annuel de rendement de 15,59 %.

Les établissements habilités à recueillir les souscriptions et les demandes de rachat sont les suivants :

La Banque Steindecker S.A., la Banque Populaire du Nord, la Banque de l'Union occidentale française et canadienne, la Société centrale de banque, la Banque Odier Bungener Courvoisier et le Crédit mutuel agricole de l'Artois.

(Publicité)

J.A.
ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA RÉFORME AGRAIRE
OFFICE RÉGIONAL DE MISE EN VALEUR AGRICOLE DU LOUKKOS
KSAR EL KEBIR

AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL N° 3/84
SEANCE NON PUBLIQUE

Le Directeur de l'Office régional de Mise en valeur agricole du Loukkos recevra jusqu'au 17-7-84 à 12 heures dernier délai les offres de prix pour la fourniture de 254 bornes d'irrigation pour les Secteurs Plaine de Ksar El Kébir et Basses Collines.

Pour la visite des lieux le rendez-vous est à fixer une semaine à l'avance.

Le dossier est à retirer à l'ORMVA du Loukkos, Bureau des Marchés contre versement d'une somme de 1 000 dh – espèces ou chèque certifié.

KSAR EL KEBIR LE

LE DIRECTEUR DE L'OFFICE RÉGIONAL DE MISE EN VALEUR AGRICOLE DU LOUKKOS.

SIGNÉ : SAFINE Mouloud

BASF'83

Convocation à l'
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE
le vendredi 29 juin 1984 à 10 heures, à l'adresse suivante:
BASF-Feierabendhaus, Leuschnerstraße 47, Ludwigshafen am Rhein

Ordre du Jour
1. Présentation des comptes de l'exercice et du rapport annuel de BASF Aktiengesellschaft et du Konzern; présentation du rapport du Conseil de Surveillance
2. Affectation des bénéfices
3. Quitus au Conseil de Surveillance
4. Quitus au Directoire
5. Désignation d'un commissaire aux comptes
6. Restructuration du capital social
7. Emprunts à droit d'option
8. Modification des statuts

Seront autorisés à participer à l'assemblée générale et à exercer leur droit de vote les actionnaires qui auront déposé leurs actions, durant l'ouverture normale des guichets, et selon les modalités requises, auprès de l'un des établissements indiqués au «J.O.» de la République Fédérale d'Allemagne no. 94 du 18 mai 1984, et qui les y auront laissées jusqu'à la fin de l'assemblée générale.

Les Etablissements prévus en France sont les suivants:

Banque Paribas
Banque Nationale de Paris
Crédit du Nord
Crédit Lyonnais
Lazard Frères et Cie.
L'Européenne de Banque
Société Générale

Le dépôt des actions devra être effectué au plus tard le vendredi 22 juin 1984.

Ludwigshafen, le 18 mai 1984
Le Directoire

BASF Aktiengesellschaft
D-6700 Ludwigshafen



Les Pays-Bas sont le deuxième exportateur mondial de produits agricoles
Rabobank est la première banque agricole des Pays-Bas.

Les produits agricoles constituent 25% du volume total des exportations néerlandaises (soit environ 42 milliards de florins hollandais). Les Pays-Bas sont même l'exportateur numéro un du monde pour les produits laitiers. Et puisque les affaires agricoles revêtent une si grande importance pour le commerce extérieur néerlandais, la Rabobank jouit de vastes connaissances et dispose d'informations récentes sur tous les secteurs du financement international.

90% de tous les prêts alloués à l'agriculture néerlandaise passent par la Rabobank qui peut ainsi prétendre être l'organisme de crédit néerlandais le plus important dans ce secteur. La Rabobank détient une position-clé dans le financement des opérations agricoles. La Rabobank se tient à la disposition de sa clientèle avec 3.000 agences réparties dans tout le pays.

Un tiers de toutes les entreprises néerlandaises confie ses opérations bancaires à la Rabobank. De plus, environ 40% du total de l'épargne néerlandaise sont déposés auprès de la Rabobank.

Avec un actif dépassant les 115 milliards de florins hollandais (soit environ 38 milliards de dollars U.S.), la Rabobank est non seulement l'une des plus grandes banques des Pays-Bas mais compte parmi les 50 banques les plus importantes du monde.

Si vous êtes d'avis que vos affaires ne sauraient être en de meilleures mains sinon qu'en celles de la banque du deuxième grand exportateur de produits agricoles, prenez contact avec nous.



Le pays de Rembrandt est aussi le pays de la Rabobank. Le pays qui perpétue la tradition de la perfection.

Un membre de l'Unico Banking Group.

Rabobank

Le pays de Rembrandt est aussi le pays de la Rabobank.

Rabobank Nederland, Département des Affaires Internationales, Croeselaan 18, NL-3521 CB Utrecht, Pays-Bas. Télex 40200. Succursale New York/USA. Télex 424337. Représentant à Francfort/Main/R.F.A. Télex 413873. ADCA-Bank AG, Francfort/Main/R.F.A. Télex 412864. Représentant à Londres/Grande-Bretagne. Télex 892950. Filiale à Curaçao, Curaçao/A.N. Télex 3422.

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

16 mai

Nouvelle amélioration

Une nouvelle et légère amélioration a été enregistrée mercredi 16 mai sur les valeurs françaises à la Bourse de Paris, où l'indice instantané a gagné 0,30 % environ.

Selon les familiers de la corbeille, cette amélioration a été provoquée par des achats étrangers et, dit-on, par quelques interventions de soutien : en haut lieu, ce genre de rumeur doit toujours être accueilli avec réserve ; il n'en reste pas moins que des différences en hausse ont été relevées sur un certain nombre de titres, notamment les Laboratoires Bellon (+ 5,6 %), Mumm, Pernod, Accor, Moulinex, L'Oréal, etc.

La valeur vedette AMREP a enfin pu être cotée après plusieurs séances où elle était restée offerte et incotable, un cours de 98 F a été inscrit, en reprise implicite de plus de 30 % sur les 80 F affichés la veille à titre indicatif. Rappelons que la dernière cotation d'AMREP remontait au 3 mai, au cours de 160 F. Mercredi 16 mai, il est très probable que les vendeurs à découvert ont racheté leurs titres pour tout ou partie, quelques achats ayant même été notés, à la faveur, dit-on, des informations diffusées par l'AFP suivant lesquelles banques « feraient leur devoir » pour 600 millions de francs et les principaux actionnaires Total et Paribas, pour 400 millions de francs, ce qui boucherait le trou de 1 milliard de francs, en conformité avec les exigences de Bouygues, qui ne veut pas « investir dans un trou ».

Sur le marché de l'or, où le cours de l'once a continué de se raffermir lentement à 374,80 dollars contre 373,50 dollars, le lingot a perdu 300 F à 101 100 F tandis que le napoléon restait inchangé à 606 F, avec une prime de 3,23 % sur le kilo. Il est à noter que des achats non négligeables se sont portés sur les mines d'or, en hausse générale.

NEW-YORK

Toujours irrégulier

Les cours ont continué d'évoluer de façon très irrégulière mercredi à Wall Street. Le raffermissement des pétroles en liaison avec l'escalade du conflit Iran-Irak a néanmoins favorisé une très légère reprise, et, à la clôture, l'indice des industrielles s'établissait à 1 153,16, soit à 2,31 points au-dessus de son niveau de la veille. Mais le bilan de la journée n'en a rien laissé paraître. Sur 1992 valeurs traitées, 757 ont monté, 743 ont baissé et 492 n'ont pas varié.

Les opérateurs continuent de s'interroger sur les perspectives économiques et l'évolution des taux d'intérêt. Après avoir fortement baissé en mars (– 27,3 %), les ventes de maisons neuves sont reparties en flèche le mois dernier (+ 19,3 %). Tout semble donc indiquer que l'expansion se poursuit à vive allure. Beaucoup autour du « Big Board » prennent sérieusement en considération le risque d'une surchauffe, avec ce qu'elle comporte d'éléments pervers.

Les difficultés de la Continental Illinois ont d'autre part contribué à entretenir un climat de morosité.

L'activité, cependant, n'a pas été très importante, et 89,21 millions de titres *ont changé de mains contre 88,3 millions la veille.*

VALEURS	Cours du 15 mai	Cours du 16 mai
Alcoa	32 7/8	33 1/8
A.T.T.	15 3/4	15 3/4
Boeing	37 5/8	38 1/4
Chase Manhattan Bank	47 3/8	46 1/2
Du Pont de Nemours	49 1/2	49 1/2
Eastman Kodak	66	66 1/8
Exxon	42 3/4	42 3/4
Ford	34 3/4	34 7/8
General Electric	54 1/4	54 1/4
General Foods	52 3/8	52 1/4
General Motors	65 3/8	63 7/8
Goodyear	25 1/8	25 1/8
I.B.M.	112 7/8	112
I.T.T.	36 3/8	36 1/2
Mobil Oil	28 7/8	29
Pfizer	32 7/8	32 7/8
Schlumberger	50 7/8	51 3/8
Texaco	39 1/8	39 1/8
U.A.L. Inc.	36 1/8	35 5/8
Union Carbide	55 1/4	55 3/4
U.S. Steel	28	27 1/4
Westinghouse	44 3/8	44 1/2
Xerox Corp.	40 1/4	39 3/4

LA VIE DES SOCIÉTÉS

AMREP. – La cotation de cette action a finalement pu reprendre mercredi 16 mai à la Bourse de Paris (à 98 F). A ce sujet, le secrétaire d'Etat à l'énergie, M. Jean Auroux, a fait part de son opposition à une éventuelle reprise de cette société, en proie à de graves difficultés financières (*le Monde* du 13-14 mai), par l'un des deux groupes pétroliers français (Elf-Erap et CFP) comme solution de rechange au rachat d'AMREP par Bouygues. « *Les actionnaires actuels, notamment Paribas et la Compagnie française des pétroles, doivent mettre la main à la pâte* » pour sauver AMREP, a souligné M. Auroux, interrogé à son ministère par l'AFP.

PARIBAS. – Après déduction des intérêts minoritaires, le bénéfice net consolidé de la Compagnie financière Paribas a progressé de 10 % en 1983 pour atteindre 557 millions de francs grâce, en partie, aux résultats tirés de l'étranger, qui a représenté 60 % de l'activité. Le bénéfice net du groupe s'est élevé à 1,21 milliard de francs (contre 1,15 milliard) après déduction des provisions (en hausse de 11 %, à 2,5 milliards), des amortissements et impôts, le résultat d'exploitation s'établissant, lui, à 5,6 milliards de francs (+ 11 % également). D'une année à l'autre, le total du bilan consolidé est passé de 347 à 505 milliards de francs (+ 46 %), les implantations étrangères contribuant pour 42 % au total consolidé, pour 27 % aux crédits à la clientèle et pour 49 % aux dépôts de la clientèle. Le produit net bancaire a progressé de 39 % pour atteindre 19,1 milliards, la valeur estimative du groupe passant de 16,5 à 18,9 milliards de francs. Ces comptes intègrent pour la première fois les résultats de Becker Paribas, qui faisait jusque-là l'objet d'une simple mise en équivalence.

BAYER. – Le vif redressement des résultats enregistré en 1983 s'est poursuivi durant le premier trimestre. Le groupe amorce pour cette période une hausse de 40,1 % de son bénéfice avant impôts pour un chiffre d'affaires accru de 20,6 % à 10,83 milliards de deutschemarks. Rappelons que l'an dernier les profits du groupe Bayer avaient plus que décuplé (754 millions de deutschemarks), après être tombés en 1982 à un point très bas (64 millions) en raison de l'apurement des pertes de la filiale Agfa-Gevaert, redressée depuis.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 29 déc. 1983)

	15 mai	16 mai
Valeurs françaises	114,5	115,1
Valeurs étrangères	96,5	96,5

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 31 déc. 1981)

	15 mai	16 mai
Indice général	176	177,2

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE
Effets privés du 17 mai .... 11 1/2 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	16 mai	17 mai
1 dollar (en yens)	231	231,60

BOURSE DE PARIS Comptant 16 MAI

Règlement mensuel

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

c : coupon détaché; * : droit détaché; o : offert; d : demandé; ◆ : prix précédent.

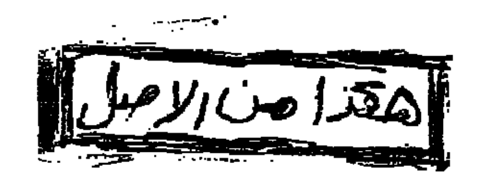
Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
1820	4,5 % 1973	1808	1800	1795	– 0 71
3475	C.N.E. 3 %	3509	3520	3500	– 0 25
220	Accor	222 50	229	229	+ 2 82
750	Agence Havas	810	822	822	+ 1 48
720	Euromarché	740	735	735	[illegible]
680	Europe n° 1	734	728	727	[illegible]
870	Facom	877	880	880	[illegible]
775	Fichet-Bauche	770	775	770	....
93	Ito-Yokado	85 30	85 10	85 20	– 0 11
385	ITT	371	373 50	372 50	+ 0 40
85	Matsushita	80 30	79	78 95	– 1 68
970	Merck	935	925	922	– 1 39
736	Minnesota M.	763	752	754	– 1 17
310	Mobil Corp.	301	295	295	– 1 99
23680	Nestlé	24430	24070	24070	– 1 47
800	Norsk Hydro	831	824	822	– 1 08
555	Gen. Electr.	560	550	550	– 1 78
650	Gen. Motors	661	653	654	– 1 05
84	Goldfields	75 20	76 50	77 50	+ 3 05
230	Harmony	208 50	215	218	+ 4 05
42	Hitachi	39 50	38 80	38 80	– 1 77
680	Hoechst Akt.	637	647	647	+ 1 56
89	Imp. Chemical	86 10	86	86	– 0 11
137	Inco. Limited	122 50	119	119	– 2 85
1130	IBM	1161	1150	1150	– 0 94
260	T.D.K.	238	236 10	237	– 0 42
860	Unilever	867	859	859	– 0 92
635	Unit. Techn.	677	660	658	– 2 80
1320	Vaal Reefs	1190	1206	1250	+ 5 04
615	West Deep	572	585	587	+ 2 62
555	West Hold.	480	493 50	490	+ 2 08
400	Xerox Corp.	403	399	404	+ 0 24
2 78	Zambia Corp.	2 50	2 58	2 59	+ 3 60

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 16/5	Cours des billets aux guichets – Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	8 469	8 405	8 150	8 550
Allemagne (100 DM)	307 200	307 120	292	312
Belgique (100 F)	15 087	15 094	14 250	15 350
Pays Bas (100 fl.)	272 920	273 040	261	281
Danemark (100 krd)	83 990	83 980	79	87
Norvège (100 k)	107 860	107 880	100	107
Grande-Bretagne (£ 1)	11 737	11 724	11 400	12 200
Grèce (100 drachmes)	7 822	7 787	7 200	8 950
Italie (1 000 lires)	4 987	4 978	4 746	5 200
Suisse (100 fr.)	371 630	371 760	361	382
Suède (100 krs)	104 490	104 480	99	106
Autriche (100 sch)	43 710	43 680	42 800	44 800
Espagne (100 pes.)	5 492	5 494	5 350	5 900
Portugal (100 esc.)	6 030	6 025	5 600	6 800
Canada ($ can 1)	6 544	6 505	6 300	6 640
Japon (100 yens)	3 659	3 632	3 520	3 680

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 16/5
Or fin (kilo en barre)	101500	101600
Or fin (en lingot)	101400	101100
Pièce française (20 fr)	606	606
Pièce française (10 fr)	380	.....
Pièce suisse (20 fr)	610	608
Pièce latine (20 fr)	581	580
Souverain	729	726
Pièce de 20 dollars	4200	4160
Pièce de 10 dollars	1980	1940
Pièce de 5 dollars	1200	.....
Pièce de 50 pesos	3810	3805
Pièce de 10 florins	620	615



Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

A B C D E F G

LE PROJET DE VOYAGE A MOSCOU DE M. MITTERRAND ET L'AFFAIRE SAKHAROV

Embarras croissant à Paris

En dépit du mutisme de l'Elysée, les dates du voyage que M. Mitterrand devrait effectuer un Union soviétique ont bien été convenues entre Paris et Moscou : cette brève visite de travail devrait avoir lieu du 20 au 23 juin. *Un responsable soviétique* est d'ailleurs venu la semaine dernière *à Paris* préparer *cette* rencontre ; il s'agit de M. Zamiatine, qui est chef des services d'information internationale auprès du comité central du Parti soviétique. Le spécialiste des affaires françaises de l'ambassade soviétique à Paris, M. Iouri Roubinsky, s'apprête de son côté à se rendre à Moscou pour un mois afin de préparer la venue de M. Mitterrand.

Le scénario mis au point par les Français et les Soviétiques prévoit que les dates de la visite de M. Mitterrand seront officiellement annoncées dimanche prochain 20 mai. Cet engagement sera-t-il tenu ? On peut légitimement se poser la question au vu de l'embarras croissant des autorités françaises à la suite des mesures répressesives prises à l'égard du couple Sakharov. Pour autant qu'on le sache, *cette* affaire a d'ailleurs été soulevée du côté français auprès de la *partie soviétique*, *mais* sans grand succès, semble-t-il, jusqu'à présent. Elle constitue en effet une « bombe à retardement » que M. Mitterrand voudrait bien désamorcer avant de s'engager publiquement à aller à Moscou au mois de juin. L'idéal pour Paris serait que les Soviétiques acceptent d'accorder un visa de sortie à Elena Bonner, la femme de l'académicien, pour qu'elle se fasse soigner en Occident. Tous les indices en provenance de Moscou indiquent cependant que le climat n'est pas là-bas à la conciliation, mais au contraire au durcissement généralisé.

Le président de la République, dans ces conditions, a plusieurs solutions : s'en tenir au scénario mis au point avec Moscou mais prendre le risque de se retrouver dans une position extrêmement gênante à Moscou en cas de développement malheureux de l'affaire Sakharov ; s'il agissait ainsi, M. Mitterrand fournirait d'autre part des arguments de poids à l'opposition et ruinerait la crédibilité *qu'il* a su donner depuis trois ans à sa politique à l'égard de l'Union *soviétique. C'est pourquoi on* n'exclut pas, dans les milieux bien informés deux autres *solutions* : gagner du temps en retardant le plus possible l'annonce officielle du voyage ou reporter la visite à une époque moins explosive, c'est-à-dire au début de l'automne. L'une et l'autre de ces deux solutions, cependant, exigent l'accord des Soviétiques, extrêmement désireux de recevoir M. Mitterrand pour bien souligner que leur retrait des Jeux *olympiques de Los Angeles n'en*traîne aucun isolement de l'URSS. Reste à savoir, cependant, *si les* Soviétiques ont envie de faciliter la tâche de M. Mitterrand et de l'aider à résoudre le délicat problème auquel il est confronté.

JACQUES AMALRIC.

(Lire nos autres informations page 6.)

LE TRIBUNAL DES RÉFÉRÉS DE BOBIGNY ORDONNE L'ÉVACUATION DE L'USINE CITROËN D'AULNAY.

Le tribunal des référés de Bobigny s'est prononcé, jeudi 17 mai, en faveur de la demande présentée par *la société Citroën pour obtenir* l'expulsion des grévistes qui occupent depuis vendredi dernier l'usine d'Aulnay-sous-Bois. Lors d'une première audience, mardi 15 mai, M. Terral représentant le ministère public, avait proposé, compte tenu des négociations ouvertes entre temps au ministère des affaires sociales, de nommer un « *informateur* » qui, dans un délai de trente-six heures, pourrait renseigner la justice sur la situation dans l'établissement d'Aulnay, sur ses « *réalités quotidiennes* », en recueillant tous *les points de vue auprès de la* direction comme auprès des syndicats.

Le tribunal a jugé qu'une telle requête était « *superfétatoire* », attendu que la grève avec occupation apportait un élément de preuve suffisant. En conséquence, il a ordonné aux grévistes de quitter les lieux qu'ils occupent et d'en permettre le libre accès à l'ensemble des travailleurs de l'entreprise. A défaut de quoi, les occupants en seraient expulsés par la force.

(Lire nos informations page 41.)

● *Mise en liberté des deux viticulteurs inculpés dans l'incendie de l'hypermarché Leclerc.* – La chambre *d'accusation de la cour d'appel* de Montpellier a ordonné jeudi *17 mai* la mise en liberté des deux viticulteurs inculpés après l'incendie de l'hypermarché de Carcassonne et détenus depuis trois semaines à la prison Saint-Michel de Toulouse.

Sur le vif

Fais-moi mal, Louisette

Je viens de passer quarante-huit heures au Festival de Cannes. *Croyez-moi,* c'est dur pour le moral. Pas tellement à *cause des films, encore qu'ils* ne soient pas très folichons. Non, à *cause des* gens *en compétition.* Une compétition au couteau, *celle-là, féroce, sans pitié.* Déprimante au possible : vous êtes inscrit – ou pas – au palmarès dès l'ouverture, dès la remise des cartes et des cartons donnant accès aux différentes manifestations. Des cartes bleues, blanches ou roses. Des cartes avec ou sans étoiles. Des étoiles rouges, bronze, argent ou dorées, Des laisser-passer permanents ou provisoires. Sans parler des casiers.

Ce qui est diabolique dans cette histoire, c'est que les jeux ne sont pas faits au départ. A force de quémander, d'insister, de pleurnicher on peut parfois décrocher un droit d'entrée, à peine obtenu que déjà périmé, exigeant pour être renouvelé des suppliques d'autant moins efficaces qu'elles sont plus fréquentes.

Prenez mon ami Pablo. Il travaille dans une radio vénézuélienne. Quand je l'ai croisé sur les marches du palais, il pétait le feu, il était sûr de lui, orgueilleux, macho comme il n'est pas permis, poussez-vous de là que je m'y mette... Déjeuner mercredi en huit au bar bleu ? Ça m'étonnerait, je suis très pris, il faut que je regarde mon planning. Quand je l'ai quitté le surlendemain, il était lessivé, le mec. Il a fallu que je le ramasse à la serpillière, il avait l'ego en compote. Il s'était *fait virer de partout, sauf des* toilettes *et* des auditoriums cachés *sous* les combles du *bunker* où l'on projette du porno espagnol *et* de l'agit-prop *américain. Au* lieu du Bergman, les majorettes en folie. *Même dans les cinémas* de la rue d'Antibes, il se cassait le nez. Il fallait une invitation spéciale.

Au début, il a cru à un malen*tendu.* Il m'a dit : « Attends-moi ici, trois minutes, je vais arranger ça. » *Il s'est retrouvé* dans une meute aboyant à la porte du chef du *service* de presse, Louisette Fargette, dure et tendre cerbère, piétiné par *un Allemand,* mouché par un Péruvien, ignoré par un collègue japonais mieux placé. Ça l'a brisé. Pour achever de le snober, je lui ai organisé un passage clandestin dans le grand auditorium, le soir même. Moi, avec ma carte rose, j'y avais droit. Pas à l'orchestre, il ne faut pas rêver. *Au balcon. C'était* toujours ça de pris. A la sortie, on croise un copain qui me lance : *« On te voit tout à l'heure à la villa Machin ? Tout le monde y va. »* Sauf moi. Moi, on ne m'avait pas invitée. Devant Pablo, j'avais l'air de quoi ?

CLAUDE SARRAUTE.

Mort de l'écrivain Irwin Shaw, auteur du « Bal des maudits »

L'écrivain Irwin Shaw, qui avait été rendu célèbre à la fin des années cinquante grâce au film *le Bal des maudits* tiré d'un de ses romans, est mort mercredi 16 Mai à Klosters en Suisse d'un malaise cardiaque. Il était âgé de soixante-et-onze ans.

[Né le 27 février 1913 à Brooklyn, Irwin Shauw était l'auteur d'une dizaine *de romans et de plusieurs pièces de* théâtre qui eurent un grand succès après *la seconde guerre mondiale. Il avait* également travaillé, un temps, à Hollywood *comme scénariste.*

*Révélé au public français par l'adap*tation cinématographique du *Bal des maudits* (« *The young lions* »), réalisée par Edward Dmytryk, avec l'inoubliable *blondeur de Marlon Brando en officier* nazi, il partageait depuis lors son temps *entre* Paris, *Klosters* et New-York. La plupart de ses livres avaient été publiés *aux Presses de la Cité : le Bal des maudits, le Mendiant et le voleur, Soir à Byzance, la Croisée des pistes, Acte de foi,* etc. Sa pièce *Philippe et Jonas* avait été monté par Jean-Pierre Grenier.

En 1974, Irwin Shaw avait été juré au Festival de Cannes.]

DES GRÈVES PONCTUELLES PERTURBENT GRAVEMENT LE TRAFIC DE LA SNCF

Manifestations d'usagers à la gare Saint-Lazare

Les trois cent quatre-vingt mille banlieusards qui, chaque jour, empruntent le réseau SNCF de la gare Saint-Lazare ont eu de nouveau à supporter beaucoup de désagréments, dans la matinée du 17 mai, après les difficultés qu'ils avaient déjà connues la veille au soir.

Après de nouveaux arrêts de travail « *éparpillés* », selon l'expression de la direction, qui ont également affecté le poste de commandement de la gare elle-même, le trafic a été très perturbé. Mais c'est peu avant dix heures du matin que la situation s'est aggravée. Alors qu'un train de *banlieue était arrêté dans* « l'avant-gare » depuis un long moment, les voyageurs entassés *dans* les voitures, ont décidé de rejoindre les quais en marchant le long des voies ferrées. Toute la circulation a alors été interrompue pendant trois quarts d'heure.

Excédés, des usagers ont envahi des bureaux administratifs de la gare et des heurts se sont produits avec les cheminots. Un voyageur, abonné de la ligne Paris-Rouen, aurait *même été* victime d'un très grave malaise cardiaque, indique-t-on, de *source syndicale.* Sa réanimation aurait nécessité une heure d'efforts. Vers 11 heures le trafic était rétabli mais le retour à la normale entraînera encore de nombreux retards.

La veille déjà la grève déclenchée l'après-midi par des cheminots y compris cégétistes, semble-t-il, sur un préavis déposé par la CFDT, avait entraîné des incidents avec les usagers à l'heure des retours du travail. Le syndicat CGT a condamné dans la soirée « *les agissements d'un groupe ultra-minoritaire qui a pris le risque de bloquer le trafic des voyageurs* ». *Le ministère des trans*ports, *M. Charles Fiterman,* a annoncé une enquête sur les incidents.

Ce jeudi 17 mai, des grèves sporadiques, sont signalées dans plusieurs gares de la banlieue parisienne. Des perturbations sont également attendues sans la région de Bordeaux entre le 17 mai et le 3 juin.

L'ORIGINE DU MOUVEMENT : L'APPLICATION DES « 35 HEURES »

Les mouvements de grève actuels à la SNCF sont déclenchés localement par différents syndicats pour protester contre la façon dont sera appliquée la réduction à 35 heures de la semaine de travail pour les agents « *postés* » (c'est-à-dire en *3 × 8 ou en 2 × 8 avec des périodes* de nuit), soit45 000 cheminots sur 250 000.

La SNCF veut répercuter cette diminution sur la durée journalière du travail, alors que les syndicats préfèrent allonger les repos, ou des journées de compensation, ce qui généralisé, coûterait deux fois plus *cher, selon la direction.*

Dans les conflits de ce genre, les syndicats ont *l'habitude* de déposer chaque jour un nouveau préavis de grève pour couvrir des arrêts de travail éventuels, dont les usagers ne sont pas nécessairement prévenus.

« Disons à ces fainéants ce que nous pensons »

Dix-huit heures, gare Saint-Lazare, mercredi : la salle des pas perdus est noire de monde lorsque le train pour Mantes-la-Jolie est enfin annoncé. Les usagers qui *attendent* – certains depuis plusieurs heures – se *ruent, soulagés, vers la rame.* Leur espoir est pourtant déçu : le train ne part pas, et l'arrêt total du trafic est annoncé. Les cheminots présents, rudement interpellés par les voyageurs, reportent la responsabilité sur cinq aiguilleurs, là-bas, très loin vers l'ouest...

C'en est trop. Un inconnu s'empare du micro : *« La SNCF se fout de nous, ne payons plus la carte orange, disons à ces fainéants ce que nous en pensons. »* Des cris fusent ici ou là : *« Fiterman au goulag ! » ; « Mitterrand démission ! »*, mais aussi et surtout : *« Des trains ! »* Une vitre est brisée dans la salle des départs, l'exaspération est à son *combie.*

En quelques instants les chariots à bagages sont alors sortis de la gare, et les rues d'Amsterdam et de Caumartin sont efficacement bloquées par des barrages. Les usagers de la SNCF retournent *leur* colère contre d'autres usagers, des automobilistes pas moins excédés. Les forces de l'ordre ont pris leur temps pour intervenir, cherchant *avant tout à calmer le jeu : « Moi, je travaille depuis treize ans sans droit de grève,* affirme cet officier des gardes mobiles, *mais il faut bien que chacun ait le droit de s'exprimer. »* Seul le casseur de vitre sera brutalement interpellé.

On découvrait, encore tard dans *la journée,* gare Saint-Lazare, des usagers qui discutaient fiévreusement. Les longues heures d'attente au café ajoutaient à leur exaspération légitime. Etranges scènes d'époque où des pères de famille barbus, à l'allure débonnaire, contestaient le droit de grève à des cadres syndicaux en cravate. Le droit des enfants à être délivrés de leur *crèche était opposé* au droit des travailleurs à améliorer leurs horaires. *« Bien sûr,* disait l'un des usagers, *le droit de grève est institutionnel, mais vous devez penser à notre qualité de vie. »*

Devant une salle d'attente, quelques stratèges en chambre voudront voir dans ces incidents la main de l'opposition. *« Ils ont voulu faire basculer le régime »,* tranche un témoin. Affirmation sans doute rapide pour expliquer le « ras-le-bol » des usagers, mais, effectivement, d'après des *témoignages* dignes de foi, des militants et des élus de l'opposition de la vallée de la Seine n'auraient pas été les derniers, mercredi gare Saint-Lazare, à mettre *la main aux chariots.*